



Plan de gestion 2020-2029



"Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Champagne-Ardenne avec le fonds européen de développement régional"



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

PLAN DE GESTION- 2020-2029

Référence interne :	19-R51065
Rédaction :	Laura CZERNIAK – Chargée de projets Alexandre ANTOINE – Chargé de projets Michel BILLOD – Chargé d'études Flore Jessica WENDLING – Chargée de projets
Validation :	Pierre DECHEVERRY – Responsable de coordination des antennes Marne - Ardenne David BECU – Responsable scientifique
Sous la direction de :	Philippe PINON-GUERIN – Directeur
Date réalisation document :	2018
Action financée par :	- Agence de l'Eau Seine-Normandie - Région Grand Est - Fonds Européen de Développement Régional
Page de garde :	Photo 1 : Tourbière © CENCA
Référence bibliographique :	WENDLING J., CZERNIAK L., BILLOD M., ANTOINE A., 2018. Plan de gestion 2020-2029 — Réserve naturelle régionale du marais de Reuves, commune de Reuves (51). Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et



Avec le soutien financier de :

Sommaire

PREAMBULE.....	1
A - INFORMATIONS GENERALES	2
I – LOCALISATION ET LIMITES DE LA RESERVE	2
1 – Localisation	2
2 – Limites de la réserve	2
II – DESCRIPTION SOMMAIRE	2
III – FICHE D’IDENTITE	3
III – STATUT ACTUEL DU SITE	5
IV – HISTORIQUE DE LA CONSERVATION DU SITE.....	8
V – ASPECTS FONCIERS, MAITRISE D’USAGE.....	12
VI – REGLEMENTATION	12
VII – INFRASTRUCTURES EXISTANTES	12
B – ETAT DES LIEUX.....	14
I – CADRE PHYSIQUE.....	14
1 – Climat.....	14
2 – Géologie et pédologie	14
3 – Hydrographie – Hydrologie.....	25
4 – Fonctionnalité.....	31
II – DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE	33
1 – Les habitats naturels	33
2 – La Flore.....	82
3 – La Faune.....	115
4 – Paysage.....	124
III – DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE	126
1 – Vocations et usages passés du site	126
2 – Vocations et usages actuels du site	129
3 – Programmes collectifs et interventions publiques	131
4 – Synthèse des acteurs sur le site et autour du site	133
5 – Relations et logiques d’acteurs.....	134
6 – Sensibilisation à la nature	135
C –HIERARCHISATION DES ENJEUX ET DEFINITION DES OBJECTIFS A LONG TERME.....	138
I – ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL	138
II – ENJEUX ET OBJECTIFS LIES A L’AMELIORATION DES CONNAISSANCES	139
III – ENJEUX ET OBJECTIFS SOCIO-ECONOMIQUES	140
IV – PRINCIPAUX FACTEURS INFLUENÇANT LES ENJEUX DE CONSERVATION	141
D – STRATEGIE DE GESTION.....	144
OLT I. AMELIORER L’ETAT DE CONSERVATION ET LE FONCTIONNEMENT DES TOURBIERES ALCALINES	144
OP I.1. Suivre l’état de conservation de la tourbière basse alcaline	144
OP I.2. Améliorer le fonctionnement hydrologique du marais	145
OP I.3. Réduire les surfaces de boisement pour favoriser les habitats de tourbières basses alcalines.....	145
OP I.4. Limiter la progression des ligneux et des espèces sociales sur les secteurs ouverts ..	145
OP I.5. Eviter la dissémination des espèces exotiques envahissantes (EEE).....	146
OLT II. AMELIORER L’ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS AGRO-PASTORAUX (SECHERONS)	147
OP II.1. Suivre l’état de conservation des habitats agro-pastoraux.....	147
OP II.2. Réduire les surfaces de boisement pour favoriser les habitats de tourbières basses alcalines.....	147

OP II.3. Limiter la progression des ligneux et des espèces sociales sur les secteurs ouverts .	148
OP II.4. Eviter la dissémination des espèces exotiques envahissantes (EEE).....	148
OLT III. DEVELOPPER UN FORT DEGRE DE NATURALITE DANS LES BOISEMENTS ALLUVIAUX ET TOURBEUX	
.....	149
OP III.1. Suivre l'état de conservation des habitats forestiers.....	149
OP III.2. Eviter toute intervention sylvicole dans certains secteurs de la RN	149
OLT IV. DEVELOPPER LA BIODIVERSITE DES PIECES D'EAU SUR SUBSTRAT TOURBEUX.....	150
OP IV.1. Suivre l'état de conservation des pièces d'eau	150
OP IV.2. Ajuster les pratiques de pêche pour favoriser la biodiversité des pièces d'eau	150
OP IV.3. Limiter les ligneux autour des plans d'eau et fossés	151
OP IV.4. Limiter le piétinement dans les mares abreuvoirs	151
OP IV.5. Augmenter le réseau de mares au sein de la RNR	151
OLT V. AMELIORER LA CAPACITE D'ACCUEIL DE LA RESERVE EN FAVEUR DES OISEAUX PALUDICOLES	
NICHEURS	153
OP V.1. Suivre l'état de conservation	153
OP V.2. Limiter les ligneux au sein des roselières à Roseau commun	153
OLT VI. ACTUALISER EN CONTINU ET AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LE FONCTIONNEMENT DES	
ECOSYSTEMES ET DES ESPECES.....	154
OP VI.1. Améliorer les connaissances sur le fonctionnement de l'écosystème "tourbière"	154
OP VI.2. Améliorer les connaissances sur l'historique du site et les usages anciens	154
OP VI.3. Disposer de données à jour sur la biodiversité de la RN.....	154
OP VI.4. Engager la RN dans des programmes supra de connaissance et de préservation....	155
OLT VII. INTEGRER LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DU SITE DANS UN CONTEXTE LOCAL ET	
TERRITORIAL	156
OP VII.1. Participer aux réflexions sur l'enjeu " eau " à l'échelle du bassin versant	156
OP VII.2. Assurer une veille sur l'évolution des documents d'urbanisme locaux.....	156
OP VII.3. Participer aux groupes de travail et comités relatif aux politiques publiques territoriales en	
faveur de la biodiversité	156
OP VII.4. Encadrer les activités socio-professionnelles de la RNR en cohérence avec les objectifs	
du PDG	156
OLT VIII. FAIRE QUE LA RNR DEVIENNE UN SITE RECONNU POUR LA SENSIBILISATION DE LA NATURE A	
L'ECHELLE DES MARAIS DE SAINT-GOND ET DU SUD-OUEST MARAIS.....	158
OP VIII.1. Communiquer sur les actions de la RNR en priorité à l'échelle des marais de Saint-Gond	
.....	158
OP VIII.2. Assurer une veille sur l'évolution des documents d'urbanisme locaux.....	158
OP VIII.3. Participer aux groupes de travail et comités relatif aux politiques publiques territoriales	
en faveur de la biodiversité	158
OLT IX. MISSIONS DE BASE DE LA RNR	159
OP IX.1. Surveiller le site et maintenir les infrastructures de la RNR dans un bon état.....	159
OP IX.2. Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion de la RNR.....	159
E – PROGRAMME D' ACTIONS.....	160
I – CALENDRIER PREVISIONNEL D'EXECUTION.....	163
II – BUDGET PREVISIONNEL	166
III – FICHES ACTIONS	171
BIBLIOGRAPHIE	245

PREAMBULE

Le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, créé en 1988, devenu Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne en 2011, est membre de la Fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels et est reconnu à l'article L 414-11 du Code de l'Environnement.

L'objectif du Conservatoire consiste à préserver et gérer les milieux naturels et les espèces menacées de disparition. A l'échelle des 4 départements de la région Champagne-Ardenne en octobre 2018, le Conservatoire est gestionnaire, dans un cadre partenarial, de **4264** hectares de pelouses, de marais, d'étangs, de prairies, de forêts et d'habitats à chauves-souris, répartis sur **225** sites.

Le plan de gestion

Gérer un milieu naturel protégé, c'est agir (ou ne pas agir) pour conserver, voire augmenter sa valeur patrimoniale ; ceci peut consister au maintien des activités traditionnelles, à l'utilisation de techniques modernes ou simplement à la surveillance d'une évolution naturelle, afin d'entretenir ou de modifier un équilibre écologique en fonction d'objectifs précis de conservation.

Le plan de gestion permet d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion dans l'espace et dans le temps.

A partir des inventaires écologiques réalisés sur le terrain, le Conservatoire détermine les habitats naturels et les espèces à préserver en priorité en fonction de leur rareté, des menaces qui pèsent sur eux et de leurs exigences écologiques. Cette analyse permet de fixer des objectifs de gestion et, à partir de là, de déterminer les actions à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs.

A - INFORMATIONS GENERALES

I – LOCALISATION ET LIMITES DE LA RESERVE

1 – Localisation

La Réserve Naturelle Régionale du Marais de Reuves se situe à 60 km au sud de Reims, 30 km au sud d'Épernay et 10 km au nord de Sézanne, dans le département de la Marne (51).

Les marais de Saint-Gond, vaste zone humide, s'étendent sur plus de 1700 hectares (répartis sur 14 communes), au cœur de la dépression formée par la vallée supérieure du Petit Morin, au pied de la côte tertiaire de l'Île-de-France (vignoble de Champagne). Cernés au nord par la butte de Toulon-la-Montagne et au sud par le Mont Août, les marais s'étirent en pente douce sur 18 km depuis Morains-le-Petit à l'est (où le Petit Morin prend sa source) jusqu'à Talus Saint-Prix à l'ouest, sur une largeur ne dépassant jamais 3 km (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

La réserve se situe dans la partie occidentale des Marais de Saint-Gond, en rive gauche du cours du Petit Morin, sur la commune de Reuves (lieu-dit Le Marais, au nord du village).

2 – Limites de la réserve

Les limites de la réserve sont assez facilement matérialisables sur le terrain :

- Les limites Est et Nord correspondent aux fossés de drainage (limite communale Reuves/Broussy-le-Petit et avec propriété privée pour le nord du marais) ;
- La limite Ouest correspond globalement à l'interface boisement/culture
- La limite Sud est aussi calée sur l'interface boisement/culture ainsi que sur le chemin qui borde les anciennes fosses de tourbage bien que celui-ci semble ne pas être exactement la limite sur le cadastre.

II – DESCRIPTION SOMMAIRE

Les Marais de Saint-Gond constituent une vaste zone humide de type tourbière plate alcaline.

Le substratum géologique de la région est la craie campanienne. Dans les marais, le sol est essentiellement constitué de tourbe. La grève sous-jacente (formation d'altération de la craie) vient çà et là affleurer, définissant des enclaves sèches au cœur des marais que l'on appelle des sécherons et qui dominent topographiquement de 1 à 3 mètres les zones basses tourbeuses.

La réserve du marais de Reuves, dont l'altitude oscille entre 138 et 141 mètres, se présente ainsi comme une mosaïque de milieux semi-aquatiques et hygrophiles sur tourbe et de milieux mésophiles sur grève calcaire :

- Les zones tourbeuses se caractérisent par une végétation hygrophile à différents degrés d'atterrissement et de boisement : roselières, molinaies, saulaies, anciennes fosses de tourbage ...
- Les sécherons présentent un taux important de boisements et d'embroussaillage par les fourrés de saules, à l'exception des 20 hectares gérés par le CENCA depuis le milieu des années 1990.

III – FICHE D’IDENTITE

Nom	Réserve Naturelle Régionale du marais de Reuves
Surface	64 ha
Département	Marne (51)
Commune(s) concernée(s)	REUVES
Date de création	16 mai 2008
Propriétaire(s)	Commune de Reuves
Gestionnaire(s)	Conservatoire d’espaces naturels de Champagne-Ardenne
Gestion menée depuis sa création	Depuis plus de 10 ans, le Conservatoire s’efforce, en lien avec les autres acteurs locaux et dans le cadre de stratégies de sauvegarde (Natura 2000, RNR, sites CENCA...), de préserver ce patrimoine naturel remarquable des marais de Saint-Gond grâce à : - la restauration par abattage des ligneux et arasement de souches, - l’entretien par pâturage, et fauche et débroussaillage, - le maintien de zones boisées, - la mise en place d’un nouveau sentier pédagogique et entretien, - diverses actions de communication (le site internet, lettre d’information, journées technique,...) -



III – STATUT ACTUEL DU SITE

Le marais de Reuves est inclus dans les périmètres :

TYPE	NOM
ZNIEFF de type II	« Les Marais de Saint-Gond » (FR210001135)
ZICO	« Marais de St Gond » (CA03)
Natura 2000 (ZSC)	« Marais de Saint Gond » n° FR2100283 (code régional n° 38) DOCOB validé 2007 et arrêté en vigueur 2009 ZSC : arrêté en vigueur : 10/02/2016
RNR	« Marais de Reuves » en 2008

Une partie de la réserve ne se situait pas dans le site d'intérêt communautaire (SIC) « **marais de Saint Gond** » n°**FR2100283** (code régional n°**38**). En effet, le périmètre (défini à la fin des années 1990 sans les moyens techniques d'aujourd'hui comme les photos aériennes, les systèmes d'informations géographiques...) ne prenait pas en compte certains secteurs du marais.

Dans le cadre de la réalisation du document d'objectifs du site Natura 2000 engagée depuis 1996-1997, un nouveau projet de périmètre a été défini en concertation avec les acteurs locaux (communes, propriétaires privés...) et présenté lors d'un comité de pilotage en 2007. La commune de Reuves a souhaité intégrer la totalité de la réserve dans le site Natura 2000.

La procédure officielle de modification du périmètre a été lancée par les services de l'Etat. L'arrêté ministériel portant désignation du site Natura 2000 « le marais de St Gond » du 10 février 2016 inclut maintenant la totalité du périmètre de la réserve naturelle régionale du marais de Reuves.

ANNEXE 1: Fiches ZNIEFF et ZICO

Statuts du site (1/80 000)



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

-  Périmètre de la réserve
-  Sites gérés par le CENCA
-  Périmètre Natura 2000
-  ZICO



0 1 2 km



© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source :Orthophotos 2013



Statuts du site (1/90 000)



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

-  Périmètre de la réserve
-  Sites gérés par le CENCA
-  ZNIEFF type 1
-  Zones humides



0 1 2 km

© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : Orthophotos 2013

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

IV – HISTORIQUE DE LA CONSERVATION DU SITE

Tableau 1 : Récapitulatif historique de la conservation du site (statut, études et travaux)

1920	Dans sa publication « Végétation de la Champagne Crayeuse », J. Laurent signale le grand intérêt botanique des Marais de Saint-Gond.
1964	Une étude réalisée par des ornithologues du Muséum National d'Histoire Naturelle (C. Erard & F. Spitz), portant sur huit années de prospections, place les Marais de Saint-Gond au rang des hauts lieux ornithologiques par leur richesse avifaunistique tant quantitative que qualitative (125 espèces d'oiseaux nicheurs dont plusieurs rares et menacées).
1978	Une nouvelle étude réalisée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (C. Erard & G. Jarry) traduit de vives inquiétudes quant à la forte régression de l'avifaune des Marais de Saint-Gond (disparition de 33 espèces nicheuses, dont 55% des espèces inféodées au milieu palustre ; déclin des effectifs de 22 autres espèces...). Cette régression est attribuée à divers travaux de grande envergure entrepris sur les Marais depuis 1964 (assainissement, drainage, défrichement, exploitation de tourbe...). Les auteurs émettent des suggestions pour la conservation des Marais de Saint-Gond.
1979	Face aux menaces pesant sur cette zone humide reconnue de valeur biologique exceptionnelle, le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie propose un classement des Marais de Saint-Gond en Réserve Naturelle National afin d'assurer le maintien en place de tous les types d'habitats et le contrôle de tout le bassin hydrologique. Le projet n'aboutira pas face aux oppositions locales.
1981	« L'inventaire des tourbières de France », commandé par le Ministère de l'environnement, classe les Marais de Saint-Gond parmi les 81 tourbières française d'intérêt primordial (sur les 900 répertoriées comme les plus remarquables), tant pour leur intérêt faunistique que floristique. Cet inventaire signale par ailleurs le risque de disparition de l'ensemble des marais.
1985	Dans son rapport sur les « Zones tourbeuses en Champagne-Ardenne », l'Union Régionale de Champagne-Ardenne pour la Nature et l'Environnement (URCANE) considère les Marais de Saint-Gond comme l'un des sites les plus prestigieux de la région
1987	Dans son « Etude régionale complémentaire à l'inventaire des tourbières », l'URCANE classe les Marais de Saint-Gond comme tourbière alcaline de première importance pour la région en lui attribuant une note de 21 sur 23, soit un intérêt exceptionnel de niveau national au minimum.
1994	En janvier, le Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne obtient de la commune de Reuves la location pour 9 ans de 14 hectares de marais. Quelques mois plus tard, la municipalité de Reuves fera classer en Réserve Naturelle Volontaire 64 hectares de marais, comprenant les 14 hectares déjà loués par le Conservatoire.
1996	En juillet, le Conservatoire obtient la location d'une parcelle de 6 hectares supplémentaires de marais au sein de la Réserve Naturelle Volontaire de Reuves. En octobre, le Conservatoire réalise un plan de gestion sur cinq ans pour la parcelle de 14 ha à Reuves.
1997	Un plan de gestion sur cinq ans est établi pour la parcelle de 6 ha à Reuves. Un programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) Tourbières, piloté par Espaces Naturels de France, fourni au Conservatoire les moyens de mettre en œuvre, entre 1997 et 1999, une partie des actions prévues aux plans de gestion de Reuves (aménagement d'un sentier pédagogique, travaux de restauration et de gestion écologique...).

1998	Les marais de Saint-Gond comptent parmi les 37 sites pilotes sélectionnés pour le programme LIFE « Elaboration expérimentale de documents d'objectifs sur des sites du futur réseau Natura 2000 ». Ainsi, un document d'objectifs (DOCOB) été élaboré par le Conservatoire en 1998 en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux.
1999	Le Fond de Gestion de l'Espace Rural permet de réaliser de nombreux travaux de restauration du marais de Reuves
2002	Une étude hydraulique des marais, dont le Syndicat d'Étude et d'Aménagement des Marais de Saint-Gond est le maître d'ouvrage, est lancée et doit permettre de compléter le DOCOB dans sa partie "Gestion des niveaux d'eau".
2005 2007	Réalisation d'une 2 ^e version du DOCOB du site Natura 2000 par l'ADASEA51 et le Conservatoire pour le compte du Syndicat d'Etudes et d'Aménagement des marais de Saint-Gond et organisation de groupes de travail, en particulier sur la gestion des niveaux d'eau. Révision en parallèle d'un nouveau projet de périmètre validé par les communes concernées qui exclue la majorité des zones agricoles et qui inclue certains secteurs de marais hors Natura 2000.
2007	7 novembre : validation du DOCOB et du projet de nouveau périmètre par les membres du Comité de pilotage. À la suite de la loi du 27 février 2002 relative à la "démocratie de proximité" qui confère désormais aux conseils régionaux la compétence pour créer des réserves naturelles régionales, lancement de la procédure de consultation et de classement de l'ancienne RNV du marais de Reuves en RNR : sollicitation officielle de la commune, consultation des chasseurs, définition du règlement de la réserve avec les acteurs locaux...
2008	Plusieurs arrêtés ou convention sont signés : - Le site du marais de Reuves est officiellement classé en Réserve Naturelle Régionale par décision de la commission permanente du Conseil Régional en date du 21 avril 2008. - Le Conservatoire est désigné gestionnaire de la réserve par arrêté du président du 16 mai 2008. - La convention tripartite Conseil Régional / Commune de Reuves / Conservatoire est signée le 6 août 2008. Cette convention définit les missions inhérentes au gestionnaire de la réserve. - Signature de la convention de partenariat entre le Conservatoire et l'association de chasse de Reuves le 15 avril 2008.
2013	D'après l'étude de pré-localisation des zones humides de 2013 réalisée par floragis et TTI et commandée par le SAGE des 2 Morins, la réserve a été identifiée en zones humides identifiées.
2014	Début de l'étude hydrologique sur la RNR. Lancement de l'étude des remplissages sédimentaires des marais de Saint-Gond du programme Emergence HYDRES, financé par la région Champagne-Ardenne (personne référente : Thiebault DAMIEN). Projet LEADER mené par le pays de Brie et Champagne pour valoriser le patrimoine naturel et le développement touristique

Tableau 2 Récapitulatif des travaux de gestion des habitats entre 2010-2016

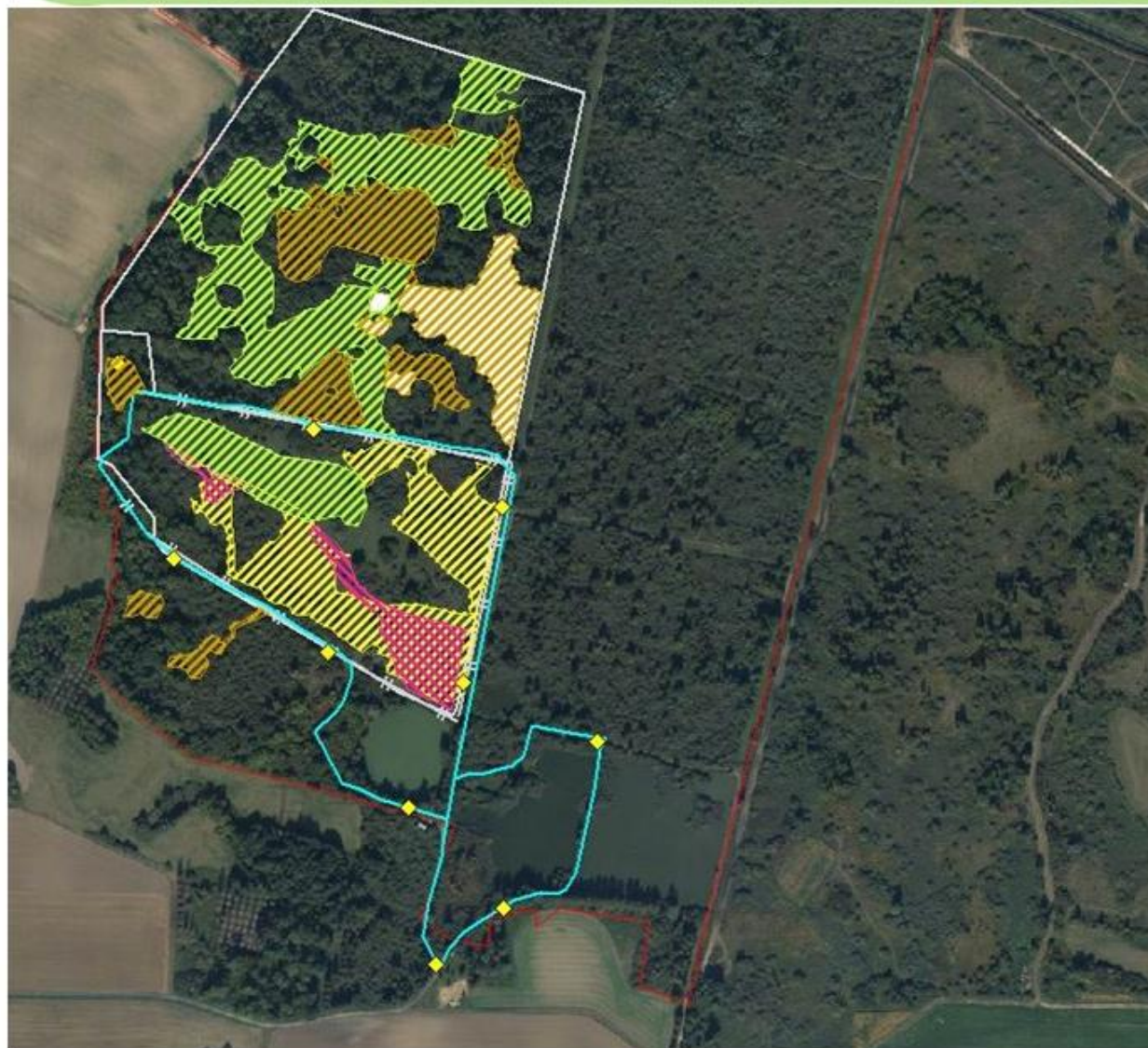
2011	Abattage/ débroussaillage au parc nord
2012	Entretien des fossés des Vœux et de la Nacelle
2013	Arasement des souches abattues de 2011 Broyage des rejets ligneux dans le parc sud Abattage débroussaillage de deux sécherons
2014	Abattage débroussaillage d'un secteur de zone humide et la mare
2010-2016	Pâturage des deux parcs et alternance de la fauche entre les parcs de pâturage Broyage des layons de chasse

Tableau 3 Etudes et suivis menées entre 2011-2016

Inventaire flore	2011-2012 et 2014 : espèces invasives ; 2015 : inventaire floristique
Inventaire avifaune	2010-2011 : régie ; 2013 : LPO
Inventaire entomofaune	2011-2012-2013
Inventaire amphibiens	2012-2013
Inventaire mammifères	2013 (Chiroptères)
Etude habitats	Etat de conservation : 2014-2015 Cartographie : 2015-2016
Etude hydrologique	2014-2016 : Prestataire : cabinet Pierre GOUBET

Evaluation du PDG 2010-2014

Travaux suivis par le CENCA



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

Types de travaux

-  Abattage débroussaillage
-  Arasement de souches
-  Broyage
-  Broyage de restauration
-  Entretien du sentier
-  Fauche
-  Pose des panneaux
-  Réfection de clôtures
-  Parcs de pâturage

 Périmètre de la RNR



© Conservatoire d'espaces naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : Orthophotos 2013

 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

V – ASPECTS FONCIERS, MAITRISE D’USAGE

Carte 4 : Plan cadastral et localisation des lieux-dits

ANNEXE 2 : Arrêtés relatifs à la création de la Réserve Naturelle et conventions

Tableau 4 : Relevé cadastral du site et statuts foncier

Commune	Lieu-dit	Section	Parcelle	Superficie	Propriétaire
Reuves	Le Marais	X	131	64,3291 ha	Commune de Reuves

Gestionnaire : Le Conservatoire est désigné par arrêté du président de Région du 16 mai 2008.

Convention tripartite Conseil Régional / Commune de Reuves / Conservatoire : 6 août 2008.

Convention de partenariat entre le Conservatoire et l'association de chasse de Reuves : 15 avril 2008.

VI – REGLEMENTATION

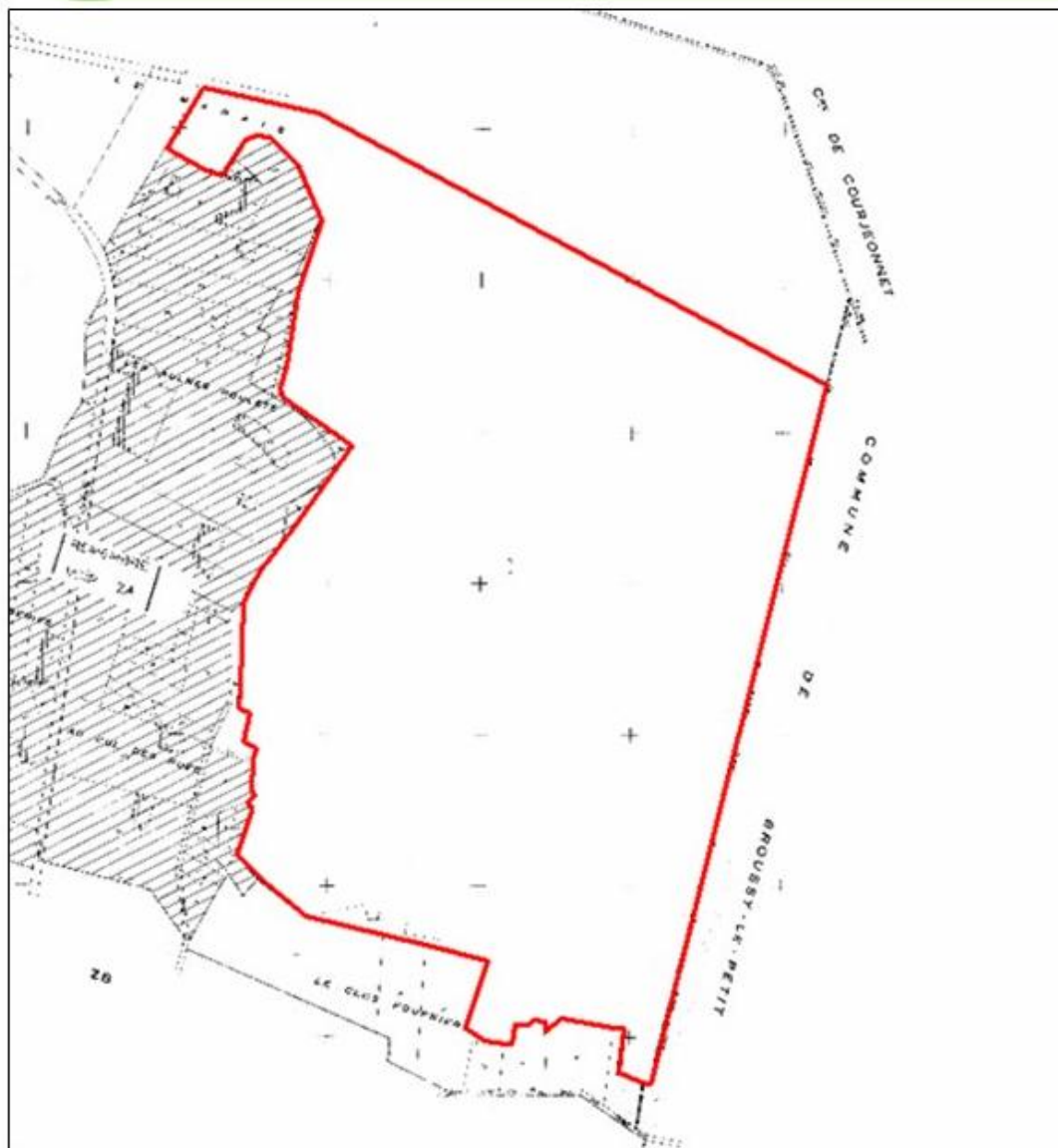
Le chapitre II du décret de création de la Réserve Naturelle précise la réglementation à respecter (interdiction de ramasser les végétaux, perturber la faune, circuler sur la Réserve Naturelle avec des engins en dehors des opérations de gestion prévues dans le plan de gestion...).

VII – INFRASTRUCTURES EXISTANTES

Les infrastructures sont peu nombreuses sur la réserve :

- Quelques bancs, tables de pique-nique, « cabanes » de pêche et poubelles autour des fosses de tourbage ;
- Un réseau de layons régulièrement entretenus par l'association de chasse et qui permettent d'accéder assez facilement à la plupart des secteurs de la réserve ;
- Des fossés de drainage entretenus en partie par l'ASA des marais de Saint-Gond ;
- La présence de 2 parcs de pâturage installés par le Conservatoire en 1998-1999 dans le cadre de la remise en place d'un pâturage ;
- La présence d'un sentier thématique : présence de bornes, de balises ainsi que sur les secteurs les plus humides, des sentiers "déroulants" en bois pour éviter de s'enfoncer dans la tourbe.

Limites cadastrales de la réserve



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

 Section X - Parcelle 6



0 100 200
Mètres 

©Conservatoire d'espaces naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source cadastre Epervy, CENCA

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

B – ETAT DES LIEUX

I – CADRE PHYSIQUE

Partie tirée du précédent plan de gestion 2010-2014 du marais de Reuves et complétée par les derniers éléments en possession du Conservatoire et ajustée au contexte de la réserve.

1 – Climat

Les données relatives à la climatologie sont celles fournies par les stations de la Météorologie Nationale situées à Bannes (pour les précipitations), à Epernay (pour les températures) et à Romilly-sur-Seine (pour l'insolation).

Le climat de la région est de type **océanique dégradé** (climat « parisien » ou « séquanien ») avec des hivers assez froids. La région subit à la fois une influence océanique caractérisée par des vents d'ouest dominants (direction préférentielle sud-ouest / nord-est), apportant la pluie, et une influence continentale marquée par des températures plus basses que dans le centre du Bassin Parisien. La moyenne annuelle des températures est de 10.3 °C, celle des précipitations de 686.1mm. Le diagramme ombrothermique montre un bilan hydrique largement positif. La durée d'insolation moyenne est de 1781 heures.

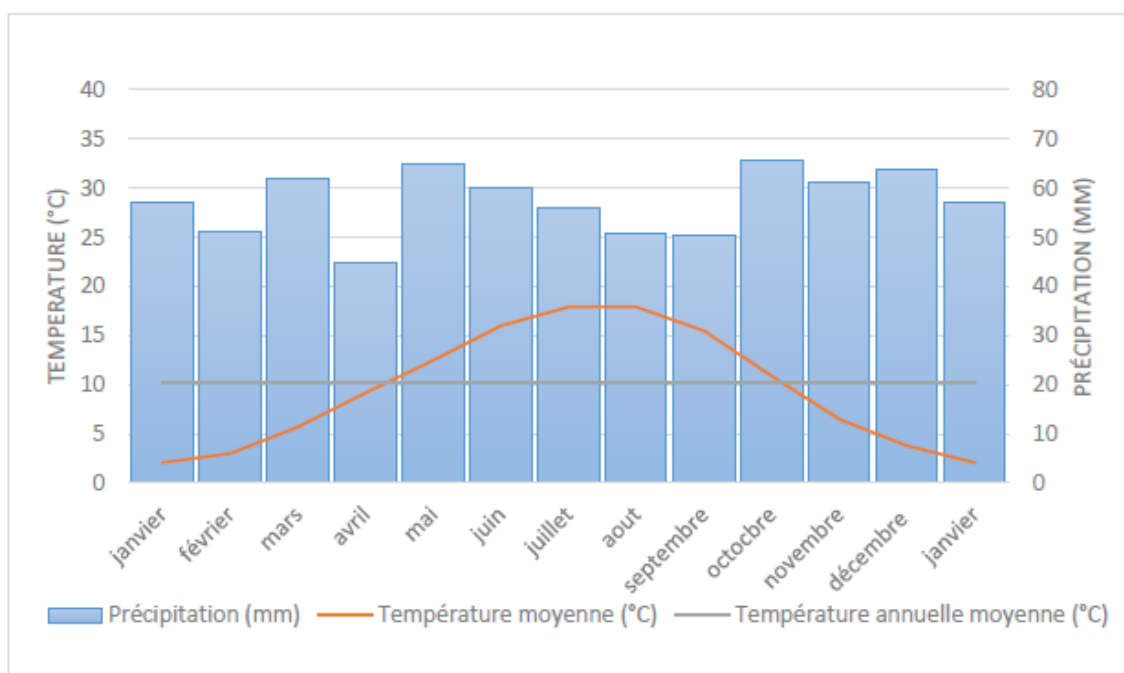


Figure 1 : Diagramme ombrothermique – données de Bannes et Epernay entre 1971 et 1999 – mémoire M. BRIQUET

2 – Géologie et pédologie

a. Géologique

Contexte géologique

Les marais de Saint Gond sont situés à la limite de la Champagne crayeuse en contact avec le plateau de la Brie. Ces marais se situent sur un substrat géologique de **craie campanienne à Belemnites** datant du Crétacé (Ere Secondaire).

Cette craie est d'une épaisseur moyenne de 80 mètres. C'est la formation dominante sous-tendant la région des Marais de Saint-Gond. Il s'agit d'une craie blanche très pure, sans silex.

Bien que perméable, les événements climatiques durant l'alternance des périodes glaciaires et interglaciaires du Quaternaire ont générés de nombreuses failles dans cette formation.

Suite aux conditions climatiques du Quaternaire, la craie s'est couverte de formations superficielles de deux types :

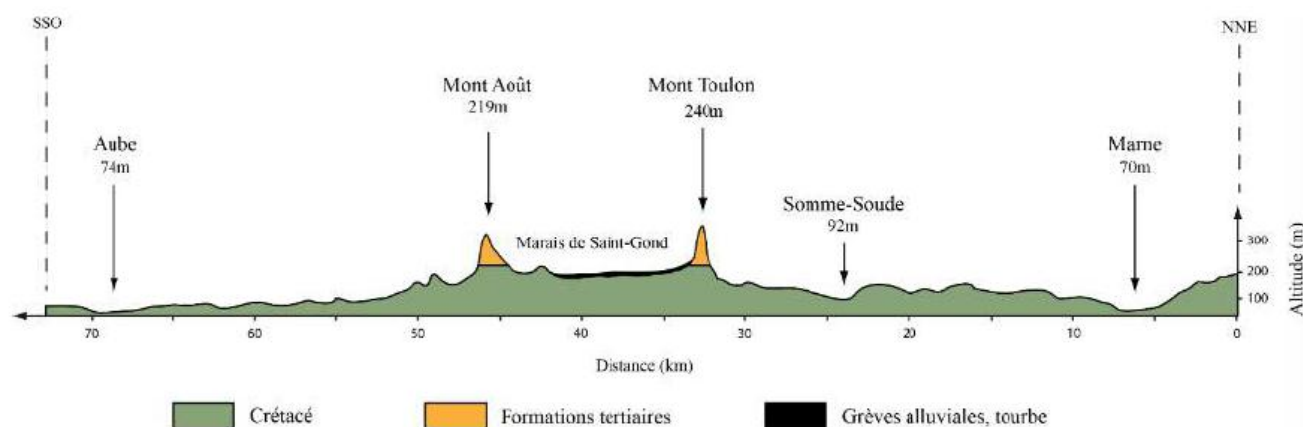
- Les formations de pente « graveluches colluviales », dont les principaux processus de formation sont la cryoclastie et la gravité.
- Les formations alluviales, sont composées :
 - D'alluvions anciennes, les « graveluches alluviales » : elles correspondent à des sédiments crayeux transportés par les cours d'eau et déposés sous forme de nappes alluviales. De par le tri réalisé lors du dépôt, la rivière a évacué les particules les plus fines. Ces formations ont donc une porosité plus grande que les formations colluviales ou la teneur en argile est plus importante.
 - D'alluvions récentes : elles couvrent ces alluvions anciennes et sont constituées d'une alternance de couches argilo-limoneuses et tourbeuses (M. BRIQUET).

Aussi, le processus de capture (quaternaire- Pleistocène) de la partie orientale du petit Morin par la Somme (vers le nord) (Salaün (2000) citant Tricart (1952)) a eu pour effet de diminuer le débit de la rivière et de limiter l'érosion. Cette capture avec la très faible pente de 0,3 ‰ ont participé à la formation d'une surface en eau stagnante.

Le plateau de la Brie repose sur la craie campanienne et se constitue de formations du tertiaire composées d'une succession de différents faciès :

- Sables de l'Yprésien supérieur
- Marnes et caillasses du Lutétien supérieur
- Calcaires de Champigny
- Marnes supragypseuses du Ludien supérieur
- Grès et sables de Fontainebleau

Les buttes qui « cernent » le marais (Mont Août au sud, Toulon-la-Montagne et Mont Aimé au nord) sont les témoins du recul du plateau de Brie, à la suite de l'érosion à l'Aquitainien. L'érosion puis la percée cataclinale de la falaise de l'Île-de-France par le Petit Morin (qui coule vers l'ouest) ont été accélérées par l'affaissement du Bassin Parisien au Tertiaire (M. BRIQUET).



Les fluctuations climatiques entre Tardiglaciaire et l'Holocène ont un impact sur la formation des alluvions, la dynamique d'érosion et l'hydrodynamisme. En conclusion, ces fluctuations conditionnent les modalités de remplissage sédimentaire. Ces remplissages sont hétérogènes puisqu'on observe une alternance d'horizons de tourbe, de limons argileux, ... (cf. :

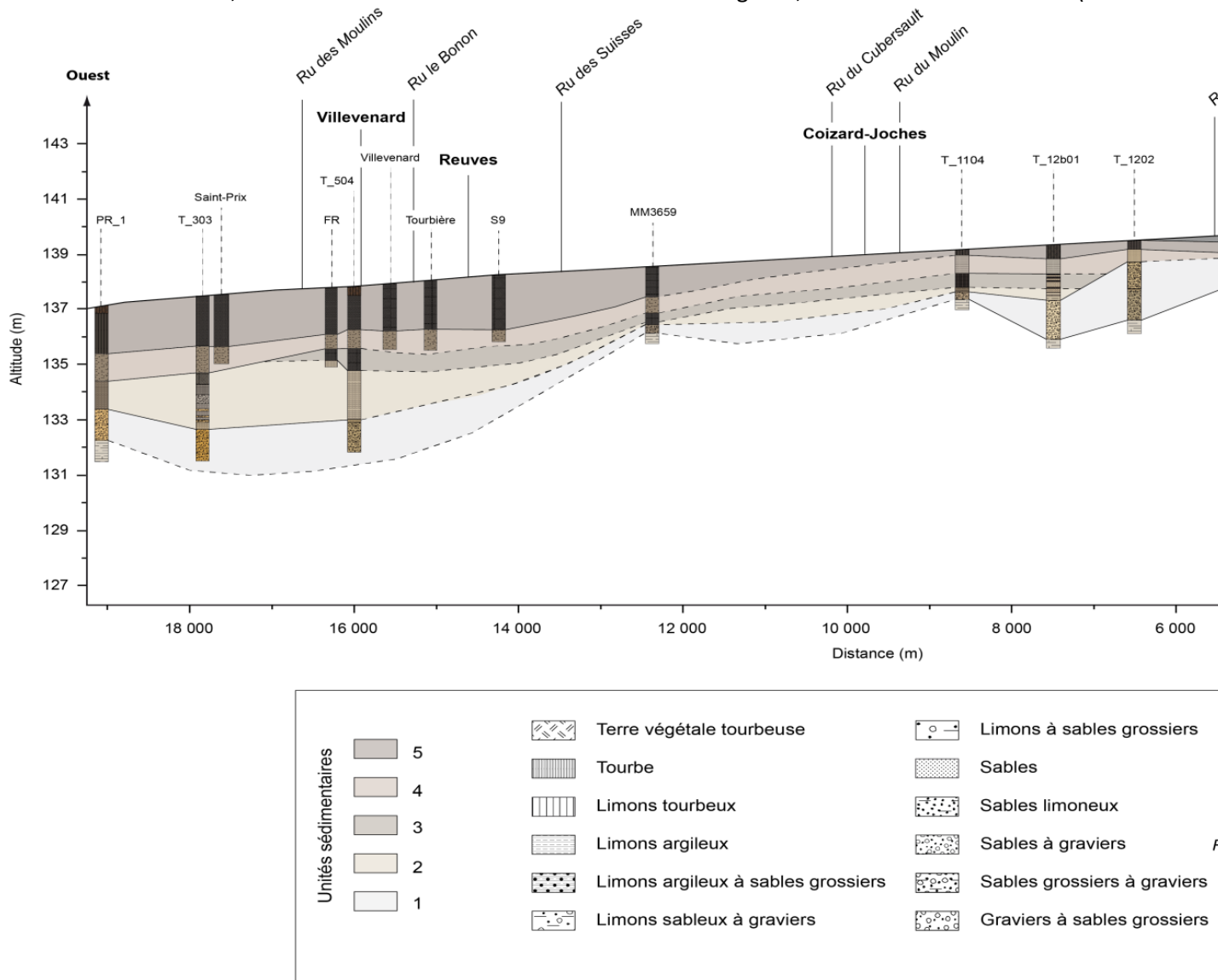


Figure 5) (M. BRIQUET).

Aussi, le processus de capture (quaternaire) de la partie orientale du petit Morin par la Somme (vers le nord) (Salaün (2000) citant Tricart (1952)) a eu pour effet de diminuer le débit de la rivière et de limiter l'érosion. Cette capture avec la très faible pente de 0,3 ‰ ont participé à la formation d'une surface en eau stagnante.

Photo 1 : Photographie-aérienne de 1958 (source IGN) et limite de la RNR
P. GOUBET, 2015



En comparant les photo-aériennes (photo 2 et 3), on remarque que les structures des marais de Saint Gond sont très proches de celles dans les dépressions humides d'Alaska dans les secteurs de sols polygonaux. (P. GOUBET, 2015)

Photo 2 : Dépressions humides d'Alaska dans les secteurs de sols polygonaux (source GoogleEarth-DigitalGlobe) – P. GOUBET, 2015.

Cependant, d'après les rapports de Pierre GOUBET, l'origine de la structure de la réserve ne serait pas seulement alluviale, un autre paramètre serait à prendre en compte. En effet, la structure du marais de Reuves (alternance de buttes et dépressions tourbeuses), observée aussi dans des secteurs de sols d'Alaska et de Sibérie (cf. : Photo 3), serait issue d'un processus périglaciaire (formes de dégradation du pergélisol) en lien avec des décharges hydrogéologiques. Ce phénomène s'appelle « thermokarst » et aurait un impact sur le fonctionnement hydrologique du marais. Cette hypothèse doit être vérifiée par des géomorphologues périglacistes car ce phénomène semble assez courant dans la région d'après l'étude de Van Vliet-Lanoë (Cf. figure ci-dessous).



Figure 3: Zones potentielles à formation thermokarstique (en rouge) © Pierre GOUBET

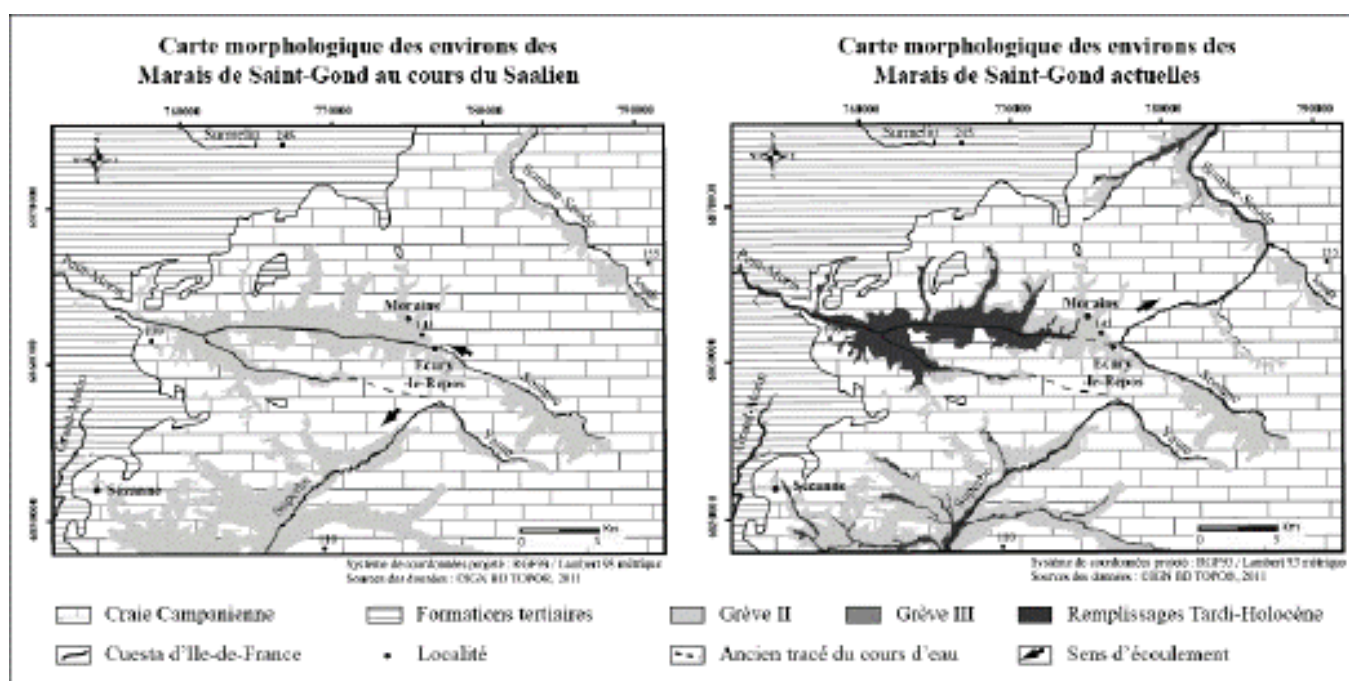


Figure 4 : Cartes des interprétations selon J. Tricart, (1952) – mémoire M. BRIQUET, 2015

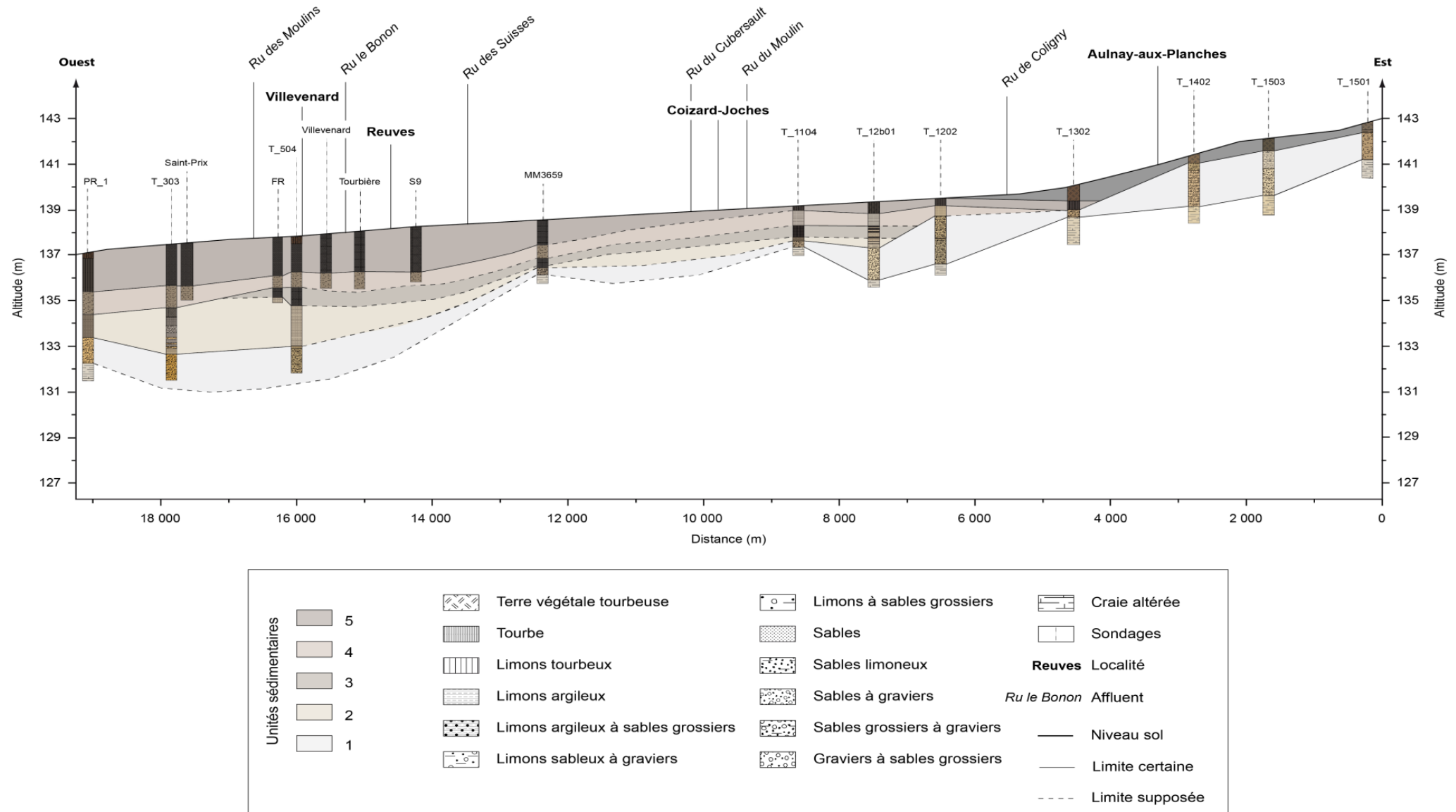


Figure 5 Profil en long du Petit-Morin – mémoire M. BRIQUET, 2015

b. Pédologie

L'étude « *Caractérisation pédologique et proposition de modèle fonctionnel de la Réserve naturelle régionale du Marais de Reuves (Marne)* » réalisée par Pierre GOUBET en 2015 a permis de décrire les profils des sols et d'identifier les macro-restes.

Deux familles de sols ont été identifiées :

- des rédoxisols ou réductisols : sols à pseudogleys ou à gleys,
- des histosols : sol tourbeux.

➤ Des rédoxisols ou réductisols : sols à pseudogleys ou à gleys

Les sols rédoxiques sont influencés par les battements de nappe. Certaines zones (sondage 1) peuvent être réductiques (nappe permanente) car la présence de calcaire limite la réduction du fer et rend l'analyse difficile.

Figure 6 : Sol à pseudogley sur la RNR – schéma du sondage 11 de P. GOUBET

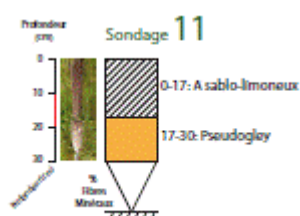
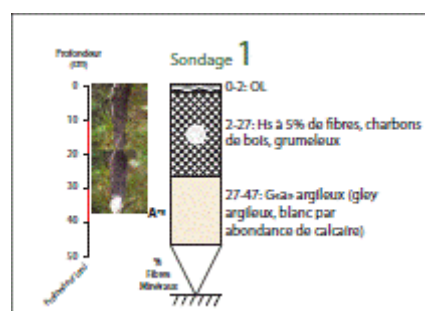


Figure 7 : Sol à gley sur la RNR - schéma du sondage pédologique 1 de P. GOUBET



➤ Les histosols

Les sols tourbeux sont relativement homogènes, même si les épaisseurs de tourbe (entre 2m et 3,50m) et de leurs horizons varient.

- **Sédiments calcaires** : Les tourbes reposent sur des sédiments calcaires plus ou moins riches en sables, limons et argiles. Cette couche est accompagnée de macro-reste de plantes vasculaire telles que des Nymphéas (*Nymphaea alba* ou *N. tetragona*), du myriophylle, de la prêle, des characées et des mollusques aquatiques.
- **Tourbe riche en fibres** : l'horizon de sédiments calcaire est recouvert de tourbe riche en fibre composée de mousses alcalines *Scorpidium scorpioides*, *Pseudocalliergon trifarium*, *Tomentypnum nitens*, *Meesia triquetra*, des Nymphéas (*Nymphaea alba* ou *N. tetragona*), du Bouleau, de l'Aulne...
- **Tourbe avec 1/3 de fibres** : Les profils montrent que cette tourbe contient 1/3 de fibres de micro-agrégats de phragmite avec des passés argileuses et limoneuses. Des traces de charbons sont observables dans cet horizon. La tourbe change de composition, elle contient **des phragmites, joncs et carex**. Ce qui correspond à la végétation actuelle.
- **Tourbe pauvre en fibre** : Seulement 5% de fibres est contenu dans la tourbe. Pour le moment, il n'est pas possible de savoir si cela est causé par une altération de la tourbe précédente ou d'un dépôt différent.

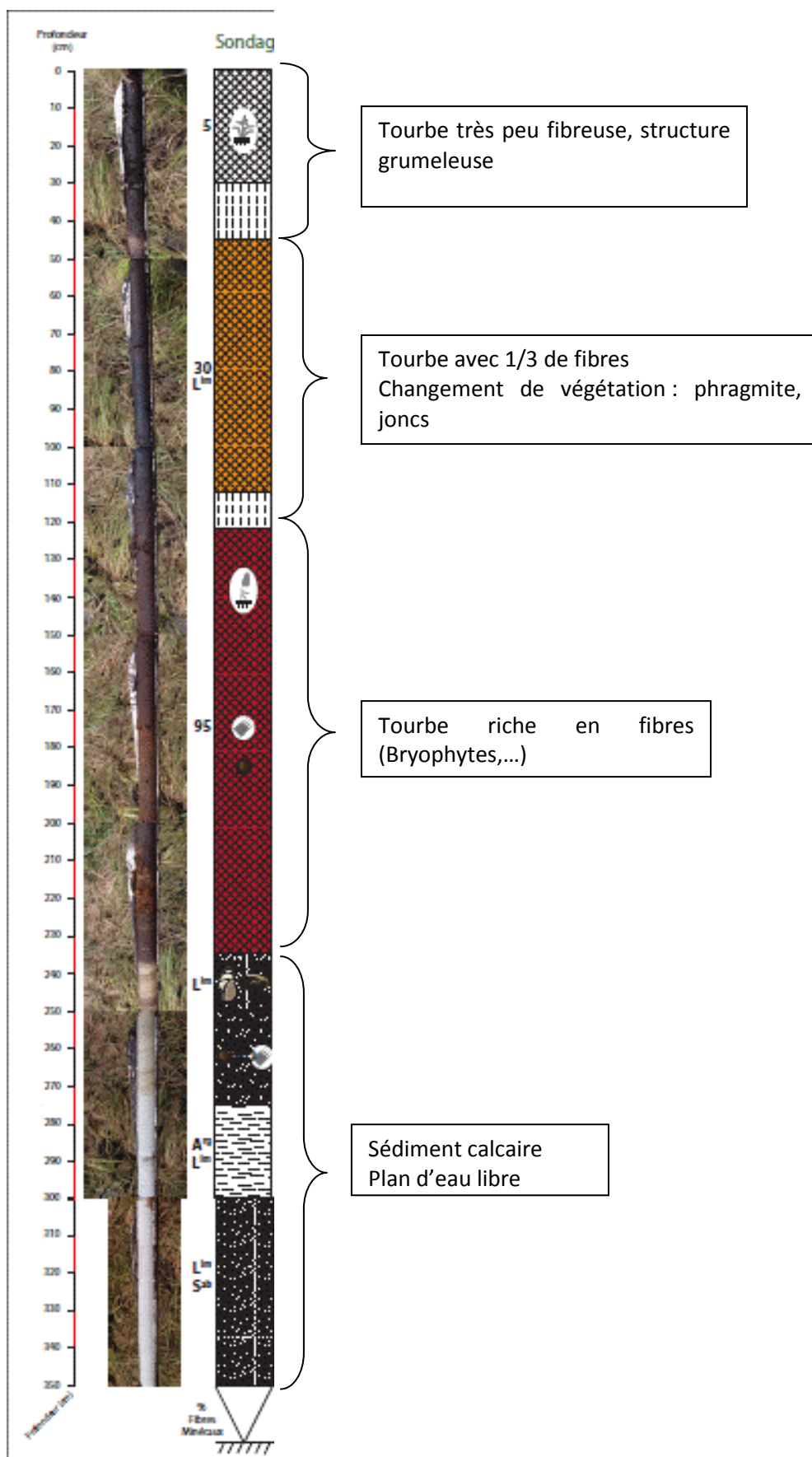


Figure 8 : Sondage 9 – Source P. GOUBET

c. Paléo-environnement

La thèse de Thibaud DAMIEN « *Etude du comportement hydrodynamique des Marais de Saint-Gond* », Université de Reims, en partenariat avec GEGENAA, l'étude « *Caractérisation pédologique et proposition de modèle fonctionnel de la Réserve naturelle régionale du Marais de Reuves (Marne)* » réalisée par Pierre GOUBET et les recherches archéologiques menées par M. MARTINEAU, archéologue au CNRS (<https://saintgond.hypotheses.org/>) permettent de décrire le paléo-environnement.

D'après la thèse de M.DAMIEN, la capture de la Somme- Morin se serait déroulée au Pleistocène. Les marais de Saint Gond seraient apparus entre le Tardiglaciaire (Pléistocène) – Holocène suite à différents paramètres (hydro-géologie, topographie,...).

Puis, le paysage varia en fonction des fluctuations climatiques entraînant une alternance d'horizons de tourbe, de limons argileux.

Les points pédologiques effectués sur la Réserve révèlent :

- La présence **d'une ancienne pièce d'eau** (sédiments calcaires avec sables, limons et argiles, Nymphéas, Characées et mollusques aquatiques) confirmée par la thèse ;
- Un **tremblant alcalins** constitué de *Scorpidium scorpioides*, *Pseudocalliergon trifarium*, *Tomentypnum nitens*, *Meesia triquetra*, de Nymphéas (*Nymphaea alba* ou *N. tetragona*), de Bouleaux, de l'Aulne avait ensuite colonisé cette pièce d'eau ;
- Un changement de végétation sans transition s'est déroulé sur les marais. Le tremblant a été remplacé par **une végétation de roselière et magnoacariçaie**. Des traces de charbons sont observables dans cet horizon.

Les datations radiocarbone ont été effectuées dans cet horizon sur la commune de Oyes, la tourbe daterait d'environ 9910 ± 50 BP 8490 ± 50 BP (Mésolithique- Préboréal à Boréal) (Figure 9).

L'étude des pollens montre la présence de saules et bouleaux, espèces présentes dans les zones humides. Genévriers et Pins attestent la présence de ces espèces.

Les recherches archéologiques ont permis de confirmer la présence humaine au sein des marais de Saint Gond durant le Néolithique. En effet, des habitations vieilles de 7000 ans étaient présentes sur la commune de Villevenard. Ces habitants étaient des agriculteurs (présence d'une meule). Quant à l'exploitation minière du silex dans les marais de Saint-Gond, elle s'est sans doute étalée du Néolithique moyen au Néolithique final.

Des échanges entre populations devaient déjà s'effectuer entre les Marais de Saint Gond et les Ardennes car des fragments de bracelets en Schiste ont été découverts au sein de ce village.

Les habitants de Saint Gond se faisaient enterrer dans des sépultures collectives car 120 et 150 sépultures collectives en hypogées ont été découvertes.

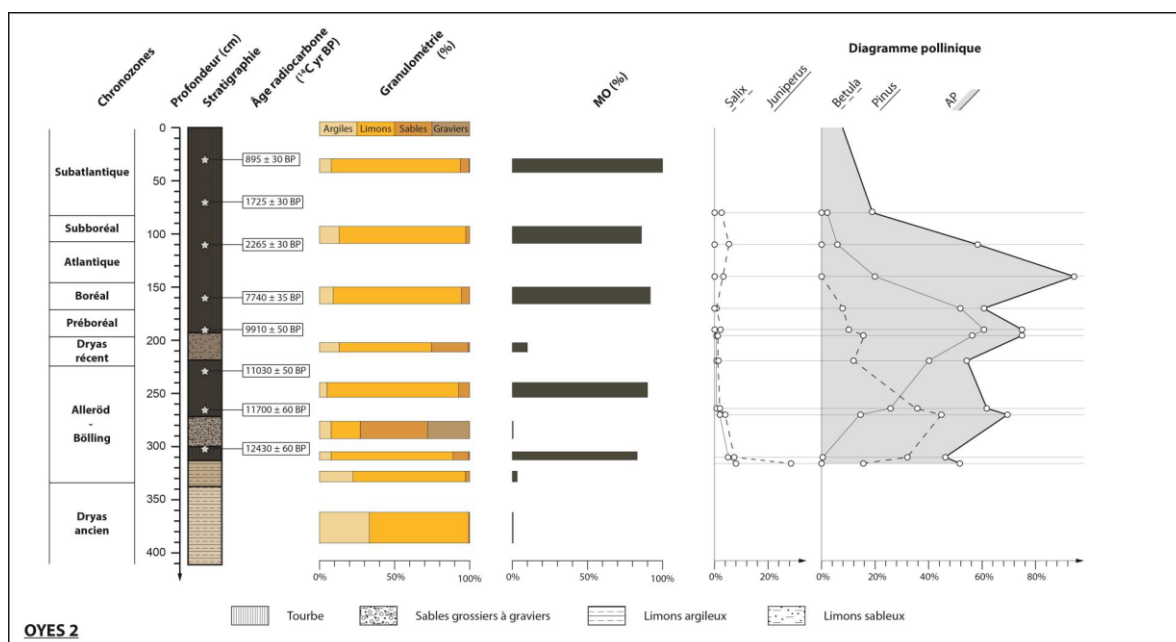
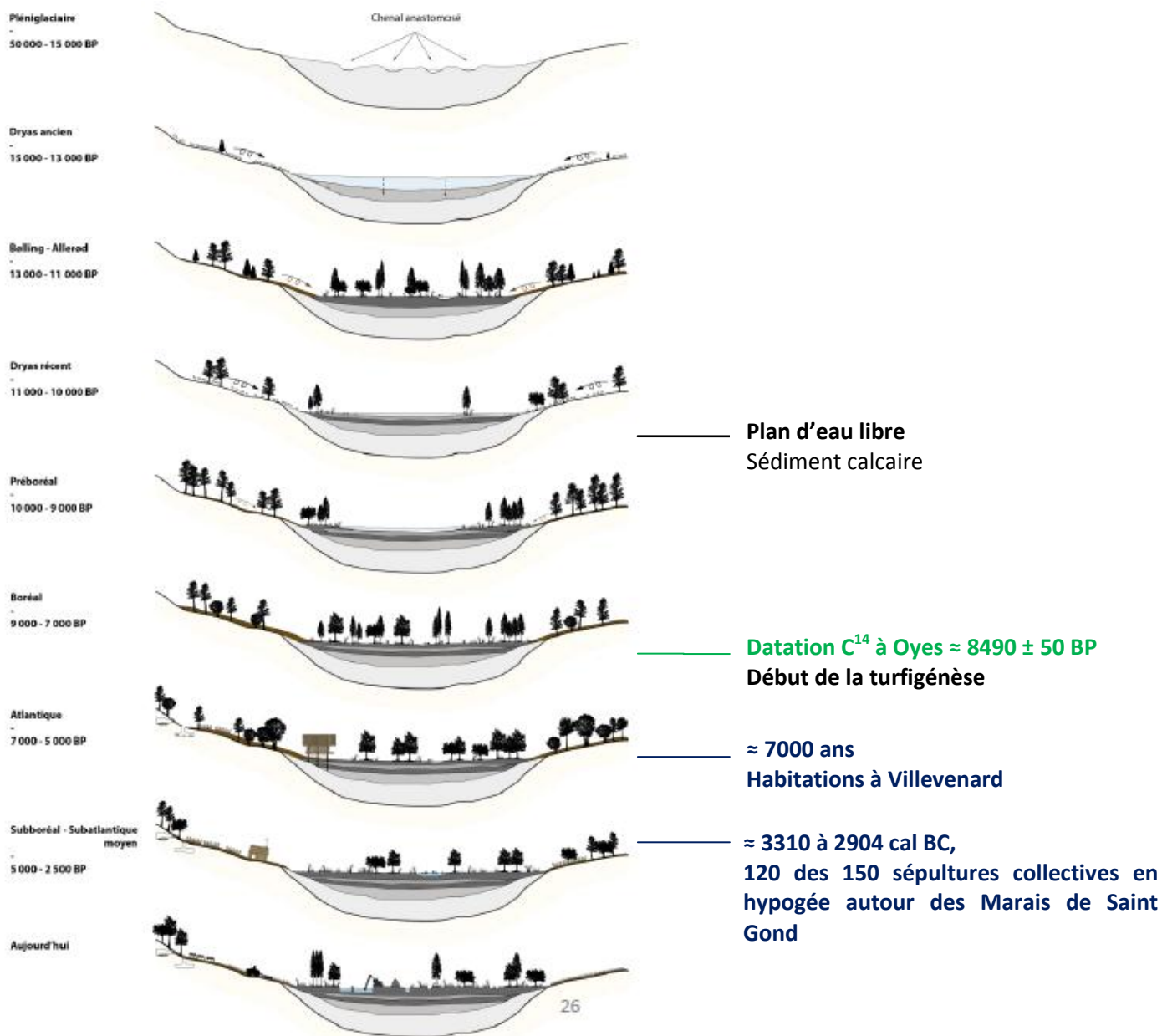


Figure 9 Datation et analyses polliniques



3 – Hydrographie – Hydrologie

Les marais de Saint Gond se situent dans le bassin versant des deux Morins (630 km²), plus particulièrement dans le bassin versant du Petit Morin (630 km²). Les Marais de Saint-Gond constituent l'ensemble marécageux le plus vaste de Champagne Crayeuse. Cette zone marécageuse s'étend de Morains-le-Petit à Talus-Saint-Prix, soit sur 18 km de long et 2 à 3 km de large.

a. Aquifères

Trois aquifères sont distingués au sein des marais :

- la craie poreuse et fissurée permet le stockage de l'eau et sa restitution et représente ;
- les formations superficielles quaternaires telles que la nappe de remblaiement alluvionnaire (la grève), ou encore la tourbe, constituent également deux aquifères, capables d'emmagasiner beaucoup d'eau et garantissant ainsi, une présence permanente d'eau en surface.

La communication entre ces différents aquifères varie selon la zone des marais considérée.

b. Le Petit-Morin

Le Petit-Morin prend sa source à Morains dans la commune de Val-des-Marais et s'écoule d'est en ouest. Il s'écoule ensuite sur le plateau de Brie par une percée cataclinale pour confluer avec la Marne à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).

Il présente, entre Morains-le-Petit et Talus Saint-Prix, un cours rectiligne calibré d'une largeur de 4 mètres dans la partie amont du bassin (zone des Marais) et de 8 mètres à l'aval des Marais. La canalisation de la rivière a une origine très ancienne (XII^{ème} siècle).

Le Petit Morin est alimenté par des ruisseaux naturels (en rive droite : le ruisseau du Moulin, le Cubersault, le Bonon ; en rive gauche : le ruisseau des Suisses, le rû des Moulin), et par de nombreux canaux artificiels de drainage.

Les eaux du Petit Morin auraient surtout une origine souterraine en période de basses eaux (été et début de l'automne). En revanche, en période de hautes eaux (hiver et printemps), les écoulements de surface, originaires de l'amont, et le ruissellement assureraient la plus grande part du débit du Petit Morin, ou en tout cas, dilueraient fortement les apports souterrains. Ceci a été établi d'après des données de température et de conductivité des eaux du Petit Morin. (SALAÜN, 2000).

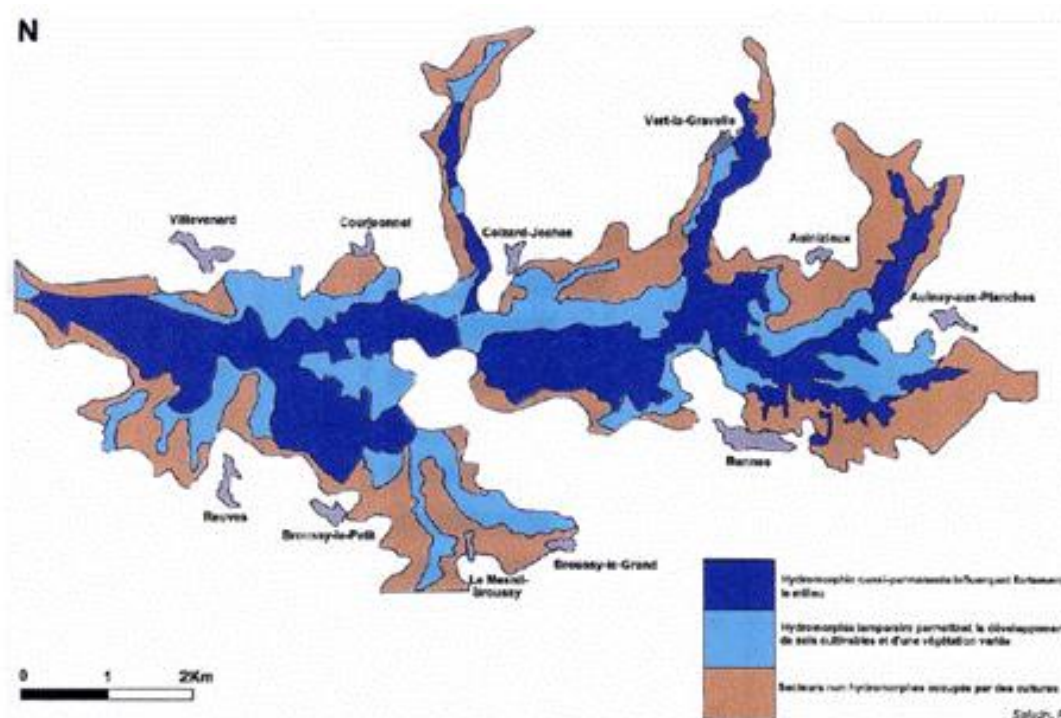
A la station hydrométrique de Thoult-Trosnay (à l'aval des marais), le Petit-Morin possède un module interannuel de 1,01 m³/s entre 2005 et 2013 et un débit spécifique de 3,5 l/s/km² (Cosandey et al., 2006 ; Devos, 1996). Le déficit d'écoulement du Petit-Morin, assimilable à l'ETR, est égal à 589 mm. Ce déficit est élevé et l'écoulement est faible suite au contexte géologique (substrat crayeux fissuré). (M. BRIQUET).

Les travaux de drainage ont été engagés au XVII^e siècle et poursuivis au XVIII^e ; de nos jours, un syndicat de propriétaires, l'ASA des marais de Saint Gond entretient le réseau de fossés et gère les niveaux d'eau des 7 vannages jalonnant le cours du Petit Morin. Ces vannes sont ouvertes ou fermées en fonction des inondations, de la demande des riverains et du régime annuel (ouvertes au moins de novembre à avril, fermées à partir de mai). Le barrage de talus St-Prix et le barrage de Villevenard ont été rénovés et les niveaux d'eau sont automatisés.

Les travaux de drainage ont vraisemblablement eu pour conséquence une baisse générale du niveau de l'eau dans les marais.

Entre 2005 et 2012, les variations interannuelles des écoulements de la station de Thoult—Trosnay alternent les séries humides et sèches. Depuis 2003, le Petit-Morin est dans une série sèche. (M. BRIQUET, 2015).

Carte 1:



c. Etude hydrologique

Résumé issu des études menées par le Cabinet Pierre GOUBET :

- **GOUBET P. (2015).** Compte rendu d'étude commandée par le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne. Caractérisation pédologique et proposition de modèle fonctionnel de la Réserve naturelle régionale du Marais de Reuves (Marne). Cabinet Pierre GOUBET, Ardes. 18 p.
- **GOUBET P. (2017).** Compte rendu d'étude commandée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne. Caractérisation piézométrique de la Réserve naturelle régionale du Marais de Reuves à Reuves, Marne, France. Cabinet Pierre Goubet, Ardes-sur- Couze, 22 p.

L'objectif de l'étude était de décrire la composition et la structure du sol à l'échelle de réserve. Ces données aidant à proposer un modèle de transferts d'eau et de nutriments. Elle se constituait de plusieurs phases :

- phase 1, relevés pédologiques : données déterminantes dans le fonctionnement des zones humides. Un pré-modèle de transferts d'eau et de nutriments peut être proposé grâce à la pédologie et aux recherches bibliographiques.
- phase 2, suivi piézométrique : une caractérisation des variations des niveaux d'eau dans certains secteurs clés du complexe. Cette analyse complète l'élaboration du modèle de fonctionnement à des échelles multiples.
- Phase 3 : synthèse fonctionnelle menant à l'élaboration d'un modèle de fonctionnement à l'aide de la bibliographie, des données pédologiques et piézométriques.

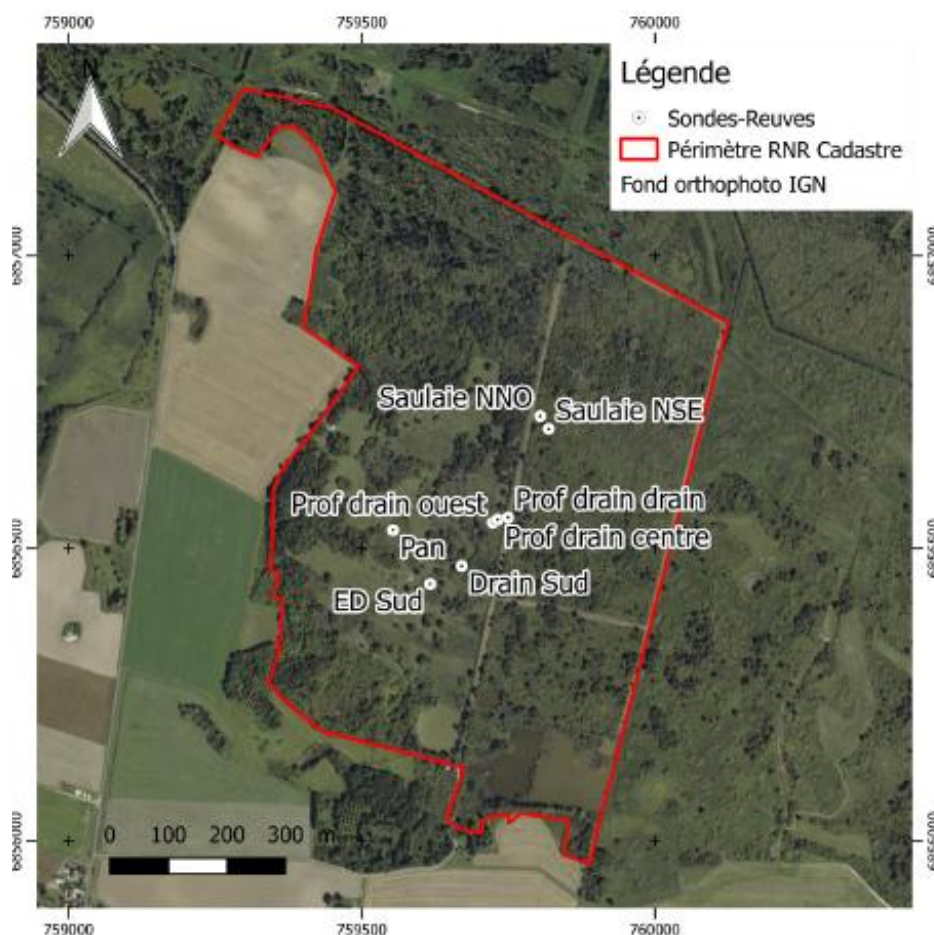


Figure 2-5: localisation des sondes sur fond photographique aérien (IGN).

Figure 10 : Localisation des sondes sur fond BDORTHO de l'IGN - carte de l'étude de Pierre GOUBET

L'étude de 2017 a démontré à l'aide du MNT à 1 m du RGE de l'IGN, de la pédologie, des communautés végétales et de la bibliographie que la structure spécifique était probablement issue d'un thermokarst (Cf. partie géologie-géomorphologie) et a un impact sur le fonctionnement du marais.

Aussi, elle indique, en plus de la différence de relief, une différence entre les modalités d'alimentation entre la partie ouest et la partie est de la réserve.

La partie ouest est sous un versant de faible pente, caractérisée par un relief marqué de dépressions plus ou moins fermées (figure 10).

Les suivis piézométriques indiquent la présence d'une décharge aquifère intense en hiver (figure 11-hiver hydrologique). Par contre, celle-ci est inexistante en été (figure 11 été hydrologique). Cependant, elle est compensée par une transition automnale issue par une probable alimentation par des écoulements de surfaces et de sub-surfaces (figure 11: automne hydrologique). D'ailleurs, les relevés piézométriques révèlent que le secteur Pan (figure 9 de l'étude de Pierre GOUBET) est un point de concentration des eaux de surfaces et de sub-surfaces.

La partie est est au contraire plus homogène. Les données du relief indiquent également que cette partie de la réserve est logiquement plus basse que la partie ouest, de quelques décimètres seulement. Cette partie aux bords adoucis a une logique d'apport classique. En effet, la décharge aquifère est constante tout au long de l'année (figure 11).

Une différence de la nature de l'eau a aussi été remarquée entre les deux parties : la partie ouest est alcaline et oligotrophe ; la partie est est moins alcaline et moins oligotrophe. Cette différence serait liée à une différence dans l'origine de l'eau, dans les systèmes aquifères alimentant les deux secteurs.

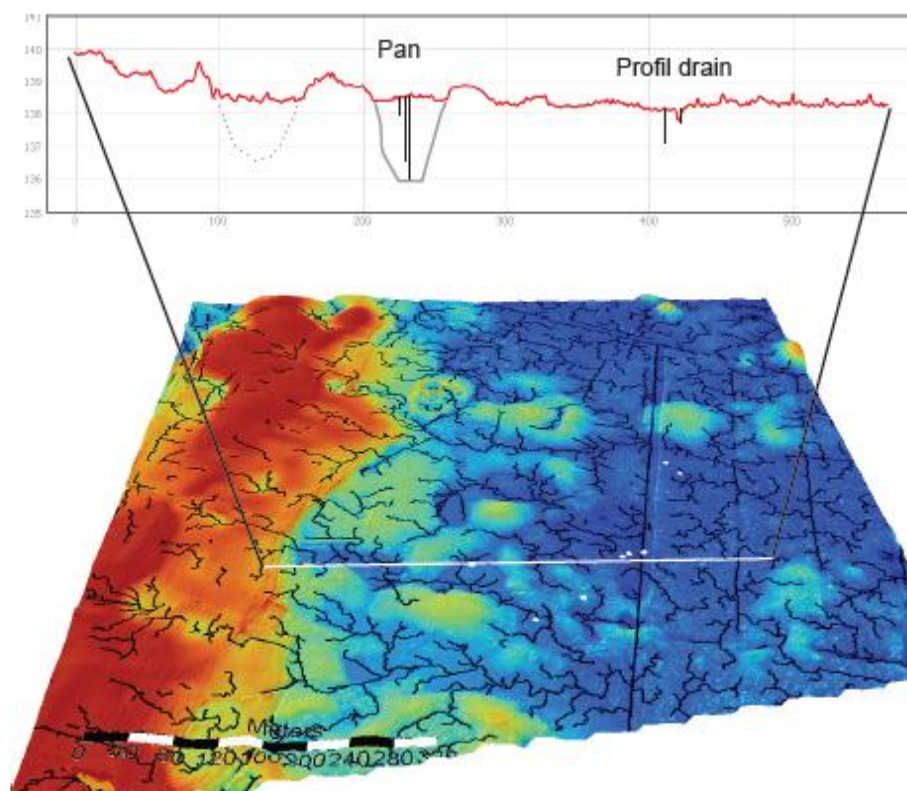


Figure 11 : Données topographiques du complexe, exagérées 10.5 fois, issues du fond MNT à 1m du REG. Echelle horizontale en m, verticale en m NGF.

Cependant, on constate bien pour les deux parties une décharge de la nappe de la craie contrôlée par des formations superficielles minérales et leurs relais tourbeux à travers un processus de transfert ascendant de l'eau de la nappe de la craie.

La chronique annuelle d'octobre 2015 à octobre 2016 indique deux grands types de régime : un régime estival (niveau d'eau bas fluctuant en fonction des précipitations) et un régime hivernal (caractérisé par des niveaux hauts, eux aussi modifiés à la hausse par des apports atmosphériques). Entre ces deux régimes s'observent de courtes périodes de transitions. La transition automnale s'effectue par paliers en fonction des précipitations. Quant à la transition printanière de 2016, celle-ci est particulière sur Reuves car une forte remontée a été détectée entre mai et juin, au lieu d'une baisse progressive. Cette particularité a été observée sur le marais de la Vanne. Mais, cet épisode était plus court. L'analyse des chroniques de la nappe de la craie à Linthelles sur les 20 dernières années montre que le phénomène de hausse significative de la nappe de la craie en mai est tout aussi unique. Donc, cet épisode de 2016 n'est pas représentatif.

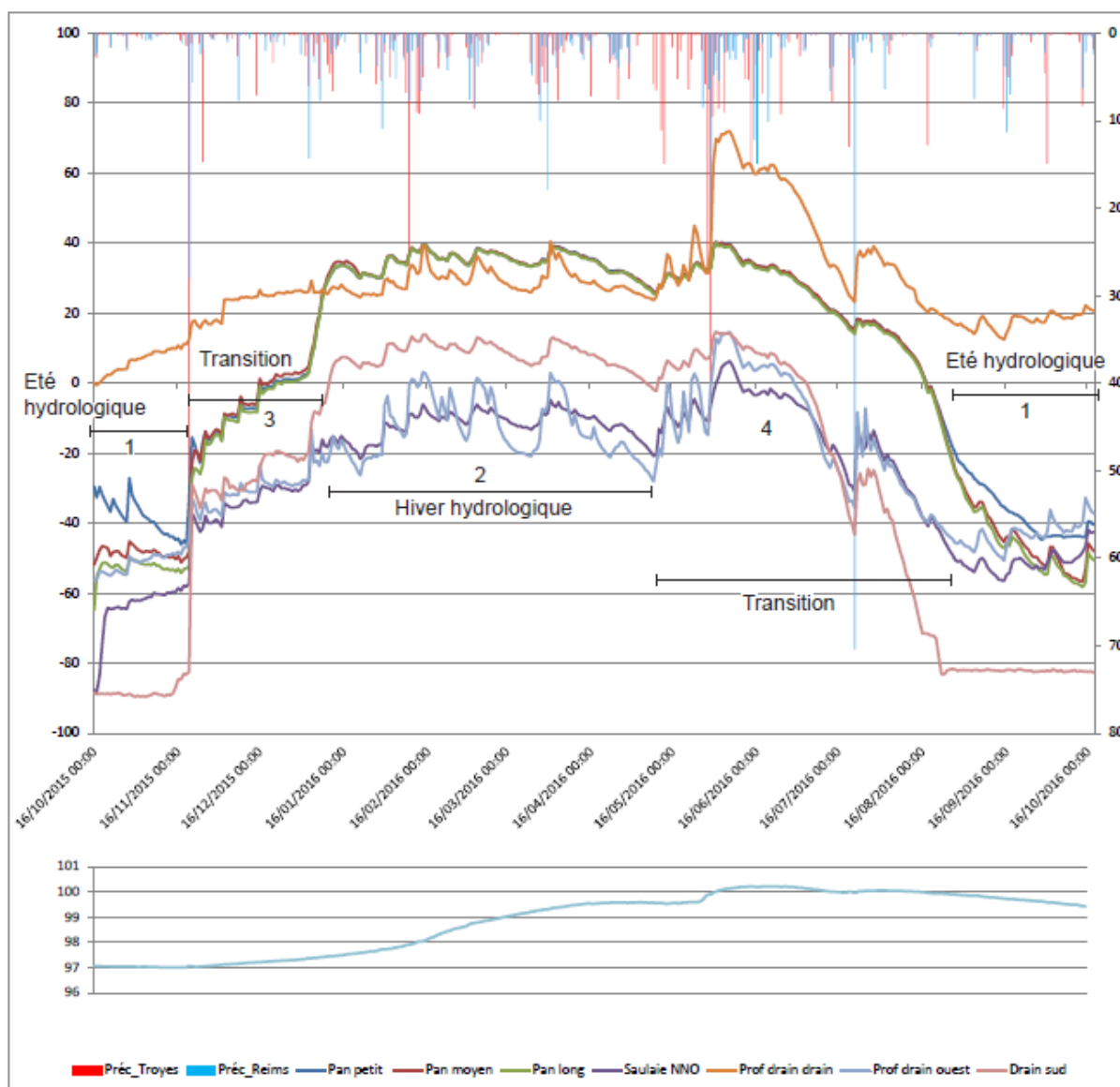


Figure 12 : chroniques piézométriques annuelles. Echelle des niveaux à gauche en cm, zéro : niveau du sol. Données pluviométriques des stations Météo-France de Troyes-Barberey et Reims-Prunay (source Météo-France), échelle à droite en mm. En bas, niveau de la nappe de la craie à Linthelles, niveau en mNGF. Explication dans le texte.

Modèle de circulation de l'eau depuis l'aquifère vers le marais

Il faut savoir que les modalités de circulations des eaux souterraines varient en fonction de la nature des roches.

Sur les secteurs de la réserve, les écoulements peuvent être décrits suivant un modèle dit de transfert de charge. Le système est comparable à un réservoir. Ce réservoir, situé en hauteur, est connecté par un « tuyau » (les fractures dans la craie) à un compartiment dit « diffusif » (la graveluche) comparable à une céramique poreuse située plus bas que le réservoir. L'eau émerge du système diffusif (la céramique) de manière diffuse et s'écoule ensuite suivant la pente. Si la porosité est constante, l'arrêt de l'émergence ne dépend pas de l'épaisseur de la céramique, mais de sa hauteur relative par rapport au réservoir. Il s'agit d'une forme de vase communiquant.

Souvent, dans ces contextes spécifiques de transfert de charge, on constate qu'il y a la présence d'un tertre tourbeux au niveau de l'émergence diffuse. A ce même endroit, on observe une végétation composée de Roseau et de Carex. Ces plantes construisent la tourbe suivant une boucle de rétroaction litière-rhizome-engorgement. Cette boucle est basée sur une forte productivité de biomasse annuelle, restituée dans une litière qui sert de substrat au système racinaire des producteurs de biomasse, mais qui est immédiatement engorgé à cause du niveau de charge hydrique plus élevé que le niveau du sol.

La craie des versants du vallon des marais de Saint-Gond constitue un réservoir hydrologique poreux-fissuré qui communique avec le fond de vallon. La communication se passe soit par un système fissuré relativement homogène, soit par un système karstique, il est fort probable qu'il s'agisse d'un mélange des deux types.

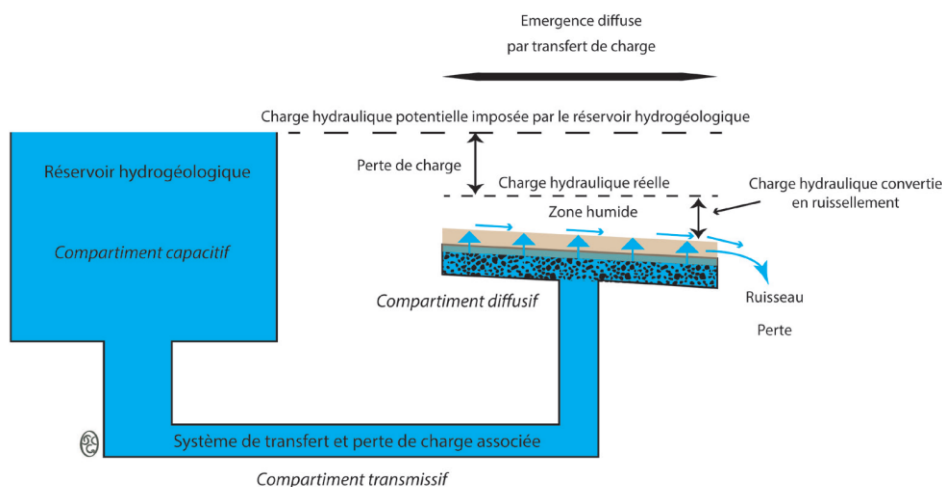


Figure 13 : Schéma explicatif du modèle d'émergence diffuse par transfert de charge. Echelles non respectées.

Effets des drains

Le fossé entre les deux parcs de pâturage n'a pas d'effet drainant. En effet, celui-ci est souvent asséché. Concernant, le drain central entre la Saulaie et les parcs de pâturage, il est difficile de savoir s'il contribue à l'abaissement de la nappe à cause de sa taille et surtout de la structure hétérogène de la réserve. Il se pourrait que la contribution fonctionnelle du drain soit faible comparé aux autres paramètres.

Problématique de conservation des secteurs oligotrophes

La végétation actuelle, à la fois alcaline et oligotrophe, n'est pas à son optimum. Divers paramètres peuvent être en cause entre les communautés du paléo-environnement et les cladaies actuelles comme les modalités de décharges de la nappe de la craie ou les apports d'eau de surface et de sub-surface.

En conclusion, le modèle classique d'émergence de la nappe de la craie est confirmé par le suivi piézométrique. Cependant, la structure pouvant être issue d'un thermokarst génère une hétérogénéité pouvant générer aussi des apports d'eau de surface et de sub-surface. Suite à cette complexité et avant de proposer des modalités de gestion, un apport de connaissance est nécessaire en effectuant par exemple une cartographie des paramètres physico-chimique des eaux de surface.

4 – Fonctionnalité

Les marais Saint Gond comportent diverses fonctionnalités :

❖ Hydrologique et épuratrice

Grâce à plusieurs facteurs, ces marais ont un rôle hydrologique (soutient d'étiage, régulation des crues) et un rôle épurateur :

- ✓ La végétation ralentit la vitesse d'écoulement, piège les matières en suspension ou absorbe les nutriments,
- ✓ Le rôle d'une zone humide dépend aussi de sa position dans le bassin versant. Une zone humide située en amont du bassin versant sera potentiellement plus à même de stocker l'eau et de la restituer en période d'étiage,
- ✓ La tourbe joue pleinement son rôle de dénitrification du sol surtout lorsqu'elle est immergée.

❖ Ecologique et corridors

Les marais de Saint-Gond ont encore une très forte fonctionnalité écologique. En effet, ils abritent encore des habitats et des espèces à fortes valeurs patrimoniales. Mais, cette patrimonialité est fragilisée par différentes menaces qui sont observables aussi sur l'ensemble des marais de de Saint-Gond dont les marais de Oyes (autres sites CENCA). Les menaces concernent l'assèchement, l'eutrophisation et la colonisation par ligneux. Ces menaces entraînent une diminution des populations paludicoles au profit des espèces forestières, une modification des cortèges floristiques, ...

D'après l'analyse diachronique de « Etude du comportement hydrodynamique des Marais de Saint-Gond » de la thèse de Thibaud DAMIEN, la superficie des zones humides aurait diminué de 40%. En effet, Cette superficie aurait atteint les 3 454 ha en 1832 contre 2 079 ha en 2012.

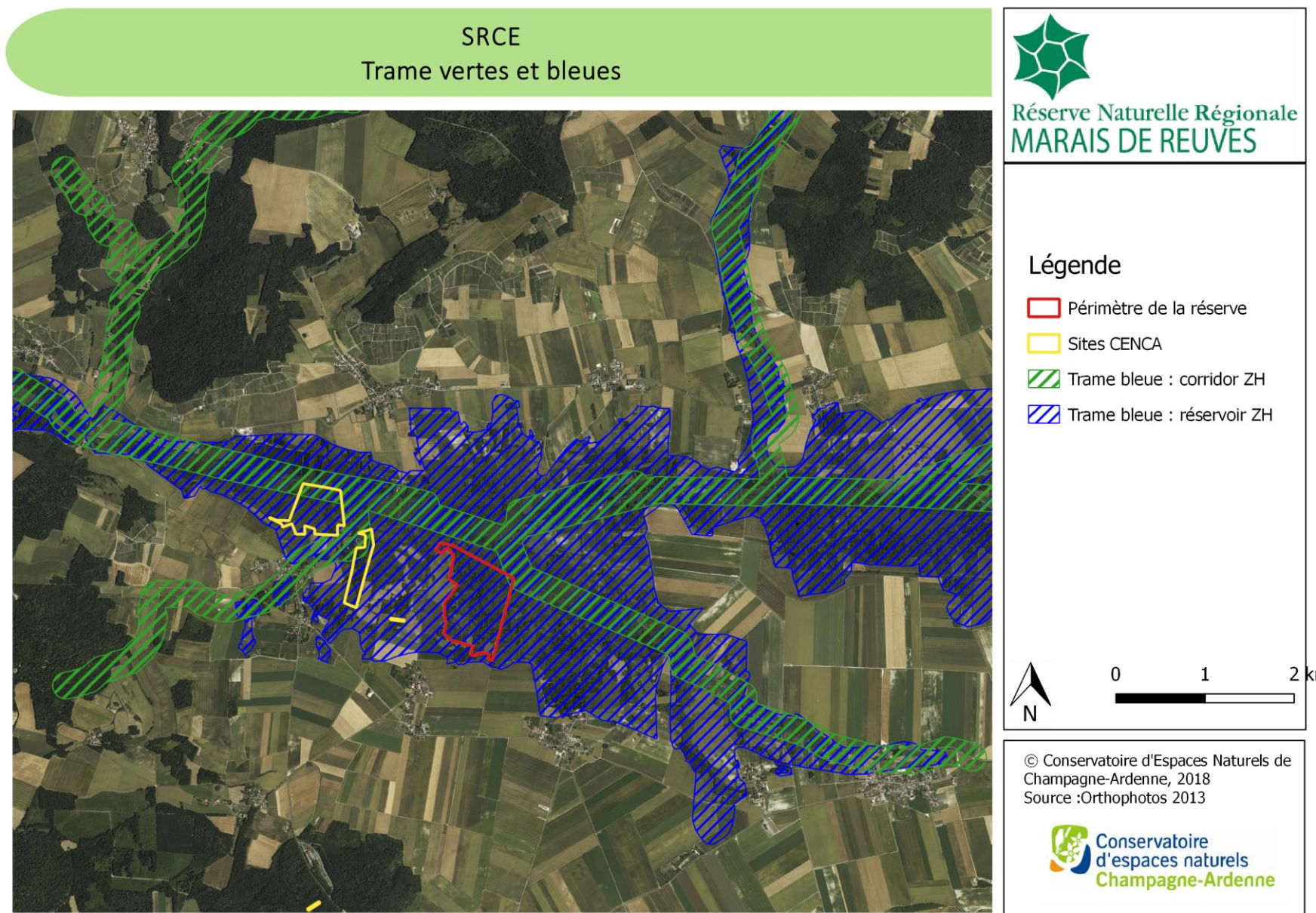
Cette régression est causée surtout par la mise en culture, l'exploitation de la tourbe et les plantations et génère :

- trouble les rôles hydrologiques et épurateurs puisque les zones humides ne sont plus connectées entre elles,
- une diminution de la capacité de dispersion surtout pour les espèces à faible mobilité.

Le SRCE¹ prend en compte la réserve en tant que réservoir de biodiversité (Carte 6) et corridor zone humide.

¹ SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Carte 2 :



II – DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

1 – Les habitats naturels

a. Etat des connaissances

- Liste de la bibliographie et des campagnes de terrain réalisées

Tableau 5 : Liste de la bibliographie et des campagnes de terrain réalisées

Observateurs/ Années	Méthodologie	Bibliographie
WENDLING Jessica, 2017	Relevés phytosociologiques (méthode Braün-Blanquet)	ANTOINE A., BILLOD M., WENDLING J. 2017
BILLOD Michel, 2016	Relevés phytosociologiques (méthode Braün-Blanquet)	-
BILLOD Michel & PETIT Mélanie, 2015	Relevés phytosociologiques (méthode Braün-Blanquet)	-
PETIT Mélanie, 2014	Relevés phytosociologiques (méthode Braün-Blanquet)	WENDLING J. & PETIT M., 2015
GALAND Nicolas, LORICH Thomas & DETCHEVERRY Pierre, 2008 & 2009	Relevés phytosociologiques (méthode Braün-Blanquet)	DETCHEVERRY P., LORICH T., GALAND N., 2009
MOULINAT J. & Mary M., 2002	Relevés phytosociologiques (méthode Braün-Blanquet)	MOULINAT J. & MARY M., 2002
GIRARD S., 1997	Relevés phytosociologiques (méthode Braün-Blanquet)	GIRARD S, 1997
CHAPUIS V. & MORINIERE S., 1996	Relevés phytosociologiques (méthode Braün-Blanquet)	CHAPUIS V., 1996

- Etat des lieux

Code site	
Nb syntaxons obs.	~ 30
Etat des connaissances	★★★

Légende :

Nul (0)

Faible (★) : Description des habitats d'après Corine Biotoques (niveau alliance)

Moyen (★★) : Description des habitats naturels en identifiant les groupements présents (niveau association) par des relevés phytosociologiques

Bon (★★★) : Description des groupements végétaux (niveau association) et évaluation de leur état de conservation

b. Méthodologie

❖ Description des habitats naturels

La description des habitats naturels est basée sur l'existence d'entités homogènes, de par leur structure de végétation, définies visuellement sur le site. Dans chacune de ces entités, des relevés phytosociologiques sont réalisés selon la méthode Braün-Blanquet.

Cette méthode consiste à réaliser, sur une aire minimale prédéfinie (par exemple entre 16 et 25 m² pour les prairies), un relevé exhaustif de la végétation.

Chaque espèce rencontrée est notée et associée à un coefficient d'abondance-dominance (selon l'échelle de Braün Blanquet) :

- 5 : recouvrement supérieur à 75% de la surface du relevé

- 4 : recouvrement compris entre 50 et 75 % de la surface du relevé
- 3 : recouvrement compris entre 25 et 50 % de la surface du relevé
- 2 : recouvrement compris entre 5 et 25 % de la surface du relevé
- 1 : recouvrement inférieur à 5 % de la surface du relevé
- + : quelques individus présents uniquement

Les relevés de végétation sont localisés dans la mesure du possible par GPS afin de permettre leur actualisation dans le cadre des futurs suivis écologiques.

L'analyse des cortèges floristiques observés dans les relevés permet de caractériser des groupements végétaux (classification phytosociologique). Ces groupements végétaux sont ensuite rattachés à des habitats naturels en prenant comme référence la classification CORINE BIOTOPES. Cette classification est utilisée par les administrations pour définir le statut de protection et de menace des habitats naturels, et de manière indirecte, le statut des groupements végétaux. Plusieurs groupements végétaux peuvent être regroupés en un seul habitat naturel.

❖ Evaluation de l'état de conservation

ANNEXE 3 Etude sur l'état de conservation des habitats

L'objectif en termes de conservation d'un habitat est le maintien ou l'obtention d'un état de conservation favorable. L'état de conservation est lié à une série d'attributs (indicateurs) qui peuvent être quantifiés ou qualifiés et qui fluctuent au cours du temps.

L'enjeu est donc d'évaluer, à la date de réalisation du plan de gestion, l'état de conservation des habitats naturels, considérés comme ayant une valeur patrimoniale moyenne à forte. Pour chaque habitat l'état de conservation est défini en fonction de l'indicateur qui obtient la plus mauvaise évaluation.

c. Résultats de l'état de conservation des marais

Les résultats de l'état de conservation montrent que le secteur d'étude du marais de Reuves géré par fauche/pâturage est globalement **altéré**.

Comme en témoigne le suivi de l'état de conservation des habitats naturels gérés par fauche/pâturage (WENDLING J. & PETIT M., 2015), les milieux prairiaux du site ont :

- un niveau **trophique élevé** (indice moyen N d'Ellenberg = 5,15 [IC 95% = 0,206]),
- les communautés végétales, décrites en 2014, semblent évoluer vers des prairies plus eutrophes qu'en 2009,
- un niveau **hygrométrie** assez faible pour un marais. Cet indice est l'un des paramètres qui témoigne de l'assèchement du milieu (indice moyen H d'Ellenberg = 6,75 [IC 95 % = 0,562]),
- le **cortège des Lépidoptère d'espèces de tourbières non observé**. Cette observation se constate aussi sur les autres sites du conservatoire des marais de St Gond,
- le **cortège floristique d'espèces de tourbières et prairiales**, leur présence atteste le maintien et le fonctionnement d'habitats.

Cependant, la population d'Oeillet superbe a diminué de 47,4%. Cette régression se constate sur l'ensemble du site et surtout le parc se pâturage sud. Par ailleurs, le pâturage rend difficile la localisation des individus de cette espèce et peut également sous-estimer la population réellement présente. Cette chute des populations est observée aussi sur les sites du CENCA situés au marais de St Gond.

L'état de la population *Carex appropinquata* n'est pas encore connu car l'étude de la population de n'est pas terminée (71% des stations connues ont été prospectée),

- la **dynamique naturelle** reste stable grâce aux travaux d'entretien (pâturage, arasement des souches, broyage).

D'après le précédent du plan de gestion, un assèchement des marais Saint Gond était déjà constaté (disparition des espèces les plus exigeantes en eau ou les plus sensibles à l'eutrophisation ou minéralisation du sol comme *Carex lasiocarpa*, *Epilobium palustre*, *Schoenus nigricans*, *Liparis Loeselii*...) et le manque d'eau peut entraîner un processus de minéralisation de la tourbe.

L'altération du marais peut être causée par plusieurs paramètres :

- assèchement,
- apports d'éléments minéraux en particulier azote et phosphore,
- ...,

d. Description des habitats naturels

Les habitats naturels sont cartographiés et leurs surfaces respectives sont indiquées dans les fiches habitats.

La RNR du marais de Reuves est occupée sur plus de la moitié de sa surface par des formations de fourrés mésophiles à hygrophiles (**Fourré mésotrophile basiphile à Saule cendré et Bourdaine ; Fruticée mésohygrophile mésotrophile plus ou moins inondable ; Roncier**) et sur près de 20 % par des habitats forestiers (**Chênaie-Frênaie à Groseillier rouge ; Aulnaie-frênaie marécageuse basiphile eutrophile à Cirse maraîcher ; Bois à bouleaux des tourbières plates alcalines ; Peupleraie**).

Autrefois plus ouverts, les Marais de Saint Gond et notamment la RNR sont dans une dynamique de boisement.

C'est ainsi que seulement un peu plus d'un quart du site est occupé par des habitats de milieux ouverts.

Parmi eux, 14 % sont des prairies pâturées, occupant une grande amplitude hydrique et trophique (de la **Molinaie alluviale subcontinentale à Orchis négligé** à la **Mégaphorbiaie hypertrophile à Liseron des haies et Ortie** en passant par la **Prairie pâturée mésophile à mésoxérophile mésotrophe à Luzerne lupuline**) et 10 % sont des végétations palustres et de bords de mares ou de fossés (de la **Communauté oligo-mésotrophe alcaline des gouilles à Rubanier nain** à la **Cladiaie turficole** en passant par la **Magnocariçaie à Laîche paradoxale** ou par la **Roselière à Gesse des marais et Lysimaque commune**).

Par ailleurs, 4 % du site est occupé par des étangs et des mares qui abritent parfois des végétations aquatiques (**Herbiers immergés de Characées ; Herbiers aquatiques à Utrriculaire citrine**).

Enfin, 1 % du site soit moins d'un demi-hectare est occupé par des habitats rudéraux et artificiels (**Culture ; Zone anthropique** incluant les chemins)

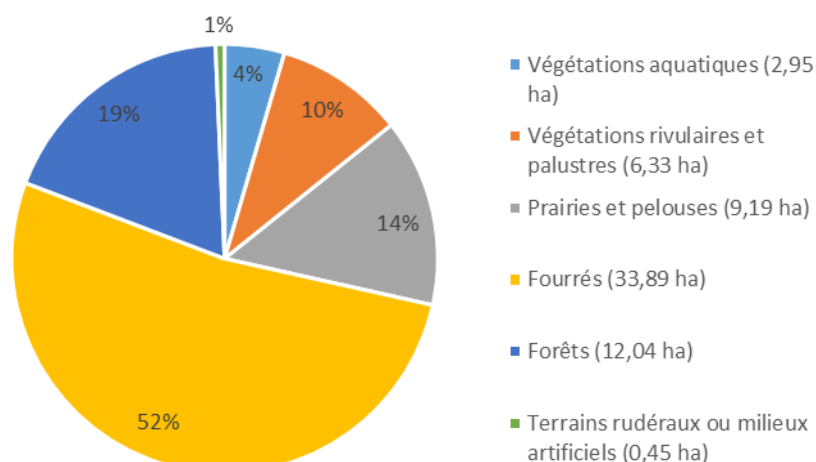


Figure 14 : Représentation graphique de la surface des grands types d'habitat

Carte 3

Cartographie des habitats naturels de la RNR du marais de Reuves en 2016



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

- Magnocariçaie à Laiche élevée
- Cariçaie eutrophile à Laiche des marais et Laiche des rives
- Cladiaie turficole
- Etang
- Fruticée mésohygrophile mésotrophile plus ou moins inondable
- Bas-marais atlantique à Jonc à tépales obtus et Ecuelle d'eau
- Prairie humide pâturée brièvement inondée à Laiche glauque et Jonc arqué
- Prairie pâturée mésophile à mésoxérophile eutrophe
- Chênaie-Frénaie à Groseillier rouge
- Mare
- Bois à bouleaux des tourbières plates alcalines des grandes vallées
- Prairie pâturée mésophile à mésoxérophile mésotrophe
- Moliniaie alluviale subcontinentale à Orchis négligé
- Culture
- Magnocariçaie à Laiche paradoxale
- Fourré mésotrophile basiphile à Saule cendré et Bourdaine
- Peupleraie
- Mégaphorbiaie hypertrophile à Liseron des haies et Ortie
- Roselière à Gesse des marais et Lysimaque commune
- Communauté basale à Menthha aquatica
- Aulnaie-frénaiie marécageuse basiphile eutrophile à Cirse maraîcher
- Roncier
- Zone anthropique
- Mégaphorbiaie basiphile mésotrophile à Cirse maraîcher et Reine des prés
- Prairie mésohygrophile de fauche



0 100 200 300 m

© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BDORTHO, 2011

 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

Carte 4 :

Cartographie simplifiée des habitats naturels de la RNR du marais de Reuves en 2016



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

- ▬ Périmètre de la réserve
- Peupleraie
- Aulnaie-frênaie marécageuse
- Fruticée mésohygrophile et bétulaie
- Chênaie-frênaie
- Saulaie marécageuse
- Mégaphorbiaies
- Prairies pâturées
- Prairie de fauche
- Jonchaie
- Magnocariçaies et cladiaie
- Roselières
- Eau stagnante
- Terrains rudéraux ou milieux artificiels



0 100 200 300 m

© Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne,
2018
Source : BDORTHO, 2013

Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

Fiches habitats

MARE OLIGOTROPHE

C.B. : 22.11

N2000 : -

Végétations aquatiques

Répartition géographique

-

Surface

Environ **0.13 ha.**

Caractéristiques stationnelles

Eaux oligotrophes.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit de mares plus ou moins profondes, oligotrophes, parfois colonisées par des végétations aquatiques (cf. **Herbiers immergés de Characées** et **Herbiers aquatiques à Utriculaire citrine**).

La dynamique naturelle par atterrissement du plan d'eau entraîne un glissement vers les habitats riverains (roselière et cariçaie) puis vers les saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



Liste rouge régionale



RR

★★

Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	=	?	?	?	?

Légende

Dynamique	Progression	= Stable	Régression	? Non évalué
Etat	Bon	Altéré	Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Comblement	Faible	?
Eutrophisation	?	?

PIECES D'EAU

C.B. : 22
N2000 : -

Végétations aquatiques

Répartition géographique

-

Surface

Environ 2.82 ha.

Caractéristiques stationnelles

Eaux mésotrophes (à eutrophes).

Composition floristique et physionomie

Il s'agit de plusieurs plans d'eau de pêche résultant d'anciennes fosses de tourbage, vestige de l'extraction de la tourbe.

La dynamique naturelle par atterrissement du plan d'eau entraîne un glissement vers les habitats riverains (roselière et cariçaie) puis vers les saulaies marécageuses.

Ces plans d'eau sont utilisés pour la pêche, ce qui explique l'absence de végétation aquatique.



Photo 3 : Etang présent sur la RNR - BILLOD M., 2015

Valeur patrimoniale



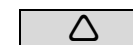
Directive « Habitat »

☐

Liste rouge régionale

☐

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Comblement	Faible	?
Eutrophisation	?	?

HERBIER FLOTTANT DES EAUX OLIGOTROPHES CALCIQUES A POTAMOT COLORE

Ass. *Potamogeton colorati*

C.B. : 22.433
N2000 : 3260/NC

Végétations aquatiques

Répartition géographique

Habitat très rare et assez bien réparti sur l'ensemble du territoire métropolitain.



Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

« Eaux oligotrophes calcaïques peu profondes des mares et fossés, sur substrat tourbeux ou calcaire » (ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C. & THEVENIN S., 2006).

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'herbiers aquatiques dominé par le **Potamogeton coloré** (*Potamogeton coloratus*) qui se développent dans les fossés de la Réserve.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Annexe I (si eaux courantes)

Liste rouge régionale



RRR et très menacé

Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	Progression	= Stable	Régression	? Non évalué
Etat	Bon	Altéré	Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Comblement	Faible	?
Eutrophisation	?	?

HERBIERS IMMERGES DE CHARACEES

Cl. *Charetea fragilis*

C.B. : 22.12 x 22.44

N2000 : 3140

Végétations aquatiques

Répartition géographique

Habitats présents sur l'ensemble du territoire national.



Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

Herbiers d'algues enracinées, pionniers, des eaux calmes, douces, claires, oligotrophes à méso-eutrophes, généralement pauci- à monospécifiques.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit de peuplements de characées (probablement *Chara vulgaris* ou *Chara globularis*) colonisant les mares oligotrophes et les fossés du site.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



Liste rouge régionale



Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Comblement	Faible	?
Eutrophisation	?	?

HERBIERS AQUATIQUES A UTRICULAIRE VULGAIRE

Ass. *Lemno minoris* - *Utricularietum vulgaris*

C.B. : 22.414
N2000 : 3150

Végétations aquatiques

Répartition géographique

Habitat très rare en Champagne-Ardenne car sensible à l'eutrophisation.



Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

Trous d'eau et fossés oligotrophes à dystrophes en contexte tourbeux, acide ou alcalin.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'herbiers d'**Utriculaire vulgaire** (*Utricularia vulgaris*) colonisant les mares oligotrophes et les fossés du site.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat » ☒

Liste rouge régionale ☒ RR

Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Comblement	Faible	?
Eutrophisation	?	?

COMMUNAUTE OLIGO-MESOTROPHILE ALCALINE DES GOUILLES A RUBANIER NAIN

Ass. *Sparganio minimi* – *Utricularietum intermediae*

C.B. : 22.433
N2000 : 3110

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Au niveau régional, végétation très rare et localisée, autrefois probablement un peu plus répandue. Formation typique encore présente en quelques rares sites (Oger, Boulages).



Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

« Végétation basse des eaux oligotrophes à mésotrophes de mares des tourbières alcalines, des landes sur argiles et des queues tourbeuses des étangs » (ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C., THEVENIN S., 2006).

Composition floristique et physionomie

De manière optimale, le **Rubanier nain** (*Sparganium minimum*) et la Petite utriculaire (*Utricularia minor*) sont les espèces principales de cet habitat. Ces espèces peuvent être accompagnées par le Jonc couché (*Juncus bulbosus*).

Sur la réserve, cet habitat n'est composé que du Rubanier nain qui forme des tapis plus ou moins denses et importants dans les fossés en mosaïque avec les habitats de roselières à Phragmites, de cariçaie et des autres groupements aquatiques.

Cet habitat n'a été observé que sur le fossé central de la réserve disséminé en quelques stations plus ou moins importantes.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des roselières.

Valeur patrimoniale

★★★

Directive « Habitat »



Liste rouge régionale



RRR

Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces

△△△

Types menaces	Intensité	Evolution
Comblement	Faible	?
Eutrophisation	?	?

CRESSONNIERE A ACHE NOUEUSE

Ass. *Helosciadetum nodiflori*

C.B. : 53.4
N2000 : -

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Répandue dans toutes les régions naturelles calcaires.

Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

Eau méso-eutrophe des fossés plus ou moins envasés.

Composition floristique et physionomie

Végétation de hauteur moyenne (20 à 60 cm) des bordures de cours d'eau, frais et peu profonds, des suintements permanents et des fossés. Cette formation se compose de la **Petite berle** (*Berula erecta*), du **Cresson de fontaine** (*Veronica anagalis-aquaticae*) et de l'**Ache faux-cresson** (*Helosciadium nodiflorum*).

Cet habitat peut former des tapis très denses de *Berula erecta* mais toujours de surface assez limitée.

Cet habitat est ponctuel sur le site et observé sur certains secteurs de fossés plus ou moins envasés et pouvant s'assécher en fin d'été.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des roselières.

Valeur patrimoniale

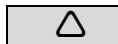
Directive « Habitat »

☐

Liste rouge régionale

☐

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Comblement	Faible	?
Eutrophisation	?	?



VEGETATION DES BORDS DES FOSSES A SAMOLE DE VALERAND ET BALDELLIE FAUSSE-RENONCULE

Ass. *Samolo valerandi* – *Baldellietum ranunculoidis*

C.B. : 22.314
N2000 : 3110

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Gazons amphibies oligotrophes atlantiques



Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

« Bords des fossés et mares peu profonds des tourbières alcalines » (ROYER J-M., FELZINES J-C., MISSET C., THEVENIN S., 2006).

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une végétation dominée par le **Flûteau fausse-renoncule** (*Baldellia ranunculoides*) et la **Samole de Valérand** (*Samolus valerandi*), accompagnées par le **Jonc articulé** (*Juncus articulatus*), le **Rubanier nain** (*Sparganium minimum*) et l'**Hydrocotyle commun** (*Hydrocotyle vulgaris*).

Cet habitat n'a été observé que sur le fossé central de la réserve (historiquement très peu affecté par les travaux d'entretien de l'ASA des marais de Saint-Gond), disséminé en quelques stations plus ou moins importantes.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des roselières.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



Liste rouge régionale



RRR



Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Embranchement du fossé	Faible	?
Eutrophisation	?	?

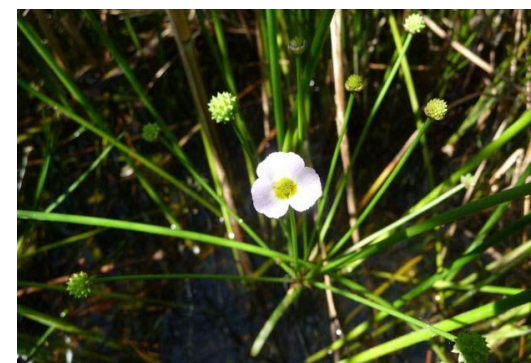


Photo 4 : *Baldellia ranunculoides* - DETCHEVERRY P., 2008

GROUPEMENT PIONNIER SUR TOURBE NUE A SAMOLE DE VALERAND ET SOUCHET BRUN

Groupe à *Centaureum pulchellum* et *Samolus valerandi*

C.B. : 22.3232

N2000 : 3130

Répartition géographique

Communauté annuelle de tonsure hygrophile, centro-européennes à subatlantique, très rare en Champagne-Ardenne.

Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

Habitat des dépressions exondées et fossés sur substrat alcalin tourbeux ou minéral.

Composition floristique et physionomie

Cette association se retrouve généralement au niveau des fossés et petites dépressions exondées des tourbières alcalines et des chemins sur grèves calcaires alluviales.

Elle affectionne les sols riches en bases et est composée de la **Samole de Valérand** (*Samolus valerandi*) et du **Souchet brun** (*Cyperus fuscus*), qui forment un couvert herbacé d'une cinquantaine de centimètres de hauteur.

Sur la réserve, cet habitat est observé au niveau des secteurs piétinés et mis à nu où les espèces pionnières comme *Cyperus fuscus* peuvent former des tapis plus ou moins denses et disparates. *Samolus valerandi* n'est observée que ponctuellement.

Habitat ponctuel et disséminé sur le site, qui se retrouve principalement au niveau des secteurs piétinés et mis à nu par le pâturage, éventuellement en mosaïque avec d'autres habitats.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des roselières.

Valeur patrimoniale

★★★

Directive « Habitat »



Liste rouge régionale



RR

Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Comp o.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces

△△△

Types menaces	Intensité	Evolution
Embossaillement du fossé	Faible	?
Eutrophisation	?	?



Photo 5 : gr. à *Centaureum pulchellum* et *Samolus valerandi* - DETCHEVERRY P., 2008

Végétations rivulaires et palustres

CARICAIE EUTROPHILE A LAICHE DES MARAIS ET LAICHE DES RIVES

C.B. : 53.2122 x 53.213

N2000 : -

Groupement à *Carex acutiformis* et *Carex riparia*

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Commun dans la moitié nord de la France, en plaine (jusqu'au domaine sub-montagnard).

Surface

Environ **0.12 ha** pour le faciès à *Carex acutiformis* et **0.05 ha** pour le faciès à *Carex riparia*.

Caractéristiques stationnelles

Magnocariçaie en nappe, méso-eutrophile à eutrophile, intervenant dans les phases d'atterrissement des zones humides. Sur substrat varié, généralement minéralisé, basiphile à acidocline, pouvant s'assécher une partie de l'année.

Composition floristique et physionomie

Cette végétation souvent scindée en deux associations, et *Galio palustris* - *Caricetum ripariae* et le *Caricetum acutiformis*, sans justification floristique et écologique significative sinon la dominance de l'un ou l'autre des deux *Carex* éponyme, peut être rattachée au groupement décrit par Catteau en 2009.

Il s'agit d'une formation dominée soit par la **Laîche des rives** (*Carex riparia*) soit par la **Laîche des marais** (*Carex acutiformis*). Elle se développe au niveau des ourlets d'aulnaies, de tremblaies ou autres forêts humides et au bord des mares, des étangs et des marais.

Les espèces compagnes sont le **Gaillet des marais** (*Galium palustre*) ou encore la **Lysimaque commune** (*Lysimachia vulgaris*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des roselières puis de saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

☐

Liste rouge régionale

☐

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Embroussaillage par les saules	Faible	?

MAGNOCARICAIE A LAICHE PARADOXALE

Ass. *Caricetum appropinquatae*

C.B. : 53.217
N2000 : -

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Très rare en plaine et en nette régression. Autrefois systématique dans les tourbières plates alcalines de Champagne crayeuse, elle n'y subsiste que dans certains marais alluviaux (WEBER E., 2012).

Surface

Environ **0.10 ha.**

Caractéristiques stationnelles

Magnocariçaie en touradon, oligotrophile à mésotrophile, basiline à basiphile. Substrat tourbeux, alcalin, subissant de forts battements de la nappe. Rives des plans d'eau et des cours d'eau à eau stagnante. Souvent en contact avec le *Caricetum elatae* qui occupe des stations plus humides.

Composition floristique et physionomie

Cette communauté végétale est dominée par la **Laïche paradoxale** (*Carex appropinquata*).

Elle est accompagnée par d'autres espèces remarquables telles que la **Gesse des marais** (*Lathyrus palustris*) et le **Peucedan des marais** (*Thysselinum palustre*).

On note également le **Jonc à tépales obtus** (*Juncus subnodulosus*), le **Houblon** (*Humulus lupulus*) et le **Cirse maraîcher** (*Cirsium oleraceum*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



Liste rouge régionale



RR



Etat de conservation



Site	Dyn. Surface	Comp o.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Embroussaillage par les saules	Faible	Stable ?
Eutrophisation	Forte	En progression



Photo 6 : *Caricetum appropinquatae* sur la RNR - BILLOD M., 2016

MAGNOCARICAIE A LAICHE ELEVEE

Ass. Caricetum elatae

C.B. : 53.2151

N2000 : -

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Association présente sur l'ensemble du territoire national.

Surface

Environ **2.27 ha**.

Caractéristiques stationnelles

Magnocariçaie en touradon, oligotrophile à mésotrophile, basiline à basiphile. Substrat tourbeux ou minéral avec débris organiques, alcalin, à nappe à battement vertical très important, submergeante en hiver.

Composition floristique et physionomie

Cette communauté végétale est dominée par la **Laïche élevée** (*Carex elata*).

Elle est accompagnée par d'autres espèces remarquables telles que la **Gesse des marais** (*Lathyrus palustris*) et le **Peucédan des marais** (*Thysselinum palustre*).

On note également le **Jonc à tépales obtus** (*Juncus subnodulosus*), le **Houblon** (*Humulus lupulus*) et le **Cirse maraîcher** (*Cirsium oleraceum*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale

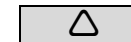
Directive « Habitat »

☐

Liste rouge régionale

☐

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Embranchement par les saules	Faible	Stable ?
Eutrophisation	Forte	En progression



CLADIAIE TURFICOLE

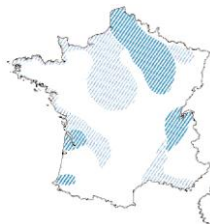
Ass. *Cladietum marisci*

C.B. : 53.31
N2000 : 7210*

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Rare partout en France. Sur le bassin, principaux bastions situés dans les tourbières alcalines de Champagne crayeuse (WEBER E., 2012).



Surface

Environ **0.80 ha.**

Caractéristiques stationnelles

Habitat se développant en phase terrestre sur les tourbières alcalines (substrat alcalin plus ou moins tourbeux) ou bien en phase aquatique dans les eaux fortement minéralisées.

Composition floristique et physionomie

Cette formation, composée essentiellement du **Marisque** (*Cladium mariscus*), forme des groupements assez denses et hauts (100 à 200 cm).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



Liste rouge régionale



RR



Etat de conservation



Site	Dyn. Surface	Comp o.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Embroussaillage par les saules	Faible	Stable ?
Eutrophisation	Forte	En progression

COMMUNAUTE BASALE A MENTHE AQUATIQUE

Cl. Phragmito australis – Magnocaricetea elatae

C.B. : 53

N2000 : -

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

-

Surface

Environ **0.03 ha.**

Caractéristiques stationnelles

-

Composition floristique et physionomie

Cette communauté végétale est dominée par la **Menthe aquatique** (*Mentha aquatica*) et accompagné par la **Lysimaque vulgaire** (*Lysimachia vulgaris*), l'**Iris faux-acore** (*Iris pseudacorus*), la **Salicaire** (*Lythrum salicaria*), l'**Ortie dioïque** (*Urtica dioica*), la **Reine des prés** (*Filipendula ulmaria*), le **Gaillet des marais** (*Galium palustre*) ou encore le **Liseron de haies** (*Calystegia sepium*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat » ☐

Liste rouge régionale ☐

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution

ROSELIERE A GESSE DES MARAIS ET LYSIMAQUE COMMUNE

C.B. : 53.11

N2000 : -

Ass. Lathyro palustris - Lysimachietum vulgaris

Répartition géographique

Rare en France. Se maintient dans certaines tourbières alcalines de Champagne crayeuse.

Surface

Environ **1.63 ha**.

Caractéristiques stationnelles

Substrat tourbeux, alcalin, à engorgement permanent.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une roselière haute et fermée à **Roseau commun** (*Phragmites australis*), largement inondée pendant la période hivernale. Sa combinaison floristique comprend outre le **Roseau commun**, le **Calamagrostide blanchâtre** (*Calamagrostis canescens*), le **Séneçon des marais** (*Jacobaea paludosa*), la **Gesse des marais** (*Lathyrus palustris*), le **Peucedan des marais** (*Peucedanum palustre*) et la **Lysimaque vulgaire** (*Lysimachia vulgaris*).

Sur la réserve, cet habitat s'observe sur des secteurs de marais non pâturé en libre évolution (ou broyés périodiquement), notamment sur la partie Est dans les trouées de la saulaie.

On observe également très ponctuellement une roselière à **Roseau commun** (relevant plutôt du *Phragmitetum australis*), qui n'abrite pas ou peu les espèces typiques du *Lathyro palustris – Lysimachietum vulgaris*, sur le pourtour des anciennes fosses de tourbage (niveau légèrement inférieur) qu'elle tend à coloniser.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



7230

Végétations rivulaires et palustres

Liste rouge régionale



RR

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution



BAS-MARAIS ATLANTIQUE A JONC A TEPALES OBTUS ET ECUELLE D'EAU

Ass. *Hydrocotylo vulgaris* – *Juncetum subnodulosi*

C.B. : 54.2
N2000 : 7230

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Association rare et disséminée en France.



Surface

Environ 0.80 ha.

Caractéristiques stationnelles

Secteurs à eau courante des tourbières alcalines et des bas-marais tourbeux.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une association riche floristiquement et caractéristique de la tourbière alcaline oligotrophe.

Elle se compose, entre autres, du **Jonc à tépales obtus** (*Juncus subnodulosus*), du **Cirse d'Angleterre** (*Cirsium dissectum*), de l'**Ecuelle d'eau** (*Hydrocotyle vulgaris*), de l'**Orchis incarnat** (*Dactylorhiza incarnata*) et de la **Laîche écaillée** (*Carex lepidocarpa*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait évoluer cet habitat vers des saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



Liste rouge régionale



RR



Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Comp o.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	↗ ?	●	?	●	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Forte	En progression
Embroutissement	Faible	Stable ?

ROSELIERE A GLYCERIE FLOTTANTE

Ass. Glycerietum fluitantis

C.B. : 53.4

N2000 : -

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Cette formation est commune en Champagne-Ardenne.

Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

Végétation des mares, bourbiers et ruisseaux peu profonds sur substrat sablonneux à argileux et sujette à exondation estivale.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation moyenne composée principalement de la **Glycérie aquatique** (*Glyceria fluitans*) accompagnée du **Vulpin roux** (*Alopecurus aequalis*). Quelques espèces viennent compléter ce groupement comme le **Rorippe amphibie** (*Rorippa amphibia*) et l'**Oenanthe aquatique** (*Oenanthe aquatica*).

Cette association est présente sur la grande mare assez boisée du parc de pâturage nord (en limite des cultures).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle (atterrissement) fait évoluer cet habitat vers des cariçaies, phragmitaies puis saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

☐

Liste rouge régionale

☐


Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Modérée	En progression

ROSELIÈRE A GRANDE GLYCERIE

Ass. Glycerietum maximae

C.B. : 53.15

N2000 : -

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Association assez commune en France.

Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

Substrat méso-eutrophe (vaseux) des étangs, fossés, canaux.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une communauté végétale dominée par la **Glycérie aquatique** (*Glyceria maxima*) qui se développe ponctuellement en limite nord-ouest de la réserve en bordure de fossés.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle (atterrissement) fait évoluer cet habitat vers des cariçaies, phragmitaies puis saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »

☐

Liste rouge régionale

☐

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Modérée	En progression
Embossaillement	?	?

ROSELIERE A MASSETTE A FEUILLES LARGES

Ass. Typhetum latifoliae

C.B. : 53.13

N2000 : -

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Association commune en France.

Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

Eaux mésotrophes à eutrophes des zones d'atterrissement pièces d'eau.

Composition floristique et physionomie

Cette roselière pionnière est composée par la **Massette à larges feuilles** (*Typha latifolia*) accompagné de la **Lysimaque vulgaire** (*Lysimachia vulgaris*), de l'**Iris des marais** (*Iris pseudacorus*) et de la **Laïche des rives** (*Carex riparia*)

Cet habitat est très ponctuel sur le site et ne se retrouve que sur une seule station.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle (atterrissement) fait évoluer cet habitat vers des cariçaies puis saulaies marécageuses.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »

☐

Liste rouge régionale

☐

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Modérée	En progression
Embranchement	?	?

ROSELIERE BASSE A PLANTAIN D'EAU ET RUBANIER DRESSE

Ass. *Alismato plantaginis-aquaticae* - *Sparganietum erecti*

C.B. : 53.143

N2000 : -

Végétations rivulaires et palustres

Répartition géographique

Association assez commune en France.

Surface

Surface non estimée.

Caractéristiques stationnelles

Végétation des fossés, bord d'étangs, des mares et des cours d'eau, généralement dans des eaux mésotrophes à eutrophes.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation moyenne à assez haute (30 à plus de 100 cm) dominée par le **Rubaniér dressé** (*Sparganium erectum*).

Sur la réserve, cet habitat reste très ponctuel et se développe dans les dépressions humides de prairie humide de certains layons ou au sein des zones de magnocaricaie où il ne dépasse pas en surface quelques dizaines de m².

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle (atterrissement) fait évoluer cet habitat vers des cariçaies puis saulaies marécageuses.



Photo 7 : *Sparganium erectum* - DETCHEVERRY P., 2008

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

☐

Liste rouge régionale

☐


Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Modérée	En progression
Embranchement	?	?

PRAIRIE PATUREE MESOPHILE A MESOXEROPHILE MESOTROPHE A LUZERNE LUPULINE

C.B. : 38.112
N2000 : -Ass. *Medicagini lupulinae* – *Cynosuretum cristati*

Prairies et pelouses

Répartition géographique

Prairie décrite de Belgique et d'Allemagne dont l'aire a été étendue à notre pays (DE FOUCAULT B., 2013).

Surface

Environ **0.05 ha.**

Caractéristiques stationnelles

Prairie pâturée mésophile, basiphile, mésotrophile, subatlantique, dérivant de pelouses initiales des *Festuco* – *Brometea* par amélioration trophique (DE FOUCAULT B., 2013).

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une prairie haute, plus ou moins dense, qui dérive de pelouses du *Mesobromion erecti* (*Carici tomentosae* – *Tetragonolobetum maritimi* ici) par suite d'une intensification du pâturage. Les espèces végétales qui caractérisent ce groupement sont : la **Luzerne lupuline** (*Medicago lupulina*), le **Plantain moyen** (*Plantago media*) et la **Brize intermédiaire** (*Briza media*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers une fruticée.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat » ☐ -

Liste rouge régionale ☐ -

Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	●	?	●	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces

△△

Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Forte	En progression
Embranchement	Faible	Stable ?

PRAIRIE PATUREE MESOPHILE A MESOXEROPHILE EUTROPHE A CRETELLE DES PRES

C.B. : 38.111
N2000 : -Ass. *Cynosuro cristati* – *Lolietum perennis*

Prairies et pelouses

Répartition géographique

Syntaxon banal dans une grande partie de la France tempérée (DE FOUCAULT B., 2013).

Surface

Environ **6.47 ha.**

Caractéristiques stationnelles

Prairie pâturée fortement eutrophisée planitiaire à collinéenne (DE FOUCAULT B., 2013).

Composition floristique et physionomie

Ce groupement est issu du précédent (*Medicagini lupulinae* – *Cynosuretum cristati*) suite à une augmentation du chargement en bétail.

Les espèces caractéristiques de ce groupement sont : l'**Ivraie vivace** (*Lolium perenne*), la **Houlque laineuse** (*Holcus lanatus*), la **Fétuque des prés** (*Schedonorus pratensis*) et le **Trèfle rampant** (*Trifolium repens*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers une fruticée.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat » ☐ -
Liste rouge régionale ☐ -



Etat de conservation

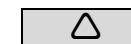


Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	↗	●	?	●	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Forte	En progression
Embrousseaillement	Faible	Stable ?

PRAIRIE HUMIDE PATUREE BRIEVEMENT INONDEE A LAICHE GLAUQUE ET JONC ARQUE

C.B. : 37.24
N2000 : -Ass. *Carici flacca* – *Juncetum inflexi*

Prairies et pelouses

Répartition géographique

-

Surface

Environ 2.41 ha.

Caractéristiques stationnelles

Prairie hygrophile pâturée basiphile des vallons et petites vallées, sur substrats argileux à marneux compacts, subcontinentale.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une prairie assez dense dominée par le **Jonc glauque** (*Juncus inflexus*), le **Jonc à fruits luisants** (*Juncus articulatus*), la **Laiche glauque** (*Carex flacca*) et la **Renoncule rampante** (*Ranunculus repens*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers une mégaphorbiaie ou cariçaie.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat » ☐ -Liste rouge régionale ☐ -

Etat de conservation



Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	↗	●	?	●	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Forte	En progression
Embroussement	Faible	Stable ?

MOLINAÏÉ ALLUVIALE SUBCONTINENTALE A ORCHIS NEGLIGE

Ass. *Dactylorhiza praetermissae* – *Molinietum caeruleae*

C.B. : 37.311
N2000 : 6410

Prairies et pelouses

Répartition géographique

Très rare dans le territoire régional : localisé en vallée oxfordienne, localement en Champagne crayeuse et Champagne humide où elle est probablement en voie d'extinction. Présente également dans le Tardenois.



Surface

Environ **0.03 ha**.

Caractéristiques stationnelles

Substrat minéral à tourbeux hygrophile alcalin pouvant subir un assèchement en fin d'été.

Composition floristique et physionomie

Groupe généralement situé dans les zones de transition entre les milieux secs (prairies ou pelouses mésophiles) et les milieux plus humides (peuplements de grands hélophytes, magnocaricaie) sur un sol paratourbeux à minéral, basique oligotrophe, humide mais pouvant être asséché durant la période estivale.

Ces prairies se caractérisent généralement par un recouvrement important de la **Molinie Bleue** (*Molinia caerulea*) ce qui n'est pas le cas sur la RNR.

Les espèces compagnes sur le site sont le **Cirse anglais** (*Cirsium dissectum*), l'**Orchis négligé** (*Dactylorhiza praetermissa*), l'**Oenanthe de Lachenal** (*Oenanthe lachenalii*), la **Laîche faux-panic** (*Carex panicea*), la **Laîche à épis distants** (*Carex distans*), ainsi que l'**Œillet superbe** (*Dianthus superbus*) (cette espèce est plus présente sur les secteurs plus secs de sécherons).

Dynamique de végétation

Alors que *Molinia caerulea* devait être plus recouvrante dans les années 1980-1990, elle ne constitue qu'en de très rares endroits un tapis très disparate.

Le précédent plan de gestion mettait déjà en évidence l'introgression des espèces prairiales de la classe des *Agrostietea*.

La typicité des prairies à Molinie représentait l'une des plus grandes richesses des marais de Saint-Gond. Cet habitat, sous sa forme typique, peut être considéré comme presque disparu de la réserve.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat » ☒ **6410**
Liste rouge régionale ☒ **RR**

★★★

Etat de conservation

●

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	↘	●	?	●	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces

△△△

Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	Forte	En progression
Embranchement	Faible	Stable ?

MEGAPHORBIAIE HYPERTROPHILE A LISERON DES HAIES ET ORTIE

All. *Convolvulion sepium*

C.B. : 37.71
N2000 : 6430

Prairies et pelouses

Répartition géographique

Syntaxon à large amplitude longitudinale, très commune dans toute la France, indicatrice d'appauvrissement et de banalisation des zones humides.



Surface

Surface non estimée mais faisant partie des **0.52 ha** de mégaphorbiaies du site.

Caractéristiques stationnelles

Substrat alluvial humide et riche à très riche en matière organique.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation herbacée haute, très nitrophile, humide qui s'installe sur les bordures des rivières et ruisseaux sur substrat alluvial. Sur le site, elle est présente ponctuellement sous les peupleraies et dans certains ourlets forestiers en lisière de saulaie ou boisements humides.

Elle est aussi plus tolérante à la baisse de luminosité par embroussaillage que les faciès mésotrophes à Reine des prés.

Cette végétation est assez pauvre floristiquement en raison de son caractère très eutrophe, dominée par l'**Ortie dioïque** (*Urtica dioica*) et le **Liseron des haies** (*Calystegia sepium*).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers une saulaie par embroussaillage progressif.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat » ☒ 6430

Liste rouge régionale ☐



Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Embroussaillage	Modéré	En progression ?

PRAIRIE MESOHYGROPHILE DE FAUCHE

Ass. *Colchico autumnalis* – *Festucetum pratensis*

C.B. : 38.22
N2000 : 6510

Prairies et pelouses

Répartition géographique

Syntaxon du nord-est de la France, en voie de disparition.



Surface

Environ 0.23 ha.

Caractéristiques stationnelles

Prairies fauchées peu inondables du lit majeur des grandes vallées, sur substrat argilo-calcaire à calcaire.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation prairiale oligo-mésotrophe, formée d'un tapis dense et élevé de graminées et d'espèces fourragères : le **Dactyle aggloméré** (*Dactylis glomerata*), l'**Houlque laineuse** (*Holcus lanatus*), l'**Avoine élevée** (*Arrhenatherum elatius*), la **Bugrane rampante** (*Ononis repens*), l'**Achillée millefeuille** (*Achillea millefolium*), l'**Agrostide stolonifère** (*Agrostis stolonifera*), la **Pâquerette** (*Bellis perennis*), le **Pâturin des prés** (*Poa pratensis*), le **Pâturin commun** (*Poa trivialis*), le **Trèfle des prés** (*Trifolium pratense*), la **Véronique petit-chêne** (*Veronica chamaedrys*) et le très rare **Œillet superbe** (*Dianthus superbus*).

Cet habitat est lié à l'activité de fauche et localisé dans des zones topographiquement moyennes à élevées qui subissent des inondations uniquement lors de crues exceptionnelles.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers une fruticée par embroussaillage progressif.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat » ☒ 6510

Liste rouge régionale ☒ Disparu ou RR et en régression très rapide

Etat de conservation

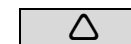


Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Embroussaillage	Faible	En diminution suite aux fauches régulières

MEGAPHORBIAIE BASIPHILE MESOTROPHILE A CIRSE MARAICHER ET REINE DES PRES

Ass. *Valeriano repentis* – *Cirsietum oleracei*

C.B. : 37.1
N2000 : 6430

Prairies et pelouses

Répartition géographique

Domaine nord et subatlantique jusqu'au centre-est de la France. Régulière sous forme linéaire dans les petites vallées des plateaux calcaires.



Surface

Surface non estimée mais faisant partie des **0.52 ha** de mégaphorbiaies du site.

Caractéristiques stationnelles

Substrat mésoeutrophe riche en matière organique.

Composition floristique et physionomie

Elle est dominée par la **Reine des prés** (*Filipendula ulmaria*) et le **Cirse des maraîchers** (*Cirsium oleraceum*), parfois très dominant, accompagnée de l'**Eupatoire chanvrine** (*Eupatorium cannabinum*), la **Consoude officinale** (*Symphytum officinale*) et d'autres plantes hygrophiles telles que l'**Iris des marais** (*Iris pseudacorus*) et la **Laîche des rives** (*Carex riparia*).

Habitat ponctuel et disséminé sur le site. Il se localise essentiellement au niveau des layons et lisière avec les fourrés de saulaie marécageuse.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers une saulaie par embroussaillage progressif.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



6430

Liste rouge régionale



Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Embroussaillage	Modérée	En progression ?
Eutrophisation	Forte	En progression ?

RONCIER

C.B. : 31.8
N2000 : -

Fourrés

Répartition géographique

-

Surface

Environ **0.03** ha.

Caractéristiques stationnelles

-

Composition floristique et physionomie

Il s'agit de formations dominées par les **Ronces** (*Rubus* sp.).

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers des fruticées.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat » ☐ -

Liste rouge régionale ☐ -

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution

FRUTICEE MESOHYGROPHILE MESOTROPHILE PLUS OU MOINS INONDABLE

C.B. : 31.811
N2000 : -

Ass. *Rhamno catharticae* – *Viburnetum opuli*

Fourrés

Répartition géographique

-

Surface

Environ 4.53 ha.

Caractéristiques stationnelles

Substrat organo-minéral mésophile pouvant subir une exondation prolongée en été (secteurs les plus secs des tourbières).

Composition floristique et physionomie

Il s'agit d'une formation parfois très dense dominée par le **Saule cendré** (*Salix cinerea*), la **Bourdaine** (*Frangula alnus*), le **Cornouiller sanguin** (*Cornus sanguinea*), la **Douce-amère** (*Solanum dulcamara*), le **Sureau noir** (*Sambucus nigra*) qui subit une période d'exondation assez importante.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers des boisements humides de l'*Alnion incanae*.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat » ☐ -

Liste rouge régionale ☐ -

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
-	-	-

FOURRE MESOTROPHILE BASIPHILE A SAULE CENDRE ET BOURDAINE

Ass. *Frangulo alni* – *Salicetum cinereae caricetosum ripariae*

C.B. : 31.8
N2000 : -

Répartition géographique

Saulaie cendrée répandue dans une grande partie de la France, sous climat subatlantique à continental. Les formes marécageuses (substrat vaseux) sont les mieux représentées (WEBER E., 2012).

Surface

Environ **29.33 ha**.

Caractéristiques stationnelles

Substrat mésotrophe à oligotrophe, hygrophile à mésohygrophile souvent tourbeux.

Composition floristique et physionomie

Il s'agit de formations pré-forestières dominées par le **Saule cendré** (*Salix cinerea*) qui colonisent progressivement les roselières et magnocariçaies.

La sous-association *caricetosum ripariae* décrit les bosquets de saules au voisinage des tourbières alcalines de Champagne crayeuse accompagnés par la **Laïche des rives** (*Carex riparia*), la **Laïche élevée** (*Carex elata*), la **Laïche paniculée** (*Carex paniculata*), la **Laïche paradoxale** (*Carex appropinquata*) ou par le **Calamagrostide blanchâtre** (*Calamagrostis canescens*). Elle abrite aussi la **Fougère des marais** (*Thelypteris palustris*). La phase pionnière s'orne du **Saule rampant** (*Salix repens*) et d'espèces du *Molinion caeruleae*.

Dynamique de végétation

La dynamique naturelle fait progresser l'habitat vers des boisements.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

☐

-

Liste rouge régionale

☐

-

Fourrés



Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution

CHENAIE-FRENAIE A GROSEILLIER ROUGE

Ass. *Ribeso sylvestris* - *Alnetum glutinosae*

C.B. : 44.314
N2000 : 91E0*

Répartition géographique

Association médioeuropéenne des petites rivières sur substrat alluvial riche en calcaire.



Surface

Environ 8.83 ha.

Caractéristiques stationnelles

Substrat alluvial riche en calcaire.

Composition floristique et physionomie

Sur la réserve, ces peuplements sont dominés par le **Frêne** (*Fraxinus excelsior*). Il est principalement accompagné du **Bouleau verruqueux** (*Betula pendula*) et du **Chêne pédonculé** (*Quercus robur*). La strate arbustive est assez riche en espèces avec notamment la **Bourdaie** (*Frangula alnus*), le **Camérisier** (*Lonicera xylosteum*), la **Viorne obier** (*Viburnum opulus*), le **Prunelier** (*Prunus spinosa*), le **Troène** (*Ligustrum vulgare*) et le **Saule cendré** (*Salix cinerea*).

La strate herbacée y est très souvent absente du fait que ces boisements servent de zone de repos à l'ombre pour les vaches qui pâturent le marais et sont donc très piétinés.

On peut cependant observer la **Primevère élevée** (*Primula elatior*), l'**Epieire des bois** (*Stachys sylvatica*), le **Lierre terrestre** (*Glechoma hederacea*), le **Lierre grimpant** (*Hedera helix*), le **Brachypode des bois** (*Brachypodium sylvaticum*), la **Listère ovale** (*Neottia ovata*) ou encore la **Laïche des bois** (*Carex sylvatica*).

Dynamique de végétation

La chenaie-frênaie constitue le climax stationnel de la série de végétation ^{Forêts} mésohygrophile.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



91E0*

Liste rouge régionale



Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Surpâturage	Moyenne	?

AULNAIE-FRENAIE MARECAGEUSE BASIPHILE EUTROPHILE A CIRSE MARAICHER

C.B. : 44.911
N2000 : -Ass. *Cirsio oleracei* – *Alnetum glutinosae*

Forêts

Répartition géographique

Végétations disséminées sur l'ensemble de la France, hors zone méditerranéenne. Présentes sur la plupart des régions naturelles calcaires, notamment dans les tourbières alcalines de Champagne crayeuse et le long des grandes vallées (Seine, Aube).

Surface

Environ **0.24 ha**.

Caractéristiques stationnelles

Dépression des vallées, replats et pentes, substrats basiques, riches en calcaire (tourbes alcalines, alluvions humifères neutroalcalines, tufs).

Composition floristique et physionomie

La strate arborée est composée de **Frêne commun** (*Fraxinus excelsior*) et d'**Aulne glutineux** (*Alnus glutinosa*).

La strate arbustive comporte le **Saule cendré** (*Salix cinerea*), le **Camérisier** (*Lonicera xylosteum*), l'**Aubépine monogyne** (*Crataegus monogyna*), le **Cornouiller sanguin** (*Cornus sanguinea*) et le **Noisetier** (*Corylus avellana*).

La strate herbacée, quant à elle, est dominée par la **Laïche élevée** (*Carex elata*) et accompagnée de nombreuses espèces telles que l'**Iris des marais** (*Iris pseudacorus*), l'**Epiaire des marais** (*Stachys palustris*), le **Cirse maraîcher** (*Cirsium oleraceum*), la **Laïche des marais** (*Carex acutiformis*), la **Douce-amère** (*Solanum dulcamara*) ou encore l'**Eupatoire chanvrine** (*Eupatorium cannabinum*).

Dynamique de végétation

L'aulnaie-frênaie constitue le climax stationnel de la série de végétation hygrophile.

Valeur patrimoniale

★★★

Directive « Habitat »



-

Liste rouge régionale



RR

Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces

△△

Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?

PEUPLERAIE

C.B. : 83.321
N2000 : -

-, -

Forêts

Répartition géographique

-

Surface

Environ **0.24 ha.**

Caractéristiques stationnelles

-

Composition floristique et physionomie

Il s'agit de formations forestières artificielles dominées par des cultivars de peupliers (*Populus* sp.).

Dynamique de végétation

-

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat » ☐ -

Liste rouge régionale ☐ -

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution

BOIS A BOULEAUX DES TOURBIERES PLATES ALCALINES

Ass. *Molinio caeruleae* – *Betuletum pendulae*

C.B. : 44.9
N2000 : -

Forêts

Répartition géographique

Association végétale décrite des tourbières alcalines de Champagne crayeuse (Thévenin & Royer 2011). Probablement en extension dans ces tourbières, victimes d'un assèchement généralisé.

Surface

Environ **2.73 ha.**

Caractéristiques stationnelles

Dépressions plus ou moins sèches, sur sols pouvant être engorgés une grande partie de l'année.

Composition floristique et physionomie

La strate arborée est dominée par le **Bouleau verruqueux** (*Betula pendula*). La strate arbustive peut-être composée de la **Bourdaine** (*Frangula alnus*), du **Saule cendré** (*Salix cinerea*), du **Tremble** (*Populus tremula*). La strate herbacée est composée des espèces relictuelles ou attestant de l'assèchement telles que la **Molinie bleue** (*Molinia caeruleae*) ou les **Ronces** (*Rubus sp.*).

Dynamique de végétation

Stade transitoire précédant l'installation de l'aulnaie marécageuse du *Cirsio oleracei* - *Alnetum glutinosae* dans la dynamique progressive des tourbières alcalines. Succède à la saulaie du *Frangula alni* – *Salicetum cinereae* par assèchement du milieu.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »



-

Liste rouge régionale



RR



Etat de conservation

?

Site	Dyn. Surface	Compo.	Struct.	Fct	Etat
RNR du marais de Reuves	?	?	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?

CULTURE

-, -

C.B. : 82.11
N2000 : -

Terrains rudéraux ou milieux artificiels

Répartition géographique

-

Surface

Environ **0.37 ha.**

Caractéristiques stationnelles

-

Composition floristique et physionomie

Terres arables dont le type de cultures varie chaque année (colza, orge...).

Dynamique de végétation

-

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat » ☐ -

Liste rouge régionale ☐ -

Menaces

0

Types menaces	Intensité	Evolution
-	-	-

ZONE ANTHROPIQUE

-.-

C.B. : 87
N2000 : -

Terrains rudéraux ou milieux artificiels

Répartition géographique

-

Surface

Environ **0.08 ha.**

Caractéristiques stationnelles

Habitats présents sur des sols perturbés de toute nature.

Composition floristique et physionomie

Cet habitat correspond aux espaces situés sur des sols perturbés notamment les chemins très fréquentés comme celui à l'entrée du site.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat » ☐ -

Liste rouge régionale ☐ -

Menaces

0

Types menaces	Intensité	Evolution
-	-	-

e. Synthèse des habitats naturels identifiés sur la RNR

Tableau 6 : Tableau synthétique des habitats naturels sur la RNR

Intitulé de l'habitat	Classification phytosociologie	Code C.B.	Code N2000	LRCA	Val. Pat.	Menaces	Surface (en ha)
Végétations aquatiques							
Mare oligotrophe	-	22.11	-	RR	★ ★	△ △	0.13
Etang	-	22	-	-	★	△	2.82
Herbiers immergés de Characées	<i>Charetea fragilis</i>	22.12 x 22.44	3140	-	★ ★	△ △	Non estimé
Herbier flottant des eaux oligotrophes calciques à Potamot coloré	<i>Potametum colorati</i>	22.433	3240	RRR	★ ★ ★	△ △	Non estimé
Herbiers aquatiques à Utriculaire vulgaire	<i>Lemno minoris - Utricularietum vulgaris</i>	22.414	3150	RR	★ ★ ★	△ △ △	Non estimé
Végétations rivulaires et palustres							
Communauté oligo-mésotrophile alcaline des gouilles à Rubanier nain	<i>Sparganio minimi - Utricularietum intermediae</i>	22.433	3110	RRR	★ ★ ★	△ △ △	Non estimé
Cressonnière à Ache noueuse	<i>Helosciadetum nodiflori</i>	53.4	-	-	★	△	Non estimé
Végétation des bords des fossés à Samole de Valérand et Baldélie fausse-renoncule	<i>Samolo valerandi - Baldellietum ranunculoidis</i>	22.314	3110	RRR	★ ★ ★	△ △ △	Non estimé
Groupement pionnier sur tourbe nue à Samole de Valérand et Souchet brun	<i>gr. à Centaurium pulchellum et Samolus valerandi</i>	22.3232	3130	RR	★ ★ ★	△ △ △	Non estimé
Cariçaie eutrophile à Laïche des marais et Laïche des rives	<i>Groupement à Carex acutiformis et Carex riparia</i>	53.2122 x 53.213	-	-	★	△	0.17
Magnocariçaie à Laïche paradoxale	<i>Caricetum appropinquatae</i>	53.217	-	RR	★ ★ ★	△ △ △	0.10
Magnocariçaie à Laïche élevée	<i>Caricetum elatae</i>	53.2151	-	-	★	△	2.27

Intitulé de l'habitat	Classification phytosociologie	Code C.B.	Code N2000	LRCA	Val. Pat.	Menaces	Surface (en ha)
Cladiaie turficole	<i>Cladietum marisci</i>	53.31	7210*	RR	★ ★	△ △	0.80
Communauté basale à Menthe aquatique	<i>Phragmito australis - Magnocaricetea elatae</i>	53	-	-	★	△	0.03
Roselière à Gesse des marais et Lysimaque commune	<i>Lathyro palustris - Lysimachietum vulgaris</i>	54.2I	7230	RR	★ ★	△ △	1.63
Bas-marais atlantique à Jonc à tépales obtus et Ecuelle d'eau	<i>Hydrocotylo vulgaris - Juncetum subnodulosi</i>	54.2	7230	RR	★ ★ ★	△ △	0.80
Roselière à Glycérie flottante	<i>Glycerietum fluitantis</i>	53.4	-	-	★	△	Non estimé
Roselière à Grande glycérie	<i>Glycerietum maximae</i>	53.15	-	-	★	△	Non estimé
Roselière à Massette à feuilles larges	<i>Typhetum latifoliae</i>	53.13	-	-	★	△	Non estimé
Roselière basse à Plantain d'eau et Rubanier dressé	<i>Alismato plantaginis-aquaticae - Sparganietum erecti</i>	53.143	-	-	★	△	Non estimé
Prairies et pelouses							
Prairie pâturée mésophile à mésoxérophile mésotrophe à Luzerne lupuline	<i>Medicagini lupulinae - Cynosuretum cristati</i>	38.112	-	-	★	△ △	0.05
Prairie mésohygrophile de fauche	<i>Colchico autumnalis – Festucetum pratensis</i>	38.22	6510	RR	★ ★ ★	△ △	0.23
Prairie pâturée mésophile à mésoxérophile eutrophe à Crételle	<i>Cynosuro cristati - Lolietum perennis</i>	38.111	-	-	★	△	6.47
Prairie humide pâturée brièvement inondée à Laîche glauque et Jonc arqué	<i>Carici flacca - Juncetum inflexi</i>	37.24	-	-	★	△	2.41
Moliniaie alluviale subcontinentale à Orchis négligé	<i>Dactylorhizo praetermissae - Molinietum caeruleae</i>	37.311	6410	RR	★ ★ ★	△ △ △	0.03
Mégaphorbiaie hypertrophile à Liseron des haies et Ortie	<i>Convolvulion sepium</i>	37.71	6430	-	★	△	0.52

Intitulé de l'habitat	Classification phytosociologie	Code C.B.	Code N2000	LRCA	Val. Pat.	Menaces	Surface (en ha)
Mégaphorbiaie basiphile mésotrophile à Cirse maraîcher et Reine des prés	<i>Valeriano repentis - Cirsietum oleracei</i>	37.1	6430	-	★★	△△	
Fourrés							
Roncier	-	31.8	-	-	★	△	0.03
Fruticée mésohygrophile mésotrophile plus ou moins inondable	<i>Rhamno catharticae - Viburnetum opuli</i>	31.811	-	-	★	△	4.53
Fourré mésotrophile basiphile à Saule cendré et Bourdaine	<i>Frangulo alni - Salicetum cinereae caricetosum ripariae</i>	44.921	-	-	★	△	29.33
Forêts							
Chênaie-Frênaie à Groseillier rouge	<i>Ribeso sylvestris - Alnetum glutinosae</i>	44.314	91E0*	-	★★★	△△	8.83
Aulnaie-frênaie marécageuse basiphile eutrophile à Cirse maraîcher	<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>	44.911	-	RR	★★★	△△	0.24
Peupleraie	-	83.321	-	-	★	△	0.24
Bois à bouleaux des tourbières plates alcalines	<i>Molinio caeruleae - Betuletum pendulae</i>	44.9	-	RR	★★★	△△	2.73
Terrains rudéraux ou milieux artificiels							
Culture	-	82.11	-	-	★	0	0.37
Zone anthropique	-	87	-	-	★	0	0.08

Légende :

8130* : Habitats prioritaires au titre de la Directive « Habitats »

LRCA : Liste rouge des habitats de Champagne-Ardenne (« RRR » habitat quasi disparu en Champagne-Ardenne, « RR » habitat très rare, « R » habitat rare)

Valeur patrimoniale : Très forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★), Faible (0)

Menaces : Forte (△△△), Moyenne (△△), Faible (△)

f. Dynamique et évolution actuelle

Le schéma de la dynamique d'évolution naturelle du site proposé ci-dessus reste, pour le moment, une hypothèse pour faire le lien entre les différents habitats. La gestion mise en place sur le site ainsi que les différentes études et suivis scientifiques permettront par la suite d'affiner ces connaissances.

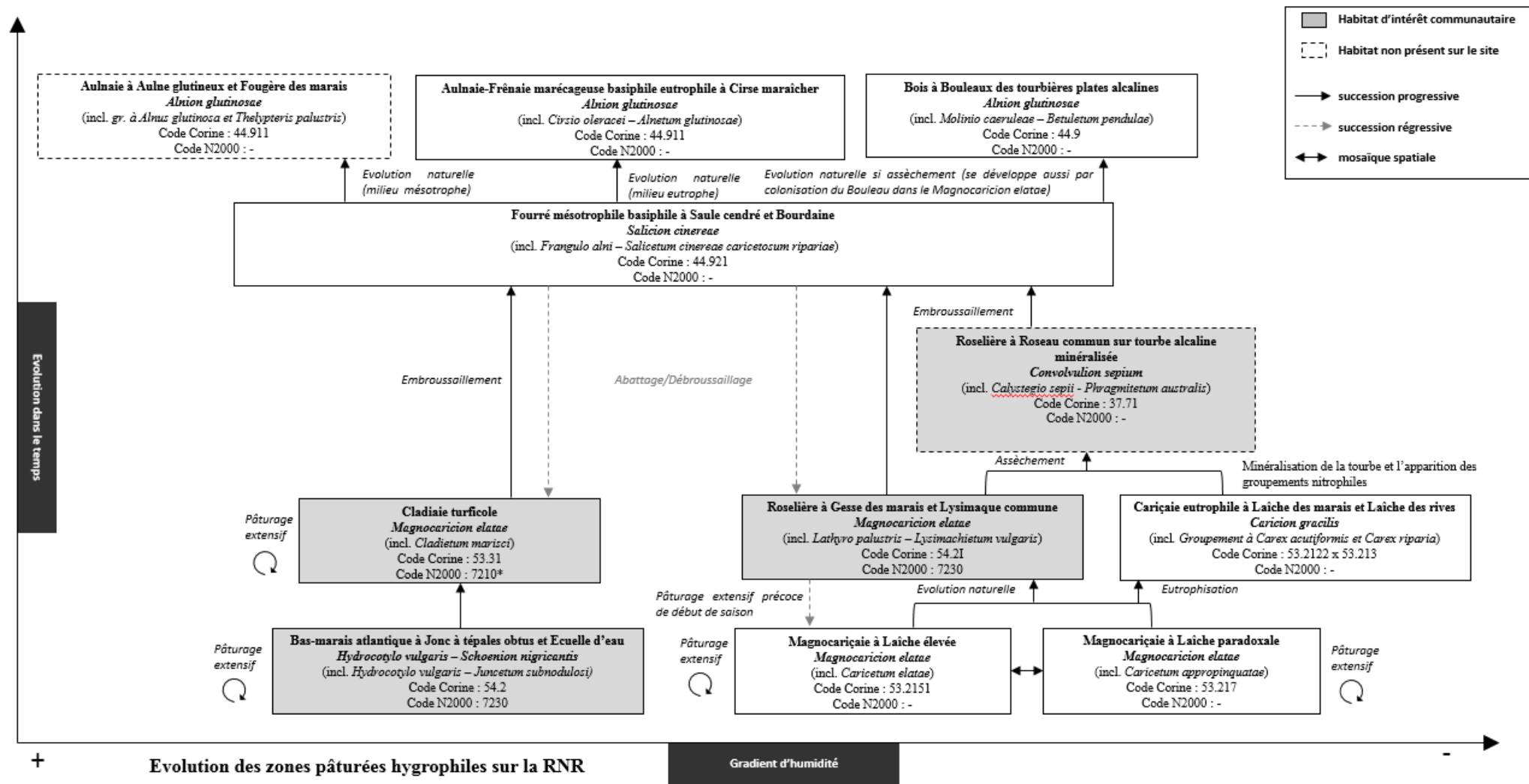
Certains habitats, très ponctuels sur le site, ne figurent pas sur le graphique. Ces habitats sont directement liés à des points d'eau créés par l'Homme (Roselière à Glycérie flottante, Roselière à Grande glycérie, Roselière à Massette à feuilles larges, Roselière basse à Plantain d'eau et Rubanier dressé). Ils se développent sur des vases récentes en contexte non tourbeux.

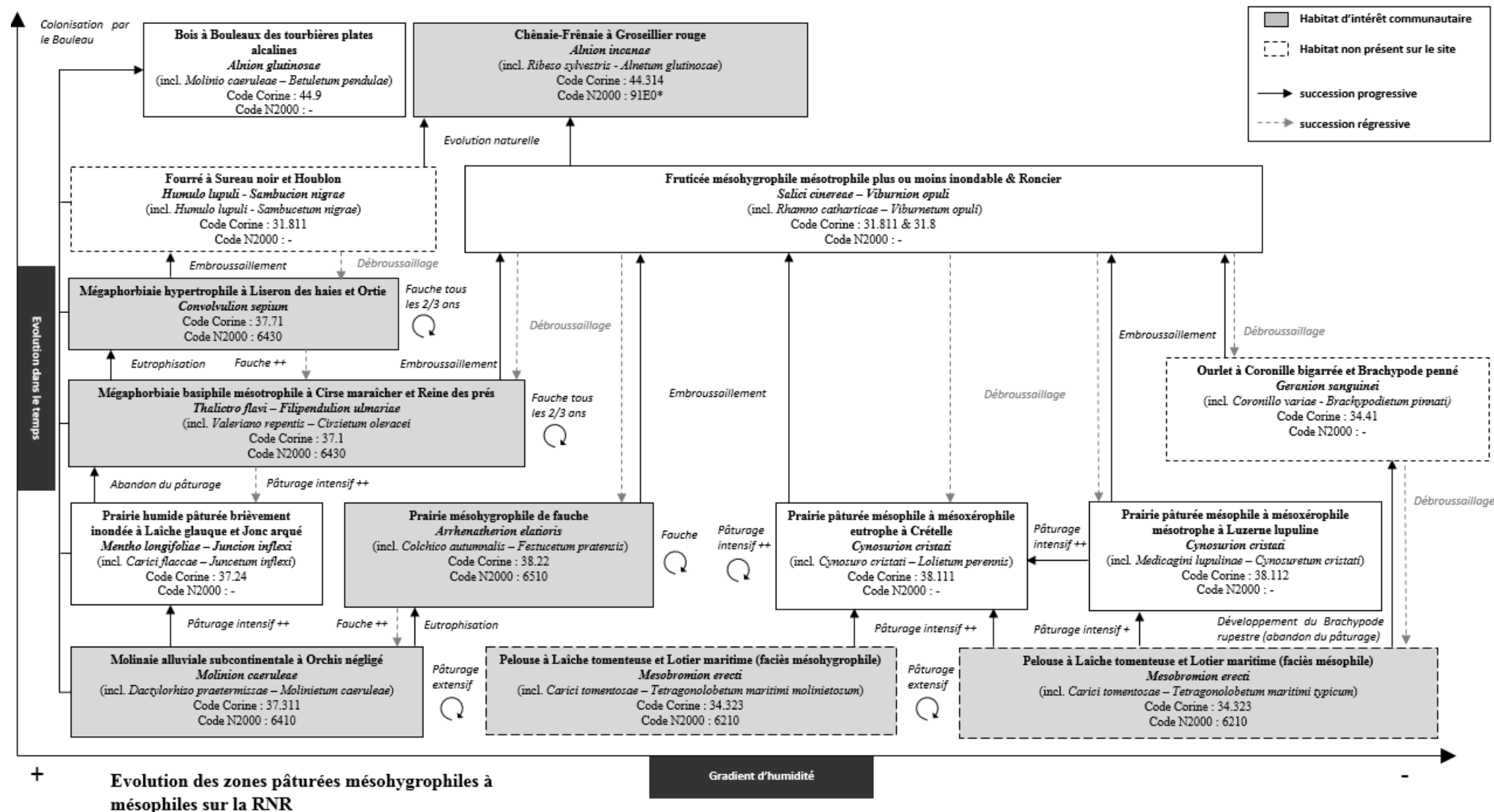
De plus, le Groupement pionnier sur tourbe nue à Samole de Valérand et Souchet brun relevant du *Samolo valerandi* – *Cyperetum* fuscus n'apparaît pas sur le graphique. Il s'agit d'un groupement très ponctuel sur le site qui se développe au bord des mares dans les secteurs pâturés. En effet, le pâturage permet la création de zones pionnières dans ces secteurs hygrophiles, favorisant notamment la Samole de Valérand (*Samolus valerandi*), espèce patrimoniale.

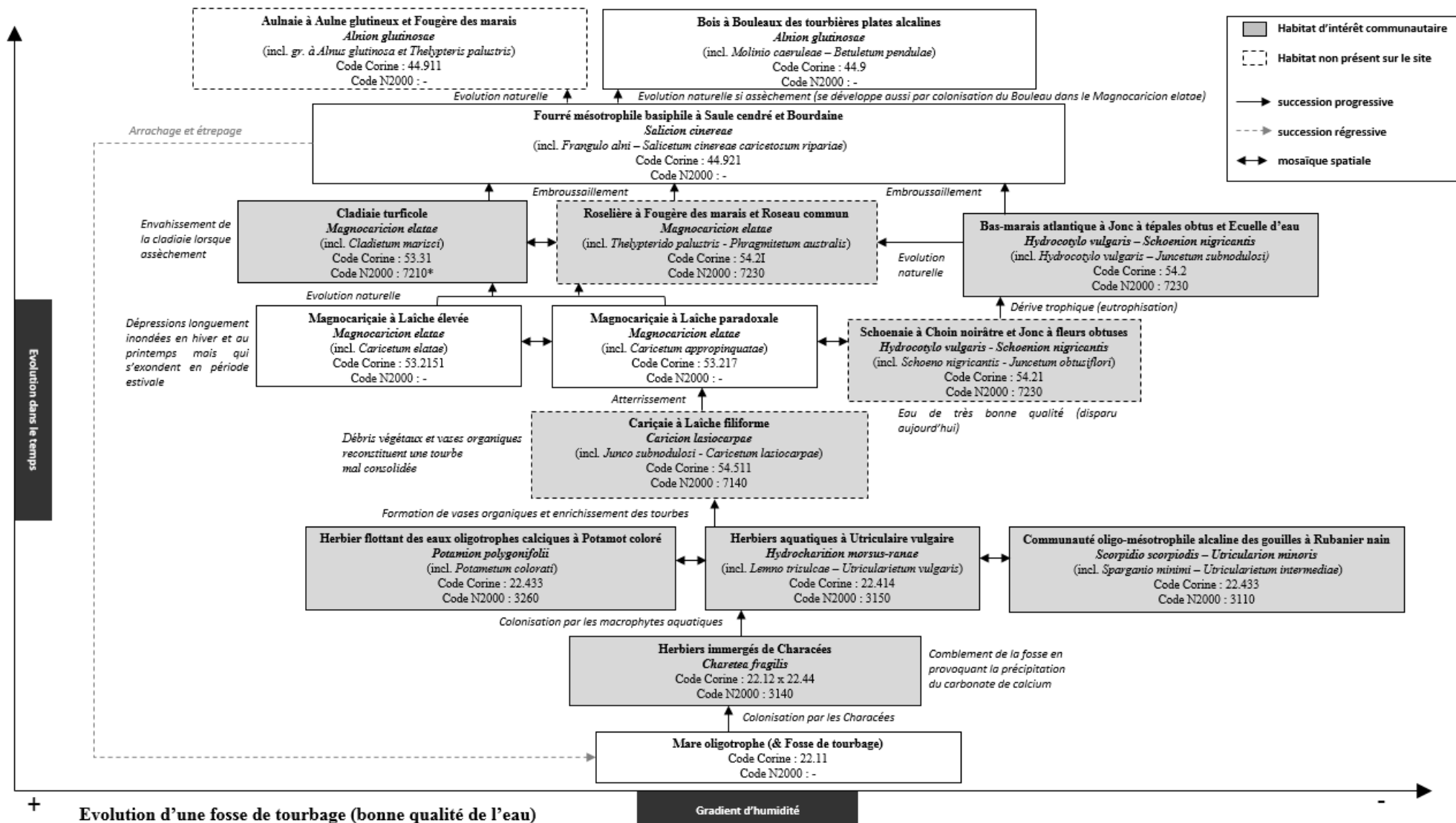
De la même manière, la Végétation des bords des fossés à Samole de Valérand et Baldélie fausse-renoncule relevant du *Samolo valerandi* – *Baldellietum ranunculoidis*, occupant ponctuellement le fossé Nacelle, n'apparaît pas dans le graphique. Le maintien de cette communauté rarissime dans ce fossé passe par le maintien d'une eau de relative bonne qualité et d'un contrôle de la végétation (Roseau et autres hélophytes ayant tendance à « envahir » le fossé).

Globalement le graphique nous permet d'envisager quelques actions pour favoriser les milieux les plus remarquables de la réserve :

- Réduire l'UGB afin d'améliorer l'état de conservation des milieux pâturés de la RNR
- Réalisation d'étrépages (dans les saulaies présentant un moindre intérêt botanique et bryologique) afin de restaurer des groupements végétaux aujourd'hui disparus ou rarissimes sur la RNR et sur les marais de Saint-Gond (Cariçaie à Laîche filiforme, Communauté oligo-mésotrophile alcaline des gouilles à Rubanier nain...)







2 – La Flore

a. Etat des inventaires

ANNEXE 4 Liste de la flore présente sur la RNR

ANNEXE 5 Cartes de plantes patrimoniales

ANNEXE 6 Liste des bryophytes présentes sur la RNR

ANNEXE 7 Localisation des stations d'espèces exotiques envahissantes

Tableau 7 : Liste de la bibliographie et des campagnes de terrain réalisées

Observateurs/ Années	Méthodologie	Bibliographie
BILLOD M., 2017	Suivi de la flore des fossés	BILLOD M., 2017
WENDLING J., 2017	Suivi de l'état de conservation des habitats prairiaux	ANTOINE A., BILLOD M., WENDLING J. 2017
AMBLARD P. (CBNBP), 2016	Données ponctuelles concernant les bryophytes	-
BILLOD M. & PETIT M., 2015	Données ponctuelles concernant les phanérogames et les ptéridophytes	-
PETIT M. & WENDLING J., 2014	Données ponctuelles concernant les phanérogames et les ptéridophytes	PETIT M. & WENDLING J., 2014
PETIT M., 2012	Données ponctuelles concernant les phanérogames et les ptéridophytes	PETIT M. & ANTOINE A., 2012
DETCHEVERRY P., GALAND N. & LORICH T., 2008	Données ponctuelles concernant les phanérogames et les ptéridophytes	DETCHEVERRY P., LORICH T., GALAND N., 2009
GALAND N., 2007	Données ponctuelles concernant les phanérogames et les ptéridophytes	DETCHEVERRY P., LORICH T., GALAND N., 2009
MOULINAT J., 2002	Données ponctuelles concernant les phanérogames et les ptéridophytes	MOULINAT J. & MARY M., 2002
CHAPUIS V., 1996	Données ponctuelles concernant les phanérogames et les ptéridophytes	CHAPUIS V., 1996
DIDIER B. & COPPA G., 1988 & 1989	Données ponctuelles concernant les phanérogames et les ptéridophytes	DIDIER B. & COPPA G., 1988 & 1989

Tableau 8 : Etat synthétique des connaissances

Domaine	Etat des connaissances
Champignons	0
Algues	0
Lichens	0
Bryophytes	★★
Ptéridophytes	★
Phanérogames	★★★

Sur le site, on peut considérer que la connaissance sur les plantes à fleurs est bonne. Les prospections ont été réalisées à la période optimale de végétation et les espèces patrimoniales ont été localisées.

Légende :

Nul (0) : aucun inventaire sur le site

Faible (★) : quelques inventaires mais qui ne couvrent pas l'ensemble de la période d'observation

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble de la période d'observation **ou** localisation et estimation des abondances des espèces patrimoniales

Bon (★★★) : inventaires couvrant l'ensemble de la période d'observation **et** localisation et estimation des abondances des espèces patrimoniales.

❖ La flore vasculaire

La RNR du marais de Reuves possède une diversité floristique importante : **283 espèces végétales** ont été observées (présentes ou disparues) lors des différents inventaires depuis 1988.

Parmi elles, **21 espèces patrimoniales** ont été observées dont 17 durant les 5 dernières années :

- ✓ Le **Flûteau fausse-renoncule** (*Baldellia ranunculoides*)
- ✓ La **Laîche paradoxale** (*Carex appropinquata*)
- ✓ La **Laîche à épis distans** (*Carex distans*)
- ✓ La **Laîche tardive** (*Carex viridula*)
- ✓ L'**Orchis incarnat** (*Dactylorhiza incarnata*)
- ✓ L'**Orchis négligé** (*Dactylorhiza praetermissa*)
- ✓ L'**Œillet superbe** (*Dianthus superbus*)
- ✓ La **Gesse des marais** (*Lathyrus palustris*)
- ✓ L'**Oenanthe de Lachenal** (*Oenanthe lachenalii*)
- ✓ Le **Potamo coloré** (*Potamogeton coloratus*)
- ✓ La **Grande douve** (*Ranunculus lingua*)
- ✓ Le **Saule rampant** (*Salix repens*)
- ✓ La **Samole de Valérand** (*Samolus valerandi*)
- ✓ Le **Laiteron des marais** (*Sonchus palustris*)
- ✓ Le **Rubanier nain** (*Sparganium minimum*)
- ✓ La **Germandrée des marais** (*Teucrium scordium*)
- ✓ Le **Peucedan des marais** (*Thysselinum palustre*).

La **Laîche filiforme** (*Carex lasiocarpa*), observée en 1988 (DIDIER B., 1988) semble avoir disparue du site. Les autres espèces, potentiellement encore présentes, devront être recherchées durant les prochaines années.

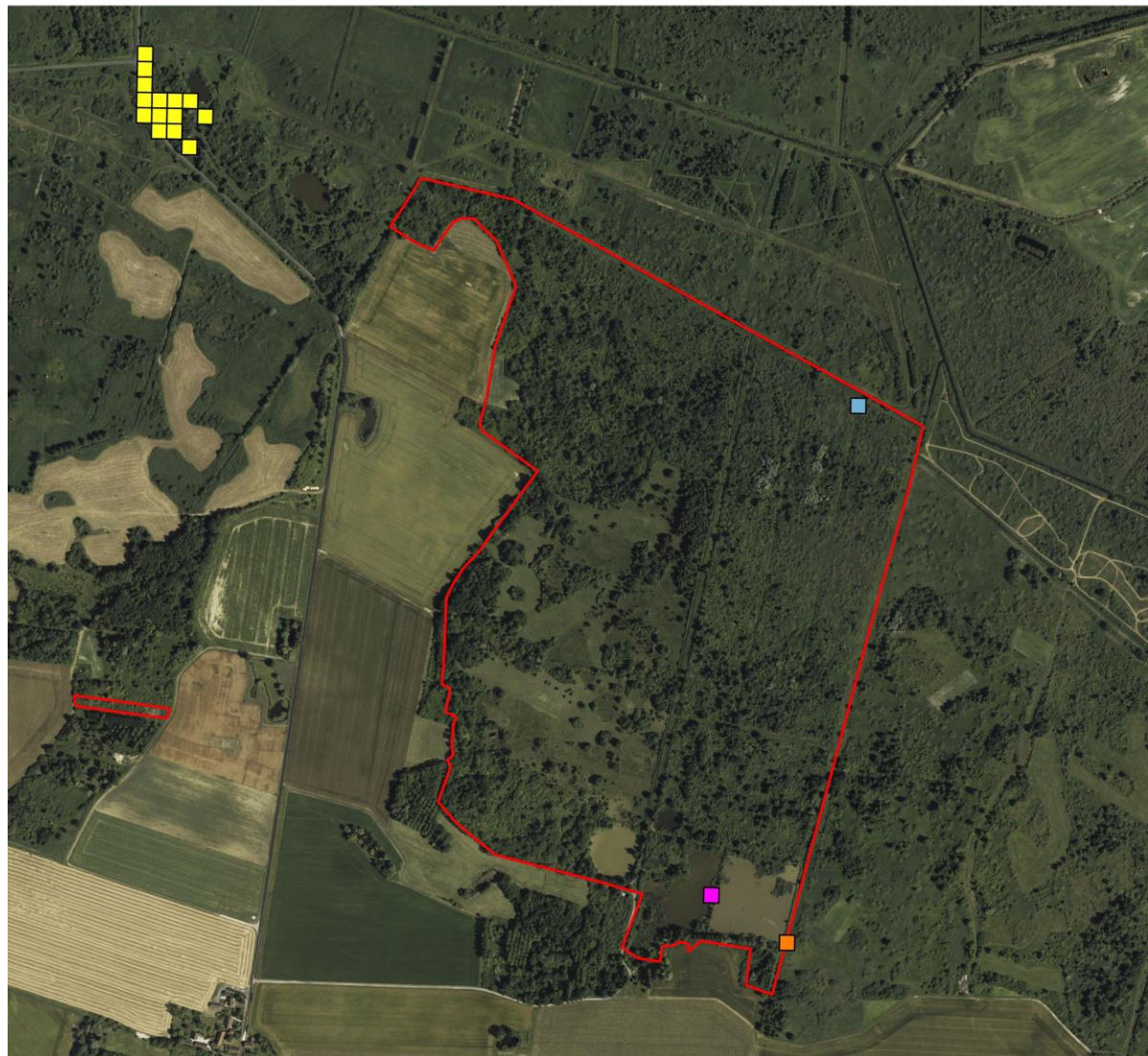
Par ailleurs, **2 espèces invasives** se développent sur la RNR :

- L'**Aster lancéolé** (*Symphyotrichum lanceolatum*)
- Le **Sainfoin d'Espagne** (*Galega officinalis*).

Il est important de noter la présence à quelques centaines de mètres de la Réserve d'une importante population de **Solidage du Canada** (*Solidago canadensis*).

Carte 5 :

Localisation des espèces invasives sur et en périphérie de la RNR



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

- Périmètre du site d'étude
- Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*) : 1 ind. (2014)
- Aster lanceolé (*Symphyotrichum lanceolatum*) : Présence (2014)
- Aster lanceolé (*Symphyotrichum lanceolatum*) : 30 ind. (2015)
- Aster lanceolé (*Symphyotrichum lanceolatum*) & *Solidago du Canada* (*Solidago canadensis*) : Présence (2014)



0 100 200 300 m



© Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, 2018
Source : BDORTHO, 2013

 Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

g. Commentaires et évaluation patrimoniales

Tableau 9 : Liste des espèces floristiques patrimoniales

Espèces	Statut de protection et menaces					Valeur patrimoniale	Etat des populations (échelle site)					
	DH	PN	PR	LRN	LRR		Type milieu	Der obs.	Taille pop	Dyna.	Etat pop	Resp site
Flûteau fausse-renoncule <i>Baldellia ranunculoides</i>	-	-	✓	-	CR	★★★	Mares et fossés	2017	1	↘	●	★★★
Œillet superbe <i>Dianthus superbus</i>	-	-	✓	-	EN	★★	Molinaie	2017	2	↘	●	★★★
Gesse des marais <i>Lathyrus palustris</i>	-	-	✓	EN	VU	★★★	Roselières et Cariçaies	2015	1	-	●	★★
Laîche paradoxale <i>Carex appropinquata</i>	-	-	✓	-	EN	★★	Roselières et Cariçaies	2017	3	↘	●	★★
Oenanthe de Lachenal <i>Oenanthe lachenalii</i>	-	-	-	-	EN	★★	Roselières et Cariçaies	2017	2	-	●	★★
Orchis négligé <i>Dactylorhiza praetermissa</i>	-	-	✓	-	EN	★★	Molinaie	2017	1	↘	●	★★
Rubanier nain <i>Sparganium natans</i>	-	-	✓	-	EN	★★	Mares et fossés	2017	3	↗	●	★★
Saule rampant <i>Salix repens</i>	-	-	✓	-	EN	★★	Roselières et Cariçaies	2015	2	-	●	★★
Utriculaire vulgaire <i>Utricularia vulgaris</i>	-	-	-	-	EN	★★	Mares et fossés	2007	-	-	●	?
Grande Douve <i>Ranunculus lingua</i>	-	✓	-	VU	VU	★★	Roselières et Cariçaies	2017	3	↗	●	★
Orchis incarnat <i>Dactylorhiza incarnata</i>	-	-	-	-	VU	★	Molinaie	2014	-	-	●	★
Peucedan des marais <i>Thysselinum palustre</i>	-	-	✓	-	VU	★	Roselières et Cariçaies	2015	1	-	●	★
Potamot coloré <i>Potamogeton coloratus</i>	-	-	-	-	VU	★	Mares et fossés	2017	3	↗	●	★
Samole de Valérand <i>Samolus valerandi</i>	-	-	-	-	VU	★	Mares et fossés	2017	2	→	●	★
Fougère des marais <i>Thelypteris</i>	-	-	✓	-	-	★	Boisement/Saulaie	2008	1	-	●	★

Espèces	Statut de protection et menaces					Valeur patrimoniale	Type milieu	Etat des populations (échelle site)				Resp site
	DH	PN	PR	LRN	LRR			Der obs.	Taille pop	Dyna.	Etat pop	
<i>palustris</i>												
Germadrée des marais <i>Teucrium scordium</i>	-	-	✓	-	-	★	Roselières et Cariçaies	2017	1	-	●	★
Laiteron des marais <i>Sonchus palustris</i>	-	-	✓	-	-	★	Mégaphorbiaie	2017	1	↗	●	★

Espèces non observées > 20 ans

Espèces	Der année obs.	Type milieu	Statut de protection et menaces					Valeur patrimoniale
			DH	PN	PR	LRN	LRR	
Laîche filiforme <i>Carex lasiocarpa</i>	1988	Roselières et Cariçaies	-	-	✓	-	CR	★★★

Légende :

Statut protection / menaces

DH = Directive « Habitats-Faune-Flore » (DIRECTIVE 92/43/CEE)

PN = Protection nationale (Arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995)

PR = Protection régionale (Arrêté préfectoral du 8 février 1988)

LRN = Liste rouge nationale (OLIVIER L., GALLAND J.-P. & MAURIN H., 1995).

LRR = Liste rouge régionale (CBNBP, à paraître) : → VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : En danger critique

Valeur patrimoniale = Très Forte (★★★), Forte (★★), Moyenne (★)

Taille population :

4 : Effectif très important (> 1000 individus matures)

3 : Effectif important (101 à 1000 individus)

2 : Effectif modéré (11 à 100 individus matures)

1 : Effectif très faible (1 à 10 individus matures)

- : Données insuffisantes

❖ Les bryophytes

La RNR du marais de Reuves possède une diversité bryologique remarquable puisque **76 taxons** ont été observés en 2016 (AMBLARD P., 2016). Ce total représente environ 22 % de la bryoflore marnaise actuellement cataloguée (AMBLARD P. & LANFANT P., 2016, non publié).

Néanmoins, « pour une surface de 64 hectares avec la pression d'observation réalisée, on peut estimer la diversité taxonomique relativement faible et certainement corrélée à celles des habitats et des différents substrats (AMBLARD P., 2016).

Parmi ces taxons, seuls *Pellia endiviifolia*, *Ptychostomum pseudotriquetrum*, *Fissidens adianthoides*, *Plagiomnium elatum*, *Campylium protensum* et *Campyliadelphus elodes* sont caractéristiques des tourbières basses alcalines.

Les espèces des prairies hygrophiles basiques *Drepanocladus aduncus*, *Climacium dendroides* et *Brachythecium mildeanum* ont été relevées en divers endroits du secteur pâturé ainsi que sur le chemin partageant la saulaie à l'ouest du site.

En analysant les cortèges observés, il apparaît, de manière assez logique étant donné le contexte, une dominance des espèces **basiclines à basophiles** sur la RNR.

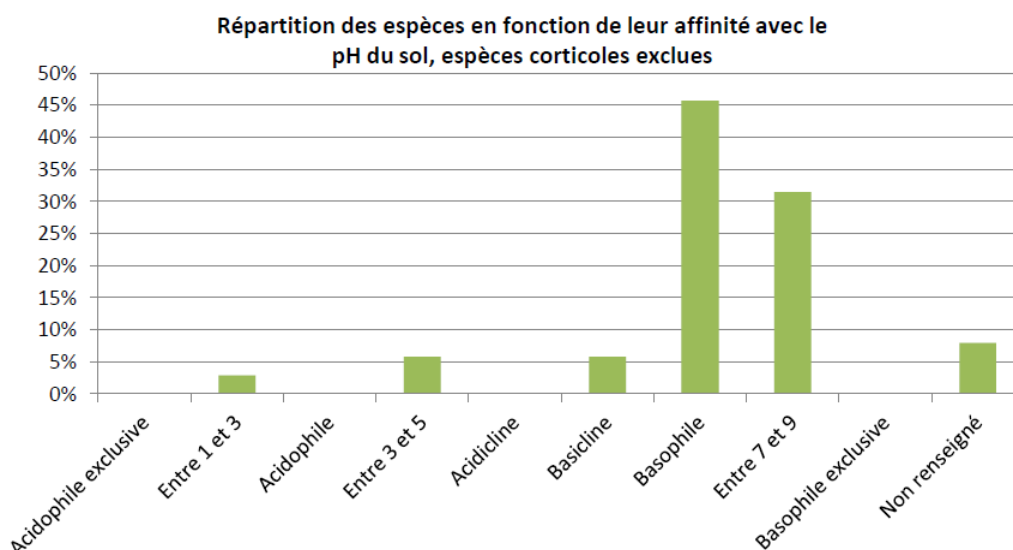


Figure 15 : Répartition des espèces selon leur affinité au pH (issu de AMBLARD P., 2016)

Parmi les espèces observées, aucune ne bénéficie d'un statut de protection.

Néanmoins, à dire d'expert, plusieurs espèces peuvent être considérées comme rarissime à l'échelle départementale ou régionale (comm. pers. Pascal Amblard).

Tableau 10 : Liste des espèces "à enjeux" de la RNR

Espèces	Dernière date d'observation	Support	Statut de protection et menace		Commentaires (comm. pers. Pascal Amblard, 2016)
			DH	PN	
<i>Brachythecium mildeanum</i>	2016	Sol	-	-	Rarissime en Champagne-Ardenne
<i>Bryum klinggraeffii</i>	2016	Sol	-	-	1 ^{ère} observation dans la Marne
<i>Climacium dendroides</i>	2016	Sol	-	-	Rarissime dans la Marne
<i>Dicranella schreberiana</i>	2016	Sol	-	-	1 ^{ère} observation dans la Marne
<i>Metzgeria violacea</i>	2016	Epiphyte sur bois vivant	-	-	1 ^{ère} observation dans la Marne
<i>Neckera pumila</i>	2016	Epiphyte sur bois vivant	-	-	Rarissime dans la Marne
<i>Orthotrichum pulchellum</i>	2016	Epiphyte sur bois vivant	-	-	1 ^{ère} observation dans la Marne
<i>Orthotrichum speciosum</i>	2016	Epiphyte sur bois vivant	-	-	Rarissime en Champagne-Ardenne
<i>Plagiomnium cuspidatum</i>	2016	Sol	-	-	Rarissime en Champagne-Ardenne

Légende :**Statut protection / menaces**

DH = Directive « Habitats-Faune-Flore » (DIRECTIVE 92/43/CEE)

PN = Protection nationale (Arrêté ministériel du 20 janvier 1982, modifié par l'arrêté du 31 août 1995)

Par ailleurs, une espèce, *Campylopus introflexus* observée sur la RNR, figure dans la liste des plantes exotiques envahissantes de Champagne-Ardenne (SAINT-VAL M., février 2016) dans la catégorie « Taxon émergent ».

« [...] il semble que les actions de gestion déjà en place pour certains milieux, avec le pâturage bovin du secteur ouest du marais sont plutôt bénéfiques à la diversité des micro-habitats et des espèces. *Brachythecium mildeanum* [...], profite certainement de cette gestion.

La dispersion et la rareté des observations des espèces caractéristiques de bas-marais alcalin [...], souvent effectuée dans des milieux secondarisés et l'absence d'espèces des gouilles pourtant observées anciennement dans les Marais de Saint-Gond [...], *Campylium stellatum* et *Scorpidium cossonii*, laisse penser que l'activité turficole sur le site n'est plus fonctionnelle et que les habitats caractéristiques sont déstructurés. Des ouvertures par débroussaillage et maintien par fauchage avec export, un étrépage, pourraient peut-être favoriser ces espèces si sont visés les secteurs de plus bas-niveaux. Cependant, les problèmes de gestion de l'eau des Marais de Saint-Gond hypothèquent les possibilités de restauration envisageables.

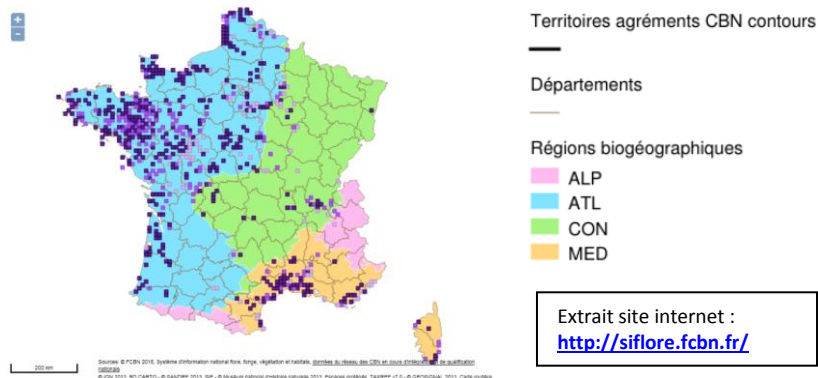
Concernant les boisements, qui abritent de nombreuses espèces épiphytes, il semble important de laisser évoluer librement les secteurs les plus anciens [...] et de maintenir de larges plages de fourrés. »

(AMBLARD P., 2017 issu de Premier inventaire de la bryoflore de la réserve naturelle régionale du Marais de Reuves)

Fiches espèces floristiques patrimoniales

FLUTEAU FAUSSE RENONCULE *Baldellia ranunculoides* (L.) Parl., 1854

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

« Grèves de mares temporaires, prairies amphibies » (Flora Gallica, 2014).
Présente dans le fossé sur la RNR.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RR

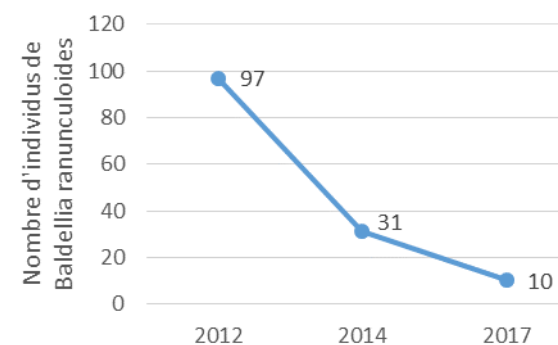
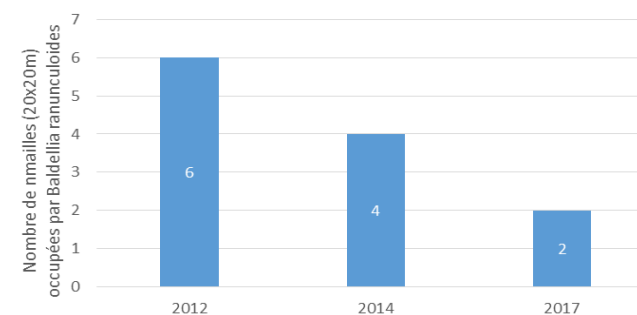


Etat des populations



Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	2 mailles de 20x20m (2017)	↘	●

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué



Menaces

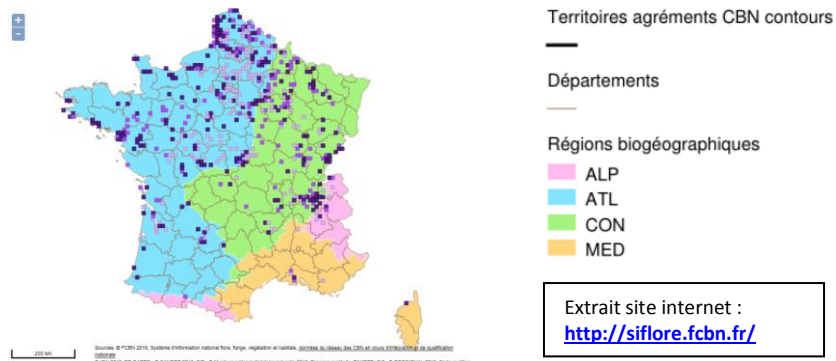


Types menaces	Intensité	Evolution
Eutrophisation	?	?
Embranchement	?	?
Assèchement	Moyen à fort	↗

Légende

GRANDE DOUVE *Ranunculus lingua* L., 1753

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Roselières et prairies amphibies (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, les plus grosses populations se rencontrent dans les fossés et sur le layon créé au nord-ouest de la réserve. On observe des populations plus petites et disséminées sur les parcs de pâturage.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



Etat des populations

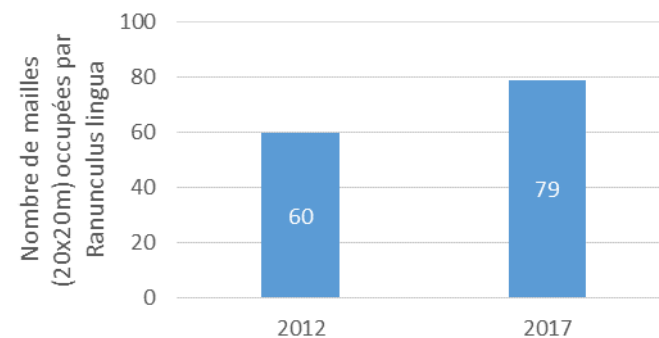


Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	79 mailles (20x20m) (2017) soit 780 m ² de recouvrement	↗	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Végétations aquatiques



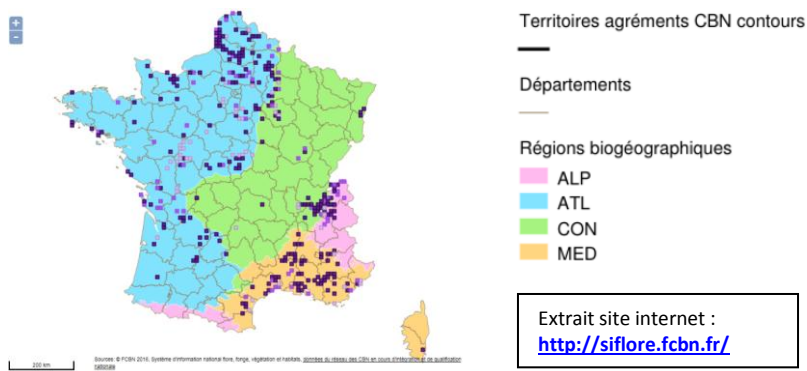
Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?

POTAMOT COLORE *Potamogeton coloratus* Hornem., 1813

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Herbiers dulçaquicoles basiphiles oligotrophes à mésotrophes (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population est essentiellement présente dans le fossé.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RR

★★

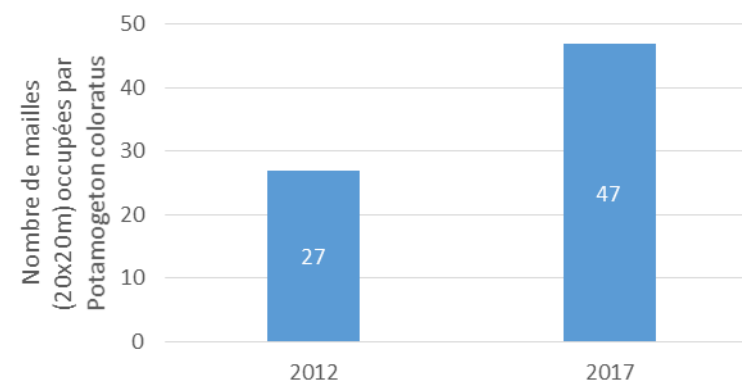
Etat des populations

●

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	47 mailles (20x20m) (2017)	↗	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué



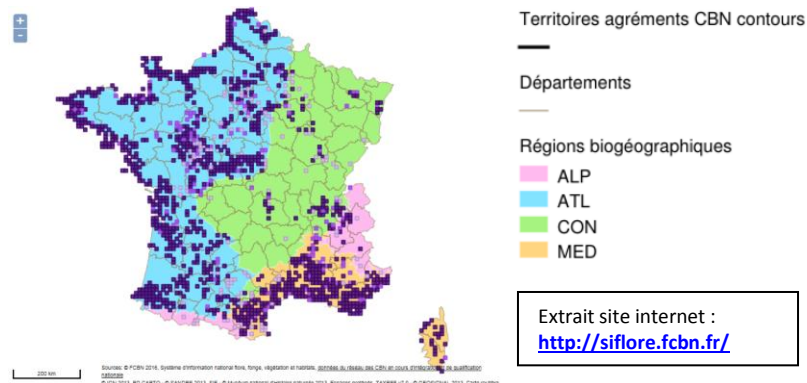
Menaces

△△

Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

SAMOLE DE VALERAND *Samolus valerandi* L., 1753

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Bas-marais et prairies hygrophiles sur substrat minéralisé (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population est essentiellement présente dans le fossé (secteur sud).

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RR



Etat des populations

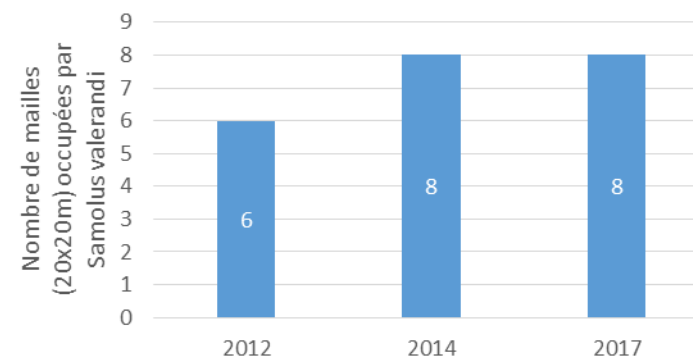


Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2015	8 mailles (20x20m) (2017)	=	●

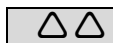
Végétations aquatiques

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué



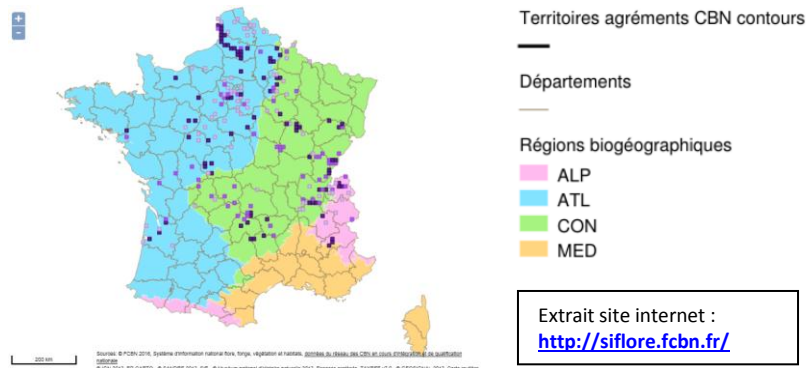
Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Rubier nain *Sparganium natans* L., 1754

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Gouilles des tourbières, pelouses amphibies vivaces et herbiers oligotrophiles acidiphiles (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population est essentiellement présente dans le fossé.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RR



Etat des populations

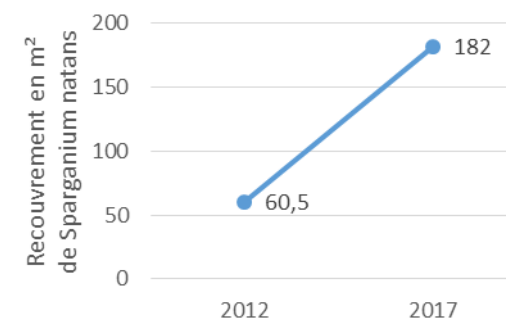
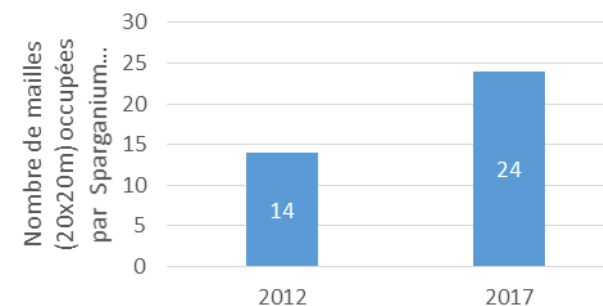


Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	24 mailles (20x20m) (2017)	↗	●

Végétations aquatiques

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué



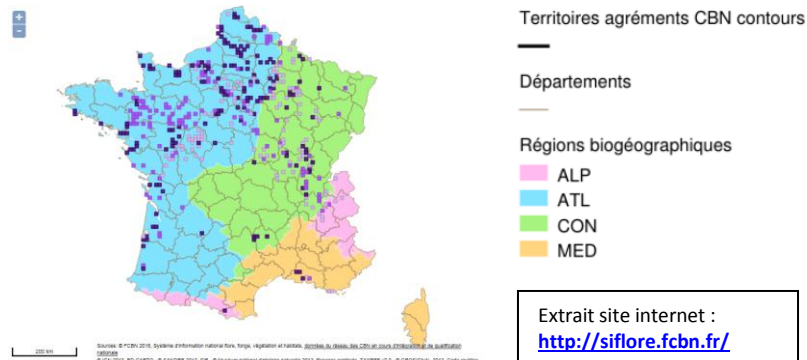
Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Utriculaire vulgaire *Utricularia vulgaris* L., 1753

Répartition géographique



Végétations aquatiques

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Caractéristiques stationnelles

Herbiers dulçaquicoles des eaux froides, souvent dystrophes (Flora Gallica, 2014).
Sur la RNR, la population est dissimulée dans les fossés et les dépressions humides.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Protection nationale



Protection régionale

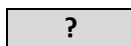


Liste rouge régionale



RR

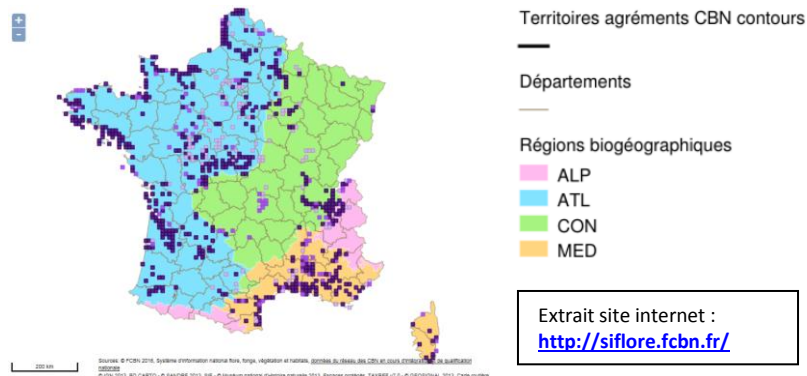
Etat des populations



Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2007	?	?	?

Oenanthe de Lachenal *Oenanthe lachenalii* C.C.Gmel., 1805

Répartition géographique

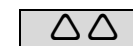


Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Caractéristiques stationnelles

Bas-marais et prairies hygrophiles basiphiles (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population est disséminée dans les secteurs de prairies humides et de magnocariçales.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Protection nationale



Protection régionale



Liste rouge régionale



RR

Etat des populations

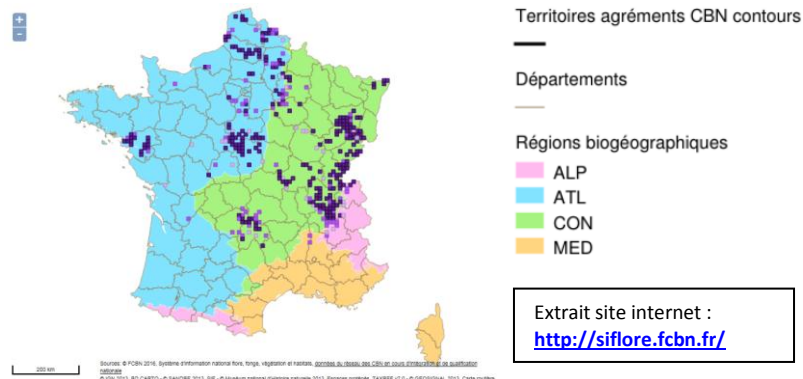


Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	6 mailles (20x20m) (2012)	?	●

Peucedan des marais *Thysselinum palustre* (L.) Hoffm., 1814

Prairies, mégaphorbiaies et roselières

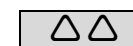
Répartition géographique



Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embroussaillage	?	?
Eutrophisation	?	?

Caractéristiques stationnelles

Roselières, prairies hygrophiles ou amphibies, aulnaies (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population est observée dans les dépressions humides où se développent les magnocaricaie.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Protection nationale



Protection régionale



Liste rouge régionale



R

Etat des populations

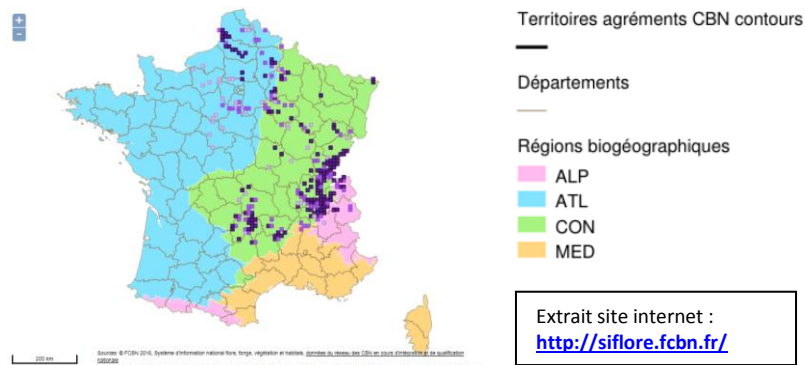
?

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2015	1 maille (20x20m) (2012)	?	?

Laiche paradoxale *Carex appropinquata* Schumach., 1801

Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Magnocariçaies neutro-alcalines sur tourbe, aulnaies glutineuses, roselières (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population est observée dans les dépressions humides où se développent les magnocariçaies.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RR



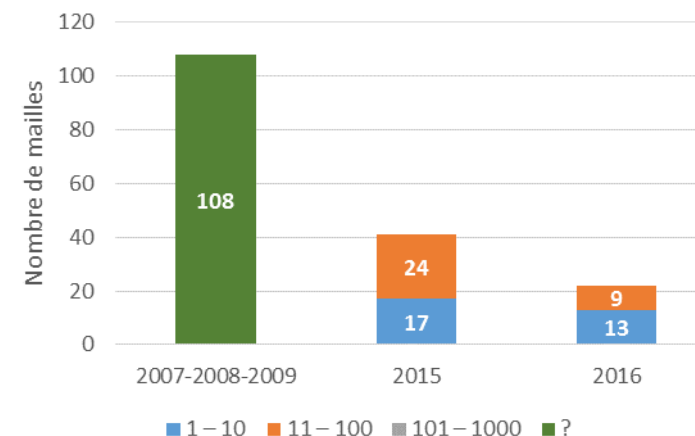
Etat des populations



Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	41 mailles (20x20m) (2015)	↘	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué



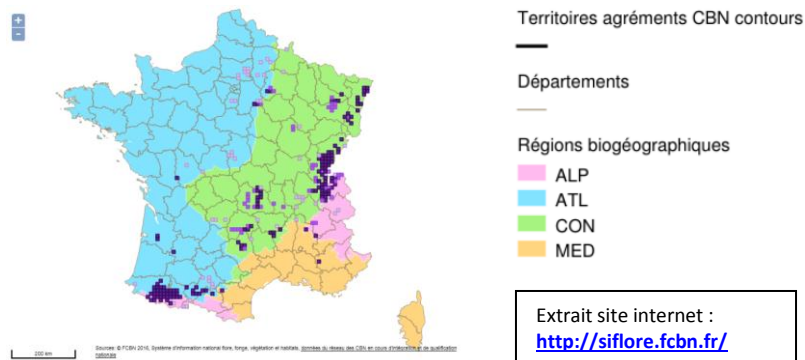
Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Oeillet superbe *Dianthus superbus* L., 1755

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Prairies hygrophiles oligotrophiles et ourlets mésoxérophiles basiphiles (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population est observée sur les sécherons.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RRR



Etat des populations

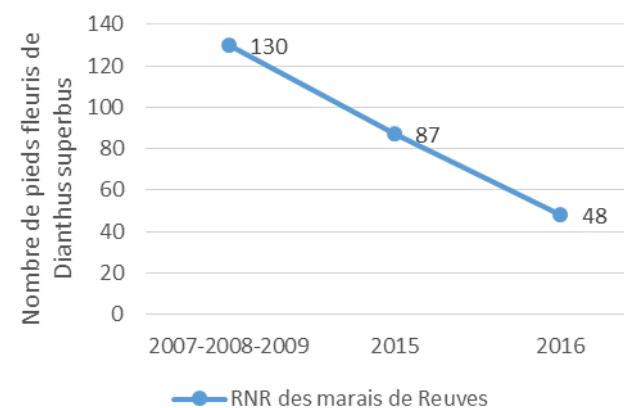
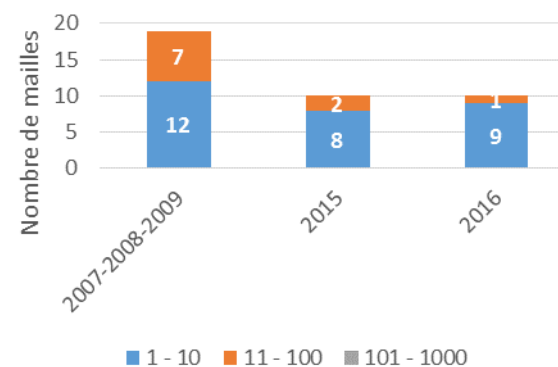


Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	10 mailles (20x20m) (2016)	↘	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Prairies, mégaphorbiaies et roselières



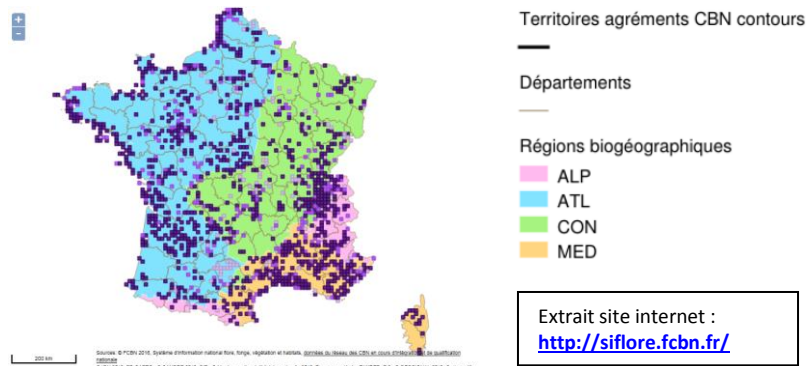
Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Laiche a epis distans *Carex distans* L., 1759

Répartition géographique

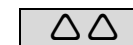


Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Caractéristiques stationnelles

Prairies hygrophiles et bas-marais basiphiles (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population est observée sur le secteur de moliniaie dans le parc sud et sur une dépression humide d'un layon transversal.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Protection nationale



Protection régionale

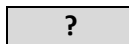


Liste rouge régionale



RR

Etat des populations

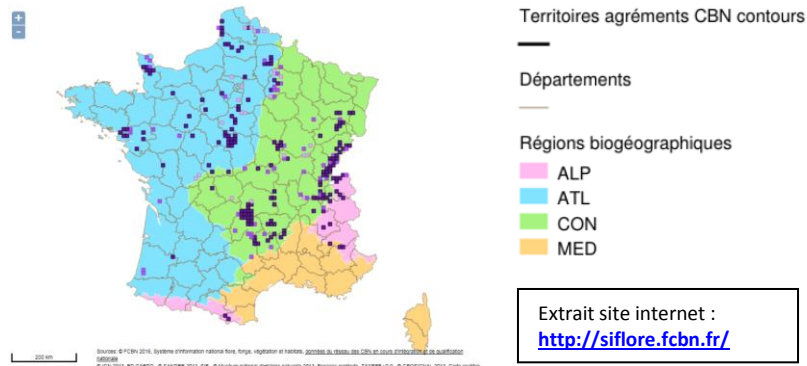


Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	Quelques individus (2007)	?	?

Laiche a fruits barbus *Carex lasiocarpa* Ehrh., 1784

Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Tourbières de transition alcalines à acidiphiles, radeaux tremblants (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, la population avait été observée en 1988 (DIDIER B., 1988) près des actuels étangs et est aujourd'hui présumée disparue.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Protection nationale



Protection régionale



Liste rouge régionale



RR

Etat des populations

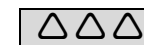


Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	1988	?	↘	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces

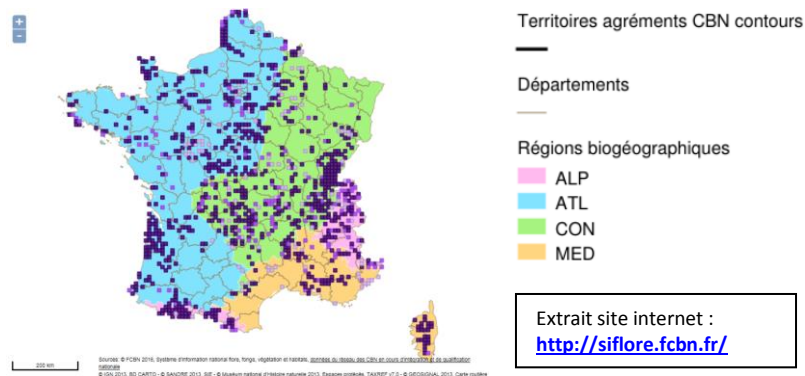


Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Laiche tardive *Carex viridula* Michx., 1803

Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Répartition géographique



Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Caractéristiques stationnelles

Pelouses hygrophiles ouvertes surtout pionnières (Flora Gallica, 2014).

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Protection nationale



Protection régionale

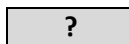


Liste rouge régionale



RR

Etat des populations



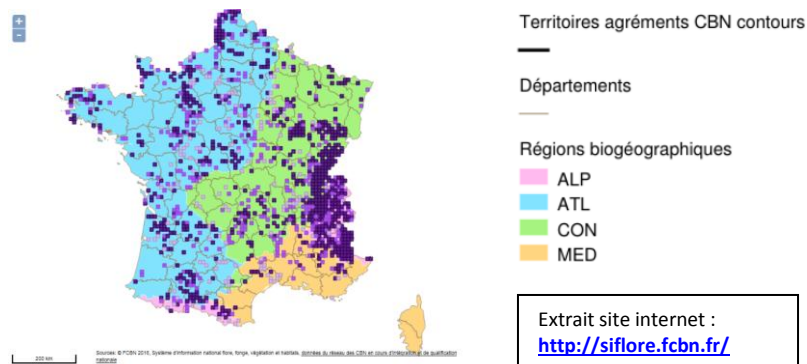
Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2014	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Orchis incarnat *Dactylorhiza incarnata* (L.) Soó, 1962

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Prairies hygrophiles et bas-marais basiphiles à acidiclins oligotrophiles (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, présent dans les molinaies et prairies humides.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RR



Etat des populations

?

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2014	?	?	?

Légende

Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

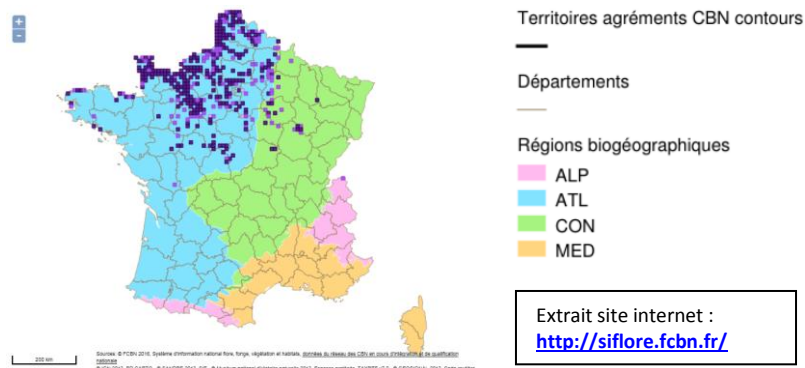
Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Orchis neglige *Dactylorhiza praetermissa* (Druce) Soó, 1962

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Bas-marais, tourbières et prairies hygrophiles basiphiles (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, observés dans les secteurs de prairies humides (*Molinion*) et sur les layons de chasse.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RRR



Etat des populations



Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	17 stations soit 22 pieds observés en 2008 Quelques pieds en 2017	↘	●

Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

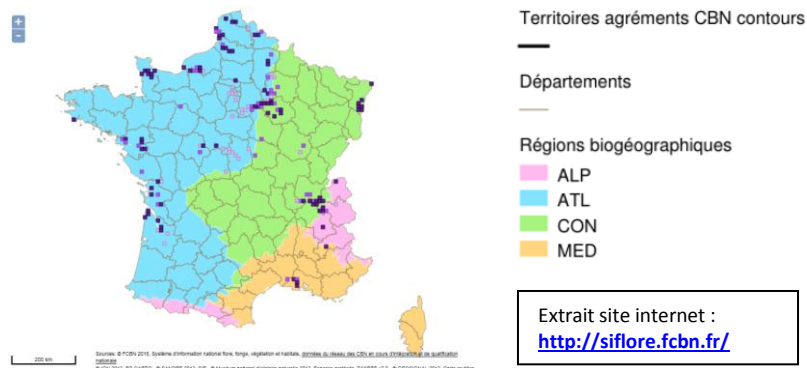
Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Gesse des marais *Lathyrus palustris* L., 1753

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Phragmitaie, magnocariçaies, prairies marécageuses oligo- à mésotrophiles (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, l'espèce a été observée sur le parc de pâturage sud et sur le layon nord.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RRR



Etat des populations

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2015	< 10 pieds observés en 2008	↘ ?	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

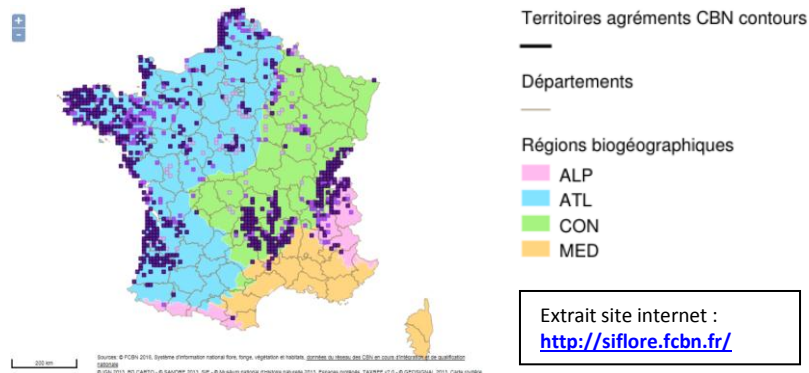
Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Saule rampant *Salix repens* L., 1753

Répartition géographique



Caractéristiques stationnelles

Bas-marais plus ou moins tourbeux (Flora Gallica, 2014).

Sur la RNR, l'espèce a été observée principalement sur les secteurs de prairies humides des parcs de pâturage

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RR

Etat des populations

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2015	Plusieurs dizaines de pieds (2008)	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces

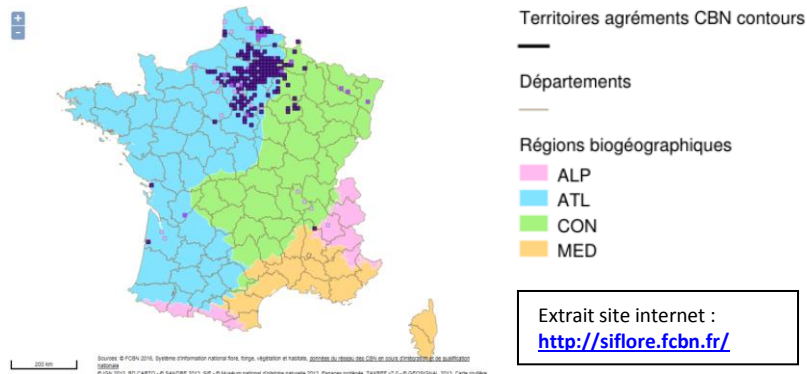


Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?
Eutrophisation	?	?

Laiteron des marais *Sonchus palustris* L., 1753

Prairies, mégaphorbiaies et roselières

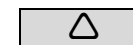
Répartition géographique



Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?

Caractéristiques stationnelles

Mégaphorbiaies eutrophiles, roselières (Flora Gallica, 2014).

L'espèce a été observée sur le layon intermédiaire au nord de la RNR.

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Protection nationale



Protection régionale



Liste rouge régionale



RR

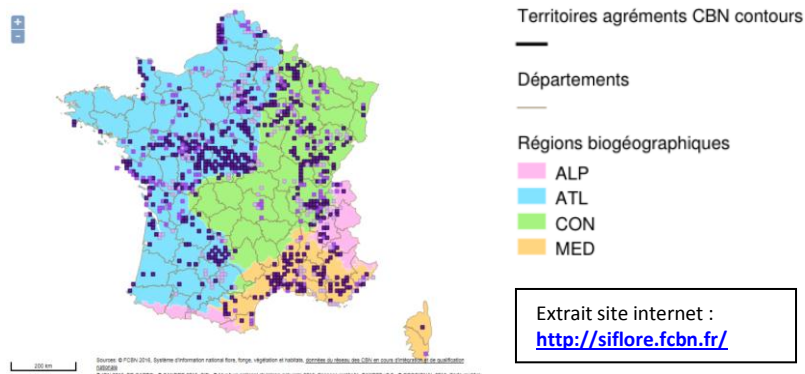
Etat des populations



Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	6 ind. en 2017; 3 pieds mais probablement plus (2008)	↗	●

Germandrée des marais *Teucrium scordium* L., 1753

Répartition géographique



Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Menaces

Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?

Caractéristiques stationnelles

Prairies hygrophiles ouvertes ou inondables (Flora Gallica, 2014).

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



★ ★

Etat des populations

?

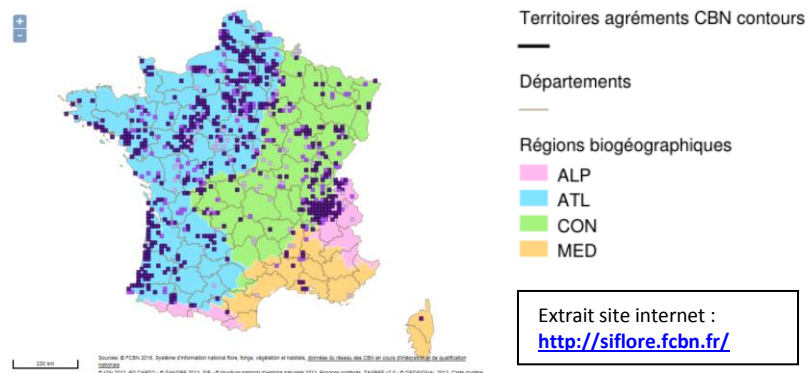
Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2017	Quelques individus (2017)	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Fougere des marais *Thelypteris palustris* Schott, 1834

Répartition géographique



Prairies, mégaphorbiaies et roselières

Menaces

Types menaces	Intensité	Evolution
Assèchement	?	?
Embranchement	?	?

Caractéristiques stationnelles

Roselières, magnocariçaies et aulnaies turficoles (Flora Gallica, 2014).

Une station a été observée en bordure de fossé sur la RNR.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitat »

Protection nationale

Protection régionale

Liste rouge régionale



RR



Etat des populations

?

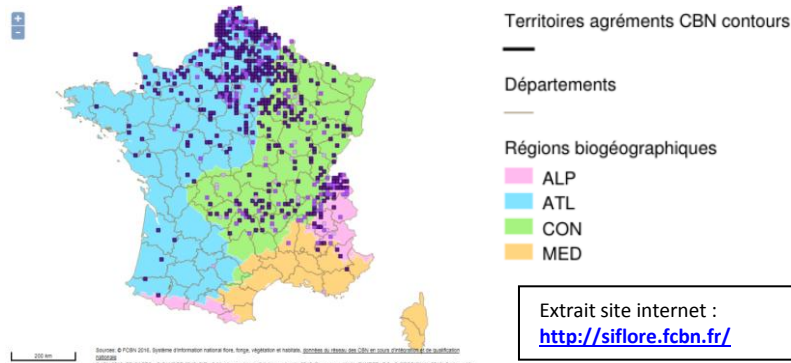
Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2008	Environ 10 individus (2008)	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Cassis Ribes nigrum L., 1753

Répartition géographique



Forêts

Menaces



Types menaces	Intensité	Evolution

Caractéristiques stationnelles

Sous-bois arbustifs hygrophiles, surtout des aulnaies (Flora Gallica, 2014).

Valeur patrimoniale



Directive « Habitat »



Protection nationale



Protection régionale



Liste rouge régionale



RR

Etat de la population

?

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2012	?	?	?

Légende

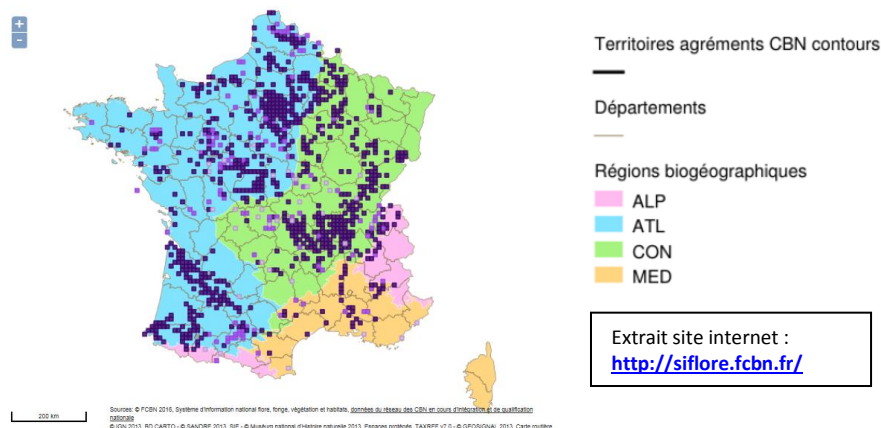
Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Fiches espèces exotiques envahissantes

Sainfoin d'Espagne *Galega officinalis* L., 1753

Prairies et pelouses

Répartition géographique



Espèce bien présente en Champagne humide et sur la côte d'Ile de France

Origine géographique : Europe

Habitats colonisés : Deux pieds de Galéga ont été observés entre les deux étangs de la réserve en 2014 (revus en 2015).

Statut biologique : Naturalisé

Période de floraison : Juin à Juillet

Mode de multiplication :

- Reproduction sexuée ☒
- Reproduction végétative ☒
- ? ☐

Mode de dispersion :

- Vent ☐
- Eau ☒
- Animaux ☐
- Gravité ☒

Impacts environnementaux

- Espèces invasives avérées ☒
- Espèces invasives potentielles ☐
- Espèces invasives en observation ☐

Impacts sanitaires

- Risque pour la santé humaine ☐
- Espèce toxique pour le bétail ☒

Etat de la population



Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2015	1 à 10 individus (1 individu)	↗	●

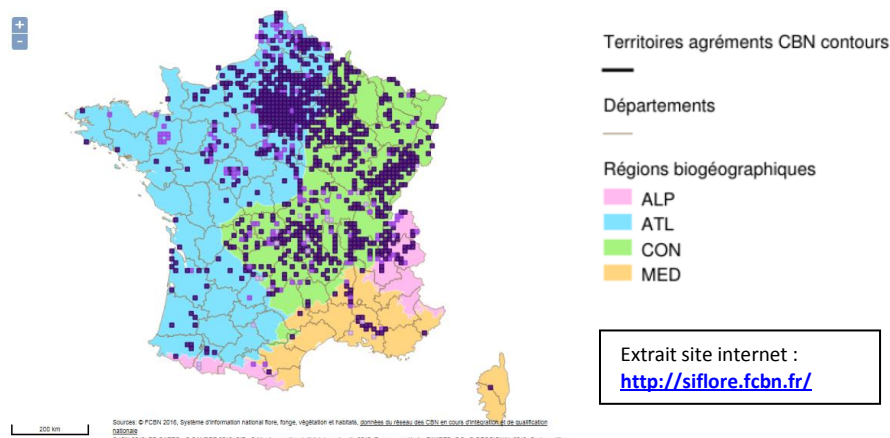
Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Solidage du Canada *Solidago canadensis* L., 1753

Prairies et pelouses

Répartition géographique



Espèce devenue très commune en Champagne-Ardenne.

Origine géographique : Amérique du Nord

Habitats colonisés : Bords de la route Reuves-Villevenard au niveau du fossé

Statut biologique : Naturalisé

Période de floraison : Juillet à septembre

Mode de multiplication :

- Reproduction sexuée ☒
- Reproduction végétative ☒
- ? ☐

Mode de dispersion :

- Vent ☒
- Eau ☐

- Animaux ☐
- Gravité ☒

Impacts environnementaux

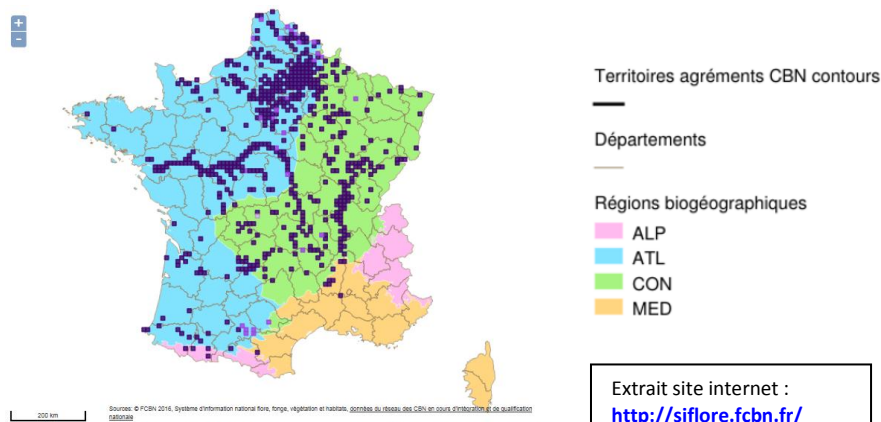
- Espèces invasives avérées ☒
- Espèces invasives potentielles ☐
- Espèces invasives en observation ☐

Impacts sanitaires

- Risque pour la santé humaine ☐
- Espèce toxique pour le bétail ☐

Aster à feuilles lancéolées *Symphyotrichum lanceolatum* (Willd.) G.L. NESOM, 1995

Répartition géographique



Espèce très présente ponctuellement dans les marais du département.

Origine géographique : Amérique du Nord

Habitats colonisés : Bords de la route Reuves-Villevénard au niveau du fossé et layon de chasse

Statut biologique : Naturalisé

Période de floraison : Juillet à octobre

Mode de multiplication :

Reproduction sexuée ☒

Reproduction végétative ☒

? ☐

Mode de dispersion :

Vent ☒

Eau ☐

Animaux ☐

Gravité ☒

Prairies et pelouses

Impacts environnementaux

Espèces invasives avérées ☒

Espèces invasives potentielles ☐

Espèces invasives en observation ☐

Impacts sanitaires

Risque pour la santé humaine ☐

Espèce toxique pour le bétail ☐

Etat de la population



Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
RNR du marais de Reuves	2014	?	=	●

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

3 – La Faune

a. Etat des inventaires

Tableau 11 : Liste de la bibliographie et des campagnes de terrains réalisées

Observateurs/ Années	Méthodologie	Bibliographie
LORICH - 2011	- Amphibiens (2 passages)	LORICH T., 2011 – Inventaire complémentaire des amphibiens. RNR du marais de Reuves. Marais de Saint-Gond (Marne). Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 10p.
ANTOINE - 2012	- Odonates (5 passages) - Orthoptères (2 passages)	PETIT M. & ANTOINE A., 2012 – Rapport d'activité, 2012. Réserve Naturelle Régionale du Marais de Reuves. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 47p.
ANTOINE - 2013	- Rainette arboricole (3 passages) - Cordulie à corps fin (4 passages) - Cordulie à deux taches (3 passages)	ANTOINE A., 2013 – Etudes et suivis scientifiques, 2013. Réserve Naturelle Régionale du marais de Reuves. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 41p.
LPO - 2013	Points d'écoutes	LPO (2013) - Potentialités d'accueil de la Réserve Naturelle Régionale de Reuves pour les espèces d'oiseaux paludicoles

ANNEXE 8 : Liste et statut de la faune présente sur le site

Tableau 12 : Etat synthétique des connaissances sur la faune

Domaines	Etat des connaissances
Mammifères	★★ (15)
Oiseaux	★★★ (59)
Reptiles	★★ (3)
Amphibiens	★★★ (6)
Lépidoptères rhopalocères	★★★ (39)
Odonates	★★★ (34)
Orthoptères	★★★ (21)
Autres	-

Légende :

Nul (0) : aucun inventaire sur le site

Faible (★) : quelques inventaires mais qui ne couvrent pas l'ensemble de la période d'observation

Moyen (★★) : inventaires couvrant l'ensemble de la période d'observation **ou** localisation et estimation des abondances des espèces patrimoniales

Bon (★★★) : inventaires couvrant l'ensemble de la période d'observation **et** localisation et estimation des abondances des espèces patrimoniales

*Entre parenthèse = nb de taxons obs.

b. Synthèse et statut des espèces faunistiques

Tableau 13 : Résultats des inventaires faunistiques

Espèces	Statut de protection et menaces						Etat des populations (échelle site)					
	DH/DO	PN	LRN	LRR	Val. Pat.	Type milieu	Der obs.	Statut bio	Taille pop	Dyna.	Etat pop	Resp site
Oiseaux												
Locustelle lusciniöide <i>Locustella luscinioides</i>	-	✓	EN	E	★ ★ ★	Roselière	2010	Rp	-	-	-	★ ★ ★
Busard des roseaux <i>Circus aeruginosus</i>	Ann. I	✓	VU	V	★ ★ ★	Saulaie	2015	Rp	-	-	-	★ ★ ★
Bruant des roseaux <i>Emberiza citrinella</i>	-	✓	EN	-	★ ★ ★	Roselière	2015	Rc	-	-	-	★ ★ ★
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>	-	✓	-	R	★ ★	Saulaie	2015	Rc	-	-	-	★ ★
Phragmite des joncs <i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	-	✓	-	V	★ ★	Saulaie	2015	Rc	-	-	-	★ ★
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	Ann. I	✓	-	V	★ ★	Prairie	2015	Rc	-	-	-	★
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	Ann. I	✓	-	-	★ ★	Boisement	2015	Rp	-	-	-	★
Amphibiens												
Rainette arboricole <i>Hyla arborea</i>	Ann. IV	✓	-	D	★ ★	Mares et fossés	2013	Rp	-	-	-	★ ★
Triton crêté <i>Triturus cristatus</i>	Ann. II & IV	✓	-	V	★ ★	Mares et fossés	2011	Rc	-	-	-	★
Grenouille agile <i>Rana dalmatina</i>	Ann. IV	✓	-	V	★ ★	Mares et fossés	2011	Rc	-	-	-	★
Triton ponctué <i>Lissotriton vulgaris</i>	-	✓	-	V	★	Mares et fossés	2011	Rc	-	-	-	★
Papillons de jour												
Nacré de la Sanguisorbe <i>Brenthis ino</i>	-	-	-	✓	★	Prairie	2014	Rc	-	-	-	★ ★
Hespérie des potentielles <i>Pyrgus armoricanus</i>	-	-	-	✓	★	Prairie	2014	Rc	-	-	-	★ ★

Statut de protection et menaces							Etat des populations (échelle site)							
Espèces			DH/DO	PN	LRN	LRR	Val. Pat.	Type milieu	Der obs.	Statut bio	Taille pop	Dyna.	Etat pop	Resp site
Hespérie du Brome <i>Carterocephalus palaemon</i>			-	-	-	✓	★	Prairie	2012	Rc	-	-	-	★
Mélitée noirâtre <i>Melitaea diamina</i>			-	-	-	✓	★	Prairie	2014	Rc	-	-	-	★
Lucine <i>Hamearis lucina</i>			-	-	-	✓	★	Prairie	2012	Rc	-	-	-	★
Libellules														
Agrion joli <i>Coenagrion pulchellum</i>			-	-	VU	✓	★★★	Mares et fossés	2014	Rc	-	-	-	★★★
Agrion délicat <i>Ceragrion tenellum</i>			-	-	-	✓	★	Mares et fossés	2014	Rc	-	-	-	★★
Epithèque bimaculée <i>Epithea bimaculata</i>			-	-	-	✓	★	Mares et fossés	2014	Rc	-	-	-	★★
Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>			Ann. II & IV	✓	-	✓	★★★	Prairie	2014	NR	-	-	-	★
Cordulie à taches jaunes <i>Somatochlora flavomaculata</i>			-	-	-	✓	★	Mares et fossés	2014	?	-	-	-	★
Leste des bois <i>Lestes dryas</i>			-	-	-	✓	★	Mares et fossés	2014	Rc	-	-	-	★
Grande Aesche <i>Aeshna grandis</i>			-	-	-	✓	★	Mares et fossés	2014	Rc	-	-	-	★
Criquets, sauterelles, grillons														
Criquet palustre <i>Pseudochorthippus montanus</i>			-	-	EN/CR (1)	✓	★★★	Prairie	2012	Rc	-	-	-	★★★
Courtilière commune <i>Grylotalpa grylotalpa</i>			-	-	VU(2)	✓	★★	Prairie	2012	Rc	-	-	-	★★
Criquet marginé <i>Chorthippus albomarginatus</i>			-	-	-	✓	★	Prairie	2012	Rc	-	-	-	★★
Criquet ensanglanté <i>Stethophyma grossum</i>			-	-	NT (3)	✓	★★	Prairie	2012	Rc	-	-	-	★
Criquet noir-ébène <i>Omocestus rufipes</i>			-	-	-	✓	★	Prairie	2012	Rc	-	-	-	★

Légende :

Statut biologique = Rp (Reproducteur probable) – Rc (Reproducteur certain) – NR ; Non reproducteur

Statut protection / menaces

DH : Directive « Habitats »

PN : Protection nationale

LRN : Liste rouge nationale

LRR : Liste rouge régionale (CSRPN, 2007)

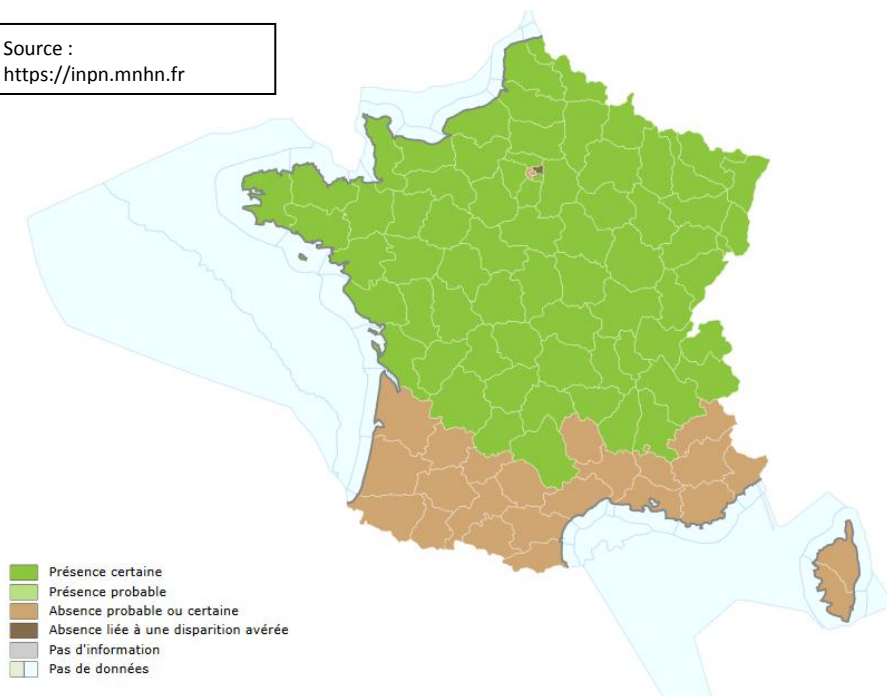
Valeur patrimoniale / Responsabilité site = Très Forte (★ ★ ★), Forte (★ ★), Moyenne (★)

Fiches espèces faunistiques patrimoniales

RAINETTE ARBORICOLE *Hyla arborea* (Linnaeus, 1758)

Répartition géographique

Source :
<https://inpn.mnhn.fr>



Caractéristiques stationnelles

Espèce présente dans les roselières et dans les mares de la RN.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitats »

Protection nationale

Liste rouge nationale

Liste rouge régionale

☒ Ann. IV

☒

☐

☒ D (en danger)

★★

Végétations aquatiques

Resp. de l'ECG quant à la préservation de ce patrimoine

★★★

La RNR se situe au sein de l'entité des marais de St-Gond et est donc la dernière zone à accueillir une véritable population de Rainette arboricole en Champagne-Ardenne.

Etat des populations

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
Marais de Reuves	2013	Entre 6 et 10 chanteurs en 2013	?	?

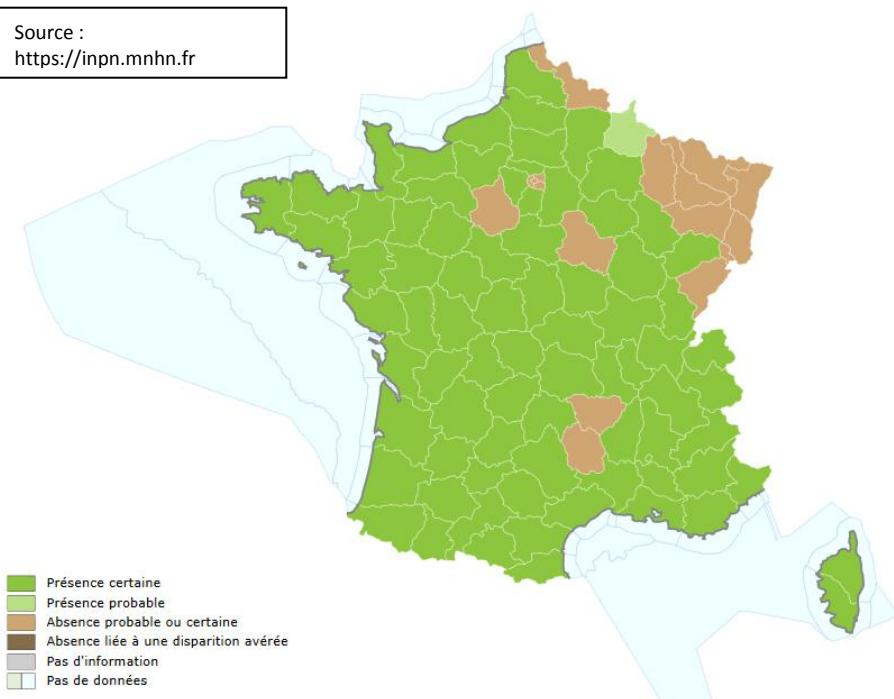
Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces sur l'ECG

△△

Types menaces	Intensité	Evolution
- Assèchement et destruction des habitats autour de la RN	-	-
- Isolation de la population		

AGRION DELICAT *Ceriagrion tenellum* (Villers, 1789)**Répartition géographique**Source :
<https://inpn.mnhn.fr>**Caractéristiques stationnelles**

Présence de l'espèce en bordure des plans d'eau

Valeur patrimoniale*Directive « Habitats »**Protection nationale**Liste rouge nationale**Liste rouge régionale*

Végétations aquatiques

Resp. de l'ECG quant à la préservation de ce patrimoine

La Réserve fait partie des très rares sites où l'Agrion délicat est présent en Champagne-Ardenne. Seule une quinzaine de stations sont actuellement connue dans la région.

Etat des populations

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
Marais de Reuves	2014	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

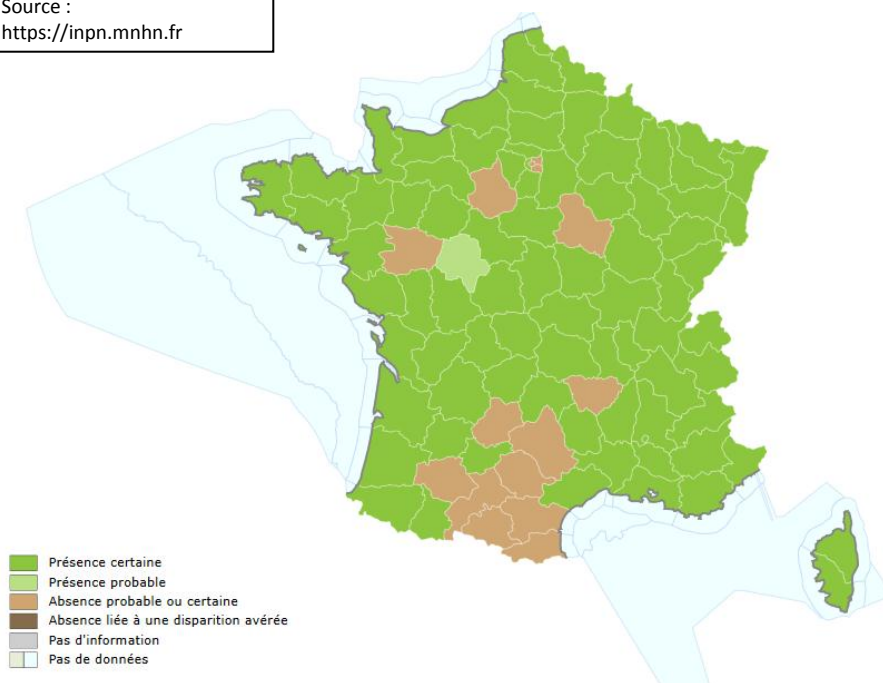
Menaces sur l'ECG

Types menaces	Intensité	Evolution
- Isolation de la population		

AGRION JOLI *Coenagrion pulchellum* (Vander Linder, 1825)

Répartition géographique

Source :
<https://inpn.mnhn.fr>



Végétations aquatiques

Resp. de l'ECG quant à la préservation de ce patrimoine

★★★

La Réserve fait partie des rares sites où l'Agrion joli est présent en Champagne-Ardenne. De plus, celui-ci semble principalement présent sur l'axe de la Champagne humide et peu dans la région naturelle de la Brie champenoise.

L'espèce est d'autant plus importante à sauvegarder qu'elle a fait son apparition dans la liste rouge des libellules menacées de France en tant qu'espèce vulnérable.

Etat des populations

?

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
Marais de Reuves	2014	?	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Caractéristiques stationnelles

Présence de l'espèce en bordure des plans d'eau

Valeur patrimoniale

★★

Directive « Habitats »

Protection nationale

Liste rouge nationale

Liste rouge régionale



VU (Vulnérable)

Menaces sur l'ECG

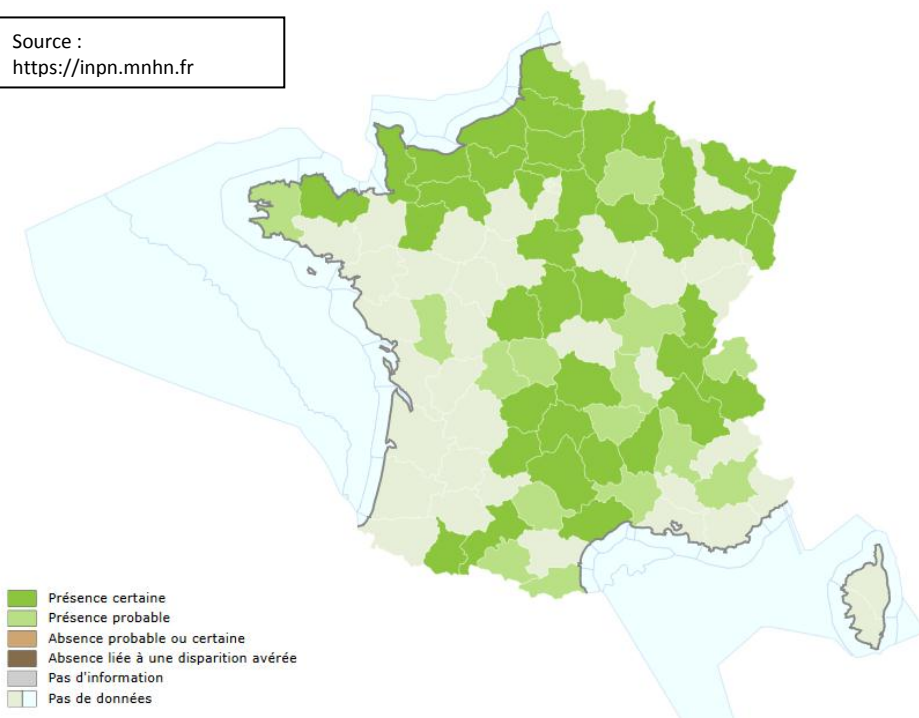
△△

Types menaces	Intensité	Evolution
- Isolation de la population		

CRICQUET PALUSTRE *Pseudochorthippus montanus*

Répartition géographique

Source :
<https://inpn.mnhn.fr>



Caractéristiques stationnelles

Espèce présente sur la Réserve au sein des prairies humides pâturées.

Valeur patrimoniale

Directive « Habitats »



Protection nationale



Liste rouge nationale



« Priorité 1 » = espèce proche de l'extinction

Liste rouge régionale



Végétations aquatiques



Resp. de l'ECG quant à la préservation de ce patrimoine



La RNR se situe au sein de l'entité des marais de St-Gond et est donc la dernière zone à accueillir l'espèce sur le département de la Marne.

Espèce TVB. Le territoire Champardennais est retenu pour la cohérence nationale pour cette espèce.

Etat des populations

?

Site	Der obs.	Taille	Dynamique	Etat
Marais de Reuves	2012	-	?	?

Légende

Dynamique	↗ Progression	= Stable	↘ Régression	? Non évalué
Etat	● Bon	● Altéré	● Dégradé	? Non évalué

Menaces sur l'ECG



Types menaces	Intensité	Evolution
- Assèchement et destruction des habitats autour de la RN	-	-
- Isolation de la population		
- Fermeture du milieu ou augmentation de densité de la végétation herbacée		

4 – Paysage

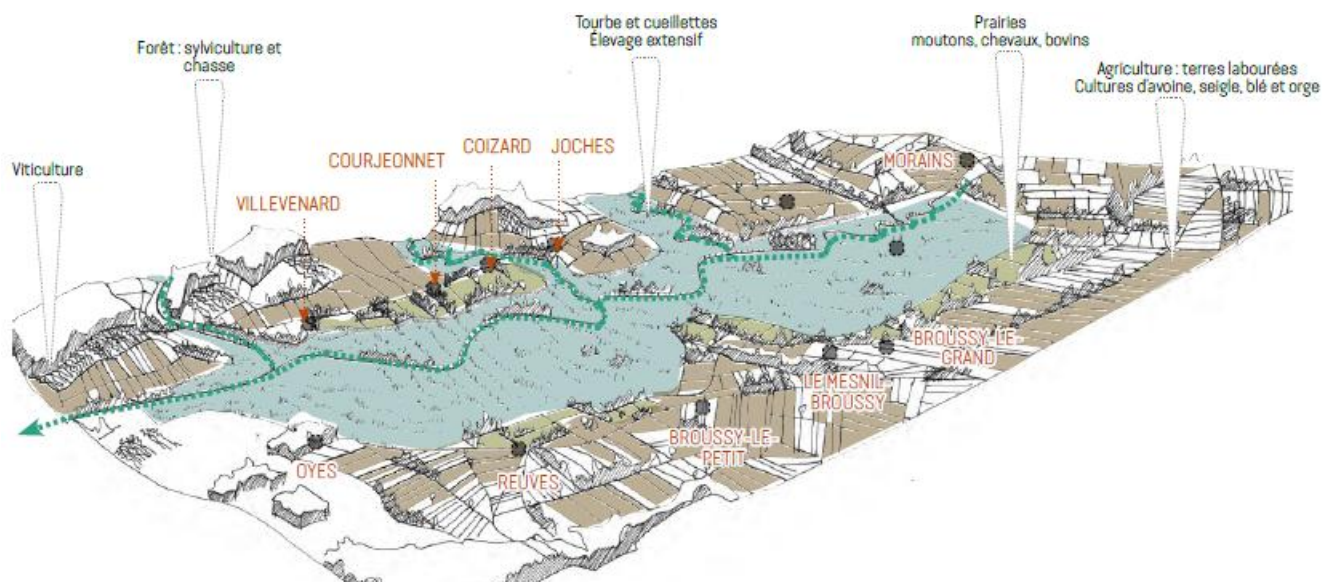
Dans son mémoire « Le MARAIS DE-SAINT-GOND, un marais tourbeux au cœur du paysage champenois », Gaëlle DUMENIL a décrit le paysage des marais de saint Gond entre 1850 et 2000.

Avant 1850

Les marais de Saint-Gond étaient recouverts de prairie et de marais. A cette époque là, le droit de chasse et pêche était réservé au roi. Les habitants avaient établi un lien étroit avec le marais, en l'utilisant pour des usages tels que : l'extraction de tourbe, fauche des roseaux, cueillette L'élevage se localisait en périphérie du marais.

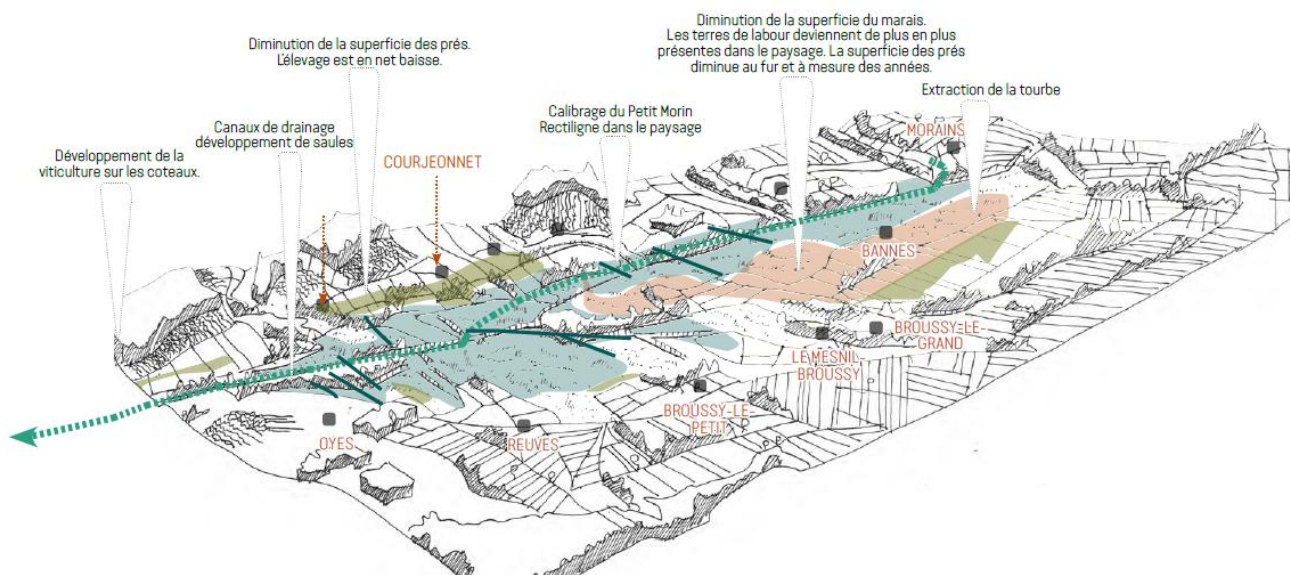
Les terres exondées étaient cultivées (seigle, avoine, orge, ...).

Vers les années 1840, la volonté d'acquérir de nouvelles terres s'est renforcée et concrétisée par le programme des Ponts et Chaussées. Il est à noter que sur les coteaux à Villevenard et à Vert-la-Gravelle sont implantés des vignes. C'est pourquoi aux alentours de ces vignes et sur les marais il y avait de l'élevage de chevaux, mulets et ânes (travail dans la vigne).



Avant 1950

L'extraction de tourbe s'intensifie grâce aux travaux d'assèchements des Ponts et Chaussées. La surface en prairie diminue suite à la régression de la pratique de l'élevage au profit des terres labourables.



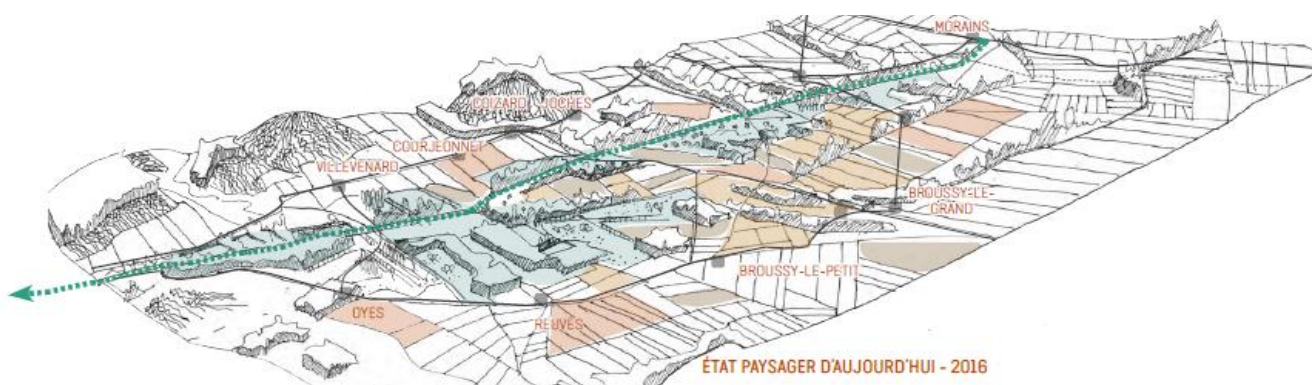
Entre 1950 et 2000

La transformation des marais de Saint Gond est accentuée par l'agriculture moderne.

Le réseau hydrologique est transformé à la suite des travaux de recalibrage du Petit Morin, de création de nouveaux fossés.

Des prairies et marais sont convertis en terre cultivables (maïs, ...) pour l'agriculture intensive. Entre 1,5 et 2 hectares de marais ont disparu dans le but d'obtenir des nouvelles terres pour l'exploitation industrielle de la tourbe. Le marais ne perd pas seulement de sa superficie, sa dynamique naturelle est en progression. En effet, l'abandon des pratiques pastorales et la plantation de peupliers accroît la surface boisée.

Maintenant, le territoire se caractérise par de vastes étendus agricoles. On observe dans la plaine un paysage d'openfield. Quant à la viticulture, celle-ci s'installe sur les coteaux.



III – DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE

1 – Vocations et usages passés du site

Les marais de Saint-Gond constituent un milieu naturel très modifié par l'homme. Les populations humaines ont entretenu avec lui des relations étroites (traces de civilisations remontant jusqu'aux tribus proto-celtes du Néolithique : puits de silex, sépultures collectives en *hypogée*).

Diverses activités humaines se sont exercées ou s'exercent actuellement au sein des marais de Saint-Gond et plus précisément sur le marais de Reuves concerné par le présent plan de gestion.

Depuis longtemps, demeure le souci d'assécher les marais, dans le but d'« assainir » la région et de procurer aux populations de nouvelles terres. Ainsi, les premiers véritables travaux de drainage furent entrepris au XVII^{ème} siècle, puis se poursuivirent au milieu du XVIII^{ème} siècle et donnèrent lieu à la création du Syndicat d'assèchement des marais de Saint-Gond, en 1985, chargé encore aujourd'hui de l'entretien des marais (nommé aujourd'hui l'ASA des marais de Saint-Gond).

Le réseau hydrographique naturel composé du Petit Morin et de ses affluents a dès lors été profondément modifié (rectifié, recreusé puis curé régulièrement) et complété par de nombreux fossés artificiels, le tout constituant un réseau dense en « arrêtes de poisson » qui recueille et évacue les eaux collectées par les drains. Un système de vannes ouvertes en hiver en période de hautes eaux (pour une évacuation rapide) et fermées en été (pour augmenter la réserve facilement utilisable par les cultures) permet en outre de contrôler la vidange.

D'après l'analyse diachronique de l'Etude du comportement hydrodynamique des Marais de Saint-Gond, la surface en zones humides est passée de 3 484ha en 1832 à 2 079ha en 2012. Une baisse importante est constatée entre 1949 et 2012. Cette régression est corrélée à l'augmentation du linéaire du réseau de drainage et aux changements de pratiques culturales. L'étude de GIRARD (1997) confirme cette observation, un tiers de la surface des Marais (en y incluant les prairies humides et les zones boisées) a ainsi été transformé en culture de 1949 à 1996 (GIRARD, 1997). De même que l'étude paysagère (DUMENIL, 2015-2016).

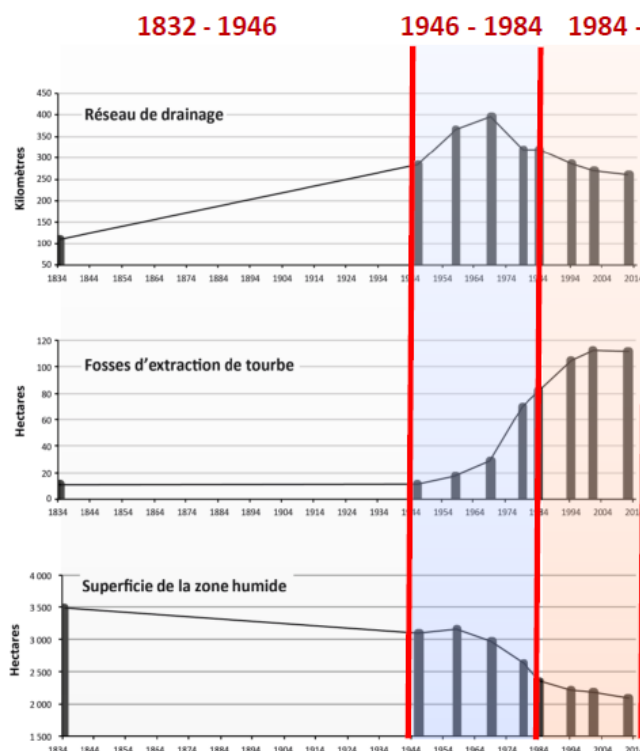


Figure 16 Graphique de l'analyse diachronique-Thèse de Thibaud DAMIEN

La réserve n'a pas été épargnée et, si elle se place dans le « triangle » Villevenard/Oyes/Reuves, zone qui a pu être la moins touchée par l'assèchement (grandes surfaces de marais encore présentes aujourd'hui), il n'en demeure pas moins que le niveau d'eau en hiver semble y être inférieur à ce qu'il a pu être dans le passé et que la période d'assèchement et le battement de la nappe ne cessent de s'accroître.

La gestion du niveau d'eau a fait l'objet de groupes de travail en 2005-2007 dans le cadre de la réalisation du document d'objectifs du site Natura 2000.

Les populations ont tiré des marais les produits utiles à leur vie quotidienne, à travers diverses activités :

- **fauche des roseaux** pour servir de litière au bétail et jadis pour couvrir les maisons,
- **pâturage**, le cadastre napoléonien mentionnait que la parcelle de la Réserve appartenait à la commune et était pâturée,
- **extraction de tourbe** utilisée comme amendement organique et jadis comme combustible. Sur le site, l'extraction de la tourbe est à l'origine des 4 étangs actuellement existants.

Ces deux activités ne sont plus pratiquées aujourd'hui.

Les Marais s'assèchent progressivement et laissent place sur leur bordure à une reconquête agricole (notamment dans la partie amont des marais). Autrefois largement pâturés et fauchés, les secteurs de marais ont d'abord laissé place aux prairies de fauche puis une fois que la parcelle était "assainie", elle était reconverte en culture.

D'anciennes clôtures témoignent d'un pâturage sur le marais de Reuves avant que le Conservatoire ne redéveloppe cette activité.

L'incendie volontaire jadis pratiqué (écobuage), ne l'est plus aujourd'hui sur le Marais de Reuves. Ce dernier est un mode traditionnel d'entretien des marais, notamment pour préparer une repousse tendre favorable au pâturage et aussi sans doute pour éviter les feux spontanés qui auraient menacé les habitations. Il se pratiquait officieusement, fin février-début mars, à la saison la plus humide (ainsi la tourbe ne prenait pas feu), au moment des « haies du nord », vents secs venant du nord-est permettant la pratique de feux courants.

L'incendie revêt cependant un gros inconvénient puisqu'il s'agit d'un mode brutal d'intervention sur le milieu naturel (destruction d'insectes...), qui plus est difficilement maîtrisable. En l'absence de réelles connaissances sur les effets de cette pratique sur le milieu, celle-ci n'est donc pas à généraliser.

Le marais représentait enfin une zone très importante de prélèvement pour l'alimentation de la population locale.

Les chasses au gros gibier et au gibier d'eau étaient régulièrement pratiquées. Le prélèvement de grenouilles et la cueillette d'escargots était aussi une pratique régulière.

D'après la photographie aérienne des années 50, une mosaïque d'habitats ouverts et boisés constituait la réserve. A cette époque, la surface boisée était moindre qu'actuellement.

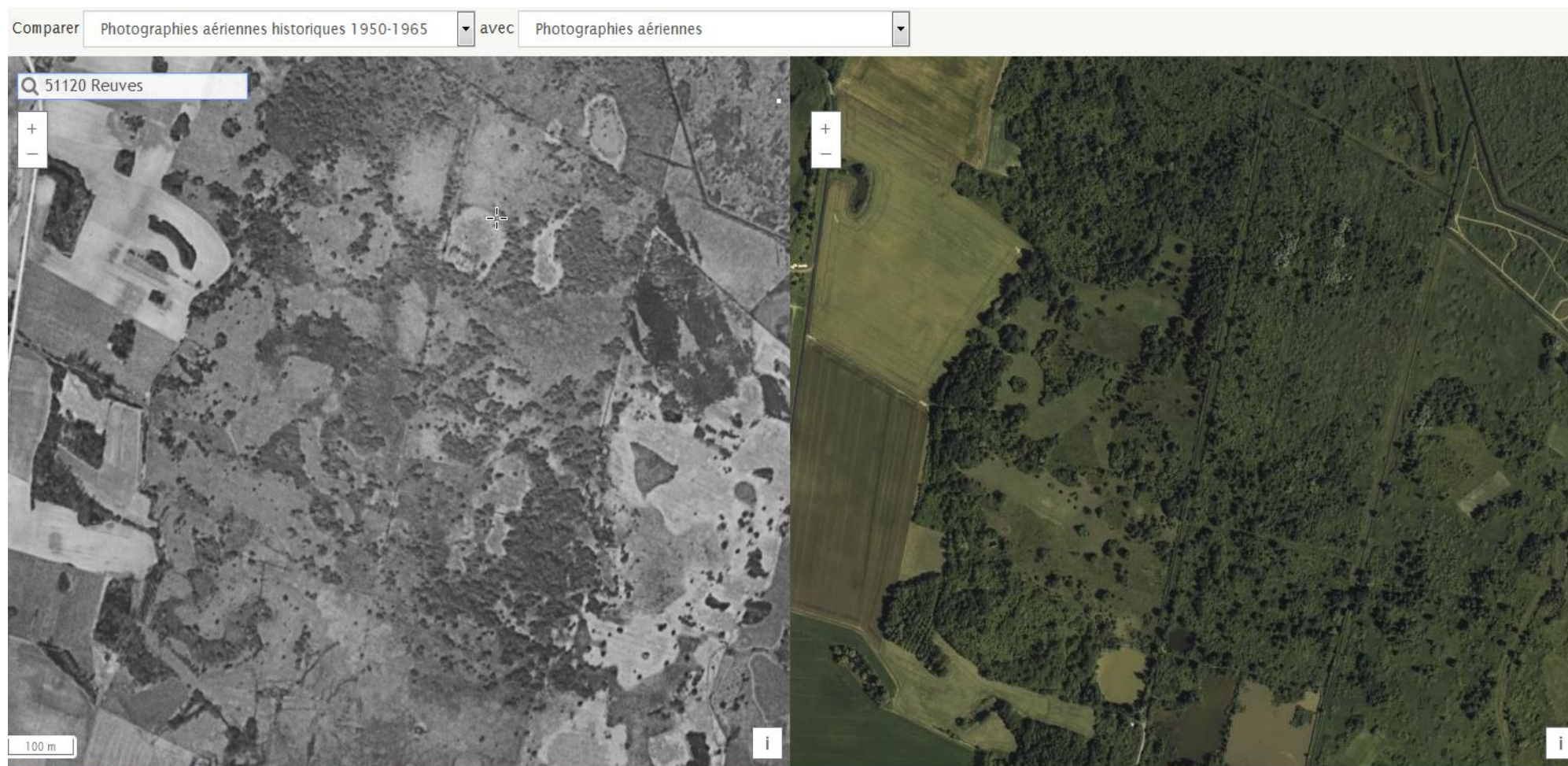


Photo 8 Marais de Reuves en 1950-1965 et marais de Reuves de nos jours-©IGN

2 – Vocations et usages actuels du site

a. Gestion conservatoire

Acteur(s) concerné(s) : Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

Contexte : Le site possède une vocation « conservatoire ».

Les habitats naturels bénéficient d'actions de restauration et d'opérations de gestion afin de restaurer l'intérêt écologique et d'améliorer l'état de conservation des habitats naturels.

h. Propriétaire

Acteur(s) concerné(s) : Commune de Reuves

Contexte : Depuis 1994, la commune et le Conservatoire coopèrent à la préservation du marais. La municipalité a fait classer cette même année le site en Réserve Naturelle Volontaire.

i. L'exploitation forestière

Aucune exploitation forestière sur le site.

j. La chasse

Acteur(s) concerné(s) : Association de chasse communale

Contexte : La totalité de la réserve est chassée par l'association de chasse de Reuves. Les espèces chassées sont avant tout le sanglier et le chevreuil.

Dans le cadre du bail locatif, celle-ci doit entretenir les layons de la réserve (broyage sans exportation vers la fin août lorsque les terrains sont secs et suffisamment portant). De plus, lors de cet entretien, il est réalisé un broyage superficiel du sol sur certains secteurs de layons.

En 2008, une convention a été signée entre le Conservatoire d'espaces naturels et l'association de chasse de Reuves dans le cadre de la gestion de la réserve (cf. partie A.IV.2).

k. L'apiculture

Acteur(s) concerné(s) : Les ruchers du grand Chêne (77)

Contexte : Des ruches sont présentes dans une petite clairière dans la partie sud de la réserve à proximité de l'étang de pêche et du parc sud.

On compte généralement une vingtaine de ruches.

La commune souhaite maintenir les ruches sur le site.

l. Pâturage-fauche

Acteur(s) concerné(s) : L'E.A.R.L Bouc aux Pierres, agriculteur éleveur à Montmort-Lucy

Contexte : Dans le cadre de la gestion écologique menée par le Conservatoire, celui-ci met à disposition annuellement par le biais d'une convention les 20 ha de marais à un agriculteur local. Le chargement et les dates de pâturage sur les 2 parcs sont définis par le Conservatoire.

Depuis 2008, sur les secteurs de prairies mésophiles, une fauche par rotation avec exportation est réalisée.

Cette pratique agro-pastorale, autrefois largement répandue sur le marais, a permis de maintenir certaines zones ouvertes et ralentir l'embroussaillage sur une partie de la réserve.

m. La pêche

Acteur(s) concerné(s) : Communes et pêcheurs

Contexte : Les 4 étangs présents sur la réserve sont pêchés par les adhérents qui s'inscrivent directement auprès de la commune.
En conséquence, les pourtours des étangs sont largement piétinés. Les charges d'empoisonnement semblent importantes puisque l'eau de ces étangs est turbide et que la végétation aquatique y est presque absente, caractéristiques typiques des pièces d'eau dont le fond est remué par des espèces fouisseuses (carpes).

n. Valorisation du patrimoine naturel

Acteur(s) concerné(s) : CENCA, Pays Brie et Champagne

Contexte : En 2014, le conservatoire a installé un nouveau sentier pédagogique qui permet de découvrir les différents milieux et espèces de la réserve.
Le balisage du sentier ainsi que l'interdiction d'accès à certains sentiers ou layons de chasse permettent d'assurer un dérangement minimum de la faune. Un panneau informatif au départ du sentier invite les promeneurs à respecter la nature qui les entoure.
Ce sentier est ouvert **du 1^{er} avril au 30 août** et est donc fermé en période de chasse.
Le CENCA organise aussi des sorties nature.
Le Pays Brie et Champagne a candidaté au programme européen LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) pour la période 2014/2020. Les priorités sont les suivantes (cadre régional) :

- Maintenir et développer les activités commerciales, artisanales et de services ;
- Développer et améliorer les services à la population permettant la création d'emplois ;
- Valoriser le patrimoine naturel et culturel ;
- Développer l'économie touristique.

o. Naturalistes

Acteur(s) concerné(s) : Associations naturalistes

Contexte :

p. Pédagogie

Acteur(s) concerné(s) : Ecoles, Collèges et lycées

Contexte : Le lycée de Sézanne organise chaque année des sorties pour les classes de secondes afin de travailler sur le thème de flore des tourbières et sécherons.
Le gestionnaire est sollicité par les établissements scolaire ou universitaire afin de visiter le marais

q. Mission de police

Acteur(s) concerné(s) : ONCFS, AFB et DDT

Contexte : Missions de police de l'environnement
Des bivouacs ont été organisés, la réserve est fréquentée parfois durant la période de chasse, un incendie involontaire s'est propagé sur la réserve.

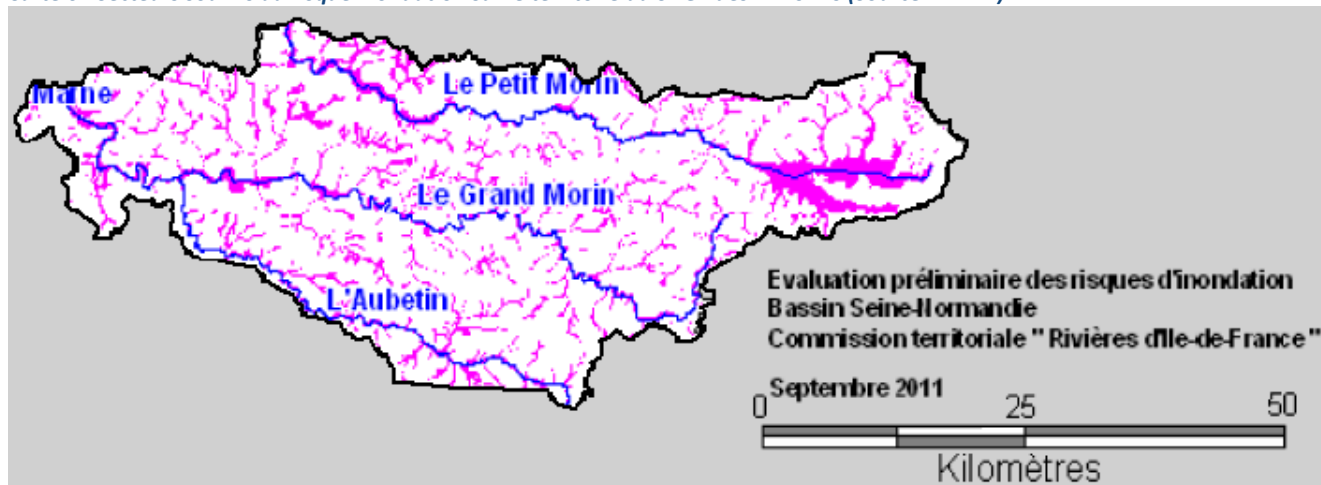
3 – Programmes collectifs et interventions publiques

a. Glissements de terrain et Plan de prévention des risques (PPR)

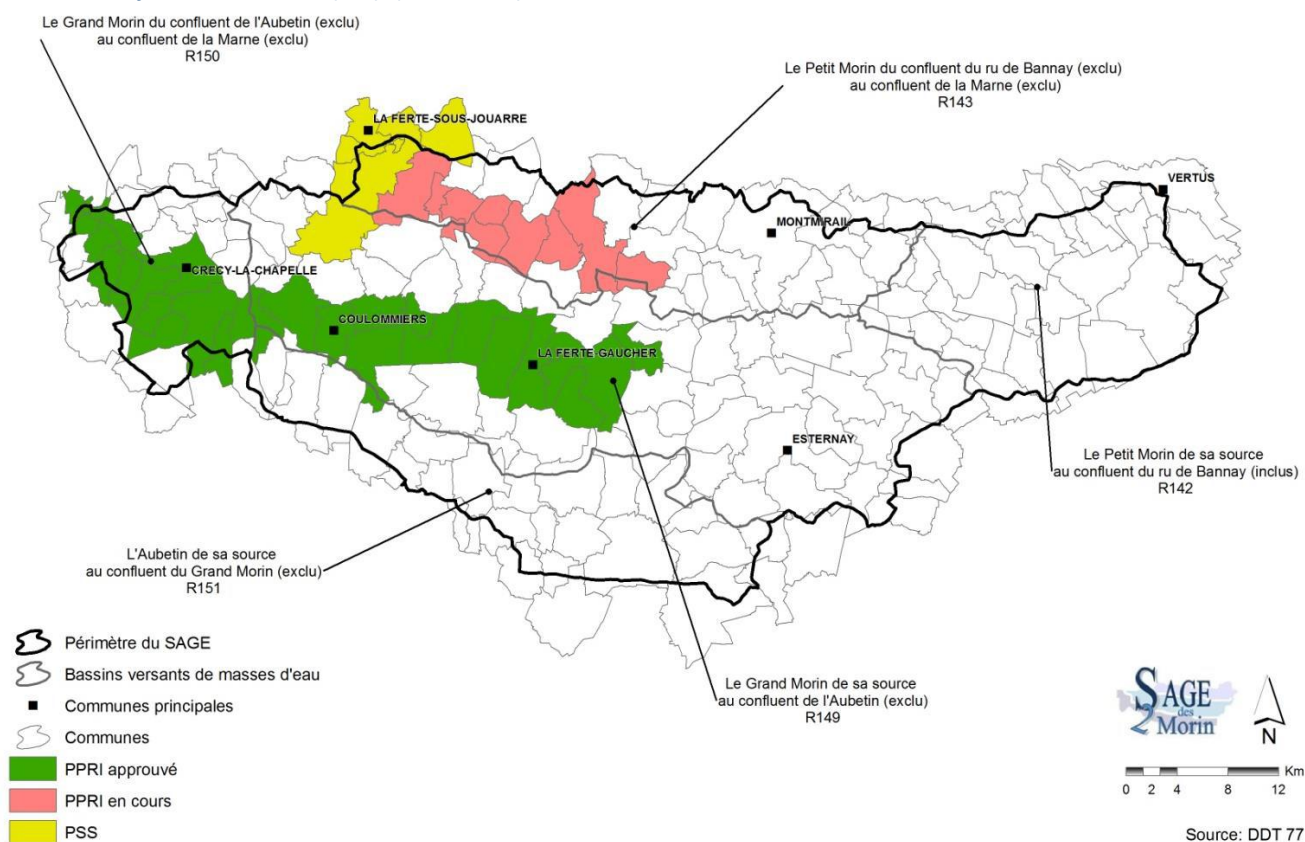
Des **Plans de Prévention des Risques Inondation*** (PPRI) sont en cours d'élaboration sur la partie Seine-et-Marnaise du Grand et du Petit Morin, ils permettent de réglementer l'urbanisation en fonction du risque et de préserver les zones d'expansion des crues.

Le site n'est pas inclus dans la zone aléas des effondrements souterrains.

Carte 6 : Secteurs soumis au risque inondation sur le territoire du SAGE des 2 Morins (Source : DRIEE)



Carte 7 : Communes concernées par un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) approuvé ou en cours d'approbation et un Plan de Surfaces Submersibles (PSS)- (Source DDT)



r. Périmètres liés à l'enjeu « eau »

Les zones sensibles aux pollutions (phosphore, azote, nitrates) sont définies par un comité de bassin et créées à l'échelle d'un bassin versant. Toute la Champagne-Ardenne est considérée comme zone vulnérable aux pollutions. Dans celle-ci, des programmes d'actions portant sur les pratiques agricoles doivent être élaborés et comprendre des mesures visant à réduire la pollution des eaux par les nitrates.

s. Gestion de l'eau dans le bassin versant

Acteur(s) concerné(s) : SAGE des deux Morins

Contexte : Structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).
D'après l'étude de pré-localisation des zones humides de 2013 réalisée par floragis et TTI et commandée par le SAGE des 2 Morins, la réserve a été identifiée en zones humides identifiées.

Acteur(s) concerné(s) : Communauté de Communes Brie et Champagne

Contexte : Structure porteuse du Contrat global Surmelin Petit Morin.
Ce contrat souligne que le Petit Morin a un état écologique moyen au niveau des marais de Saint-Gond. Cet état a été déclassé par l'altération du peuplement piscicole et par des apports réguliers en matières organiques causés par de fortes pollutions en période de vendanges et l'apport de matières subit par un affluent, le Cubersault. De plus, L'ensemble des eaux souterraines sont en mauvais état chimique en raison des concentrations élevées en nitrates et pesticides. En conclusion, la qualité biologique sur le secteur des marais est moyenne voire médiocre. Elle s'améliore nettement en sortie des marais (rôle épurateur des marais).

Acteur(s) concerné(s) : ASA des marais de Saint-Gond

Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER)

Contexte : Ce syndicat de marais intervient sur plus de 80 km de fossés.

Il a en charge :

- la gestion et l'entretien des vannages des marais de Saint-Gond ;
- l'entretien des fossés de drainage (déboursoillage, curage vieux fond – vieux bord, faucardage...)

Les travaux sont définis dans un programme pluriannuel de 5 ans et sont définis et suivis lors de leur réalisation par la CATER de la Marne.

Acteur(s) concerné(s) : Syndicat d'Etudes et d'Aménagement des marais de Saint-Gond Cellule

Contexte : Ce syndicat de marais a en charge la maîtrise d'ouvrage de toute étude scientifique, hydraulique et mise en œuvre d'outils définis par les politiques publiques.

Il était à ce titre maître d'ouvrage pour la réalisation du document d'objectifs du site Natura 2000 "Marais de Saint-Gond" et pour mission la réalisation de la concertation auprès des communes dans le cadre de la révision du périmètre Natura 2000.

Il a réalisé en 2002 une étude hydraulique sur les marais de Saint-Gond.

t. Périmètres liés aux documents d'urbanisme

Plan d'Occupation des Sols / Plan Local d'Urbanisme :

La commune de Reuves bénéficie d'un PLU approuvé le 9 décembre 2008. La parcelle est classée en zone Naturelle humide (Nh).

u. Natura 2000

ANNEXE 9 : Synthèse de la 2^e liste locale des marais de St Gond

Tout le périmètre de la RNR est maintenant classé dans le site Natura 2000 des marais de St Gond. Suite aux listes locale et nationale, certains aménagements ou activités sont soumis à évaluation des incidences. Il convient de s'assurer de la validité des projets avec ces différentes réglementations avant le démarrage des opérations.

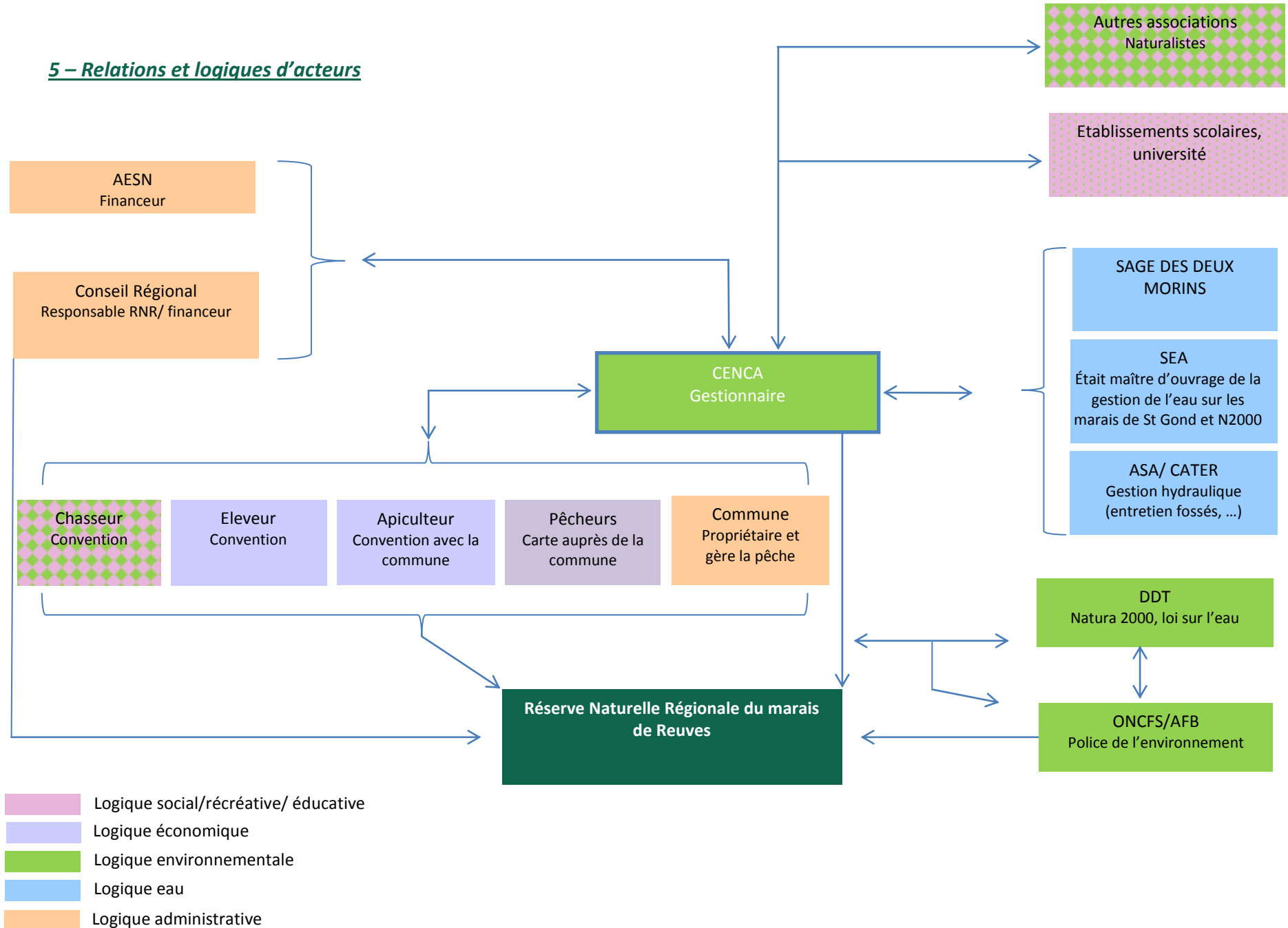
v. Périmètre de protection

Tenir compte de la réglementation en vigueur sur les périmètres de protection.

4 – Synthèse des acteurs sur le site et autour du site

Type d'activité	Acteurs	Observations
Apiculture	Les ruchers du grand Chêne (Mme NOEL)	Convention avec la commune
Chasse	Association de chasse communale	Convention de chasse
Eleveur	L'E.A.R.L Bouc aux Pierres	Convention de pâturage
Gestion conservatoire	Conservatoire des espaces naturels (CENCA)	Gestionnaire du site
Gestion eau : administratif	AESN	Partenaire financeur, accompagnateur de projet, responsable du grand bassin hydrographique
Gestion eau : Préservation milieux aquatiques et zones humides	SAGE des 2 Morins, Communauté de Communes Brie et Champagne	
Gestion hydraulique du marais	ASA des marais de Saint-Gond Syndicat d'Etudes et d'Aménagement des marais de Saint-Gond Cellule	
Propriétaire	Commune de REUVES	
Pêche	Commune de Reuves	
Réglementation	AFB, ONCFS et DDT	Partenaire pour assurer des missions de police. Conseil « juridique ».
Responsable du classement RNR	Conseil régional	Partenaire financeur, accompagnateur de projet et responsable des Réserve naturelle Régionale
Sensibilisation-pédagogie	Ecoles, collège, lycée de Sézanne, université de Reims	
Tourisme local/Activité naturaliste	Pays de Brie et Champagne Office du tourisme de Sézanne Communauté de communes de Sézanne-sud-ouest marnais Association	

5 – Relations et logiques d'acteurs



6 – Sensibilisation à la nature

b. Activités pédagogiques et équipements

L'une des missions de la réserve naturelle est la sensibilisation du public à la préservation de la nature. Le gestionnaire a mis en place des actions de communication et de sensibilisation.

❖ Supports de communication

La Réserve Naturelle dispose de divers outils de communication :

- Une lettre d'information annuelle est éditée depuis 2009 et publiée à 500 exemplaires. Elle est diffusée localement aux habitants de la commune, aux élus et partenaires
- Une brochure recto-verso a été éditée en 2010. Elle présente les habitats et les espèces de la Réserve
- Un poster d'un format 50*70 cm a été réalisé et permet de valoriser la Réserve et d'illustrer la richesse floristique et faunistique de la réserve
- La conception d'un flyer de présentation et de valorisation du sentier de découverte a été réalisée en 2014. L'objectif était d'inviter les participants à découvrir ce nouveau parcours ;
- Un site internet spécifique à la RNR a été mis en ligne en 2015. Son adresse est la suivante : <http://reserve-marais-reuves.org/>.

❖ Animations

Plusieurs visites guidées ont lieu chaque année et permettent l'accès au coeur de la réserve naturelle régionale. Outre la découverte de la biodiversité du site, ces visites permettent d'évoquer les enjeux de la RNR et la gestion appliquée aux différents milieux qui la composent.

Des animations pour les groupes constitués sont également réalisées sur demande ainsi que l'accueil ponctuel de scolaires et d'étudiants.

La Réserve Naturelle participe également à des manifestations d'éducation à l'environnement organisées à l'échelle nationale ou régionale : Fête de la Nature, Fréquence grenouille ...

Le gestionnaire peut faire appel à un prestataire pour la réalisation d'animation nature sur la RNR. Ces animations s'ajoutent à celle déjà proposé par le gestionnaire.

❖ Signalisation de la réserve naturelle régionale

En 2010 deux panneaux réglementaires de la RNR ont été posés. Ceux-ci doivent être changés au cours de ce nouveau plan de gestion. De plus, neuf panneaux directionnels ont été installés aux principaux carrefours situés à proximité de la commune de Reuves.

4 ou 5 places de stationnement sont disponibles à l'entrée principale de la réserve.

L'entrée principale se fait par la route de Villevenard à la sortie du village de Reuves. Un panneau d'accueil a été installé à cette entrée pour présenter la réserve. Il indique aussi la réglementation à respecter et la date d'ouverture du sentier pédagogique. En effet, pour des raisons de sécurité le sentier est uniquement ouvert du 1^{er} avril au 30 août, en dehors des périodes de chasse.

Certains secteurs du sentier sont difficilement praticables et perturbent l'accès total au sentier pédagogique par le grand public. Au vu de la complexité du terrain et du type de milieu aucun équipement spécifique aux personnes en situation de handicap n'a été installé.

A l'ouest de la réserve, une entrée secondaire est destinée à l'éleveur, au gestionnaire et aux prestataires.

❖ Le sentier pédagogique

Le sentier thématique mis en place en 1999 par le Conservatoire ne répondant plus aux objectifs souhaités pour l'accueil du public sur la Réserve Naturelle Régionale du Marais de Reuves, un nouveau sentier pédagogique a été créé dans l'objectif de continuer à sensibiliser et informer le public.

Ce sentier de 2,4 km se compose de plusieurs bornes implantées tous au long du parcours pédagogique avec des thématiques différentes. Ces bornes illustrent les spécificités du lieu et les enjeux de préservation de la biodiversité.

9 bornes ont ainsi été mises en place sur la Réserve, le long du sentier (voir carte 12) :

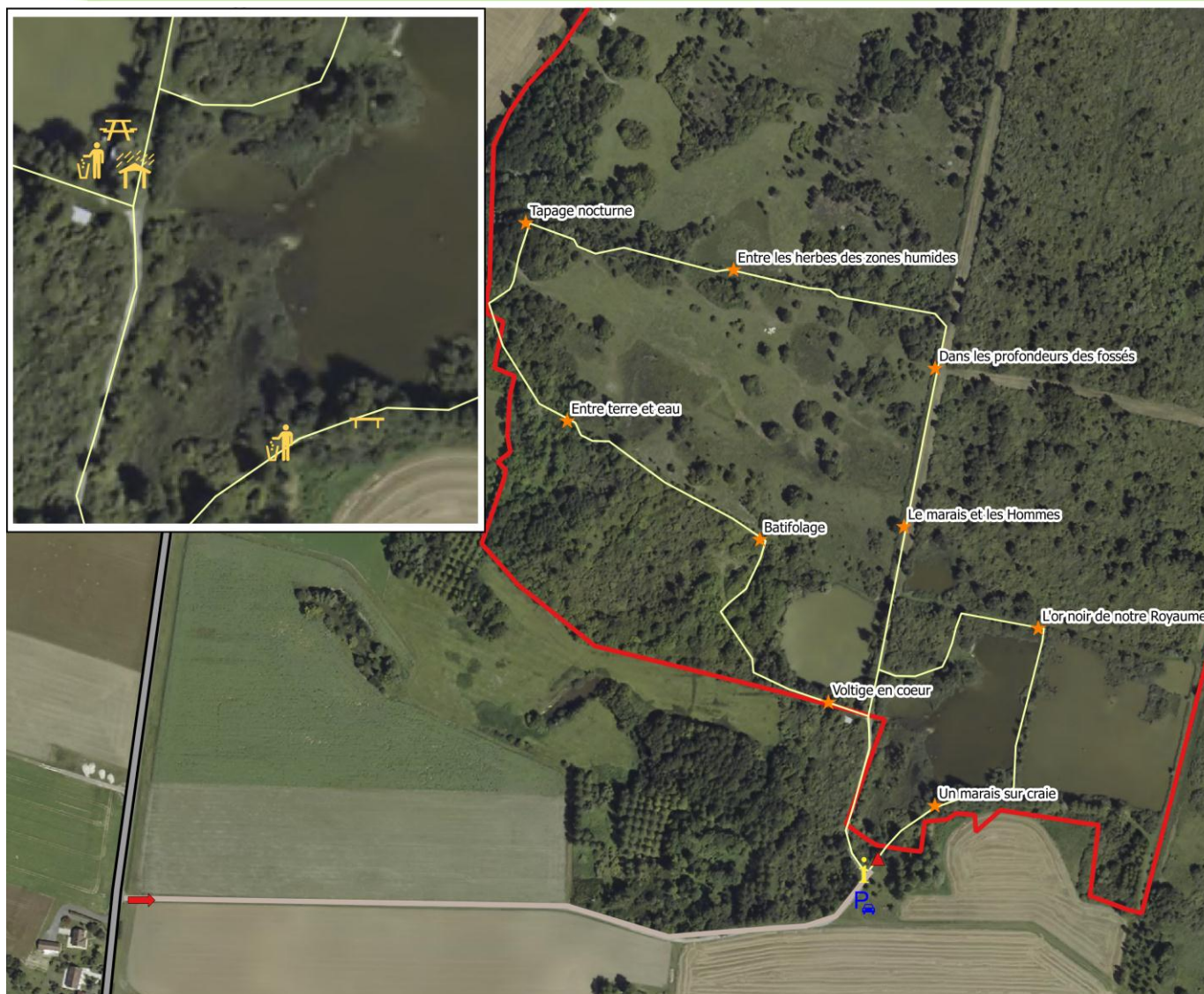
- Borne 1 - Table de lecture : Un marais sur craie,
- Borne 2 - Table de lecture : L'Or noir de notre royaume (l'extraction de la tourbe),
- Borne 3 - Borne drapeau : Batifolage (les papillons) avec un jeu « Qui suis-je ? »,
- Borne 4 - Table de lecture : Entre terre et eau (étalement de la végétation marais et sécherons),
- Borne 5 - Borne drapeau : Tapage nocturne (Amphibiens) avec un jeu « Qui suis-je ? »,
- Borne 6 – Table de lecture : Entre les herbes des zones humides (la faune des zones humides),
- Borne 7 – Totem 4 faces : Dans les profondeurs des fossés (les invertébrés qui vivent dans le marais et les fossés), le totem présente 4 espèces aquatiques différentes.
- Borne 8 – Table de lecture : Le marais et les hommes (Action de l'homme dans les marais).
- Borne 9 – Table de lecture : Voltige en cœur (Libellules).

L'entretien du sentier est engagé chaque année.

c. Capacité d'accueil

Aucune étude n'a été menée pour suivre l'impact du public sur les écosystèmes et la perception de ceux-ci sur la réserve.

Accueil et sensibilisation du public



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

Périimètre

Accueil du public

Points d'accès

Piste d'accès à la réserve

Route Reuves/Villevenard

Signalétique

Chemin d'accès

Entrée réserve

Panneau d'accueil

Parking voiture

Mobilier

Abris

Banc

Poubelles

Table

Outils pédagogiques

Bornes pédagogiques

Sentier pédestre



10 0 10 20 30 40 m



© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : Orthophotos 2008, IGN



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

C – HIERARCHISATION DES ENJEUX ET DEFINITION DES OBJECTIFS A LONG TERME

I – ENJEUX ET OBJECTIFS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL

Enjeux	Niveau d'enjeu	Analyse	Etat de conservation de l'enjeu	Objectif à long terme
Enjeux habitats				
Tourbières alcalines actives et évoluées	Majeur	Valeur patrimoniale : Habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces patrimoniales. Représentativité : Faciès devenus très rares à l'échelle de l'ex Champagne-Ardenne. Fonction : Hydrologique, épurative et réservoir de biodiversité.	Altéré	I. Améliorer l'état de conservation et le fonctionnement des tourbières alcalines
Végétations herbacées des sécherons (prairies/pelouses)	Fort	Valeur patrimoniale : Habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces patrimoniales. Représentativité : - Fonction : -	Altéré	II. Améliorer l'état de conservation des habitats agro-pastoraux
Boisements humides	Moyen	Valeur patrimoniale : Boisements humides rares. Représentativité : - Fonction : Rôles hydrologique et épuratif.	?	III. Développer un fort degré de naturalité dans les boisements alluviaux et tourbeux
Végétation aquatique des fossés et des mares	Fort	Valeur patrimoniale : Habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces patrimoniales. Représentativité : - Fonction : -	Bon	IV. Développer la biodiversité des pièces d'eau sur substrats tourbeux
Oiseaux paludicoles	Fort	Valeur patrimoniale : Habitats d'intérêt communautaire et habitats d'espèces patrimoniales. Représentativité : - Fonction : -	?	V. Améliorer la capacité d'accueil de la réserve en faveur des oiseaux paludicoles

II – ENJEUX ET OBJECTIFS LIES A L'AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Enjeux	Niveau d'enjeu	Analyse	Objectifs à long terme
Suivi des effets de la gestion sur les tourbières et les sécherons	Fort	Compte-tenu de l'enjeu de préservation, il est prévu d'établir des actions de gestions des habitats en faveur des tourbières, il est par conséquent nécessaire d'en évaluer les effets sur cet habitat.	VI. Actualiser en continu et améliorer les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes et des espèces
Poursuivre et affiner les connaissances sur le fonctionnement hydrologique du marais	Fort	Poursuivre les études sur le volet hydrologique et physico-chimique dans la continuité de l'étude hydrologique réalisée par le cabinet P. GOUBET (2015-2018).	
Recherche de la Laîche filiforme (<i>Carex lasiocapa</i>)	Fort	Une station a été observée par COPPA et DIDIER en 1989. Cette station est à rechercher sur la RNR car il reste très peu de station en Champagne Ardenne. L'espèce est en forte régression en France.	
Actualisation des connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes, sur les espèces et les usages anciens	Moyen	Il est nécessaire d'améliorer les connaissances sur ce site de manière à réactualiser régulièrement les enjeux du site, et de suivre les espèces dites « patrimoniales ».	

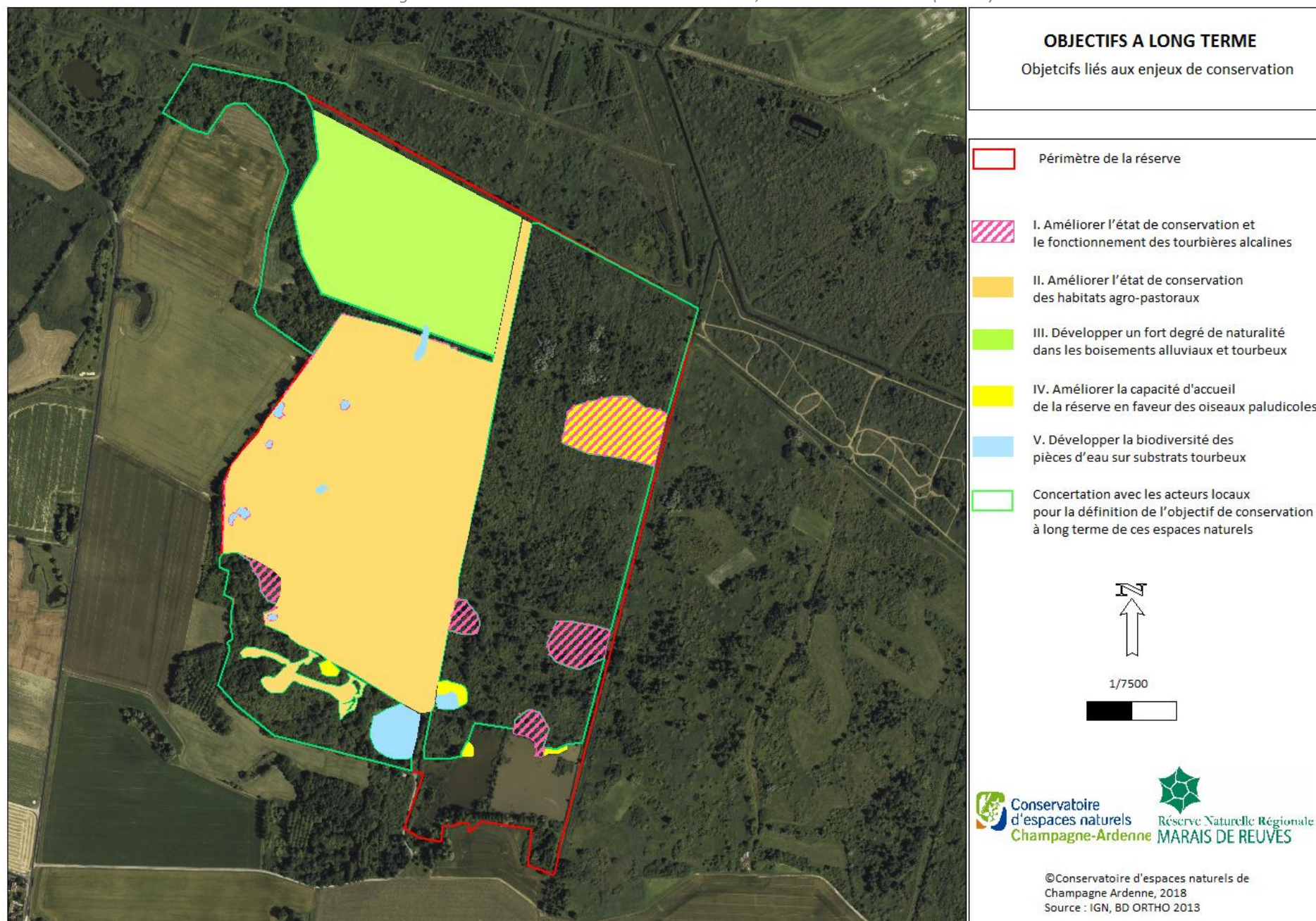
III – ENJEUX ET OBJECTIFS SOCIO-ECONOMIQUES

Enjeux	Niveau d'enjeu	Analyse	Objectifs à long terme
Recherche d'une cohérence globale de gestion RNR/marais/Natura 2000 	Fort	L'amélioration de l'état de conservation des habitats se mène à l'échelle du site. Cependant, les facteurs d'influences externes impactent ces habitats. D'où l'importance d'obtenir une gestion cohérente à la faveur de la préservation des habitats et espèces à l'échelle du marais et même du bassin versant. La concertation entre différents acteurs locaux et territoriaux est l'un des moyens pour y parvenir.	VII. Intégrer la conservation de la biodiversité du site dans un contexte local et territorial
Compatibilité des activités (cynégétiques, apiculture, pêche et agriculture) avec les objectifs de la RNR	Fort	Au vu des nombreuses activités humaines sur la réserve, il faut pouvoir assurer la compatibilité entre ces dernières et les objectifs de la RNR. Une convention est donc signée entre le CENCA et les acteurs concernés (association de chasse, commune, ou éleveur). Afin de répondre au mieux aux enjeux de la réserve, la concertation entre acteurs doit être maintenue.	
Sensibilisation à la préservation de la Nature	Moyen	La sensibilisation est l'une des missions des Réserves afin de préserver les écosystèmes.	VIII. Faire que la RNR devienne un site reconnu pour la sensibilisation de la nature à l'échelle des marais de Saint-Gond et du Sud-Ouest Marnais

IV – PRINCIPAUX FACTEURS INFLUENÇANT LES ENJEUX DE CONSERVATION

Enjeux	Facteurs naturels et anthropiques	Type d'influence	Echelle d'intervention
Tourbières alcalines actives et évoluées	Assèchement	Négative	Bassin versant (BV), site
	Bassin versant dominé par les grandes cultures et le vignoble (pollution diffuse, eutrophisation)	Négative	BV, territoire
	Dynamique naturelle (embroussaillage)	Négative	Habitat
	Gestion par le CENCA et les autres acteurs de la réserve	-	Habitat, site
Végétations herbacées des sécherons	Dynamique naturelle (embroussaillage)	Négative	Habitat
	Pâturage	-	Habitat
	Fauche	Positive	Habitat
Boisements humides	Non-intervention sur les secteurs boisés	-	Habitat, site
	Assèchement	Négative	BV, site
	Pollutions	Négative	BV, territoire
Végétation aquatique des fossés et des mares	Envasement progressif et embroussaillage des berges des fosses de tourbage	-	Habitat, site
	Piétinement des « mares abreuvoir »	Négative	Site
	Qualité de l'eau (eutrophisation, turbidité...)	Négative	Site
	Rempoissonnement des fosses de tourbage	-	Habitat
	Travaux d'entretien de l'ASA sur le fossé central	-	Site

Enjeux	Facteurs naturels et anthropiques	Type d'influence	Echelle d'intervention
Oiseaux paludicoles	Assèchement	Négative	BV, site
	Dynamique naturelle	Négative Positive pour la Gorge-bleue à miroir jusqu'à un certain seuil	Site, habitat
	Pollutions	Négative	BV, territoire
	Sur-fréquentation	Négative	Site, habitat



D – STRATEGIE DE GESTION

→ Les objectifs opérationnels (OP) sont définis dans le cadre d'objectifs à long terme (OLT).

OLT I. AMELIORER L'ETAT DE CONSERVATION ET LE FONCTIONNEMENT DES TOURBIERES ALCALINES

OP I.1. Suivre l'état de conservation de la tourbière basse alcaline

→ Etat actuel : **ALTERE**

Dispositif de suivi de l'évaluation de l'état de conservation

Critères	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code actions
Surface (dynamique spatiale)	Evolution de la surface des habitats tourbières alcalines	Surface (ha)	Augmentation de la surface	SE12
Composition floristique	Etat des espèces floristiques à forte responsabilité typique des tourbières	Modalités : Bon, Moyen, Mauvais	Bon état	SE3
	Proportion des groupements actifs et évolués au sein de la tourbière	%	Augmentation de la proportion	SE2
Composition faunistique	Evolution des espèces d'orthoptères typiques des tourbières (dont <i>Chortippus montanus</i>)	Fréquence par relevé	A définir	SE15
	Cortège papillons de l'écocomplexe tourbières/prairies	Nb total d'espèces / Nb d'espèces spécialisées	A définir	SE14
Fonctionnement et altérations	Richesse en nutriments (azote et phosphore)	Trait écologique des espèces floristiques (N indice de Julve)	< 5	SE2
	Epuisement de la végétation (nanification)	Présence des graminées hautes	>10%	
	Tassement/écouchage	Proportion des Plantes annuelles et bisannuelles	< 10%	
	Richesse en matière végétale mal décomposée	% Grands Carex, Phragmites, Marisque...	< 20%	
	Présence d'espèces allochtones	Recouvrement des espèces (naturalisées)	< 10%	

Actions concernées

Code actions	Dispositifs de suivi	Priorité
SE2	Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats (tourbières basses alcalines)	1
SE3	Suivi des populations d'espèces végétales patrimoniales	1
SE12	Cartographie des habitats naturels	1
SE14	Inventaire et suivis des populations de lépidoptères rhopalocères	2
SE15	Inventaire et suivis des populations d'orthoptères	1

OP I.2. Améliorer le fonctionnement hydrologique du marais

Facteurs d'influence : **Aménagement hydraulique**

Pressions à gérer : **Gestion et création d'aménagements hydrauliques**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Niveau d'eau sub-surfacique en période estivale dans les secteurs de tourbières basses alcalines	Linéaire de fossés "actifs" sur la RN	ml	Pas d'augmentation	SE1 TU1 SE4 AD1

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
SE1	Suivis des niveaux d'eau et de la qualité de l'eau à l'échelle du site et du bassin versant	1	Fait/pas fait
TU1	Mise en place de travaux hydrauliques (selon études)	1 	Fait/pas fait
SE4	Suivi des aménagements hydrauliques (selon réalisation)	1	Fait/pas fait
AD1	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	1	Nb de réunions

OP I.3. Réduire les surfaces de boisement pour favoriser les habitats de tourbières basses alcalines

Facteurs d'influence : **Dynamique naturelle**

Pressions à gérer : **Ligneux qui ont gagné historiquement sur les surfaces de tourbières basses alcalines**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Retour à l'habitat tourbière basse alcaline	Ligneux	% de recouvrement	max 10 %	TU2 TU3 SE5

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TU2	Abattage / Arrachage / Débroussaillage	1	Surfaces traitées
TU3	Abattage / Arrachage / Débroussaillage (secteurs fortement évolués)	2	Surfaces traitées
SE5	Suivi de l'évolution de la végétation suite à la coupe de la saulaie	1	Fait/pas fait

OP I.4. Limiter la progression des ligneux et des espèces sociales sur les secteurs ouverts

Facteurs d'influence : **Dynamique naturelle**

Pressions à gérer : **Ligneux bas, espèces sociales qui colonisent la tourbière basse alcaline**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Ligneux bas < 10 %	Ligneux	% de recouvrement	max 10 %	TE1
Pression de pâturage adapté à l'enjeu (doit répondre aux indicateurs d'état)	Durée	Nb de jours	A définir	TE2
	Saisons (périodes de pousses de l'herbe)	Plein printemps, fin printemps, été ...	A définir	TE3
	Intensité	UGB/ha	A définir	

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TE1	Débroussaillage des rejets ligneux et des arbustes	1	Surfaces traitées
TE2	Broyage/ fauchage	1	Surfaces traitées
TE3	Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage	1	Surfaces traitées

OP I.5. Eviter la dissémination des espèces exotiques envahissantes (EEE)

Facteurs d'influence : **Espèces exotiques (flore)**

Pressions à gérer : **Compétition avec les espèces autochtones, destruction des cortèges végétales, Problématique des espèces toxiques pour le bétail (Sainfoin d'Espagne)**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Pas de nouvelle station au sein de la RN	Présence des EEE	occurrence (maille 20x20m)	stable ou diminution	TE4 SE6

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TE4	Elimination sélective des stations d'espèces exotiques envahissantes	2	Surfaces traitées
SE6	Action de veille et suivi des espèces exotiques envahissantes	1	Fait/pas fait

OLT II. AMELIORER L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS AGRO-PASTORAUX (SECHERONS)

OP II.1. Suivre l'état de conservation des habitats agro-pastoraux

→ Etat actuel : **ALTERE**

Dispositif de suivi de l'évaluation de l'état de conservation

Critères	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code actions
Surface (dynamique spatiale)	Evolution de la surface des habitats agro-pastoraux	Surface (ha)	Augmentation de la surface	SE12
Composition floristique	Etat des espèces floristiques à forte responsabilité typique des habitats agro-pastoraux	Modalités : Bon, Moyen, Mauvais	Bon état	SE3
	Diversité floristique des habitats de pelouse/prairie	Indice de diversité (Shannon et Weaver)	Moyenne >3	SE2
Composition faunistique	Cortège papillons de l'écocomplexe tourbières/prairies	Nb total d'espèces / Nb d'espèces spécialisées	A définir	SE14
Fonctionnement et altérations	Richesse en nutriments (azote et phosphore)	Trait écologique des espèces floristiques (N indice de Julve)	< 4	SE2
	Epuisement de la végétation (nanification)	Présence des graminées hautes	>10%	
	Tassement/écorticage	Proportion des Plantes annuelles et bisannuelles	< 10%	
	Richesse en matière végétale mal décomposée	% Espèces sociales (Avoine élevée, Houllque laineuse, ...)	< 20%	
	Présence d'espèces allochtones	Recouvrement des espèces (naturalisées)	< 10%	

Actions concernées

Code actions	Dispositifs de suivi	Priorité
SE12	Cartographie des habitats naturels	1
SE3	Suivi des populations d'espèces végétales patrimoniales	1
SE2	Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats (habitats agro-pastoraux)	1
SE14	Inventaire et suivis des populations de lépidoptères rhopalocères	1

OP II.2. Réduire les surfaces de boisement pour favoriser les habitats de tourbières basses alcalines

Facteurs d'influence : **Dynamique naturelle**

Pressions à gérer : **Ligneux qui ont gagné historiquement sur les surfaces de prairies/pelouses sur sécherons**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Retour à l'habitat prairie/pelouses	Ligneux	% de recouvrement	max 10 %	TU3

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TU3	Abattage / Arrachage / Débroussaillage (secteurs fortement évolués)	2	Surfaces traitées

OP II.3. Limiter la progression des ligneux et des espèces sociales sur les secteurs ouverts

Facteurs d'influence : **Dynamique naturelle**

Pressions à gérer : **Ligneux bas, espèces sociales qui colonisent les habitats agro-pastoraux**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Ligneux bas < 10 %	Ligneux	% de recouvrement	max 10 %	TE2 TE3
Pression de pâturage adapté à l'enjeu (doit répondre aux indicateurs d'état)	Durée	Nb de jours	A définir	
	Saisons (périodes de pousses de l'herbe)	Plein printemps, fin printemps, été ...	A définir	
	Intensité	UGB/ha	A définir	

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TE2	Broyage/ fauchage	1	Surfaces traitées
TE3	Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage	1	Surfaces traitées

OP II.4. Eviter la dissémination des espèces exotiques envahissantes (EEE)

Facteurs d'influence : **Espèces exotiques (flore)**

Pressions à gérer : **Compétition avec les espèces autochtones, destruction des cortèges végétales, Problématique des espèces toxiques pour le bétail (Sainfoin d'Espagne)**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Pas de nouvelle station au sein de la RN	Présence des EEE	occurrence (maille 20x20m)	stable ou diminution	TE4 SE6

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TE4	Elimination selective des stations d'espèces exotiques envahissantes	2	Surfaces traitées
SE6	Action de veille et suivi des espèces exotiques envahissantes	1	Fait/pas fait

OLT III. DEVELOPPER UN FORT DEGRE DE NATURALITE DANS LES BOISEMENTS ALLUVIAUX ET TOURBEUX

OP III.1. Suivre l'état de conservation des habitats forestiers

→ Etat actuel : ?

Dispositif de suivi de l'évaluation de l'état de conservation

Critères	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code actions
Surface (dynamique spatiale)	Surface des habitats forestiers	Surface (ha)	Maintien de la surface actuelle	SE12
	Surface de l'Aulnaie marécageuse	Surface (ha)	Maintien de la surface actuelle	SE12
Composition floristique	Proportion des essences allochtones à l'habitat	Surface terrière	A définir	SE9
	Présence des espèces diagnostiques de l'habitat sur le plan phytosociologique	% / Nb total d'espèces	A définir	SE9
	Fréquence d'apparition des EEE dans les relevés	%	A définir	SE9
Fonctionnement et altérations	Bois morts > 30 cm de diamètre	A définir	A définir	SE9
	Evaluation de la capacité de régénération	A définir	A définir	SE9
	Densité des Gros bois et Très Gros bois	Surface terrière	A définir	SE9

Actions concernées

Code actions	Dispositifs de suivi	Priorité
SE12	Cartographie des habitats naturels	1
SE9	Suivi des indicateurs de naturalité des boisements	1

OP III.2. Eviter toute intervention sylvicole dans certains secteurs de la RN

Facteurs d'influence : **Sylviculture**

Pressions à gérer : **Interventions sylvicoles**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Aucune intervention dans les secteurs proposés	Exploitation des arbres	Nb / Surface d'intervention	0	TE5
	Plantations d'essences allochtones	Surface (ha)	Aucune	

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TE5	Non intervention sur les boisements	1	Fait/pas fait

OLT IV. DEVELOPPER LA BIODIVERSITE DES PIECES D'EAU SUR SUBSTRAT TOURBEUX

OP IV.1. Suivre l'état de conservation des pièces d'eau

➔ Etat actuel : ?

Dispositif de suivi de l'évaluation de l'état de conservation

Critères	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code actions
Surface (dynamique spatiale)	Evolution de la surface des habitats aquatiques et rivulaires	Surface (ha)	Augmentation de la surface	SE12
Composition floristique	Etat des espèces floristiques à forte responsabilité typique des pièces d'eau	Modalités : Bon, Moyen, Mauvais	Bon état	SE3
	Evolution de la richesse en espèces végétales aquatiques typiques des tourbières	Fréquence dans les relevés	Stable à augmentation	SE2
Composition faunistique	Présence du Triton crêté (reproduction)	Nb de points d'eau	Stable à augmentation	SE11
	Présence de la Rainette arboricole (reproduction)	Nb de mâle chanteur	Stable à augmentation	SE11
	Cortège odonates	Nb total d'espèces obs / Nb d'espèces attendues	A définir	SE10
Fonctionnement et altérations	Richesse en nutriments (azote et phosphore)	Trait écologique des espèces floristiques (N indice de Julve)	< 5	SE2
	Evolution des structures de végétations aquatiques	Trait écologique (végétation flottante, immergée...)	A définir	SE2

Actions concernées

Code actions	Dispositifs de suivi	Priorité
SE12	Cartographie des habitats naturels	1
SE3	Suivi des populations d'espèces végétales patrimoniales	1
SE2	Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats (« plans d'eau »)	1
SE11	Suivis des populations d'amphibiens	1
SE10	Inventaire et suivis des populations d'odonates	1

OP IV.2. Ajuster les pratiques de pêche pour favoriser la biodiversité des pièces d'eau

Facteurs d'influence : **Pêche**

Pressions à gérer : **Empoisonnement, Amorçage**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Réduire l'empoisonnement et l'amorçage	-	-	A définir	AD2

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
AD2	Concertation pour améliorer les pratiques de pêches	1	Fait/pas fait

OP IV.3. Limiter les ligneux autour des plans d'eau et fossés

Facteurs d'influence : **Dynamique naturelle**

Pressions à gérer : **Colonisation par les ligneux, Ombre portée des ligneux sur les pièces d'eau**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Densité d'arbres et arbustes autour des pièces d'eau permettant le développant des groupements aquatiques et rivulaires	Ligneux	-	A définir	TU3

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TU3	Abattage/ Débroussaillage	2	Surfaces traitées

OP IV.4. Limiter le piétinement dans les mares abreuvoirs

Facteurs d'influence : **Pâturage**

Pressions à gérer : **Piétinement**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Diminuer le linéaire de berges piétinées par les bovins	Berges piétinées	ml	Diminution	TU5

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TU5	Mise en défend des mares : installation de clôture	1	ml créé

OP IV.5. Augmenter le réseau de mares au sein de la RNR

Facteurs d'influence : **Potentialités d'accueil du réseau de pièces d'eau**

Pressions à gérer : **Faible disponibilité d'habitats aquatiques pour la biodiversité, atterrissement historique de certaines mares**

Objectifs

Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Augmentation des surface des habitats disponibles pour le développement de la flore et des populations d'amphibiens et d'odonates	-	Surface des habitats aquatiques	Augmentation des surfaces	TU4

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TU4	Restauration ou création de mares	2	Nb de mares

OLT V. AMELIORER LA CAPACITE D'ACCUEIL DE LA RESERVE EN FAVEUR DES OISEAUX PALUDICOLES NICHEURS

OP V.1. Suivre l'état de conservation

→ Etat actuel : ?

Dispositif de suivi de l'évaluation de l'état de conservation

Critères	Indicateurs d'état	Métriques	Valeur idéale à atteindre sur le long terme	Code actions
Surface (dynamique spatiale)	Evolution de la surface des habitats d'espèces des oiseaux paludicoles	Surface (ha)	maintien des surfaces	SE20
	Evolution de la qualité des habitats d'espèces des oiseaux paludicoles en période de reproduction	Bon; Moyen; Mauvais en fct des espèces cibles	A définir	SE20
Populations	Evolution des effectifs nicheurs d'oiseaux paludicoles	Nb de mâles chanteurs	A définir	SE21

Actions concernées

Code actions	Dispositifs de suivi	Priorité
SE20	Suivis de l'évolution des habitats des oiseaux paludicoles nicheurs	1
SE21	Suivi des populations d'oiseaux paludicoles nicheurs et inventaire de l'avifaune	1

OP V.2. Limiter les ligneux au sein des roselières à Roseau commun

Facteurs d'influence : **Dynamique naturelle**

Pressions à gérer : **Ligneux**

Objectifs

Objectifs opérationnels	Résultats attendus	Indicateurs de pression	Métriques	Valeur à atteindre pendant la durée du plan de gestion	Code
Limiter les ligneux au sein des roselières à Roseau commun	Ligneux < 20 %	Ligneux	% de recouvrement	max 20 %	TU3
					TE2

Actions concernées

Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
TU3	Abattage/ Débroussaillage	2	Surfaces traitées
TE2	Broyage/ fauchage	1	Surfaces traitées

OLT VI. ACTUALISER EN CONTINU ET AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LE FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES ET DES ESPECES

OP VI.1. Améliorer les connaissances sur le fonctionnement de l'écosystème "tourbière"

Facteurs d'influence : **Manque de fonctionnement sur le fonctionnement hydrologique**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Caractérisation du fonctionnement hydrologique de la tourbière	SE7	Etudes complémentaires sur le fonctionnement hydrologique du marais	1	Typologie fonctionnelle

OP VI.2. Améliorer les connaissances sur l'historique du site et les usages anciens

Facteurs d'influence : **Manque de connaissance sur l'historique des pratiques**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Avoir des références historiques sur la gestion du marais	SE24	Recherches d'archives	2	-

OP VI.3. Disposer de données à jour sur la biodiversité de la RN

Facteurs d'influence : **Mise à jour des listes d'espèces en continu**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Données à jour	SE6	Action de veille et suivi des espèces exotiques envahissantes	1	Liste d'espèces
	SE12	Cartographie des habitats	1	Cartographie de tous les habitats de la RNR
	SE13	Inventaire des mollusques	2	Liste d'espèces
	SE15	Inventaire des orthoptères	1	Liste d'espèces
	SE16	Inventaire des coléoptères	2	Liste d'espèces
	SE17	Inventaire des reptiles	3	Liste d'espèces
	SE18	Inventaire des micromammifères	3	Liste d'espèces
	SE19	Inventaire des chauves-souris	3	Liste d'espèces
	SE22	Inventaire de la flore	1	Liste d'espèces
	SE23	Inventaire des bryophytes	1	Liste d'espèces

OP VI.4. Engager la RN dans des programmes supra de connaissance et de préservation

Facteurs d'influence : **Programmes d'études à des échelles supra intégrant la RN**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Comparer les résultats de la RN avec d'autres échelles d'études	AD09	Veille sur les programmes scientifiques supra en cours et contacts	2	Nombre de programmes scientifiques relayés

OLT VII. INTEGRER LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DU SITE DANS UN CONTEXTE LOCAL ET TERRITORIAL

OP VII.1. Participer aux réflexions sur l'enjeu " eau " à l'échelle du bassin versant

Facteurs d'influence : **Acteurs de l'eau**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Participer aux réunions, manifestations en rapport avec l'enjeu	AD1	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	1	Nombre de réunions, manifestations

OP VII.2. Assurer une veille sur l'évolution des documents d'urbanisme locaux

Facteurs d'influence : **Urbanisation, occupation des sols**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Faire valoir les enjeux de la RNR pour la prise en compte des documents d'urbanisme	AD1	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	1	Nombre d'informations et réunion

OP VII.3. Participer aux groupes de travail et comités relatif aux politiques publiques territoriales en faveur de la biodiversité

Facteurs d'influence : **Politiques publiques**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Faire valoir les enjeux de la RNR dans les différentes politiques locales d'aménagement ou de mise en valeur	AD1	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	1	Nombre d'informations et réunion

OP VII.4. Encadrer les activités socio-professionnelles de la RNR en cohérence avec les objectifs du PDG

Facteurs d'influence : **Chasse, pêche, apiculture, agriculture**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Faire valoir les enjeux de la RNR auprès des différents acteurs du site	AD1	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	1	Nombre de réunions, manifestations
	AD2	Concertation pour améliorer les pratiques de pêches	1	
	AD3	Mise en place de conventions liées aux activités agricoles et cynégétique	1	
	AD4	Concertation pour améliorer les pratiques d'apiculture	1	

OLT VIII. FAIRE QUE LA RNR DEVIENNE UN SITE RECONNU POUR LA SENSIBILISATION DE LA NATURE A L'ECHELLE DES MARAIS DE SAINT-GOND ET DU SUD-OUEST MARAIS

OP VIII.1. Communiquer sur les actions de la RNR en priorité à l'échelle des marais de Saint-Gond

Facteurs d'influence : **Information des publics**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Faire mieux connaître la biodiversité et les actions réalisées sur la RN	PI1	Lettre d'information	1	Nb d'exemplaires
	PI2	Mise à jour de la plaquette de présentation de la réserve	2	Nb d'exemplaires
	PI3	Actualisation du site internet	1	Nb de publications
	PI4	Rédaction d'articles sur la réserve	1	Nb d'articles
	PI5	Edition d'une synthèse du plan de gestion	1	Nb d'exemplaires

OP VIII.2. Développer les activités pédagogiques sur la RNR

Facteurs d'influence : **Sensibilisation des publics**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Accueillir le grand public et les scolaires pour les sensibiliser	PI6	Développer l'accueil des scolaires et étudiants	1	Nb de sorties, Nb de personnes
	PI7	Réalisation de sorties de sensibilisation, d'événements et/ou chantiers nature	1	
	IO1	Fréquentation du grand public limitée au sentier de découverte du 1er avril au 30 août	1	

OP VIII.3. Evaluer les effets de l'accueil du public

Facteurs d'influence : **Evaluation des actions de communication**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Evaluation	P18	Réalisation d'une étude de fréquentation et de perception	2	fait/pas fait

OLT IX. MISSIONS DE BASE DE LA RNR

OP IX.1. Surveiller le site et maintenir les infrastructures de la RNR dans un bon état

Facteurs d'influence : **Fréquentation humaine, dégradation des infrastructures**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Surveillance régulière	PO1	Missions de police et de surveillance	1	Nb d'atteintes constatées, Nb de plaintes déposées
Sentiers régulièrement entretenus	IO2	Mise en sécurité du sentier et entretien des équipements, du parcours, du mobilier ou autres infrastructures	1	Nb d'intervention

OP IX.2. Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion de la RNR

Facteurs d'influence : **Gestion administrative et financière**

Objectifs

Résultats attendus	Code	Opérations	Priorité	Indicateurs de réponse
Actions mises en œuvre selon la planification prévue et réalisation d'une évaluation des effets des gestions sur les enjeux de conservation	AD5	Evaluation quinquennale et décennale du plan de gestion	1	Evaluation positive
	AD6	Programmation et suivi annuel de la mise en place des opérations	1	Programmation annuelle réalisée
	AD7	Acquisition de matériel	1	Fait/pas fait
	AD8	Réalisation du nouveau plan de gestion	1	Mise à jour pour application à n+11

SYNTHESE DES OBJECTIFS ET OPERATIONS DE GESTION DU PDG

Objectifs à long termes	Objectifs opérationnels	Opérations	Code action	Code priorité
I. AMELIORER L'ETAT DE CONSERVATION ET LE FONCTIONNEMENT DES TOURBIERES ALCALINES	1. Suivre les indicateurs de l'état de conservation des habitats	Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats	SE2	1
		Suivi des populations d'espèces végétales patrimoniales	SE3	1
		Cartographie des habitats naturels	SE12	1
		Inventaire et suivis des populations de lépidoptères rhopalocères	SE14	2
		Inventaire et suivis des populations d'orthoptères	SE15	1
	2. Améliorer le fonctionnement hydrologique du marais	Suivis des niveaux d'eau et de la qualité de l'eau à l'échelle du site et du bassin versant	SE1	1
		Mise en place de travaux hydrauliques (selon études)	TU1	1
		Suivi des aménagements hydrauliques (selon réalisation)	SE4	1
		Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	AD1	1
	3. Réduire les surfaces de boisement pour favoriser les habitats de tourbières basses alcalines	Abattage / Arrachage / Débroussaillage	TU2	1
		Abattage / Arrachage / Débroussaillage (secteurs fortement évolués)	TU3	2
		Suivi de l'évolution de la végétation suite à la coupe de la saulaie	SE5	1
	4. Limiter la progression des ligneux et des espèces sociales sur les secteurs ouverts	Débroussaillage des rejets ligneux et des arbustes	TE1	1
		Broyage/ fauchage	TE2	1
		Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage	TE3	1
	5. Eviter la dissémination des espèces exotiques envahissantes	Elimination sélective des stations d'espèces exotiques envahissantes	TE4	2
		Suivi des espèces exotiques envahissantes	SE8	1
II. AMELIORER L'ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS AGRO-PASTORAUX (SECHERONS)	1. Suivre les indicateurs de l'état de conservation des habitats	Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats	SE2	1
		Suivi des populations d'espèces végétales patrimoniales	SE3	1
		Cartographie des habitats naturels	SE12	1
		Inventaire et suivis des populations de lépidoptères rhopalocères	SE14	2
	2. Réduire les surfaces de boisement pour favoriser les habitats de tourbières basses alcalines	Abattage / Arrachage / Débroussaillage	TU3	2
	3. Limiter la progression des ligneux et des espèces sociales sur les secteurs ouverts	Broyage/ fauchage	TE2	1
		Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage	TE3	1

Objectifs à long termes	Objectifs opérationnels	Opérations	Code action	Code priorité
	4. Eviter la dissémination des espèces exotiques envahissantes	Elimination sélective des stations d'espèces exotiques envahissantes	TE4	2
		Suivi des espèces exotiques envahissantes	SE8	1
III. DEVELOPPER UN FORT DEGRE DE NATURALITE DANS LES BOISEMENTS ALLUVIAUX ET TOURBEUX	1. Suivre l'état de conservation des habitats forestiers	Cartographie des habitats naturels	SE12	1
		Suivi des indicateurs de naturalité des boisements	SE9	1
	2. Eviter toute intervention sylvicole dans certains secteurs de la RN	Non intervention sur les boisements	TE5	1
IV. DEVELOPPER LA BIODIVERSITE DES PIECES D'EAU SUR SUBSTRAT TOURBEUX	1. Suivre les indicateurs de l'état de conservation des habitats	Cartographie des habitats naturels	SE12	1
		Suivi des populations d'espèces végétales patrimoniales	SE3	1
		Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats (« plans d'eau »)	SE2	1
		Suivis des populations d'amphibiens	SE11	1
V. AMELIORER LA CAPACITE D'ACCUEIL DE LA RESERVE EN FAVEUR DES OISEAUX PALUDICOLES NICHEURS	1. Suivre l'état de conservation	Suivis de l'évolution des habitats des oiseaux paludicoles nicheurs	SE20	1
		Suivi des populations d'oiseaux paludicoles nicheurs et inventaire de l'avifaune	SE21	1
	2. Limiter les ligneux au sein des roselières à Roseau commun	Abattage/ Débroussaillage	TU3	2
		Broyage/ fauchage	TE2	1
VI. ACTUALISER EN CONTINU ET AMELIORER LES CONNAISSANCES SUR LE FONCTIONNEMENT DES ECOSYSTEMES ET DES ESPECES	1. Améliorer les connaissances sur le fonctionnement de l'écosystème "tourbière"	Etudes complémentaires sur le fonctionnement hydrologique du marais	SE1	1
	2. Améliorer les connaissances sur l'historique du site et les usages anciens	Recherches d'archives	SE24	2
	3. Disposer de données à jour sur la biodiversité de la RN	Action de veille et suivi des espèces exotiques envahissantes	SE6	1
		Cartographie des habitats	SE12	1
		Inventaire des mollusques	SE13	2
		Inventaire des orthoptères	SE15	1
		Inventaire des coléoptères	SE16	2
		Inventaire des reptiles	SE17	3
		Inventaire des micromammifères	SE18	3
		Inventaire des chauves-souris	SE19	3
		Inventaire de la flore	SE22	1

Objectifs à long termes	Objectifs opérationnels	Opérations	Code action	Code priorité
		Inventaire des bryophytes	SE23	1
	4. Engager la RN dans des programmes supra de connaissance et de préservation	Veille sur les programmes scientifiques supra en cours et contacts	AD09	2
VII. INTEGRER LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE DU SITE DANS UN CONTEXTE LOCAL ET TERRITORIAL	1. Participer aux réflexions sur l'enjeu " eau " à l'échelle du bassin versant	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	AD1	1
	2. Assurer une veille sur l'évolution des documents d'urbanisme locaux			
	3. Participer aux groupes de travail et comités relatif aux politiques publiques territoriales en faveur de la biodiversité			
	4. Encadrer les activités socio-professionnelles de la RNR en cohérence avec les objectifs du PDG			
		Concertation pour améliorer les pratiques de pêches	AD2	1
		Mise en place de conventions liées aux activités agricoles et cynégétique	AD3	1
VIII. FAIRE QUE LA RNR DEVIENNE UN SITE RECONNU POUR LA SENSIBILISATION DE LA NATURE A L'ECHELLE DES MARAIS DE SAINT-GOND ET DU SUD-OUEST MARAIS	1. Communiquer sur les actions de la RNR en priorité à l'échelle des marais de Saint-Gond	Lettre d'information	PI1	1
		Mise à jour de la plaquette de présentation de la réserve	PI2	2
		Actualisation du site internet	PI3	1
		Rédaction d'articles sur la réserve	PI4	1
		Edition d'une synthèse du plan de gestion	PI5	1
	2. Développer les activités pédagogiques sur la RNR	Développer l'accueil des scolaires et étudiants	PI6	1
		Réalisation de sorties de sensibilisation, d'événements et/ou chantiers nature	PI7	1
		Fréquentation du grand public limitée au sentier de découverte du 1er avril au 30 août	IO1	1
	3. Evaluer les effets de l'accueil du public	Réalisation d'une étude de fréquentation et de perception	P18	1
IX. MISSIONS DE BASE DE LA RNR	1. Surveiller le site et maintenir les infrastructures de la RNR dans un bon état	Missions de police et de surveillance	PO1	1
		Mise en sécurité du sentier et entretien des équipements, du parcours, du mobilier ou autres infrastructures	IO2	1
	2. Mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion de la RNR	Evaluation quinquennale et décennale du plan de gestion	AD5	1
		Programmation et suivi annuel de la mise en place des opérations	AD6	1
		Acquisition de matériel	AD7	1

E – PROGRAMME D’ACTIONS

I – CALENDRIER PREVISIONNEL D’EXECUTION

Code action	Intitulé des actions	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
AD1	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
AD2	Concertation pour améliorer les pratiques de pêches	X					X			X	
AD3	Mise en place de conventions liées aux activités agricoles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
AD4	Concertation pour améliorer les pratiques d’apiculture	X	X	X	X						
AD5	Evaluation quinquennale et décennale du plan de gestion					X				X	
AD6	Programmation, suivi annuel de la mise en place des opérations et montages de dossiers spécifiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
AD7	Acquisition de matériel										
AD8	Réalisation du nouveau plan de gestion									X	X
PO1	Mission de police et de surveillance	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TU1	Mise en place d’éventuels aménagements hydrauliques					X	X				
TU2	Abattage / arrachage / débroussaillage	X	X	X		X	X		X		
TU3	Abattage / débroussaillage	X	X	X		X	X	X			
TU4	Restauration ou création des mares	X	X	X	X	X	X				
TU5	Mise en défend des mares : installation de clôture	X	X								
TE1	Débroussaillage des rejets ligneux et des arbustes	X			X			X			X
TE2	Fauchage / Broyage	X	X	X	X		X	X	X	X	
TE3	Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TE4	Travaux de lutte contre les espèces invasives	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
TE5	Absence d’intervention sur les boisements										
TE6	Entretien des fossés										
SE1	Suivis des niveaux d’eau et de la qualité de l’eau à l’échelle du site et du bassin versant			X					X		
SE2	Suivi des indicateurs de l’état de conservation des habitats				X					X	
SE3	Suivi des populations d’espèces végétales patrimoniales	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Code action	Intitulé des actions	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
SE4	Suivi des éventuels aménagements hydrauliques							?	?	?	?
SE5	Suivi de l'évolution de la végétation suite à la coupe de la saulaie et du pâturage	X	X		X	X		X	X		
SE6	Action de veille et suivi des espèces exotiques envahissantes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
SE7	Etudes complémentaires sur le fonctionnement hydrologique du marais	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
SE8	Suivis des populations d'espèces animales patrimoniales			X	X	X			X	X	X
SE9	Suivi des indicateurs de naturalité des boisements				X	X	X	X			
SE10	Suivis des populations d'odonates		X				X				
SE11	Inventaire et suivis des populations d'amphibiens		X					X			
SE12	Cartographie des habitats									X	
SE13	Inventaire des mollusques								X		
SE14	Inventaire et suivis des populations de lépidoptères rhopalocères		X						X		
SE15	Inventaire et suivis des populations d'orthoptères		X						X		
SE16	Inventaire des coléoptères								X		
SE17	Inventaire des populations de reptiles							X			
SE18	Inventaire et suivis de la guilde des micromammifères					X					
SE19	Inventaire des chauves-souris					X	X				
SE20	Suivis de l'évolution des habitats des oiseaux paludicoles nicheurs				X				X		
SE21	Suivi des populations d'oiseaux paludicoles nicheurs et inventaire de l'avifaune		X			X			X		
SE22	Inventaire de la flore						X				
SE23	Inventaire complémentaire des bryophytes		X						X		
SE24	Recherches d'archives								X	X	
PI1	Lettre d'information	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PI2	Mise à jour de la plaquette de présentation de la réserve			X							
PI3	Actualisation du site internet	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PI4	Rédaction d'articles sur la réserve	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
PI5	Edition d'une synthèse du plan de gestion	X									
PI6	Développer l'accueil des scolaires et étudiants			X	X	X	X	X	X	X	X
PI7	Réalisation de sorties de sensibilisation, d'événements et/ou chantiers nature	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Code action	Intitulé des actions	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
PI8	Réalisation d'une étude de fréquentation et de perception					X	X	X	X	X	
IO1	Fréquentation du grand public limitée au sentier de découverte du 1er avril au 30 août										
IO2	Mise en sécurité du sentier et entretien des équipements, du parcours, du mobilier ou autres infrastructures.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

II – BUDGET PREVISIONNEL

Le plan de travail optimise l'efficacité de la gestion en proposant un calendrier d'actions à engager et les opérations prioritaires. Il permet de donner au gestionnaire de la réserve une vision d'ensemble sur la répartition de la charge de travail dans les années à venir ainsi que d'estimer les coûts des opérations.

Certaines actions ont été financièrement estimées mais leur coût sera fixé plus précisément par réalisation de devis dans la préparation des programmes annuels. En effet, les tarifs varient en fonction des contraintes technique (accès, portance du sol, exportation des rémanents ...) rencontrées et des coûts des prestataires. De plus, certaines actions sont spécifiques (aménagement hydraulique, devenir des bâtiments, ...) et demandent un travail préparatoire (chercher des prestataires, besoin d'assistance technique, ...), il est donc difficile d'estimer un coût et un temps de travail. La majorité des actions nécessitant un prestataire n'est pas estimée car il faut pour chaque action faire un devis.

En conclusion, le calendrier et le budget peuvent varier en fonction des aléas et n'est donc pas figé.

Code action	Intitulé des actions	Salarié CENCA (j)/année	Coût CENCA €	Prestation €	Frais de fonctionnement CENA - Montant en €									
					N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
AD1	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	61	24705	/	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2835	2430
AD2	Concertation pour améliorer les pratiques de pêches	12	4860	/	0	2835	0	0	0	1620	0	0	405	0
AD3	Mise en place de conventions liées aux activités agricoles	30	12150	/	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215
AD4	Concertation pour améliorer les pratiques d'apiculture	12	4860	/	1215	1215	1215	1215	0	0	0	0	0	0
AD5	Evaluation quinquennale et décennale du plan de gestion	20	8100	/	0	0	0	0	3240	0	0	0	4860	0

Code action	Intitulé des actions	Salarié CENCA (j)/année	Coût CENCA €	Prestation €	Frais de fonctionnement CENA - Montant en €									
					N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
AD6	Programmation, suivi annuel de la mise en place des opérations et montages de dossiers spécifiques	132	51435	/	4860	6075	6075	4050	6075	4860	4860	4860	4860	4860
AD7	Acquisition de matériel	?	5000	?	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500
AD8	Réalisation du nouveau plan de gestion	26	10530	/	0	0	0	0	0	0	0	0	4050	6480
PO1	Mission de police et de surveillance	80	32400	/	3240	3240	3240	3240	3240	3240	3240	3240	3240	3240
TU1	Mise en place d'éventuels aménagements hydrauliques	?	?	DEVIS	-	-	-	-	?	?	-	-	-	-
TU2	Abattage / arrachage / débroussaillage	27	10935	DEVIS	?	?	?	0	?	?	0	?	0	0
TU3	Abattage / débroussaillage	30	12150	DEVIS	?	?	?	0	?	?	?	0	0	0
TU4	Restauration ou création des mares	27	10935	DEVIS	1822,5	1822,5	1822,5	1822,5	1822,5	1822,5	0	0	0	0
TU5	Mise en défend des mares : installation de clôture	3	1215	DEVIS	810	405	0	0	0	0	0	0	0	0
TE1	Débroussaillage des rejets ligneux et des arbustes	15	6075	DEVIS	1620	810	810	1215	810	0	405	0	0	405
TE2	Broyage / fauchage	12	4860	DEVIS	607,5	607,5	607,5	607,5	0	607,5	607,5	607,5	607,5	0
TE3	Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage	30	12150	/	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215
TE4	Travaux de lutte contre les espèces invasives	20	8100	DEVIS	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810
TE5	Absence d'intervention sur les boisements	0	0	/	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Code action	Intitulé des actions	Salarié CENCA (j)/année	Coût CENCA €	Prestation €	Frais de fonctionnement CENA - Montant en €									
					N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
TE6	Entretien des fossés	0	0	/	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SE1	Suivis des niveaux d'eau et de la qualité de l'eau à l'échelle du site et du bassin versant	10	4050	/	0	0	2025	0	0	0	0	2025	0	0
SE2	Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats	8	3240	/	0	0	0	1620	0	0	0	1620	0	0
SE3	Suivi des populations d'espèces végétales patrimoniales	37,5	15187,5	DEVIS	1215	1822,5	1215	1822,5	1215	1822,5	1215	1822,5	1215	1822,5
SE4	Suivi des éventuels aménagements hydrauliques	0	0	DEVIS	0	0	0	0	0	0	?	?	?	?
SE5	Suivi de l'évolution de la végétation suite à la coupe de la saulaie et du pâturage	18	7290	/	1215	1215	0	1215	1215	0	1215	1215	0	0
SE6	Action de veille et suivi des espèces exotiques envahissantes	20	8100	/	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810
SE7	Etudes complémentaires sur le fonctionnement hydrologique du marais	?	?	DEVIS	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
SE8	Suivis des populations d'espèces animales patrimoniales	60	24300	/	0	0	8100	2025	2025	0	0	8100	2025	2025
SE9	Suivi des indicateurs de naturalité des boisements	21	8505	/	0	0	0	2430	2025	2025	2025	0	0	0
SE10	Suivis des populations d'odonates	12	4860	/	0	2430	0	0	0	2430	0	0	0	0

Code action	Intitulé des actions	Salarié CENCA (j)/année	Coût CENCA €	Prestation €	Frais de fonctionnement CENA - Montant en €									
					N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
SE11	Inventaire et suivis des populations d'amphibiens	10	4050	/	0	2025	0	0	0	0	2025	0	0	0
SE12	Cartographie des habitats	10	4050	/	0	0	0	0	0	0	0	0	4050	0
SE13	Inventaire des mollusques	2	810	DEVIS	0	0	0	0	0	0	0	?	0	0
SE14	Inventaire et suivis des populations de lépidoptères rhopalocères	10	4050	/	0	2025	0	0	0	0	0	2025	0	0
SE15	Inventaire et suivis des populations d'orthoptères	8	3240	/	0	1620	0	0	0	0	0	1620	0	0
SE16	Inventaire des coléoptères	2	810	DEVIS	0	0	0	0	0	0	0	?	0	0
SE17	Inventaire des populations de reptiles	4	1620	/	0	0	0	0	0	0	1620	0	0	0
SE18	Inventaire de la guilde des micromammifères	5	2025	/	0	0	0	0	2025	0	0	0	0	0
SE19	Inventaire des chauves-souris	10,5	4252,5	/	0	0	0	0	2025	2227,5	0	0	0	0
SE20	Suivis de l'évolution des habitats des oiseaux paludicoles nicheurs	9	3645	/	1215	0	0	1215	0	0	0	1215	0	0
SE21	Suivi des populations d'oiseaux paludicoles nicheurs et inventaire de l'avifaune	13,5	5062,5	/	0	1012,5	0	0	2 227,5	0	0	2 227,5	0	0
SE22	Inventaire de la flore	5	2025	/	0	0	0	0	0	2025	0	0	0	0
SE23	Inventaire complémentaire des bryophytes	2	810	DEVIS	0	?	0	0	0	0	0	?	0	0
SE24	Recherches d'archives	11	4455	/	0	0	0	0	0	0	0	2025	2430	0
PI1	Lettre d'information	30	12150	DEVIS	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215

Code action	Intitulé des actions	Salarié CENCA (j)/année	Coût CENCA €	Prestation €	Frais de fonctionnement CENA - Montant en €									
					N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10
PI2	Mise à jour de la plaquette de présentation de la réserve	3,5	1417,5	DEVIS	0	0	?	0	0	0	0	0	0	0
PI3	Actualisation du site internet	30	12150	DEVIS	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
PI4	Rédaction d'articles sur la réserve	20	8100	/	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810
PI5	Edition d'une synthèse du plan de gestion	5	2025	DEVIS	2025	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PI6	Développer l'accueil des scolaires et étudiants	24	9720	DEVIS	0	0	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215
PI7	Réalisation de sorties de sensibilisation, d'événements et/ou chantiers nature	30	12150	DEVIS	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?
PI8	Réalisation d'une étude de fréquentation et de perception	26	10530	DEVIS	0	0	0	0	?	?	?	?	?	0
IO1	Fréquentation du grand public limitée au sentier de découverte du 1er avril au 30 août	0	0	/	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IO2	Mise en sécurité du sentier et entretien des équipements, du parcours, du mobilier ou autres infrastructures.	18	7290	DEVIS	0	?	?	?	?	?	?	?	?	?

III – FICHES ACTIONS

Action AD1	Contacts avec les acteurs et appui technique du CENCA pour faire valoir les enjeux du site	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	mise en cohérence des objectifs de gestion de la réserve avec les autres outils en place sur les marais de Saint-Gond. Appui technique : Suivi relationnel avec les acteurs locaux et territoriaux par le CENCA par rapport à certains projets (en cas de restauration de la fonctionnalité hydrologique du marais, ...) et apporter un appui technique aux acteurs sur les projets qui peuvent concerner le site. Intégration des conseils dans les décisions des acteurs : Vérifier que les enjeux et objectifs de la réserve ont bien été intégrés par les acteurs dans leurs projets.	
<i>Surface d'intervention</i>	L'ensemble du site	
<i>Organisation générale</i>	Appui technique : Participation des gestionnaires à des réunions, aux différents groupes de travail, conférences, organisation de visites techniques, échanges et concertations dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, du SAGE des 2 Morins et du contrat territorial. Intégration des conseils dans les décisions des acteurs : Vérification dans les documents d'urbanismes, les projets d'aménagements, ...	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention

Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Appui technique	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	CENCA
Intégration des conseils	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	11	
Total (j.)	6	6	6	6	6	6	6	6	7	6	61	

Estimation financière

Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Appui technique	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	2025	20250	CENCA
Intégration des conseils	405	405	405	405	405	405	405	405	810	405	4455	
Total (€)	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2835	2430	24705	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :

405

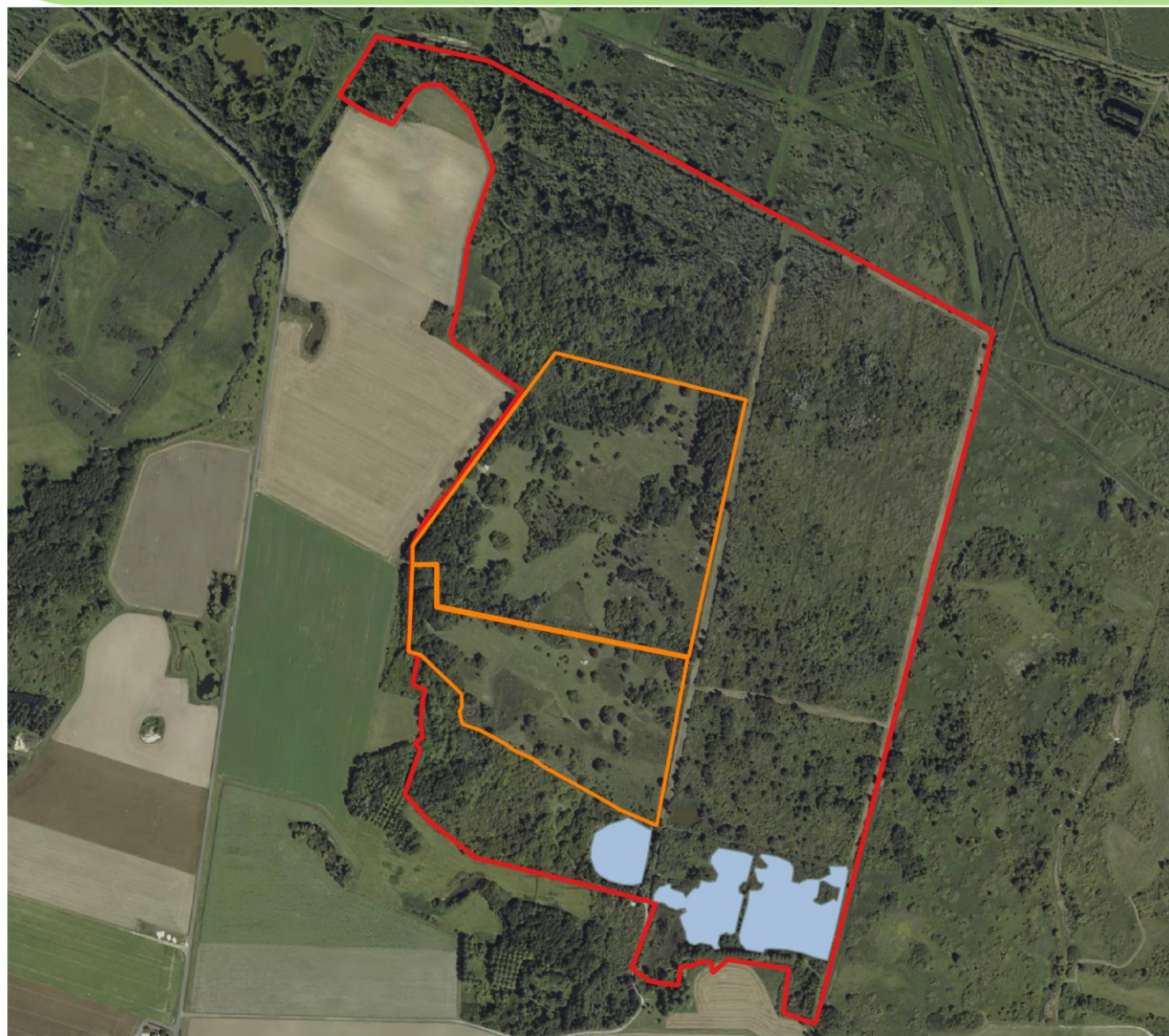
Action AD2	Concertation pour améliorer les pratiques de pêches	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Résultats attendus : réduire le rempoissonnement, réduire le piétinement des berges... Conservation ou amélioration de l'état écologique des roselières. Discuter de la gestion piscicole des fosses de tourbage et proposer des alternatives : - Réduire l'empoissonnement - Réduire l'utilisation des amorces, si pratiquée par les pêcheurs - ...	
<i>Surface d'intervention</i>	-	
<i>Organisation générale</i>	Appui technique : Participation des gestionnaires à des réunions, aux différents groupes de travail, conférences, organisation de visites techniques, échanges et concertations... Intégration des conseils dans les décisions des acteurs : Suite aux discussions proposer un document technique qui explique les nouvelles mesures prises par rapport à la pratique de pêche. Mettre en place un suivi qui permette de vérifier le respect de ce document.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Appui technique	0	5	0	0	0	3	0	0	0	0	8	CENCA
Intégration des conseils	0	2	0	0	0	1	0	0	1	0	4	
Total (j.)	0	7	0	0	0	4	0	0	1	0	12	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Appui technique	0	2025	0	0	0	1215	0	0	0	0	3240	CENCA
Intégration des conseils	0	810	0	0	0	405	0	0	405	0	1620	
Total (€)	0	2835	0	0	0	1620	0	0	405	0	4860	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Localisation des travaux du plan de gestion

AD2 : Accompagnement des pêcheurs



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

-  Périmètre de la réserve
-  Parcs de pâturage
-  AD2 : Accompagnement des pêcheurs



0 100 200 300 m

© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophotos 2013, IGN

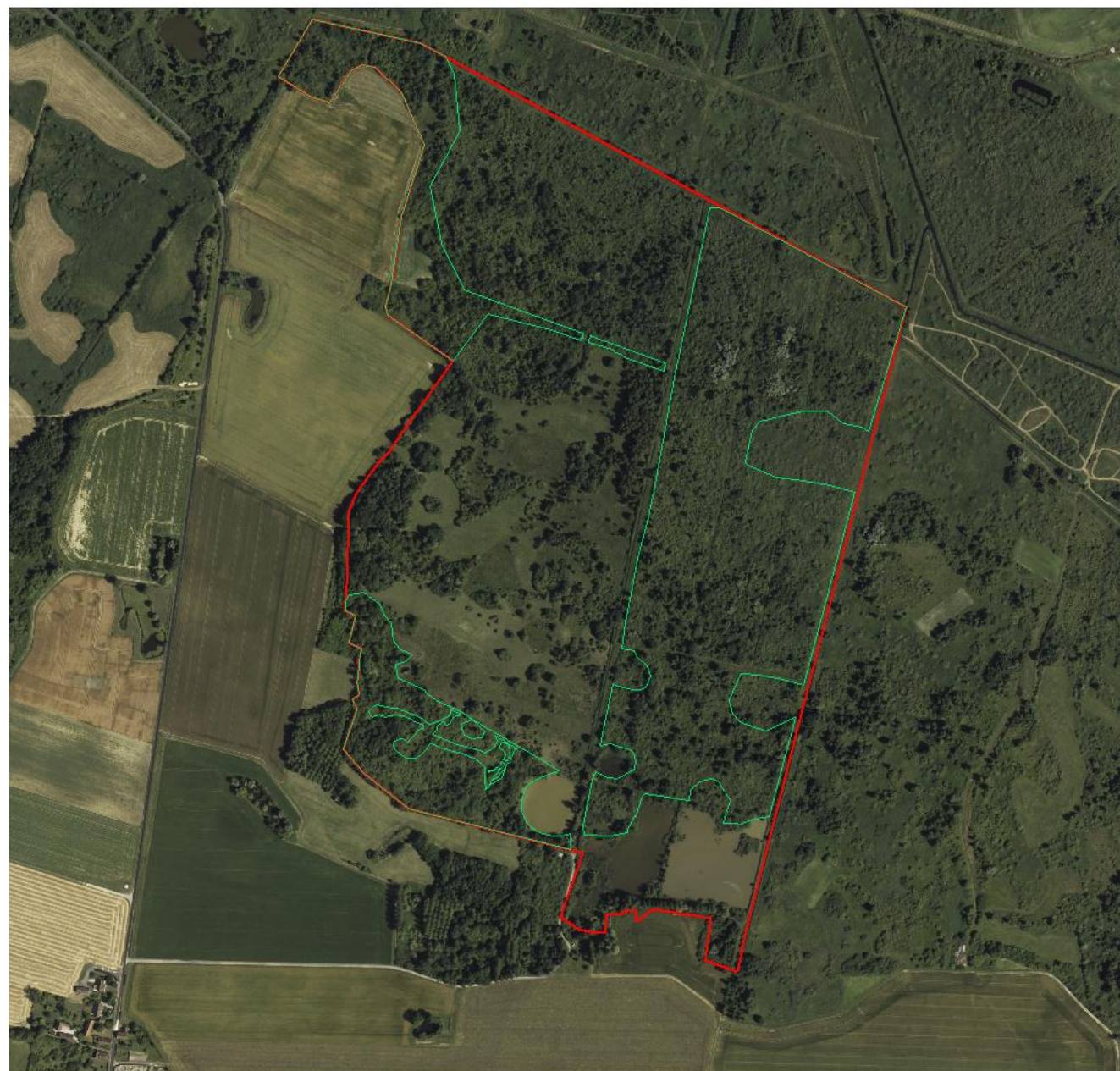


Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

Action AD3	Mise en place de conventions liées aux activités agricoles et cynégétique	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Echanges et contacts réguliers avec les acteurs locaux : Suivi du relationnel avec les acteurs locaux dans l'objectif de discuter des projets à mettre en œuvre, en particulier : - Pour préparer les conventions, - Pour d'autres problématiques. Mise en place de convention : Elaboration et suivi des éléments administratifs liant de manière contractuelle les différents acteurs intervenants sur les sites (chasse, pâturage, etc.).	
<i>Surface d'intervention</i>	En fonction des conventions	
<i>Organisation générale</i>	Echanges et contacts réguliers avec les acteurs locaux Echanges et concertations avec les partenaires associés à la gestion du site Une concertation avec les acteurs locaux est à mener afin de définir les objectifs de conservation sur le long terme dans les secteurs en saulaie. Mise en place de convention Après avoir rencontré les partenaires afin de déterminer les modalités de gestion, des documents de contractualisation concernant la gestion administrative et partenariale des sites (selon les conventions nécessaires entre le CENCA en tant que gestionnaire, les partenaires techniques et financiers, etc.) seront rédigés. Les conventions avec les partenaires techniques définiront le contenu du cahier des charges, l'objet de la convention, le terrain concerné, sa durée, les restrictions légales et réglementaires, et au besoin les frais et charges supportés par le bénéficiaire.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Echanges et contacts	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	CENCA
Conduite des dossiers	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	
Total (j.)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Echanges et contacts	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810	8100	CENCA
Conduite des dossiers	405	405	405	405	405	405	405	405	405	405	4050	
Total (€)	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	12150	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----



Localisation des travaux du plan de gestion

AD3

Mise en place de conventions
liées aux activités agricoles et cynégétique



Périmètre de la réserve



Concertation avec les acteurs locaux
pour la définition de l'objectif de conservation
à long terme de ces espaces naturels



1/7500



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

©Conservatoire d'espaces naturels de
Champagne Ardenne, 2018
Source : IGN, BD ORTHO 2013

Action AD4	Concertation pour améliorer les pratiques d'apiculture	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Sur le site, on note la présence d'un grand nombre de ruche. Les ruches sont toutes regroupées au même endroit sur la réserve, sur un sécheron à proximité du sentier pédagogique. Au vu des récentes études, la présence de ruches sur la réserve doit être abordée. En effet, il est fort probable qu'il y a un impact négatif des abeilles domestiques sur les abeilles sauvages. L'objectif de la réserve étant de protéger et conserver les espèces sauvages, il faudrait retirer la totalité des ruches ou au moins réduire la pression.	
<i>Surface d'intervention</i>	Ensemble de la réserve	
<i>Organisation générale</i>	Réflexion sur la présence des ruches sur le site Echanges et contacts avec les acteurs locaux - Concertation avec l'apiculteur - Concertation avec la commune Intégration des conseils dans les décisions des acteurs Après avoir rencontré l'apiculteur et la commune, afin de déterminer les modalités sur la pratique de l'apiculture sur la réserve, un document de décision sera rédigé.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Réflexion	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	CENCA
Echanges et contacts	1	2	2	2	0	0	0	0	0	0	6	
Conduite du dossier	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	3	
Total (j.)	3	3	3	3	0	0	0	0	0	0	12	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Réflexion	810	0	0	0	0	0	0	0	0	0	810	CENCA
Echanges et contacts	405	810	810	810	0	0	0	0	0	0	2430	
Conduite du dossier	0	405	405	405	0	0	0	0	0	0	1215	
Total (€)	1215	1215	1215	1215	0	0	0	0	0	0	4860	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action AD5	Evaluation quinquennale et décennale du plan de gestion	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Cette action consiste à effectuer l'évaluation des objectifs et le bilan des actions engagées au bout des 10 années. Une évaluation des actions menées sera à réaliser au cours du plan de gestion (au bout de 5 ans). Ce travail constituera la base pour l'éventuelle mise à jour des objectifs et des actions visant à les atteindre.	
<i>Surface d'intervention</i>	-	
<i>Organisation générale</i>	A l'aide des indicateurs déterminés dans le plan de gestion, ce bilan fera apparaître : - L'actualisation des connaissances sur le site. - L'évaluation des indicateurs d'état de conservation (tous les 5 ans). - L'évaluation du niveau de réalisation des objectifs de gestion et adaptation de ces objectifs si nécessaire. - L'évaluation des effets de la mise en œuvre des mesures de gestion et adaptation de ces mesures si nécessaire.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Evaluation du plan de gestion	0	0	0	0	8	0	0	0	12	0	20	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	8	0	0	0	12	0	20	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Evaluation du plan de gestion	0	0	0	0	3240	0	0	0	4860	0	8100	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	3240	0	0	0	4860	0	8100	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Action AD6	Programmation, suivi annuel de la mise en place des opérations et montages de dossiers spécifiques	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Le gestionnaire assurera les missions de suivi administratif et financier courant de la réserve naturelle dont les principales actions seront : - La préparation des programmes d'actions : demande de devis, définition des actions selon le programme prévisionnel du plan de gestion. - Le suivi administratif et financier inhérent aux opérations de gestion mise en place sur le site. - La rédaction d'un rapport d'activité annuel et quinquennal : ils devront mettre en avant les points positifs et les difficultés rencontrées et proposer éventuellement des ajustements pour les futures opérations prévues. - Afin de mener à bien les actions de gestion tout en respectant la législation, le gestionnaire assurera le montage et le suivi de dossiers spécifiques.	
Surface d'intervention	-	
Organisation générale	Appui technique : - Comité consultatif, - Bilan d'activité, - Evaluation d'incidences Natura 2000, - Avis CSRPN, - Déclaration ou autorisation relative à la loi sur l'eau, - Formations, - ...	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Programmation et suivi annuels	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	60	CENCA
Formation	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	50	
Montage et suivi de dossiers	1	4	4	4	4	1	1	1	1	1	22	
Total (j.)	12	15	15	15	15	12	12	12	12	12	132	

Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Programmation et suivi annuels	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2430	2430	24300	CENCA
Formation	2025	2025	2025	-	2025	2025	2025	2025	2025	2025	18225	
Montage et suivi de dossiers	405	1620	1620	1620	1620	405	405	405	405	405	8910	
Total (€)	4860	6075	6075	4050	6075	4860	4860	4860	4860	4860	51435	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action AD7	Acquisition de matériel	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Optimiser le fonctionnement de la Réserve et le temps passé lors des divers suivis. Acquisition de matériel : - Scientifique, - Pédagogique, - ...	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	CENCA
Total (j.)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	CENCA
Achat	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	5000	
Total (€)	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	5000	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action AD8	Réalisation du nouveau plan de gestion	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Rédaction du nouveau plan de gestion en tenant compte des résultats de l'évaluation du plan de gestion.	
Surface d'intervention	-	
Organisation générale	Plan de gestion : - Diagnostic : actualisation et compilation des données naturalistes et socio-économiques. - Définition des nouveaux objectifs de gestion. - Définition de nouvelles mesures de gestions. - Définition des indicateurs.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Rédaction	0	0	0	0	0	0	0	0	10	16	26	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	0	10	16	26	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Rédaction	0	0	0	0	0	0	0	0	4050	6480	10530	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	0	0	0	0	4050	6480	10530	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action PO1	Mission de police et de surveillance	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Durant les 10 ans, le gestionnaire devra assurer les missions de surveillance générale (pas d'agent assermenté au sein du Conservatoire) et signalera toutes infractions ou constatations aux services de l'Etat compétents (DDAF, ONCFS, AFB, gendarmerie ...). Toutefois, le commissionnement « réserves naturelles espaces terrestres » étant accessible aux gestionnaires de réserve naturelle, le CENCA pourra effectuer ce type de formation liée à des missions de police judiciaire. Un travail partenarial sera mené entre les gestionnaires et les services de l'Office National de la Chasse et de la Faune sauvage, de la police de l'eau (Agence Française pour la Biodiversité, la Direction départementale des territoires de la Marne) et de la gendarmerie.	
<i>Surface d'intervention</i>	Ensemble du site	
<i>Organisation générale</i>	Réalisation de passages réguliers sur le site afin de : - Veiller au respect de la réglementation de la réserve naturelle (cueillette de fleurs interdite, circulation en quad, VTT interdit ...), - Veiller à la protection des espèces rares et protégées, - ... Formation : commissionnement Echanges réguliers d'information : A l'initiative des gestionnaires, ainsi que des services départementaux de l'ONCFS, de la police de l'Eau (AFB, DDT), de la gendarmerie et de la police en cas de situation le nécessitant. Le gestionnaire signalera les infractions : Aux services de l'Etat (ONCFS, de la police de l'Eau, de la gendarmerie et la police). Le gestionnaire déposera plainte auprès de la police et de la gendarmerie en cas de situation le nécessitant. Une fois commissionné, le gestionnaire assurera des missions de police avec l'ONCFS ou l'AFB. Cette mission de surveillance ne devra pas être totalement déconnectée des missions de sensibilisation et d'information pour expliquer notamment au grand public la réglementation à respecter.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Surveillance	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	80	CENCA
Commissionnement				30							30	
Total (j.)	8	8	8	38	8	8	8	8	8	8	110	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Surveillance	3240	3240	3240	3240	3240	3240	3240	3240	3240	3240	32400	CENCA
Commissionnement				12150								CENCA
Total (€)	3240	3240	3240	15390	3240	3240	3240	3240	3240	3240	76950	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Action TU1	Mise en place d'éventuels aménagements hydrauliques (selon études)	Priorité										
		1	2	3								
Description de l'action	Après, avoir pris connaissances des résultats de l'étude hydrologique (SE1/SE7), des travaux pourraient être engagés afin d'améliorer le fonctionnement hydrologique. En effet, le manque de connaissances (l'épaisseur de tourbe, le fonctionnement hydrologique, ...) ne permet pas de définir le type de travaux à et de localiser les travaux. Le CENCA n'ayant pas les compétences requises à la mise en place de travaux hydraulique, celui-ci fera appel à un organisme (bureau d'étude, ...) spécialisé à l'assistance technique à : - la maîtrise d'œuvre de conception sous coordination du gestionnaire (conception d'ouvrage, dirige et contrôle l'exécution des travaux, rédaction de cahier des charges techniques, ...), - la maîtrise d'ouvrage (conduite d'opération, coordination, aide au pilotage de projet, recherche de prestataires, ...). Résultats attendus : Restaurer le fonctionnement hydrologique de la Réserve afin d'améliorer l'état de conservation.											
Surface d'intervention	Surface d'intervention non définie											
Organisation générale	Période de réalisation : Août à novembre Conception du projet réalisé par un prestataire <u>Réalisation d'une étude de faisabilité incluant</u> : Proposition de scénarii avec avantages et inconvénients. Définition des travaux à réaliser (descriptif, dimensionnement, budget, estimation de la durée des travaux et des moyens, identification des contraintes...). Rédaction d'un cahier des charges "travaux" pour la mise en concurrence pour les travaux et validation par les autorités compétentes. <u>Appui technique et administratif</u> : Identification et accompagnements des procédures réglementaires et administratives. Rédaction des dossiers réglementaires et demandes d'autorisation administrative relative au code l'environnement et code de l'urbanisme. Réalisation des opérations liées au projet : Gestion administrative (suivi dossier, évaluation d'incidence N2000, loi sur l'eau ...), Coordination générale par le gestionnaire (recherche prestataire, mise en concurrence, suivi des travaux ...), Réalisation des travaux par une entreprise. Financement de l'action : Financement réserve ou autres. Clauses techniques à respecter obligatoirement : A définir en fonction du type d'ouvrage. Les clauses techniques seront définies lors de rédaction du cahier des charges.											
	Pilote de l'action											
	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne											
	Calendrier d'intervention											
	Résumé de l'opération	Nb jour										
N+1		N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination et suivi	0	0	0	0	?	?	0	0	0	0	?	CENCA
Total (j.)	0	0	0	?	0	0	0	0	0	0	?	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination et suivi	0	0	0	0	?	?	0	0	0	0	?	CENCA
Conception et réalisation					devis	devis					?	BE + Entreprise
Total (€)	-	-	-	-	?	?	-	-		-	?	
Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :						405						

Action TU2	Abattage / arrachage / débroussaillage	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Ces travaux ont pour objectif d'augmenter la surface des tourbières basses alcalines, des roselières et des milieux ouverts prairiaux. Cette action aura lieu prioritairement dans les secteurs humides présentant encore en sous-étage une végétation des tourbières basses alcalines. L'augmentation de la surface des habitats se fera par des travaux d'abattage/arrachage/débroussaillage sur les secteurs prédéfinis. Pour les secteurs accessibles et où les travaux de coupe n'altèrent pas les milieux, les travaux se feront mécaniquement. A l'inverse les secteurs difficilement accessibles et où les travaux ont de forte chance d'altérer les milieux, les travaux se feront manuellement. Dans le secteur de boisement à l'est de la réserve, la restauration de milieux ouverts permettra la création de clairière pour le gibier. Les travaux (secteurs : 1, 5, 7, 8 et 10) concernés par la zone 2 de la convention entre le gestionnaire et l'association de chasse se feront en concertation avec l'association de chasse communale. Résultats attendus : L'augmentation de la surface des habitats, restauration de tourbières basses alcalines, de roselière et de milieux ouverts prairiaux. Colonisation par des espèces végétales de milieux tourbeux.	
<i>Surface d'intervention</i>	Surface d'intervention totale : 4.43 ha Les zones sont définies sur la carte « travaux de gestion ». La surface d'intervention totale est divisée en fonction de l'objectif à long terme et de l'habitat. La programmation des travaux est définie par secteur (numéro). En effet, en fonction des habitats les besoins de restauration ne sont pas les mêmes et ne sont pas tous prioritaires.	
<i>Organisation générale</i>	Période de réalisation : septembre à octobre Conception du projet réalisé par le « gestionnaire » : Rédaction d'un cahier des charges « travaux » pour mise en concurrence pour les travaux à réaliser. Définition des travaux à réaliser par secteurs (zonage, dimensionnement, budget, ...). Concertation avec l'association de chasse communale pour les secteurs : 1, 5, 7, 8 et 10. <u>Le tableau ci-dessous décrit les travaux par secteur.</u> Gestion administrative par le « gestionnaire » : Validation du projet par les autorités compétentes / Dossier de subvention / Evaluation d'incidence Natura 2000. Réalisation des opérations liées au projet : Coordination générale par le gestionnaire / Réalisation des travaux par une entreprise. Exportation des produits des travaux pour éviter l'enrichissement du sol. Il faut veiller au maximum à ne pas tasser le sol lors de la réalisation de cette action. Partenariat avec l'association de chasse de Reuves : Suite à la discussion en juillet 2017 entre le CENCA et l'association de chasse, pour tous les secteurs de travaux en dehors des parcs de pâturage, l'association de chasse de Reuves sera étroitement associée aux différentes étapes des travaux : ○ validation des modalités techniques proposées (secteurs, matériel, dates...), ○ participation à la préparation et au suivi du chantier avec le CENCA (balisage préalable, visites de chantier...) ○ discussion sur les résultats des travaux et suites éventuelles à y donner.	

	Financement de l'action : Financement réserve Clauses techniques à respecter obligatoirement : - Les conditions climatiques seront déterminantes pour engager les travaux (éviter le tassement des sols). - Les travaux se feront en dehors des périodes de reproduction de la faune et en période de basse eau. - La coupe des arbres ou arbustes devra se faire au plus ras du sol et horizontalement (jamais en biseau) - Les produits de coupes seront exportés afin d'être valorisés. A la charge de l'entreprise de trouver un moyen de valorisation. Si l'extraction des produits de coupes est impossible, il est possible de faire des tas dans des zones où l'impact sera faible. - L'entreprise devra bien détailler toutes les techniques utilisées pour éviter toutes dégradations. - Utilisation d'huile biodégradable, utilisation de moyen de protection contre toutes pollutions. - Matériels nettoyés avant et après travaux. - Garder quelques arbres de haut jet pour des raisons esthétiques et écologiques.
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

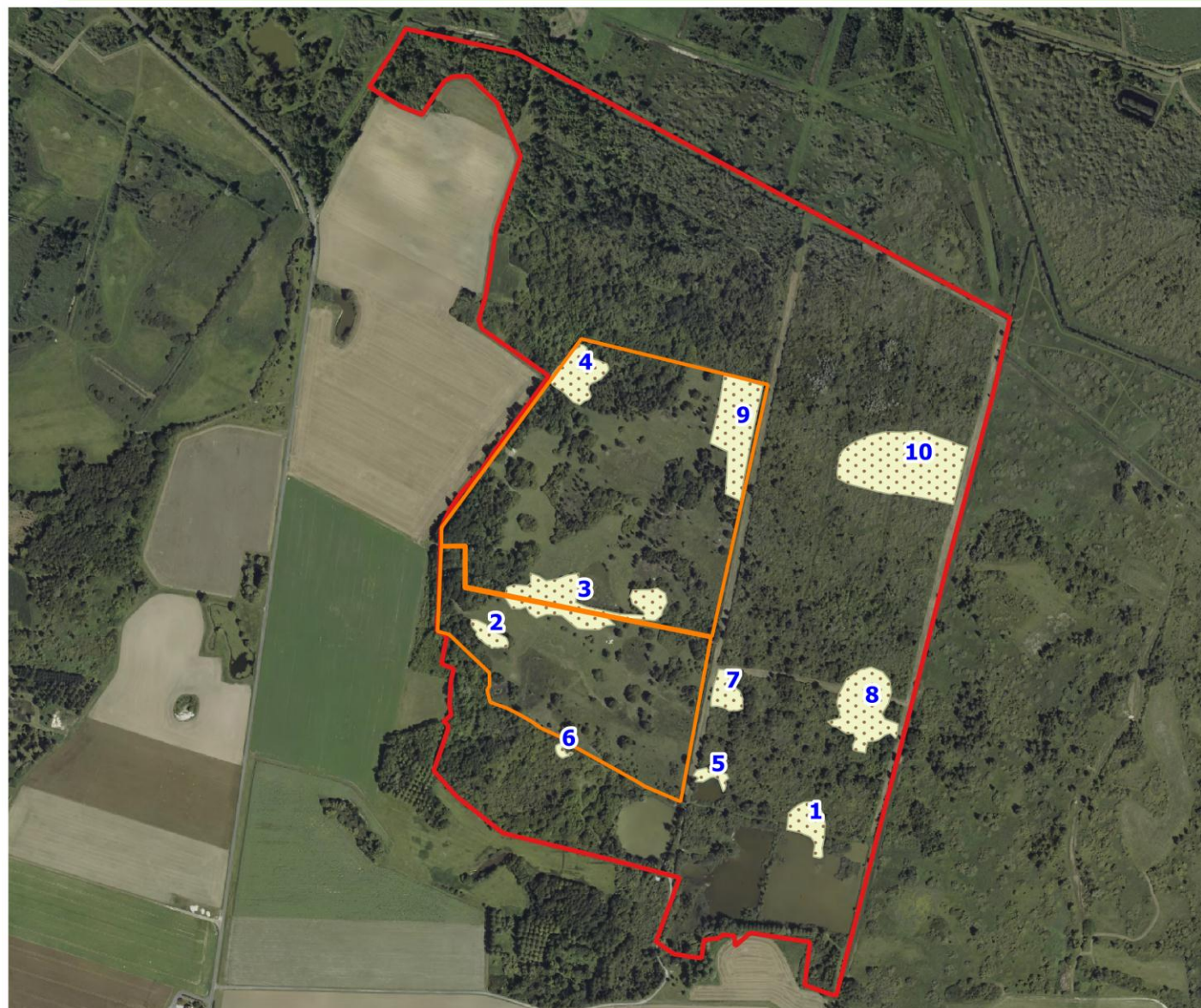
Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception du projet	3	3	3	0	3	3	0	3	0	0	18	CENCA
Suivi des travaux	1.5	1.5	1.5	0	1.5	1.5	0	1,5	0	0	8.5	
Total (j.)	4.5	4.5	4.5	0	4.5	4.5	0	4,5	0	0	27	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception du projet	1215	1215	1215	0	1215	1215	0	1215	0	0	6885	CENCA
Suivi des travaux	607.5	607.5	607.5	0	607.5	607.5	0	607.5	0	0	3645	
Réalisation des opérations liées au projet	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	0	?	?	0	?	0	0	10935	

<i>Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :</i>	405
---	-----

Numéro de secteur	Objectif à long terme	Description des travaux	Surface m²	Priorité
1	I et V	L'objectif est d'ouvrir le milieu de manière durable, ce qui permettra à la végétation littorale et aquatique de se développer et de s'étendre. Ainsi l'état de conservation des habitats de tourbières s'améliorera. Les travaux consisteront à de l'arrachage mécanique des saules. La surface de travaux devra être redéfinie avant les travaux.	2302	1
2	I	Sur ce secteur on note la présence d'une mare, qui montre un très fort degré d'embroussaillage. Ces travaux permettront une remise en lumière de la mare. C'est une zone humide qui est prioritaire. En effet, le secteur permettra à la végétation de tourbière de s'exprimer pleinement.	987	1
3	I	Ce secteur correspond à un boisement inondé, il serait donc intéressant d'ouvrir ce milieu. En effet, le marais ayant tendance à se fermer à cause de l'embroussaillage, il faut donc prévoir des travaux de grandes envergures dans l'objectif de restaurer les milieux ouverts. De plus, arracher les saules permettrait au niveau d'eau d'augmenter. Les travaux consisteront donc à un arrachage des saules ou abattages, puis à un débroussaillage de la strate arbustive.	8776	1
4	I	C'est un secteur en eau une bonne partie de l'année, on note la présence d'espèces aquatiques, de carex ... Il est très important d'intervenir. L'objectif est d'ouvrir à nouveau le milieu pour laisser à la végétation aquatique et de marais de se développer et de s'étendre. Les travaux consisteront donc à un déboisement presque complet du secteur, il y aura sûrement quelques arbres de haut jet laissés mais la totalité de la strate arbustive devra être enlevée.	3485	1
5	V	Ce secteur correspond à une roselière qui tend à disparaître (envahissement par les saules). Il est important d'intervenir rapidement pour éviter l'assèchement de la roselière et sa disparition. L'intervention consistera à arracher ou abattre les saules manuellement pour éviter d'impacter le milieu. L'étude réalisée par la LPO en 2013 propose et incite à mettre en place des actions de restauration des roselières.	612	1
10	I et V	Les travaux consistent à ouvrir à nouveau le milieu qui a tendance à s'embroussailler. Ces travaux seront importants car la strate arbustive s'est développée. L'ouverture de ce secteur permettra d'offrir une nouvelle zone ouverte, qui peut être très intéressante pour la faune et la flore. Ne pas toucher à la roselière. Pas de broyage de la roselière au début du plan de gestion mais une réflexion sera à mettre en place pour un broyage occasionnellement.	13025	1
6	V	Ce secteur est très en eau (zone humide, à côté présence d'une mare qui s'envahie). La végétation est assez homogène (Saules). Au vu du potentiel d'accueil de cette zone pour la faune et la flore aquatique, il faut mettre en place une action de restauration. L'objectif sera de réouvrir le milieu, et donc d'étendre la mare sur une plus grande surface. Le but des travaux est donc de retirer les arbustes et arbres sur l'ensemble du secteur défini voire plus si les zones aux alentours sont en eau. Cependant, au vu de la difficulté d'accès sur cette zone les travaux devront se faire manuellement.	226	2
7	I et V	Ces 2 secteurs sont moins prioritaires, mais il serait vraiment intéressant d'ouvrir à nouveau ces milieux pour permettre à une végétation de marais de s'installer. Les travaux consisteront à l'arrachage mécanique des saules, ce qui permettra au niveau d'eau d'augmenter sur ces zones.	1655	2
8	I		6444	2
9	I et II	Ce secteur est une zone forestière qui a tendance à s'embroussailler légèrement. C'est pourquoi ce secteur est non prioritaire, mais il serait intéressant en prévention, de mettre en place quelques travaux abattage/débroussaillage pour remettre en lumière la strate inférieure du boisement et permettre à la végétation de se développer.	6790	3

Localisation des travaux de restauration du plan de gestion

TU2 : Abattage / Arrachage / Débroussaillage



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

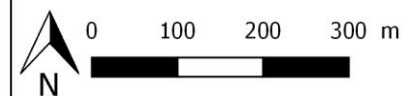
 Périmètre de la réserve

 Parcs de pâturage

Travaux

 TU2 : Abattage / arrachage
/ débroussaillage

N : numéro du secteur



© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophoto 2013, IGN

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

Action TU3	Abattage / débroussaillage	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Ces travaux ont pour objectif de maintenir et/ou d'augmenter la surface des tourbières basses alcalines, des roselières et des milieux ouverts prairiaux. Cette action aura lieu prioritairement dans les secteurs fortement embroussaillés. Le maintien et/ou l'augmentation de la surface des habitats se fera par des travaux d'abattage / débroussaillage sur les secteurs prédéfinis. Les travaux se feront manuellement, les grandes surfaces se feront par le biais d'une entreprise et les petites surfaces pourront se faire à l'aide de bénévoles lors de chantiers nature. Les travaux (secteurs : 2) concernés par la zone 2 de la convention entre le gestionnaire et l'association de chasse se feront en concertation avec l'association de chasse communale. Résultats attendus : L'augmentation de la surface des habitats, restauration de tourbières basses alcalines, de roselière et de milieux ouverts prairiaux.	
<i>Surface d'intervention</i>	Surface d'intervention totale : 1.59 ha Les zones sont définies sur la carte « travaux de gestion ». La surface d'intervention totale est divisée en fonction de l'objectif à long terme et de l'habitat. La programmation des travaux est définie par secteur (numéro). En effet, en fonction des habitats les besoins de restauration ne sont pas les mêmes et ne sont pas tous prioritaires.	
<i>Organisation générale</i>	Période de réalisation : septembre à octobre Conception du projet réalisé par le « gestionnaire » Les travaux d'abattage/débroussaillage sur l'ensemble de la réserve sont assez importants quel que soit le secteur. Les milieux ouverts ont tendance à s'embroussailler rapidement, et une grande partie des secteurs est déjà embroussaillée. Les travaux consisteront principalement à du débroussaillage manuel et à quelques abattages si nécessaire. Concertation avec l'association de chasse communale (secteur 2). Gestion administrative par le « gestionnaire » Validation du projet par les autorités compétentes / Dossier de subvention. Réalisation des opérations liées au projet Coordination générale par le gestionnaire, Réalisation des travaux par une entreprise ou en chantier nature. Exportation des produits des travaux pour éviter l'enrichissement du sol. Il faut veiller au maximum à ne pas tasser le sol lors de la réalisation de cette action. Partenariat avec l'association de chasse de Reuves : Suite à la discussion en juillet 2017 entre le CENCA et l'association de chasse, pour tous les secteurs de travaux en dehors des parcs de pâturage, l'association de chasse de Reuves sera étroitement associée aux différentes étapes des travaux : ○ validation des modalités techniques proposées (secteurs, matériel, dates...), ○ participation à la préparation et au suivi du chantier avec le CENCA (balisage préalable, visites de chantier...) ○ discussion sur les résultats des travaux et suites éventuelles à y donner Financement de l'action : Financement réserve Clauses techniques à respecter obligatoirement :	

	- Les travaux se feront en dehors des périodes de reproduction de la faune et en période de basse eau. - La coupe des arbres ou arbustes devra se faire au plus ras du sol et horizontalement (jamais en biseau). - Les produits de coupes seront exportés afin d'être valorisés. A la charge de l'entreprise de trouver un moyen de valorisation. Si l'extraction des produits de coupes est impossible, il est possible de faire des tas dans des zones où l'impact sera faible. - Utilisation d'huile biodégradable, utilisation de moyen de protection contre toutes pollutions. - Garder quelques arbres de haut jet.
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

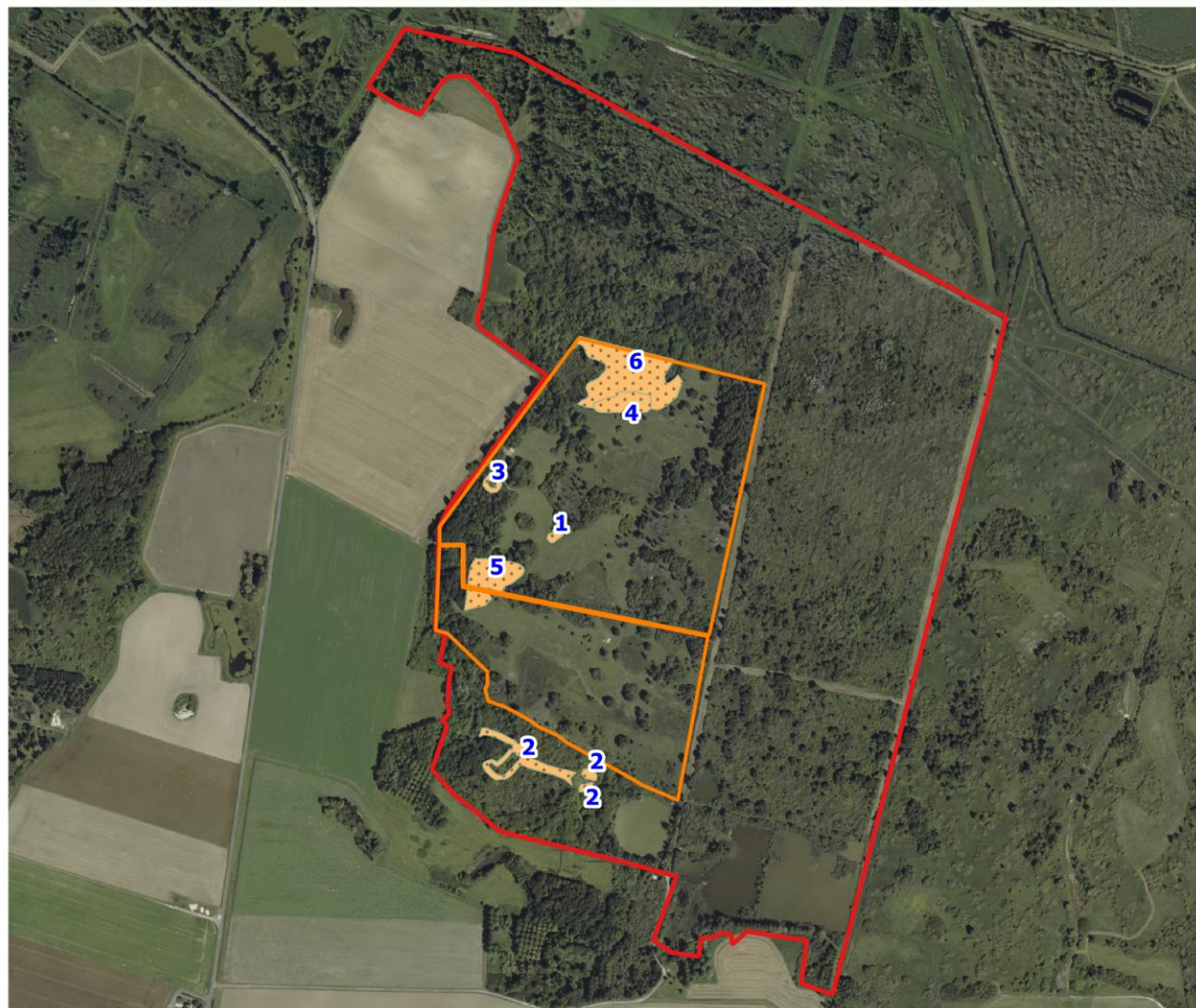
<i>Calendrier d'intervention</i>												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception du projet	3	3	3	0	3	3	3	0	0	0	18	CENCA
Suivi des travaux	2	2	2	0	2	2	2	0	0	0	12	
Réalisation des opérations liées au projet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Prestataire ou chantier nature
Total (j.)	5	5	5	0	5	5	5	0	0	0	30	
<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception du projet	1215	1215	1215	0	1215	1215	1215	0	0	0	7290	CENCA
Suivi des travaux	810	607.5	607.5	0	607.5	607.5	607.5	0	0	0	3645	
Réalisation des opérations liées au projet	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	0	?	?	?	0	0	0	12150	

<i>Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :</i>	405
---	-----

Numéro de secteur	Objectif à long terme	Description des travaux	Surface m ²	Priorité
1	I	Remise en lumière de la mare. Abattage et débroussaillage manuel de la totalité de la surface.	221	1
2	II	L'objectif sur ces secteurs est de permettre à la végétation de sécheron de se développer, mais aussi à l'Œillet superbe d'étendre sa population. Il faut donc reconnecter les différents sécherons entre eux, et pour cela il faut passer par un déboisement (abattage / débroussaillage) important.	2489	1
3	I	Abattage et débroussaillage manuel de la totalité de la surface, il est possible de laisser uniquement quelques arbres de haut jet.	278	1
4	I	Les travaux à mettre en place sur ce secteur sont d'une priorité secondaire, cependant, d'ici la fin du plan de gestion les travaux devront être réalisés. Les travaux consistent donc à de l'abattage ponctuel mais assez important pour remettre en lumière, laisser uniquement que quelques bouleaux.	1704	2
5	I	Rien de spécifique pour ce secteur.	3384	2
6	I II	Ce secteur est inscrit dans l'objectif à long terme restauration des milieux ouverts. Cependant, au vu de la végétation présente sur ce secteur, l'abattage / débroussaillage ne sera que très ponctuel, et sur des surfaces à redéfinir avant le lancement de travaux. Pour ce type de secteur il serait intéressant d'effectuer les travaux par la mise en place de plusieurs chantiers nature.	7781	3

Localisation des travaux de restauration du plan de gestion

TU3 : Abattage / Débroussaillage



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

 Périmètre de la réserve

 Parcs de pâturage

Travaux

 TU3 : Abattage / débroussaillage

N : numéro du secteur



© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophoto 2013, IGN

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

Action TU4	Restauration ou création de mares	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Ces restaurations consistent majoritairement à remettre en lumière les mares existantes. En effet, les mares de la réserve ont tendance à s'embroussailler, certaines plus que d'autres. Si on ne met pas en place des actions de gestion les mares vont se fermer voire disparaître, ce qui engendrera une perte importante de la biodiversité. Les travaux vont permettre à la végétation aquatique et littoral de se développer et avec, la faune de s'y installer. Résultats attendus : Expansion des espèces hygrophiles. Développement des herbiers aquatiques. Maintien et augmentation de la diversité faunistique et floristique de la réserve. Amélioration de l'état de conservation des habitats aquatiques et littoraux.	
<i>Surface d'intervention</i>	Surface d'intervention totale : 0.042 ha La surface d'intervention totale est divisée en fonction de l'objectif à long terme et de l'habitat. La programmation des travaux est définie par secteur (numéro). En effet, en fonction des habitats les besoins de restauration ne sont pas les mêmes et ne sont pas tous prioritaire.	
<i>Organisation générale</i>	Période de réalisation : septembre à octobre Conception du projet réalisé par le « gestionnaire » : Les travaux complètent les travaux de restaurations TU2 et TU3. Ils consistent à mettre en place du débroussaillage. Il faudrait retirer les chablis présents pour réduire l'enrichissement de la mare. Lorsque les secteurs sont intéressants, nous créerons des dépressions humides, nous allons légèrement étréper pour permettre le développement des groupements pionniers sur tourbe (profil à redéfinir). Gestion administrative par le « gestionnaire » : Validation du projet par les autorités compétentes / Dossier de subvention. Réalisation des opérations liées au projet : Coordination générale par le gestionnaire / Réalisation des travaux par une entreprise ou en chantier nature. Exportation des produits des travaux pour éviter l'enrichissement du sol. Il faut veiller au maximum à ne pas tasser le sol lors de la réalisation de cette action. Il est possible de laisser les rémanents en tas dans un secteur où l'impact sera faible. Financement de l'action : Financement réserve Clauses techniques à respecter obligatoirement : A définir dans le cahier des charges	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention

Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception du projet	3	3	3	3	3	3	0	0	0	0	18	CENCA
Suivi des travaux	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	0	0	0	0	9	
Réalisation des opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total (j.)												

Estimation financière

Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception du projet	1215	1215	1215	1215	1215	1215	0	0	0	0	7290	CENCA
Suivi des travaux	607.5	607.5	607.5	607.5	607.5	607.5	0	0	0	0	3645	
Réalisation des opérations	Devis	Devis	Devis	Devis	Devis	Devis	Devis	Devis	Devis	Devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	?	?	?	0	0	0	0	10935	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :

405

Numéro de secteur	Objectif à long terme	Description des travaux	Surface m²	Priorité
2	IV	Ce secteur montre un grand potentiel pour la restauration des milieux de tourbières basses alcalines, il correspond à la continuité des travaux programmé de la fiche TU2 secteur 3. La surface de ce secteur correspond à une zone humide, une surface bien en eau une grande partie de l'année. C'est donc une zone où il serait intéressant de programmer des travaux de restauration de la zone comme de l'abattage/ débroussaillage. Un étrépage est possible à réaliser sur une petite surface de ce secteur, afin que des groupements pionniers se développent. Cependant, cette action d'étrépage n'est pas prioritaire.	143	1
4	IV	L'embroussaillage sur cette mare est très important. Il faut donc mettre en place des travaux de remise en lumière, par de l'abattage / débroussaillage et si possible de l'arrachage. Les travaux sur ce secteur peuvent se faire par un chantier nature.	233	1
5	IV	C'est une mare inscrite dans l'objectif oiseau paludicole, il faut donc la restaurer. Les travaux prévus "Abattage / Arrachage / Débroussaillage" TU2 (« secteur 5 ») permettront de répondre à cette action. De plus, il faut limiter la fermeture des berges par les ligneux en mettant en place des travaux de débroussaillage / fauche.	1011	1
7	IV	Remise en lumière de la mare. Abattage et débroussaillage manuel de la totalité de la surface.	149	1
9	IV	La mare est très fortement embroussaillée. C'est pourquoi, il faut mettre en place des travaux de restauration comme de l'abattage et/ou du débroussaillage. Les travaux pour lutter contre l'embroussaillage sont déjà dans l'action TU2 « secteur 2 ». Mais il serait intéressant d'ajouter un léger étrépage (surface à redéfinir).	987	1
10	IV	Ce secteur correspond à une mare temporaire, on remarque qu'elle est complètement fermée (embroussaillage). Des travaux de restauration sont à mettre en place tel que « abattage / débroussaillage ». Cette restauration est décrite dans la fiche travaux TU3 (« secteur 1 »).	221	1
1	IV	La mare sera restaurée grâce aux travaux programmés sur ce secteur, « Abattage / Arrachage / Débroussaillage » (voir fiche de travaux TU2 « secteur 6 »). Elle a besoin d'être restaurée car à long terme, elle risque de disparaître à cause l'envahissement par les saules.	127	2
3	IV	Une mare est déjà présente, elle se situe sous un boisement. Il serait donc intéressant de la mettre en lumière. Les travaux consisteront donc à du débroussaillage et de l'abattage ponctuel. Cette action peut se faire en chantier nature.	692	2
6	IV	On observe un léger embroussaillage, il faudra donc mettre en place au cours du plan de gestion une action de remise en lumière (débroussaillage).	342	3
8	IV	C'est un secteur non prioritaire. Il faut se poser la question d'une mise en protection de la mare pour éviter le piétinement trop important en période estivale par les vaches. Il faut suivre l'embroussaillage car cette mare qui montre un intérêt pour la flore et la faune aquatique, et mettre en place si nécessaire un débroussaillage.	513	3

Localisation des travaux de restauration du plan de gestion

TU4 : Restauration ou création de mares



Réserve Naturelle Régionale
MARAI DE REUVES

Légende

 Périmètre de la réserve

 Parcs de pâturage

Travaux

 TU4 : Restauration ou création de mares

N : numéro du secteur



© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophoto 2013, IGN

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

Action TU5	Mise en défend des mares : installation de clôture	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	L'objectif : éviter l'impact du pâturage sur les espèces patrimoniales par le piétinement. Aussi, les vaches ne pourront pas s'enliser. Elles auront accès à l'eau grâce à des pompes à museau. Résultats attendus : Maintien ou expansion de la population d'œillet superbe, et des autres espèces patrimoniales de la réserve.	
Surface d'intervention	Surface d'intervention totale : A redéfinir pendant la description du cahier des charges. Période de réalisation : pendant la période de pâturage Conception du projet réalisé par le « gestionnaire » Définition des travaux à réaliser (zonage, dimensionnement, budget ...) : choix d'une pose de clôture mobile pour permettre la fauche de la zone en défend. Rédaction d'un cahier des charges « travaux » pour mise en concurrence et validation par les autorités compétentes. Une réflexion est à mettre en place sur la mise en défend de certaines mares (mares 6,7,8 « TU4 »). Gestion administrative par le « gestionnaire » Validation du projet par les autorités compétentes / Dossier de subvention. Réalisation des opérations liées au projet Coordination générale par le gestionnaire, Réalisation des travaux par une entreprise. Financement de l'action : Financement réserve Clauses techniques à respecter obligatoirement : A définir dans le cahier des charges.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	CENCA
Réalisation des opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total (j.)	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception	810	405	0	0	0	0	0	0	0	0	1215	CENCA
Réalisation des opérations	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	810	405	0	0	0	0	0	0	0	0	1215	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Localisation des travaux de restauration du plan de gestion

TU5 : Pose de clôtures



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

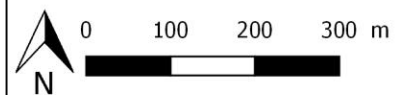
 Périmètre de la réserve

 Parcs de pâturage

Travaux

 TU5 : Pose clôtures (mobile)

 TU5 : Pose clôtures (fixe ou mobile)



© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophoto 2013, IGN



Action		Débroussaillage des rejets ligneux et des arbustes											Priorité	
TE1													1 2 3	
Description de l'action		Les travaux de débroussaillage sur l'ensemble de la réserve sont importants quelques soit le secteur, en effet, les milieux ouverts ont tendance à s'embroussailler rapidement. Sans intervention sur la strate arbustive (rejets et petits ligneux), celle-ci deviendra de plus en plus importante, et aura colonisé l'ensemble des milieux ouverts. Cette opération concerne l'ensemble des habitats de milieux ouverts (magnocaricaie, cladiaie, prairie du <i>Molinion</i> ...) qui subissent un embroussaillage important occasionnant une dégradation de l'état de conservation général. Il s'agit de débroussailler les secteurs où la végétation herbacée est encore caractéristique des milieux « cibles ». Ces travaux d'entretien sont à mettre en place à la suite des travaux de restauration (lorsque ce sera nécessaire). Résultats attendus : Maintien et/ou amélioration du bon état écologique des habitats de milieux ouverts.												
Surface d'intervention		Surface d'intervention totale : 10.3 ha.												
Organisation générale		Concept du projet réalisé par le « gestionnaire » : Définition des travaux à réaliser (zonage, dimensionnement, budget ...), rédaction d'un cahier des charges « travaux » pour mise en concurrence et validation par les autorités compétentes. Périodicité : tous les 3 – 4 ans jusqu'à épuisement des ligneux. Période de réalisation : août à octobre Réalisation des opérations liées au projet : Coordination générale par le gestionnaire / Réalisation des travaux majoritairement par chantier nature, et pour les secteurs très embroussaillés par une entreprise. Partenariat avec l'association de chasse de Reuves : Comme discuté en juillet 2017 entre le CENCA et l'association de chasse, pour tous les secteurs de travaux en dehors des parcs de pâturage, l'association de chasse de Reuves sera étroitement associée aux différentes étapes des travaux : - validation des modalités techniques proposées (secteurs, matériel, dates...), - participation à la préparation et au suivi du chantier avec le CENCA (balisage préalable, visites de chantier...) - discussion sur les résultats des travaux et suites éventuelles à y donner. Financement de l'action : Financement réserve Clauses techniques à respecter obligatoirement : Etant donné la grande diversité de configuration des chantiers possibles (accessibilité très variable, terrain plus ou moins accidenté, exportation des rémanents parfois difficile ...), les clauses techniques devront être réfléchies et préalablement définies au cas par cas. Cependant, il convient de retenir que l'exportation devra être privilégiée dans la mesure du possible. Il est nécessaire de maintenir les îlots d'arbustes (saules, bourdaine, prunellier ...) pour la diversité de structures du milieu et pour la faune fréquentant le site (insecte, avifaune ...).												
Pilote de l'action		Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne												
Calendrier d'intervention														
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels		
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total			
Conception	2	1	1	2	1	0	0	0	0	0	7	CENCA		
Suivi	2	1	1	1	1	0	1	0	0	1	8			
Total (j.)	4	2	2	3	2	0	1	0	0	1	15			
Estimation financière														

Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conception	810	405	405	810	405	0	0	0	0	0	2835	CENCA
Suivi	810	405	405	405	405	0	405	0	0	405	3240	
Réalisation	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	1620	810	810	1215	810	0	405	0	0	405	6075	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :

405

Localisation des travaux du plan de gestion

TE1 : Débroussaillage des rejets et petits ligneux



Réserve Naturelle Régionale
MARAI DE REUVES

Légende

 Périmètre de la réserve

 Parcs de pâturage

Travaux

 TE1 : Débroussaillage des rejets



0 100 200 300 m

© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophotos 2013, IGN

 **Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne**

Action	Fauchage / Broyage	Priorité
TE2		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	L'action vise à assurer un entretien des habitats de tourbières basses alcalines et de milieux prairiaux. En l'absence d'une gestion adaptée, ces habitats naturels ont tendance à évoluer spontanément vers des groupements dominés par seulement quelques espèces (plantes sociales) et à être colonisés par les ligneux. L'objectif est donc d'assurer le maintien, sur certaines parties du site, de ces habitats naturels ouverts et diversifiés. <u>Layons de chasse</u> L'action vise également à entretenir les layons de chasse. Une action de broyage est actuellement mise en œuvre annuellement. Une réflexion devrait être mise en place pour réduire le broyage (1 tous les 3 ans), ou expérimenter une fauche exportatrice qui réduirait l'enrichissement du milieu, et donc le développement d'espèces sociales. Ce teste devra être réalisé une année sèche pour que le tracteur puisse circuler sur les layons. <u>Autres secteurs</u> Cette intervention consiste à broyer ou à faucher les herbacées mécaniquement. Un matériel adapté au sol humide (chenillard, ...) peut être utilisé. Concernant, les zones à faible surface, un débroussaillage manuel pourra être réalisé. Résultats attendus : Maintien des milieux ouverts	
<i>Surface d'intervention</i>	Surface d'intervention totale : 6.83 ha et 4 kms de layons	
<i>Organisation générale</i>	Périodicité : tous les ans. Une année de pause tous les 5ans. Période de réalisation : mi-août Concept du projet réalisé par le « gestionnaire » : Définition des travaux à réaliser (zonage, dimensionnement, budget ...) Rédaction d'un cahier des charges « travaux » pour mise en concurrence et validation par les autorités compétentes. Réflexion sur un changement des pratiques pour l'entretien des layons de chasse. A noter : Il faudra mettre en place des travaux entretien sur les secteurs restaurés au cours du plan de gestion (secteurs fiche TU2 et TU3). Les travaux d'entretiens sur ces zones se feront tous les 3/5 ans en fonction de la dynamique de végétation. Réalisation des opérations liées au projet : Coordination générale par le gestionnaire Entretien des layons de chasse par l'association de chasse de Reuves Réalisation des travaux par un prestataire, ou par un agriculteur (convention à titre gratuit). Financement de l'action : Financement réserve Clauses techniques à respecter obligatoirement : Si mise en place de la fauche, les rémanents seront placés dans une zone de stockage afin d'être transportés pour être valorisés. Si cette action de valorisation ne se concrétise pas, les rémanents seront mis en tas dans des zones à moindre sensibilité écologique. Concernant les sécherons, la fauche est vivement recommandée, elle permet donc d'éviter l'enrichissement du milieu. L'entretien des sécherons est à mettre en place chaque année. Il sera indiqué dans les cahiers des charges des travaux que le matériel doit être nettoyé	

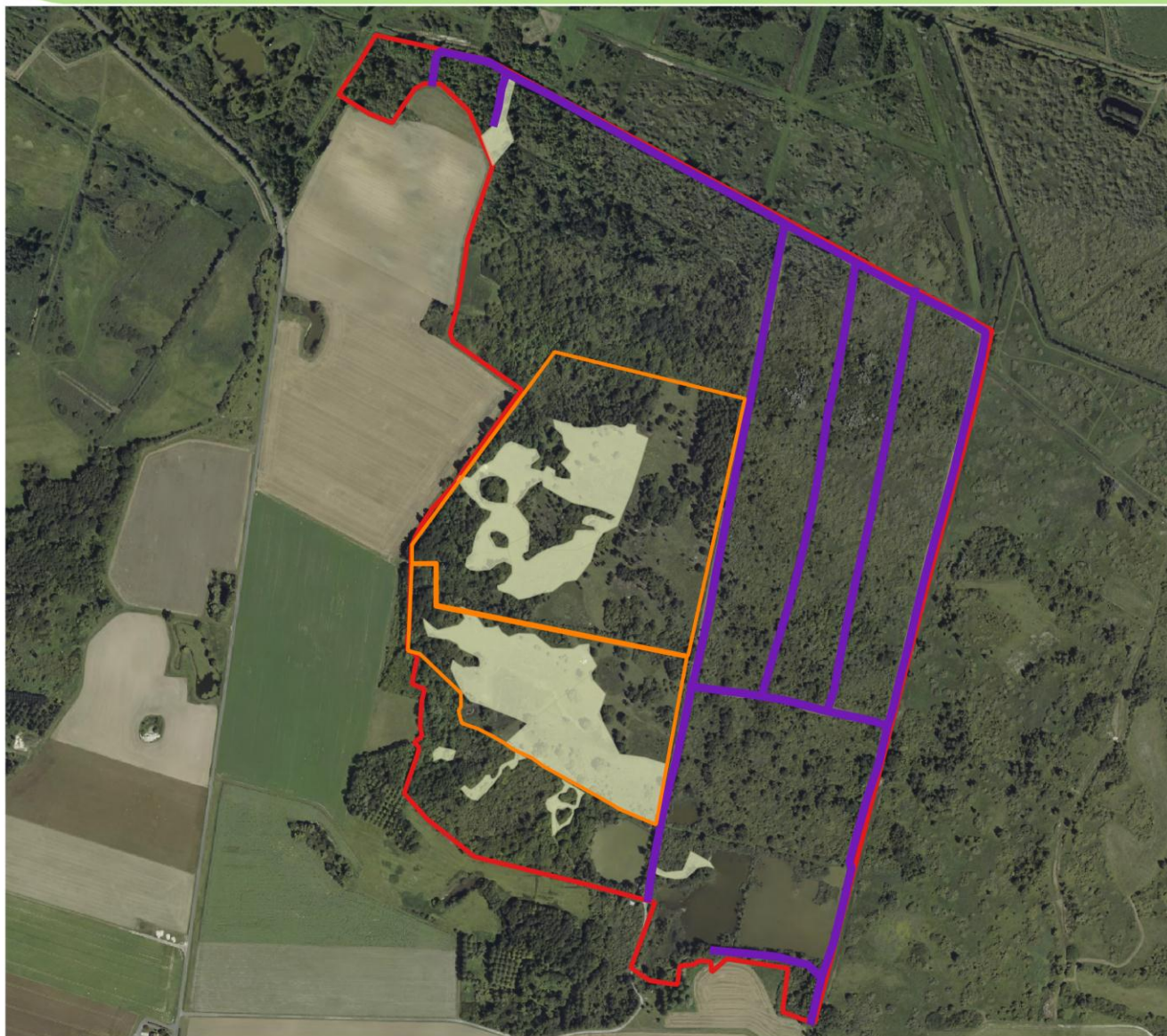
	avant et après travaux.
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne

<i>Calendrier d'intervention</i>												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination	1.5	1.5	1.5	1.5	0	1.5	1.5	1.5	1.5	0	12	CENCA
Total (j.)	1.5	1.5	1.5	1.5	0	1.5	1.5	1.5	1.5	0	12	
<i>Estimation financière</i>												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination	607.5	607.5	607.5	607.5	0	607.5	607.5	607.5	607.5	0	4860	CENCA
Réalisation	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	

<i>Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :</i>	405
---	-----

Localisation des travaux du plan de gestion

TE2 : Fauchage / broyage



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

Périmètre de la réserve

Parcs de pâturage

Travaux

Surface

TE2 : Fauchage / broyage

linéaire

TE2 : Broyage des layons



0 100 200 300 m

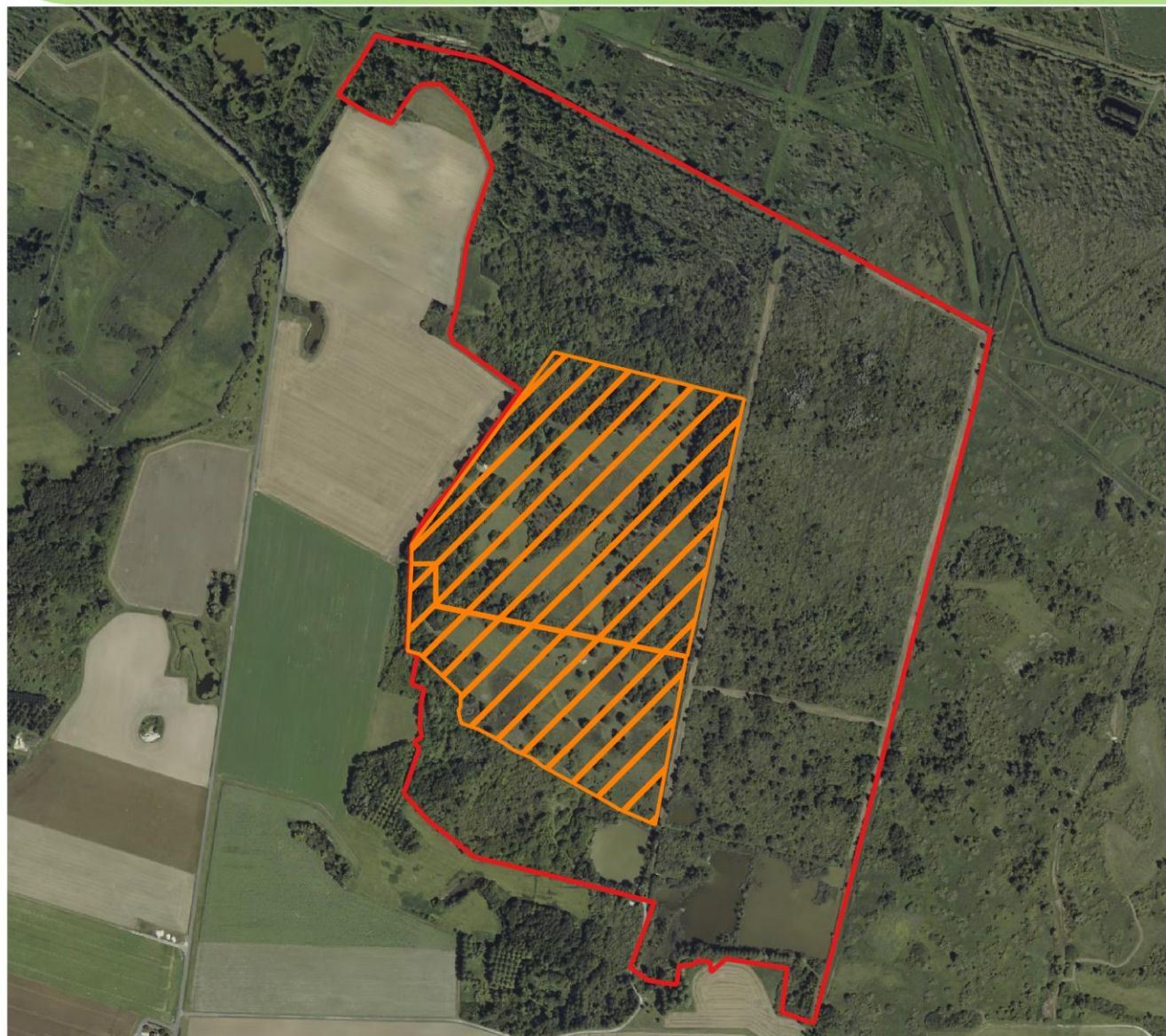
© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophotos 2013, IGN



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

Action TE3		Pérenniser un entretien des milieux ouverts par pâturage										Priorité 123	
Description de l'action		Il est préconisé de pérenniser le pâturage mis en place sur la réserve. Mais cette action se limitera aux parcs de pâturage existants, connexion entre les deux parcs. En effet, en périphérie du marais, les efforts de restauration se concentreront sur l'arrachage des saules pour augmenter la surface de milieux ouverts mais ces secteurs seront entretenus par fauchage/broyage. L'action vise à assurer un entretien des habitats de tourbières basses alcalines et milieux prairiaux. En l'absence d'une gestion adaptée, ces habitats naturels ont tendance à évoluer spontanément vers des groupements dominés par seulement quelques espèces (plantes sociales) et à être colonisés par les ligneux. L'objectif est donc d'assurer le maintien, sur certaines parties du site, des habitats naturels ouverts et diversifiés. Le suivi de la pression de pâturage et le suivi des habitats permettront de savoir si les modalités de gestion sont adaptées aux habitats. Résultats attendus : Entretien et maintien des milieux ouverts.											
Surface d'intervention		Surface d'intervention totale : 18.15 ha											
Organisation générale		Périodicité : tous les ans. Période de réalisation : mai - septembre Réalisation des opérations liées au projet : Coordination générale par le gestionnaire (convention ...). <i>Suivi du pâturage par le gestionnaire</i> : vérifier au respect des dispositions énoncées dans la convention, suivi du protocole du suivi de pâturage par le gestionnaire. Gestion du pâturage par le bénéficiaire de la convention : surveillance du troupeau, approvisionnement en eau, ... Si le partenariat avec le propriétaire des vaches venait à s'arrêter, un autre type de pâturage peut être envisagé (équin). Financement de l'action : Financement réserve Le cahier des charges annuel devra préciser : - Le changement instantané pouvant varier entre 0.5 et 1 UGB/ha (en fonction des années, des parcs pâturés, de la pluviométrie ...), les animaux seront enlevés en cas de surpâturage. - La période de pâturage dans le marais est comprise entre le 15 mai et fin septembre (adaptée chaque année selon les parcs de pâturage). - La possibilité de ne pas faire de pâturage une année. - Présence d'exclos pour Œillet superbe. Clauses techniques à respecter obligatoirement : A définir dans le cahier des charges.											
Pilote de l'action		Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne											
Calendrier d'intervention													
Résumé de l'opération		Nb jour										Maîtres d'œuvres potentiels	
		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10		
Suivi du pâturage		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	CENCA
Total (j.)		3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	
Estimation financière													
Résumé de l'opération		Euros (€)										Maîtres d'œuvres potentiels	
		N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10		
Suivi du pâturage		1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	12150	CENCA
Total (€)		1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	12150	
Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :												405	

Localisation des parcs de pâturage



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

-  Périmètre de la réserve
-  Parcs de pâturage



0 100 200 300 m



© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophotos 2013, IGN



Action TE4	Travaux de lutte contre les espèces invasives	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Cette opération consiste en la fauche ou l'arrachage annuelle du (des) secteur(s) ayant des espèces invasives. Les grandes orientations que le cahier des charges annuel devra préciser sont : - Fauche avec exportation. - Si possible, les produits de coupe seront incinérés sur tôle, ou mise en tas dans un secteur où l'impact sera faible. - 1 ou 2 passage(s) (voir plus) selon les résultats et la dynamique des stations. - Période : 1er passage en mai/juin : éviter la propagation, 2e passage en juillet/août : réduction des populations d'EEE. - Il sera indiqué dans les cahiers des charges des travaux que le matériel doit être nettoyé avant et après travaux. Espèces cibles actuelles: - Aster lancéolé - Sainfoin d'Espagne Résultats attendus : Diminution des populations des espèces invasives	
Surface d'intervention	Surface d'intervention totale : cf. carte des travaux	
Organisation générale	Conception du projet réalisé par le « gestionnaire » Définition des travaux à réaliser (zonage, dimensionnement, budget ...). Rédaction d'un cahier des charges « travaux » pour mise en concurrence et validation.	
	Financement de l'action : Financement réserve	
	Clauses techniques à respecter obligatoirement : A définir dans le cahier des charges	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conduite des travaux	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	CENCA
Total (j.)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Conduite des travaux	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810	8100	CENCA
Réalisation	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action TE5	Absence d'intervention sur les boisements	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Cette opération consiste à laisser évoluer les habitats forestiers en libre évolution (dynamique naturelle). Aucune intervention ne sera réalisée sur une partie de la saulaie sud ouest et de la saulaie est durant les dix ans du plan de gestion. Ces secteurs feront l'objet d'une concertation entre acteurs locaux et gestionnaire dans le but de définir les objectifs de conservation sur le long terme. Quelques secteurs en roseilière- magnocariçaie et sécherons seront restaurés et entretenus. Par contre, un secteur au nord de la partie ouest ne fera plus l'objet d'intervention (non intervention définitive) dans l'objectif de développer la naturalité du boisement.	
<i>Surface d'intervention</i>	Développer un fort degré de naturalité sur le long terme (non intervention définitive): 8,8 ha Non intervention pendant 10 ans : 27 ha	
<i>Organisation générale</i>	Aucune intervention sur les zones identifiées dans la carte des objectifs.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des opérations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivis des opérations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Localisation des travaux du plan de gestion

TE5 : Non intervention



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

 Périmètre de la réserve

 Parcs de pâturage

Travaux

 TE5 : Non intervention

 TE5 : Non intervention définitive (naturalité)



0 100 200 300 m

© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophotos 2013, IGN



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

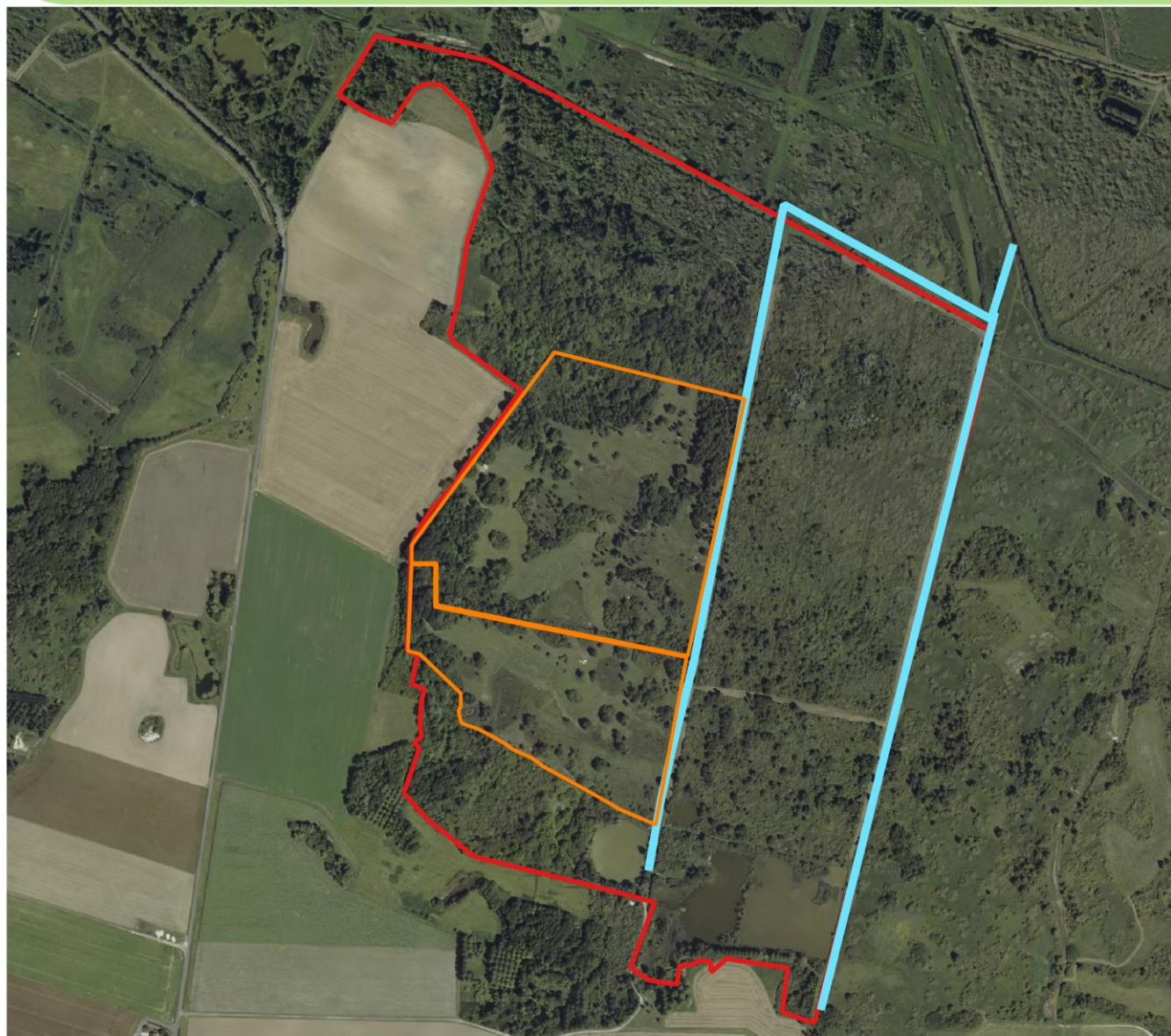
Action TE6	Entretien des fossés	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Veille écologique des fossés et assistance technique auprès de l'ASA et de la CATER.	
	Certains groupements aquatiques et amphibiens des fossés sont rarissimes et d'un intérêt écologique exceptionnel. A ce titre, la responsabilité de la réserve naturelle sur ces milieux est très forte et il convient donc de mettre en place un entretien adapté des fossés en lien étroit avec l'ASA des marais de Saint-Gond et de la CATER de la Marne en tenant compte des autres problématiques (inondations des maisons et des cultures ...). Le gestionnaire de la réserve devra donc remplir des missions d'assistance technique auprès de l'ASA et de la CATER. Le fossé central de la réserve qui concentre les stations à Rubanier nain (<i>Sparganium minimum</i>) et <i>Baldellia</i> fausse-renoncule (<i>Baldellia ranunculoides</i>) est particulièrement concerné par cette action. Résultats attendus : Maintien ou expansion des espèces aquatiques	
Surface d'intervention	Surface d'intervention totale : cf. carte des travaux linéaires (2.62 km)	
Organisation générale	Conception du projet réalisé par le « gestionnaire » Etant donnée le très faible taux d'envasement et surtout d'embroussaillage (le broyage des layons de chasse est réalisé jusqu'en bordure de fossé et les saules ne colonisent pas les fossés). Aucune intervention n'est préconisée durant les 10 prochaines années au regard du patrimoine naturel. Cependant, il sera possible tous les 7 ans de couper les rejets ligneux de saule et de faucarder les roseaux. Les produits de coupe seront exportés de la RN. Le suivi des stations d'espèces patrimoniales des fossés est à maintenir.	
	Financement de l'action : Financement réserve	
	Clauses techniques à respecter obligatoirement : Si l'ASA envisage d'intervenir dans le cadre de leur programme pluriannuel, les fossés de la réserve (peu embroussaillés) devront plutôt faire l'objet d'un faucardage plutôt que d'un curage « vieux fond – vieux bord ». Aucun dépôt (branche, végétation, vase ...) ne pourra être mis en tas sur les layons existants (exportation indispensable).	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ASA
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Entretien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	ASA
Total (€)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Localisation des travaux du plan de gestion

TE6 : Travaux d'entretien des fossés réalisés par l'ASA



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

-  Périmètre de la réserve
-  Parcs de pâturage
-  TE6 : Travaux d'entretien des fossés (réalisés par ASA)



0 100 200 300 m

© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophotos 2013, IGN



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne

Action SE1	Suivis des niveaux d'eau et de la qualité de l'eau à l'échelle du site et du bassin versant	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Quantité d'eau : Des piézomètres pourront être posés pour suivre les niveaux en cas de projets pouvant impacter les habitats et le fonctionnement hydrologique du marais. Qualité d'eau : Des analyses physico-chimiques seront à mettre en place. La méthode est à définir en fonction des résultats de l'étude hydrologique. Paramètres étudiés : Le pH / La conductivité / Les matières minérales (taux de cendres) / L'azote total / Le phosphore total / Le C/N (rapport carbone organique / azote total) / Nitrites / Nitrates Collectes de données (eaux superficielles et souterraines) : - Les quantités d'eau, - La quantité d'eau (état écologique, état physico-chimique ...), - Autres paramètres.	
<i>Surface d'intervention</i>	Sur le secteur en marais, et les différentes pièces d'eau (mares, fossés)	
<i>Organisation générale</i>	Recherche d'un bureau d'étude par le gestionnaire Gestion administrative par le gestionnaire : Suivi du dossier / Dossier de subvention. Recherche d'un bureau d'étude : Elaboration du cahier des charges. Mise en concurrence réalisée par le gestionnaire. Réalisation des opérations liées au projet : Coordination générale par le gestionnaire. Réalisation de l'étude par le « bureau étude ». Le gestionnaire pourra effectuer certains suivis. Demande de données auprès des acteurs liés à l'enjeu « eau » (SAGE 2 MORINS).	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Gestion administrative	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	2	CENCA
Suivi de la réalisation des opérations liées aux projets (quantité et qualité)	0	0	4	0	0	0	0	4	0	0	8	
Total (j.)	0	0	5	0	0	0	0	5	0	0	10	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Gestion administrative	0	0	405	0	0	0	0	405	0	0	810	CENCA
Suivi de la réalisation des opérations liées aux projets (quantité et qualité)	0	0	1620	0	0	0	0	1620	0	0	3240	
Suivi quantité et qualité	0	0	Sur devis	0	0	0	0	Sur devis	0	0	?	Prestataire et/ou CENCA
Total (€)	0	0	2025	0	0	0	0	2025	0	0	4050	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :

405

Action SE2	Suivi des indicateurs de l'état de conservation des habitats	Priorité
		123
Description de l'action	L'objectif est de suivre l'évolution annuellement des habitats des tourbières basses alcalines, des habitats agro-pastoraux et des habitats des pièces d'eau, afin d'observer leur évolution en fonction des actions de gestion des habitats et des espèces.	
Surface d'intervention	Surface de l'habitat	
Organisation générale	Des relevés phytosociologiques sont réalisés selon la méthode Braün-Blanquet. Cette méthode consiste à réaliser, sur une aire minimale prédéfinie (par exemple, entre 16 et 25m² pour les prairies) un relevé exhaustif de la végétation. Chaque espèce rencontrée est notée et associée à un coefficient d'abondance-dominance (selon l'échelle de Braün-Blanquet) :	
	5 :	Recouvrement > à 75% de la surface du relevé
	4 :	Recouvrement compris entre 50 et 75% de la surface du relevé
	3 :	Recouvrement compris entre 25 et 50% de la surface du relevé
	2 :	Recouvrement compris entre 5 et 25% de la surface du relevé
	1 :	Recouvrement < 5% de la surface du relevé
	+	Quelques individus présents uniquement
	Les relevés de végétation sont localisés dans la mesure du possible par GPS afin de permettre leur actualisation dans le cadre des futurs suivis écologiques.	
	L'analyse des cortèges floristiques observés dans les relevés permet de caractériser des groupements végétaux (classification phytosociologique). Ces groupements végétaux sont ensuite rattachés à des habitats naturels en prenant comme référence la classification CORINE BIOTOPES. Cette classification est utilisée par les administrations pour définir le statu de protection et de menace des habitats naturels et, de manière indirecte, le statut des groupements végétaux. Plusieurs groupements végétaux peuvent être regroupés en un seul habitat naturel.	
	D'autres paramètres (indicateurs) seront mesurés sur le terrain afin d'évaluer au mieux l'état de conservation des habitats. Ces indicateurs seront définis en fonction de l'habitat étudié. C'est pourquoi le reste du protocole est à définir ultérieurement.	
Exemple : recherche des espèces structurant les habitats. L'étude se réfèrera à la méthodologie issue du Tome 2 (consacré aux habitats naturels) des « définition et priorisation des suivis contribuant à l'évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du réseau Natura 2000 région Champagne-Ardenne » (BECU D. & HENDOUX F., 2015).		
Pour terminer, l'analyse des données sur l'état de conservation sera accompagnée d'une cartographie de l'état de conservation des habitats évalués sur l'ensemble de la réserve.		
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention

Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi	0	0	0	4	0	0	0	4	0	0	8	CENCA
Total (j.)	0	0	0	4	0	0	0	4	0	0	8	

Estimation financière

Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivis des habitats	0	0	0	1620	0	0	0	1620	0	0	2835	CENCA
Total (€)	0	0	0	1620	0	0	0	1620	0	0	3240	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :

405

Action SE3	Suivi des populations d'espèces végétales patrimoniales	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Réalisé périodiquement sur des bases similaires, le suivi de la flore patrimoniale permettra d'évaluer l'évolution des populations, et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur le site. Un état des lieux des espèces floristiques patrimoniales a été réalisé dans le cadre de l'ancien plan de gestion. Cet état a été réalisé à l'aide d'un GPS, cette cartographie représente un solide état des lieux qui devra cependant être complété et réactualisé à chaque nouveau plan de gestion. De plus, les effectifs de chaque station ont été estimés. Cependant, certaines espèces particulièrement emblématiques de la réserve et/ou très vulnérables devront faire l'objet de prospections complémentaires afin de suivre l'évolution des populations et de rechercher la présence d'autres stations. Espèces concernées : - Recherche de la Laïche filiforme (<i>Carex lasiocarpa</i>) - Laïche paradoxale (<i>Carex appropinquata</i>) : suivi tous les 10 ans - Œillet superbe (<i>Dianthus superbus</i>) : 1 suivi annuel - Les espèces patrimoniales des fossés : suivi dans le cadre des travaux de l'ASA (avant travaux et 2 ans après travaux).	
<i>Surface d'intervention</i>	Toute la Réserve	
<i>Organisation générale</i>	En fonction des résultats de l'inventaire flore, les effectifs des espèces remarquables observées seront estimés à l'unité ou par classes d'abondance. Les populations seront également localisées à l'aide d'un GPS. Le premier état des lieux a été réalisé en 2008/2009, le second état des lieux s'est déroulé en 2015. Le prochain passage sera donc réalisé en 2020. Attention : nombre de jours sera à adapter en fonction des espèces trouvées.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Prospections terrain	2	3	2	3	2	3	2	3	2	3	25	CENCA
Analyse des résultats	1	1.5	1	1.5	1	1.5	1	1.5	1	1.5	12.5	
Total (j.)	3	4.5	3	4.5	3	4.5	3	4.5	3	4.5	37.5	

Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Prospections terrain	810	1215	810	1215	810	1215	810	1215	810	1215	10125	CENCA
Analyse des résultats	405	307.5	405	307.5	405	307.5	405	307.5	405	307.5	5062.5	
Etat des lieux	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	CENCA ou prestataire
Total (€)	1215	1822.5	1215	1822.5	1215	1822.5	1215	1822.5	1215	1822.5	15188	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Action SE4	Suivi des éventuels aménagements hydrauliques (selon réalisation)	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Résultats attendus : Selon l'étude hydrologique (SE.1) qui déterminera la pertinence de créer des infrastructures hydrauliques, un suivi de ces aménagements sera à envisager. La lame d'eau dans la réseve doit être adaptée à la végétation des bas marais alcalins mais aussi en fonction des conditions climatiques et des lois (pêche, droit d'eau...).	
Surface d'intervention	Surface d'intervention totale :	
Organisation générale	Assistance technique A l'aide du l'étude hydrologique, le prestataire sollicité pour l'action TU1 conseillera le gestionnaire pour déterminer le niveau d'eau.	
	Réalisation des opérations liées au projet Coordination générale par le gestionnaire Gestion des niveaux d'eau par le gestionnaire Entretien des ouvrages par un prestataire	
	Financement de l'action :	
	Clauses techniques à respecter obligatoirement :	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Gestion des niveaux d'eau							?	?	?	?	?	CENCA
Suivi des entretiens des ouvrages							?	?	?	?	?	CENCA
Total (j.)							?	?	?	?	?	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Gestion des niveaux d'eau							?	?	?	?	?	CENCA
Suivi des entretiens des ouvrages							?	?	?	?	?	CENCA
							?	?	?	?	?	Prestataire
Total (€)							?	?	?	?	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE5	Suivi de l'évolution de la végétation suite à la coupe de la saulaie	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	L'objectif est de suivre l'évolution des travaux après restauration des secteurs embroussaillés. En effet, cette action est en lien avec les actions : TU2, TE1, TE2 et TE3. C'est donc un suivi important qui permet d'évaluer l'impact des travaux mis en place.	
	Résultats attendus : Restauration des habitats de tourbière basse alcaline	
Surface d'intervention	Surface d'intervention totale : la totalité des surfaces restaurées	
Organisation générale	Financement de l'action : Financement réserve	
	Réalisation de l'étude par le gestionnaire : Etude de l'évolution spécifique des habitats sur les surfaces restaurées (réalisation de relevés floristiques et suivi de la surface) par le biais de relevés phytosociologiques au sein d'unités homogènes définies visuellement (méthode Braün-Blanquet). Opération à réaliser 5 ans après travaux. Méthode par transect et point relevé phyto (point GPS) → tous les 3 ans - Dynamique naturelle - Type flore - Niveau hydrométrique / Niveau trophique - Nombre espèce prairiale	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi de l'évolution des habitats	3	3	0	3	3	0	3	3	0	0	18	CENCA
Total (j.)	3	3	0	3	3	0	3	3	0	0	18	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi de l'évolution des habitats	1215	1215	0	1215	1215	0	0	1215	1215	0	7290	CENCA
Total (€)	1215	1215	0	1215	1215	0	1215	1215	0	0	7290	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE6	Action de veille et suivi des espèces exotiques envahissantes	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Ce suivi a pour objectif de suivre l'évolution des populations des espèces invasives. Espèces concernées : - Sainfoin d'Espagne (<i>Galega officinalis</i>) - Aster lancéolé (<i>Aster lanceolata</i>) Résultats attendus : Cartographie des stations d'espèces invasives. Taille des populations en diminution.	
Surface d'intervention	Ensemble du site	
Organisation générale	Le marais sera parcouru pour détecter les stations d'espèces invasives. La population sera estimée. Les stations d'espèces exotiques envahissantes seront pointées au GPS pour être cartographier et suivi par la suite. Période d'intervention : Juin-Juillet de manière à localiser les stations (variations interannuelles des dates de floraisons, fructification ...). Réalisation d'une cartographie des stations et estimations des effectifs.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Localisation/ suivi des stations d'espèces invasives	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	CENCA
Total (j.)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Localisation/ suivi des stations d'espèces invasives	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810	8100	CENCA
Total (€)	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810	8100	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :

405

Action SE7	Etudes complémentaires sur le fonctionnement hydrologique du marais	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Résultats attendus : L'étude du Cabinet Pierre Goubet a permis de connaître l'évolution de la végétation de la tourbe grâce à l'étude des macrorestes. La structure du marais et les relevés piézométriques ont permis de comprendre le fonctionnement hydrologique. Cependant, P.GOUBET a émis l'hypothèse d'une structure du marais issue d'un phénomène de thermokarst. Celle-ci a été confirmée par Mme Brigitte VAN VLIET-LANOIE, chercheuse de l'université de Brest. La précédente étude pourra être complétée par : - une étude physico-chimique de l'eau, - une étude géochimique, - une étude des épaisseurs de la tourbe accompagnée par un plan d'échantillonnage pédologique et une datation au C14.	
Surface d'intervention	Surface d'intervention totale : -	
Organisation générale	Recherche d'un bureau d'étude par le gestionnaire Gestion administrative par le gestionnaire : Suivi du dossier / Dossier de subvention. <i>Recherche d'un bureau d'étude :</i> Elaboration du cahier des charges. Mise en concurrence réalisée par le gestionnaire. Réalisation des opérations liées au projet : Coordination générale par le gestionnaire. Réalisation de l'étude par le « bureau étude ». Le gestionnaire pourra effectuer certains suivis (Test indicateurs RHOMEO). Collecte de données et contact autres spécialiste.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
	6	3	3	3	?	?	?	?	?	?		CENCA
Total (j.)	6	3	3	3								
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
	2430	1215	1215	1215	?	?	?	?	?	?	?	CENCA
	?	?	?	?							?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE8	Suivis des populations d'espèces animales patrimoniales	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Réalisé périodiquement sur des bases similaires, le suivi de la faune patrimoniale permettra d'évaluer l'évolution des populations, et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur le site. Espèces concernées : - Cordulie à corps fin (<i>Oxygastra curtisii</i>) - Agrion délicat (<i>Ceriagrion tenellum</i>) - Agrion joli (<i>Coenagrion puchellum</i>) - Cordulie à tâches jaune (<i>Somatochlora flavomaculata</i>) - Criquet ensanglanté (<i>Stetophyma grossum</i>) - Criquet palustre (<i>Chorthippus montanus</i>) - Triton crêté (<i>Triturus cristatus</i>) - Rainette arboricole (<i>Hyla arborea</i>) - Busard des roseaux (<i>Circus aeruginosus</i>) - Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	
Surface d'intervention	L'ensemble de la réserve	
Organisation générale	Les principaux taxons doivent faire l'objet d'inventaire complémentaires devant établir de nouvelles listes d'espèces et de préciser les effectifs des espèces patrimoniales. Aussi les suivis seront réitérés selon le même protocole que les inventaires initiaux. Ils seront étalés durant les 2 dernières années du plan de gestion. Une session de suivis sera mise en place pour l'évaluation du plan de gestion.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Avifaune	0	0	0	0	5	0	0	0	0	5	10	CENCA
Amphibiens	0	0	0	5	0	0	0	0	5	0	10	
Lépidoptères	0	0	7	0	0	0	0	7	0	0	14	
Orthoptères	0	0	7	0	0	0	0	7	0	0	14	
Odonates	0	0	6	0	0	0	0	6	0	0	12	
Total (j.)	0	0	20	5	5	0	0	20	5	5	60	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Avifaune	0	0	0	0	2025	0	0	0	0	2025	4050	CENCA
Amphibiens	0	0	0	2025	0	0	0	0	2025	0	4050	
Lépidoptères	0	0	2835	0	0	0	0	2835	0	0	5670	
Orthoptères	0	0	2835	0	0	0	0	2835	0	0	5670	
Odonates	0	0	2430	0	0	0	0	2430	0	0	4860	
Total (€)	0	0	8100	2025	2025	0	0	8100	2025	2025	24300	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE9	Suivi des indicateurs de naturalité des boisements	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	La réserve comporte des surfaces boisées qui seront laissées en libre évolution. Cette opération consiste à réfléchir aux choix méthodologiques et des indicateurs de suivi de l'évolution des boisements. Après avoir déterminé les indicateurs, le suivi de l'évolution des boisements sera mis en place.	
Surface d'intervention	-	
Organisation générale	Le gestionnaire pourra se référer à la méthodologie utilisée pour évaluer l'état de conservation des habitats de pelouses et de marais issues du tome 2 (consacrés aux habitats naturels des « définition et priorisation des suivis contribuant à l'évaluation de l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du réseau Natura 2000 région Champagne-Ardenne » (BECU D. & HENDOUX F., 2015). Aussi, une recherche auprès d'autres gestionnaires et RNF pourra être menée.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Choix de la méthodologie	0	0	0	6	0	0	0	0	0	0	6	CENCA
Suivis des indicateurs	0	0	0	0	5	5	5	0	0	0	15	
Total (j.)	0	0	0	6	5	5	5	0	0	0	21	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Choix de la méthodologie	0	0	0	2430	0	0	0	0	0	0	2430	CENCA
Suivis des indicateurs	0	0	0	0	2025	2025	2025	0	0	0	3075	
Total (€)	0	0	0	2430	2025	2025	2025	0	0	0	8505	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE10	Suivis des populations d'odonates	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	L'inventaire des odonates a pour objectif de compléter la liste existante. Ce suivi pourra être considéré comme un indicateur de l'état de conservation des habitats des « plan d'eau ».	
Surface d'intervention	En priorité les mares et leurs alentours	
Organisation générale	L'inventaire sera réalisé par cheminement aléatoire avec capture – identification – relâcher et estimation des effectifs par catégorie (1, 2-3, 3-5, 5-10, 10-20 individus ...). Les comportements pouvant prouver la reproduction (tandem, accouplement, ponte, exuvies) sont notés. Le suivi est réalisé dans la mesure du possible, dans des conditions météorologiques favorables à l'émergence des libellules, l'idéal étant dans un temps ensoleillé avec une température supérieure à 18°C et peu ou pas de vent. 5 passages seront réalisés sur une année : fin mai, mi-juin, fin juin début juillet, fin juillet et mi-août.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire des odonates	0	6	0	0	0	6	0	0	0	0	12	CENCA
Total (j.)	0	6	0	0	0	6	0	0	0	0	12	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire des odonates	0	2430	0	0	0	2430	0	0	0	0	4860	CENCA
Total (€)	0	2430	0	0	0	2430	0	0	0	0	4860	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE11	Inventaire et suivis des populations d'amphibiens	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Le suivi doit permettre d'évaluer l'évolution des populations et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur les mares.	
Surface d'intervention	En priorité les mares, pièces d'eau et leurs alentours	
Organisation générale	L'inventaire est réalisé par cheminement aléatoire avec capture – identification – relâcher. Au total, 3 passages : de mars à juillet, où les comportements pouvant prouver la reproduction (pontes, têtards, adultes ...), sont notés : - 1 passage : de jour en février-mars, avec pont d'écoute et repérage visuel des pontes. - 1 passage de nuit en avril-mai, avec prospection à vue quand les sites aquatiques le permettent, ou pose de nasses quand la prospection à vue n'est pas possible ou efficace, et point d'écoute. - 1 passage de jour en juin-juillet, avec point d'écoute et repérage visuel, avec pêche opportuniste à l'épuisette pour l'identification des larves et des têtards. Les effectifs seront estimés en fonction du nombre d'individus observés afin d'obtenir une idée de la taille des populations et de leur évolution. Les individus observés seront localisés sur une cartographie.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des populations d'amphibiens	0	5	0	0	0	0	5	0	0	0	10	CENCA
Total (j.)	0	5	0	0	0	0	5	0	0	0	10	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi des populations d'amphibiens	0	2025	0	0	0	0	2025	0	0	0	4050	CENCA
Total (€)	0	2025	0	0	0	0	2025	0	0	0	4050	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action	Cartographie des habitats	Priorité												
SE12		1 2 3												
Description de l'action	Actualisation de la cartographie des habitats et amélioration de la typologie phytosociologique lors des campagnes de cartographie des habitats. La description des habitats naturels sera la plus précise possible (jusqu'au rang de l'association).													
Surface d'intervention	L'ensemble du site													
Organisation générale	La description des habitats naturels est basée sur l'existence d'entités homogènes, de par leur structure de végétation, définies visuellement sur le site. Dans chacune de ces entités, des relevés phytosociologiques sont réalisés selon la méthode Braün-Blanquet. Cette méthode consiste à réaliser, sur une aire minimale prédéfinie (par exemple, entre 16 et 25m² pour les prairies), un relevé exhaustif de la végétation. Chaque espèce rencontrée est notée et associée à un coefficient d'abondance-dominance (selon l'échelle de Braün-Blanquet) :													
	Les relevés de végétation sont localisés dans la mesure du possible par GPS afin de permettre leur actualisation dans le cadre des futurs suivis écologiques.													
	<table><tr><td>5 :</td><td>Recouvrement > à 75% de la surface du relevé</td></tr><tr><td>4 :</td><td>Recouvrement compris entre 50 et 75% de la surface du relevé</td></tr><tr><td>3 :</td><td>Recouvrement compris entre 25 et 50% de la surface du relevé</td></tr><tr><td>2 :</td><td>Recouvrement compris entre 5 et 25% de la surface du relevé</td></tr><tr><td>1 :</td><td>Recouvrement < 5% de la surface du relevé</td></tr><tr><td>+</td><td>Quelques individus présents uniquement</td></tr></table>		5 :	Recouvrement > à 75% de la surface du relevé	4 :	Recouvrement compris entre 50 et 75% de la surface du relevé	3 :	Recouvrement compris entre 25 et 50% de la surface du relevé	2 :	Recouvrement compris entre 5 et 25% de la surface du relevé	1 :	Recouvrement < 5% de la surface du relevé	+	Quelques individus présents uniquement
	5 :	Recouvrement > à 75% de la surface du relevé												
	4 :	Recouvrement compris entre 50 et 75% de la surface du relevé												
3 :	Recouvrement compris entre 25 et 50% de la surface du relevé													
2 :	Recouvrement compris entre 5 et 25% de la surface du relevé													
1 :	Recouvrement < 5% de la surface du relevé													
+	Quelques individus présents uniquement													
Les relevés de végétation sont localisés dans la mesure du possible par GPS afin de permettre leur actualisation dans le cadre des futurs suivis écologiques.														
L'analyse des cortèges floristiques observés dans les relevés permet de caractériser des groupements végétaux (classification phytosociologique). Ces groupements végétaux sont ensuite rattachés à des habitats naturels en prenant comme référence la classification CORINE BIOTOPES. Cette classification est utilisée par les administrations pour définir le statu de protection et de menace des habitats naturels et, de manière indirecte, le statut des groupements végétaux. Plusieurs groupements végétaux peuvent être regroupés en un seul habitat naturel.														
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne													

Calendrier d'intervention

Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Cartographie	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	10	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	10	

Estimation financière

Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Cartographie	0	0	0	0	0	0	0	0	4050	0	4050	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	0	0	0	0	4050	0	4050	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :

405

Action SE13	Inventaire des mollusques	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Cette opération consiste à mettre en place un inventaire mollusque qui permettra de dresser une liste des espèces et de vérifier la présence d'espèces à enjeux.	
Surface d'intervention	L'ensemble du site	
Organisation générale	Recherches d'un bureau étude par le gestionnaire : mise en concurrence réalisée par le gestionnaire.	
	Gestion administrative par le gestionnaire : suivi du dossier et du dossier de subvention.	
	Réalisation des opérations liées au projet : coordination générale par le gestionnaire et réalisation de l'étude par le prestataire.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination	0	0	0	0	0	0	0	810	0	0	810	CENCA
Inventaire	0	0	0	0	0	0	0	Sur devis	0	0	?	Prestataire
Total (€)	0	0	0	0	0	0	0	?	0	0	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE14	Inventaire et suivis des populations de lépidoptères rhopalocères	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Le suivi permettra d'évaluer l'évolution des populations et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur les milieux ouverts du site. L'objectif est de compléter les inventaires déjà réalisés sur le site, afin de mieux connaître la diversité.	
Surface d'intervention	Milieux ouverts	
Organisation générale	L'inventaire sera réalisé par cheminement aléatoire au sein des milieux ouverts au filet avec capture-identification-relâcher. 6 passages seront réalisés sur une année, pour permettre une recherche exhaustive : - Fin mai - Mi-juin - Fin juin-début juillet - Fin juillet - Mi-août - Début septembre Lors des prospections les effectifs seront estimés par catégorie pour avoir une idée de la taille des populations et des périodes de vol.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	5	5	0	0	0	0	5	5	0	20	CENCA
Total (j.)	0	5	5	0	0	0	0	5	5	0	20	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	2025	2025	0	0	0	0	2025	2025	0	8100	CENCA
Total (€)	0	2025	2025	0	0	0	0	2025	2025	0	8100	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE15	Inventaire et suivis des populations d'orthoptères	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Le suivi permettra d'évaluer l'évolution des populations et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mises en place sur les milieux ouverts du site. L'objectif est de compléter les inventaires déjà réalisés sur le site, afin de mieux connaître la diversité.	
Surface d'intervention	Milieux ouverts	
Organisation générale	Il est délicat d'estimer les effectifs. Les méthodes de capture au filet et identification de l'espèce à l'écoute devront plutôt permettre décrire la composition du cortège : dominance de telle(s) espèce(s), telle(s) autre(s) rare(s) ou peu commune(s). Ces points d'écoute seront réalisés pour chaque type de milieux. 1 ou 2 passages seront prévus (mi-août et début septembre).	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	4	0	0	0	0	0	4	0	0	8	CENCA
Total (j.)	0	4	0	0	0	0	0	4	0	0	8	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	1620	0	0	0	0	0	1620	0	0	3240	CENCA
Total (€)	0	1620	0	0	0	0	0	1620	0	0	3240	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE16	Inventaire des coléoptères	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Cette opération consiste à mettre en place un inventaire coléoptère qui permettra de dresser une liste des espèces et de vérifier la présence d'espèces à enjeux.	
Surface d'intervention	L'ensemble du site	
Organisation générale	Recherches d'un bureau étude par le gestionnaire : mise en concurrence réalisée par le gestionnaire.	
	Gestion administrative par le gestionnaire : suivi du dossier et du dossier de subvention.	
	Réalisation des opérations liées au projet : coordination générale par le gestionnaire et réalisation de l'étude par le prestataire.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination	0	0	0	0	0	0	0	810	0	0	810	CENCA
Inventaire	0	0	0	0	0	0	0	Sur devis	0	0	?	Prestataire
Total (€)	0	0	0	0	0	0	0	?	0	0	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE17	Inventaire des populations de reptiles	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Cette opération consiste à mettre en place un inventaire des espèces de reptiles de manière à compléter la liste existante.	
Surface d'intervention	Ensemble du site	
Organisation générale	Cet inventaire vise à connaître les serpents et lézards qui fréquentent le site. L'inventaire sera réalisé par cheminement aléatoire et par pose de tôles sur le site en début d'année pour augmenter les chances de rencontrer les espèces discrètes. Ces tôles seront soulevées à plusieurs reprises au cours d'une même visite. Les reptiles fréquentent les tôles à différents moments de la journée en fonction des conditions météorologiques. 3 passages seront réalisés sur une année : avril, mai, juillet ou août	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	0	0	0	0	0	1620	0	0	0	1620	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	0	0	1620	0	0	0	1620	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE18	Inventaire de la guilde des micromammifères	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Cette opération consiste à mettre en place un inventaire des espèces de micromammifères de manière à compléter la liste existante.	
Surface d'intervention	Ensemble du site	
Organisation générale	Des pièges (piège type INRA) seront installés dans les différents milieux de la réserve naturelle. Les indices de présence et les analyses de restes de prédateurs (pelote de réjection) pourront aussi être analysés. 3 passages nocturnes	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	5	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	0	0	0	2025	0	0	0	0	0	2025	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	2025	0	0	0	0	0	2025	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE19	Inventaire des chauves-souris	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Il est proposé ici de suivre l'activité des chauves-souris dans les milieux ouverts sur la période de mise-bas et d'élevage des jeunes par la pose de détecteurs automatiques.	
Surface d'intervention	Sur l'ensemble du site	
Organisation générale	Des enregistreurs automatiques seront posés dans la réserve afin de détecter les transits printanier et automnal. Les détecteurs seront posés durant 2 ou 3 nuits de suite, l'emplacement de la pose de ces détecteurs reste à définir. En plus, des passages seront réalisés à l'aide de batbox en parcourant le site. L'objectif est de comptabiliser d'autres espèces et de situer les activités de chasse sur le site. Déroulement de l'action en plusieurs étapes : Année N - 1 jour consacré à la pose des enregistreurs automatiques pour plusieurs nuits (2 ou 3) en juin et description du milieu - 1 nuit en passage avec la batbox - 2 jours d'analyse par enregistreurs Année N +1 - 1 jour consacré à la pose des enregistreurs automatiques pour plusieurs nuits (2 ou 3) en juin et description du milieu - 1 nuit en passage avec la batbox - 2 jours d'analyse par enregistreurs - 1.5 jours pour le bilan	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	0	0	0	5	5.5	0	0	0	0	10.5	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	5	5.5	0	0	0	0	10.5	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	0	0	0	2025	2227.5	0	0	0	0	4252.5	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	2025	2227.5	0	0	0	0	4252.5	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE20	Suivis de l'évolution des habitats des oiseaux paludicoles nicheurs	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Réalisé périodiquement, le suivi des habitats accueillant les oiseaux paludicoles permettra d'évaluer l'évolution de ces habitats et d'analyser notamment les effets des interventions sur ces habitats.	
Surface d'intervention		
Organisation générale	Réalisation de l'étude par le gestionnaire : Etude de l'évolution spécifique et surfacique des habitats d'espèce d'oiseaux paludicoles nicheurs (réalisation de relevés floristiques et suivi de la surface) par le biais de relevés phytosociologiques au sein d'unités homogènes définies visuellement (méthode Braun-Blanquet). Opération à réalisation 1 fois sur une période de 5 ans.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	3	0	0	3	0	0	0	3	0	0	9	CENCA
Total (j.)	3	0	0	3	0	0	0	3	0	0	9	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	1215	0	0	1215	0	0	0	1215	0	0	3645	CENCA
Total (€)	1215	0	0	1215	0	0	0	1215	0	0	3645	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE21	Suivi des populations d'oiseaux paludicoles nicheurs et inventaire de l'avifaune	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Le suivi des oiseaux paludicoles permettra d'évaluer l'évolution des populations et d'analyser notamment les effets des opérations de gestion mise en place sur le site.	
Surface d'intervention	Sur l'ensemble du site	
Organisation générale	Déroulement de l'action en plusieurs étapes : Il s'agit d'abord de réaliser un suivi des oiseaux paludicoles en période de nidification par la méthode des Indices Ponctuels d'Abondances (IPA). Deux passages seront effectués afin de contacter à la fois les espèces précoces et les espèces plus tardives (espèces diurnes).	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire avifaune	0	0	0	0	2.5	0	0	2.5	0	0	5	CENCA ou prestataire
Suivi paludicoles	0	2.5	0	0	2.5	0	0	2.5	0	0	7.5	CENCA
Total (j.)	0	2.5	0	0	5	0	0	5	0	0	12,5	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire avifaune	0	0	0	0	1012.5	0	0	1012.5	0	0	2025	CENCA ou prestataire
Suivi paludicoles	0	1012.5	0	0	1012.5	0	0	1012.5	0	0	3037.5	CENCA
Total (€)	0	1012.5	0	0	2025	0	0	2025	0	0	5062,5	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE22	Inventaire de la flore	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	L'objectif de cet inventaire est d'actualiser les connaissances.	
Surface d'intervention	Ensemble de la réserve	
Organisation générale	Inventaire et suivi de la flore : Afin d'améliorer les connaissances en complétant la liste des espèces, un inventaire de la flore sera réalisé par le gestionnaire ou par un prestataire. La flore sera étudiée par cheminement aléatoire au sein de la réserve. Toutes espèces contactées seront notées. Parallèlement, si des espèces patrimoniales sont rencontrées, leurs effectifs sont estimés à l'unité dans la mesure du possible, et les stations sont localisées au GPS pour les cartographier.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	0	0	0	0	5	0	0	5	0	5	CENCA ou Prestataire
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Inventaire	0	0	0	0	0	2025	0	0	0	0	2025	CENCA ou Prestataire
Total (€)	0	0	0	0	0	2025	0	0	0	0	2025	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE23	Inventaire complémentaire des bryophytes	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Cette opération consiste à poursuivre l'inventaire des bryophytes, pour compléter la liste d'espèces existantes. Les espèces structurant les habitats de bas marais alcalin seront recensés.	
Surface d'intervention	Ensemble du site	
Organisation générale	Recherche d'un bureau d'étude par le gestionnaire : Mise en concurrence réalisée par le gestionnaire Gestion administrative par le gestionnaire : Suivi du dossier Dossier de subvention Réalisation des opérations liées au projet : Coordination générale par le gestionnaire Réalisation de l'étude par le prestataire	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	2	CENCA
Total (j.)	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	2	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination	0	405	0	0	0	0	0	405	0	0	810	CENCA
Inventaire	0	Sur devis	0	0	0	0	0	Sur devis		0	?	Prestataire
Total (€)	0	?	0	0	0	0	0	?	0	0	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action SE24	Recherches d'archives	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Recherche d'éléments historiques sur les anciens usages de la réserve naturelle en vue d'améliorer les connaissances du site et agrémenter la communication par des nouvelles informations.	
Surface d'intervention	Ensemble du site	
Organisation générale	Il est très intéressant de collecter des éléments historiques sur les anciens usages du site. Ils peuvent apporter un regard nouveau sur la gestion menée et l'origine de certains groupements : dernière période de pâturage, date de création des étangs, photos anciennes illustrant le paysage de l'époque ... Recherches par le gestionnaire : aux archives départementales, les archives des communes ou autres.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Recherches	0	0	0	0	0	0	0	5	6	0	11	CENCA
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	5	6	0	11	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Recherches	0	0	0	0	0	0	0	2025	2430	0	4455	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	0	0	0	2025	2430	0	4455	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action PI1	Lettre d'information	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Informer et sensibiliser les usagers (grand public, habitants), les élus et autres acteurs locaux.	
Surface d'intervention	Ensemble du site.	
Organisation générale	La lettre d'information pourra être éditée annuellement, édition en fonction des données. L'objectif de cette lettre est de tenir informer les communes et acteurs locaux des différentes actions, manifestations organisées ou à venir sur la réserve naturelle. Elle devra respecter la charte graphique élaborée par le Conseil régional. Le conservatoire assurera la rédaction et le suivi de réalisation de la lettre d'information annuelle de la Réserve. La conception graphique et l'impression de la lettre seront confiées à des prestataires. Le Conseil Régional rédigera l'édito et validera la version finale de la lettre avant impression.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi du projet et rédaction du contenu	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	CENCA
Total (j.)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi du projet et rédaction du contenu	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	12150	CENCA
Conception graphique, impression	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action PI2	Mise à jour de la plaquette de présentation de la réserve	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Un dépliant synthétique de présentation de la réserve naturelle sera réalisé. Il prendra la forme d'un dépliant 3 volet recto-verso et devra respecter la chartre graphique élaborée par le Conseil Régional. Le public visé : le grand public et les habitants. Le Conservatoire diffusera ce document auprès des offices de tourisme, le CDT, lors d'évènements ...	
<i>Surface d'intervention</i>	Ensemble du site	
<i>Organisation générale</i>	Le Conservatoire assurera la rédaction et le suivi de réalisation de la plaquette. La conception graphique et l'impression seront confiées à des prestataires. Le Conseil régional validera la version finale de la plaquette avant impression.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi du projet et rédaction du contenu	0	0	3.5	0	0	0	0	0	0	0	3.5	CENCA
Total (j.)	0	0	3.5	0	0	0	0	0	0	0	3.5	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Suivi du projet et rédaction du contenu	0	0	1417.5	0	0	0	0	0	0	0	1417.5	CENCA
Conception graphique, impression	0	0	Sur devis	0	0	0	0	0	0	0	?	Prestataire
Total (€)	0	0	?	0	0	0	0	0	0	0	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Action PI3	Actualisation du site internet	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Un site internet a été créé par le gestionnaire dont les objectifs sont de : - valoriser la Réserve Naturelle Régionale, - assurer la diffusion et l'actualisation des informations concernant la réserve, - informer sur les actions de gestion menées ou prévues sur la réserve.	
Surface d'intervention	Ensemble du site	
Organisation générale	Mise à jour du site par le gestionnaire : Le conservatoire mettra à jour régulièrement le site internet de la RNR : - intégration des éléments écologiques et socio-économiques, - actualisation des événements écologiques à venir (sorties, ...), - publication d'actualités (actions en cours, travaux réalisés, ...), La gestion technique du site internet se fera par un prestataire	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Mise à jour du contenu	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	CENCA
Total (j.)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Mise à jour du contenu	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	12150	CENCA
Gestion technique	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action PI4	Rédaction d'articles sur la réserve	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	L'objectif est de promouvoir et valoriser la RNR et les actions de gestion menées. Le Conservatoire peut être sollicité pour la rédaction d'articles concernant la vie de la réserve (article scientifique, article de presse ...). Aussi, pour promouvoir les événements organisés par le gestionnaire, des communiqués de presse seront rédigés et transmis à la presse afin d'être parus dans les journaux ou dans les agendas des offices du tourisme. Ce travail de communication sera également un relais important entre le Conservatoire et le comité consultatif afin que ce dernier soit informé des étapes importantes du programme annuel.	
<i>Surface d'intervention</i>	Ensemble du site	
<i>Organisation générale</i>	Rédaction d'articles	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Rédaction du contenu	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	CENCA
Total (j.)	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	20	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Rédaction du contenu	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810	8100	CENCA
Total (€)	810	810	810	810	810	810	810	810	810	810	8100	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Action PI5	Edition d'une synthèse du plan de gestion	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Informier et sensibiliser les usagers, les élus et les autres acteurs locaux. L'objectif est de rendre accessible l'information concernant la gestion de la Réserve Naturelle grâce à une synthèse vulgarisée utilisant les techniques de l'infographie et une mise en page se rapprochant d'une plaquette de présentation. Conception d'une plaquette d'information sur les enjeux de conservation des habitats, de la faune et de la flore, sur la pédagogie mise en place sur le site. Présentation des habitats et espèces patrimoniaux, leurs menaces et les conduites à tenir.	
<i>Surface d'intervention</i>	Ensemble du site	
<i>Organisation générale</i>	L'objectif de cette synthèse est de tenir informé les communes et les acteurs locaux des différents objectifs, actions inscrites dans le plan de gestion. Elle devra respecter la charte graphique et les préconisations définies par le Conseil Régional. Le Conservatoire assurera la rédaction et le suivi de réalisation de la plaquette. La conception graphique et l'impression seront confiées à des prestataires. Le Conseil Régional validera la version finale de la plaquette avant impression.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Rédaction du contenu	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	CENCA
Total (j.)	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Rédaction du contenu	2025	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2025	CENCA
Conception graphique, impression	Sur devis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Sur devis	Prestataire
Total (€)	?	0	0	0	0	0	0	0	0	0	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Action PI6	Développer l'accueil des scolaires et étudiants	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Le but est de développer l'offre d'accueil scolaire et/ou universitaire en lien avec les programmes.	
Surface d'intervention	-	
Organisation générale	Coordination par le gestionnaire Le gestionnaire rencontrera l'inspection académique afin de discuter des moyens à mettre en œuvre pour accueillir élèves et étudiants. Le gestionnaire coconstruira des projets d'éducation à la nature à destination du jeune public, avec les structures de l'EEDD et les établissements d'enseignements. Le gestionnaire n'ayant pas pour le moment d'animateur nature pourra faire appel à un prestataire local pour organiser des sorties et développer l'offre pédagogique.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Organisation et/ou coordination des animations	0	0	3	3	3	3	3	3	3	3	24	CENCA
Suivi d'évènements réalisés par un prestataire	?											
Total (j.)	0	0	3	3	3	3	3	3	3	3	24	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Organisation et/ou coordination des animations	0	0	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	9720	CENCA
Evènements réalisés par un prestataire	0	0	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	
Total (€)	0	0	?	?	?	?	?	?	?	?	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action PI7	Réalisation de sorties de sensibilisation, d'événements et/ou chantiers nature	Priorité
		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Il reste primordial pour que les actions de la réserve naturelle s'inscrivent dans une démarche dynamique de concertation et sur le long terme, que des actions de sensibilisation soient régulièrement engagées. Le but est de faire découvrir la réserve sous plusieurs formes (culturelle, ludique...) tout en délivrant des messages tels que : - La présence d'un patrimoine naturel remarquable - Le besoin de le préserver par le biais de la réglementation, de la gestion des habitats et des espèces et de la sensibilisation du public aux alentours -	
<i>Surface d'intervention</i>	Sur l'ensemble du site	
<i>Organisation générale</i>	Coordination par le gestionnaire. Le CENCA pourra faire appel à des prestataires pour des sorties nature. Les animations nature réalisées par un prestataire est d'un montant d'environ 1200€ (à rajouter), prévoir une sortie scolaire et une sortie grand public. Réalisation des sorties, événements ... par le gestionnaire et/ou prestataire : - Des sorties nature en période estivale afin d'expliquer et présenter concrètement sur le terrain le patrimoine naturel de la réserve naturelle, - Des chantiers nature en période automnale ou hivernal ouverts aux habitants des marais de Saint-Gond, aux scolaires ou aux chantiers de jeunes bénévoles pour participer à la préservation de la réserve naturelle et expliquer concrètement comment entretenir les milieux remarquables de marais, - Des conférences thématiques afin de présenter au grand public (habitants) la réserve naturelle au travers de projection Power Point.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Organisation et/ou réalisation	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	CENCA
Total (j.)	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	30	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Organisation et/ou réalisation d'animation	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	1215	12150	CENCA
Animations	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

Action PI8	Réalisation d'une étude de fréquentation et de perception	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	L'objectif est de caractériser qualitativement et quantitativement la fréquentation de la réserve naturelle afin d'obtenir un profil représentatif, d'assurer un suivi sur le long terme et de réorienter l'aménagement global ainsi que les actions d'information, d'éducation et de communication si nécessaire. L'accueil ne devra pas impacter les écosystèmes de la RN.	
Surface d'intervention	-	
Organisation générale	Réalisation d'une étude qui devra s'attacher à évaluer : - La fréquentation annuelle de la réserve naturelle - La perception de la réserve naturelle par le public et les usagers - La connaissance de la réglementation - L'acceptation et le degré d'insertion de la réserve naturelle dans le contexte socio-économique local - L'impact du public sur les ES Cette étude pourra prendre la forme d'un questionnaire pour le volet qualitatif et sera complétée par la pose d'un éco-compteur automatique pour le volet quantitatif. Le questionnaire pourra être diffusé sur le site lors des animations, sur le site internet... Une carte de l'impact du public sera réalisée.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Questionnaire	0	0	0	0	0	0	0	6	6	0	12	CENCA
Pose d'un éco-compteur et bilan	0	0	0	0	0	2	2	2	0	0	6	
Cartographie de la fréquentation du public	0	0	0	0	4	0	0	4	0	0	8	
Total (j.)	0	0	0	0	4	2	2	12	6	0	26	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Questionnaire	0	0	0	0	0	0	0	2430	2430	0	4860	CENCA
Pose d'un éco-compteur et bilan	0	0	0	0	0	810	810	810	0	0	2430	CENCA
	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	Prestataire
Cartographie de la fréquentation du public	0	0	0	0	1620	0	0	1620	0	0	3240	CENCA
Total (€)	0	0	0	0	?	?	?	?	?	0	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Action	Fréquentation du grand public limitée au sentier de découverte du 1er avril au 30 août	Priorité
IO1		1 2 3
<i>Description de l'action</i>	Conformément à la réglementation de la réserve, la fréquentation du public sera limitée aux 2 boucles du sentier de découverte du 1^{er} avril au 30 août de chaque année. Cependant, il est envisagé l'organisation de sortie nature qui permettra de faire découvrir éventuellement certains secteurs de la réserve (« cœur » de la réserve en priorité). Tous les autres layons, qu'ils soient ou non fermés par une barrière sont interdits d'accès. En période de chasse, seuls les chasseurs, le gestionnaire et les services de l'Etat compétents (ONCFS par exemple) ont accès à la réserve.	
<i>Surface d'intervention</i>	L'ensemble de la réserve	
<i>Organisation générale</i>	Panneau d'information sur la période d'ouverture du sentier de découverte au grand public sera posé à l'entrée de la réserve.	
<i>Pilote de l'action</i>	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Mise en place de l'action	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total (j.)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Mise en place de l'action	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total (€)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
---	-----

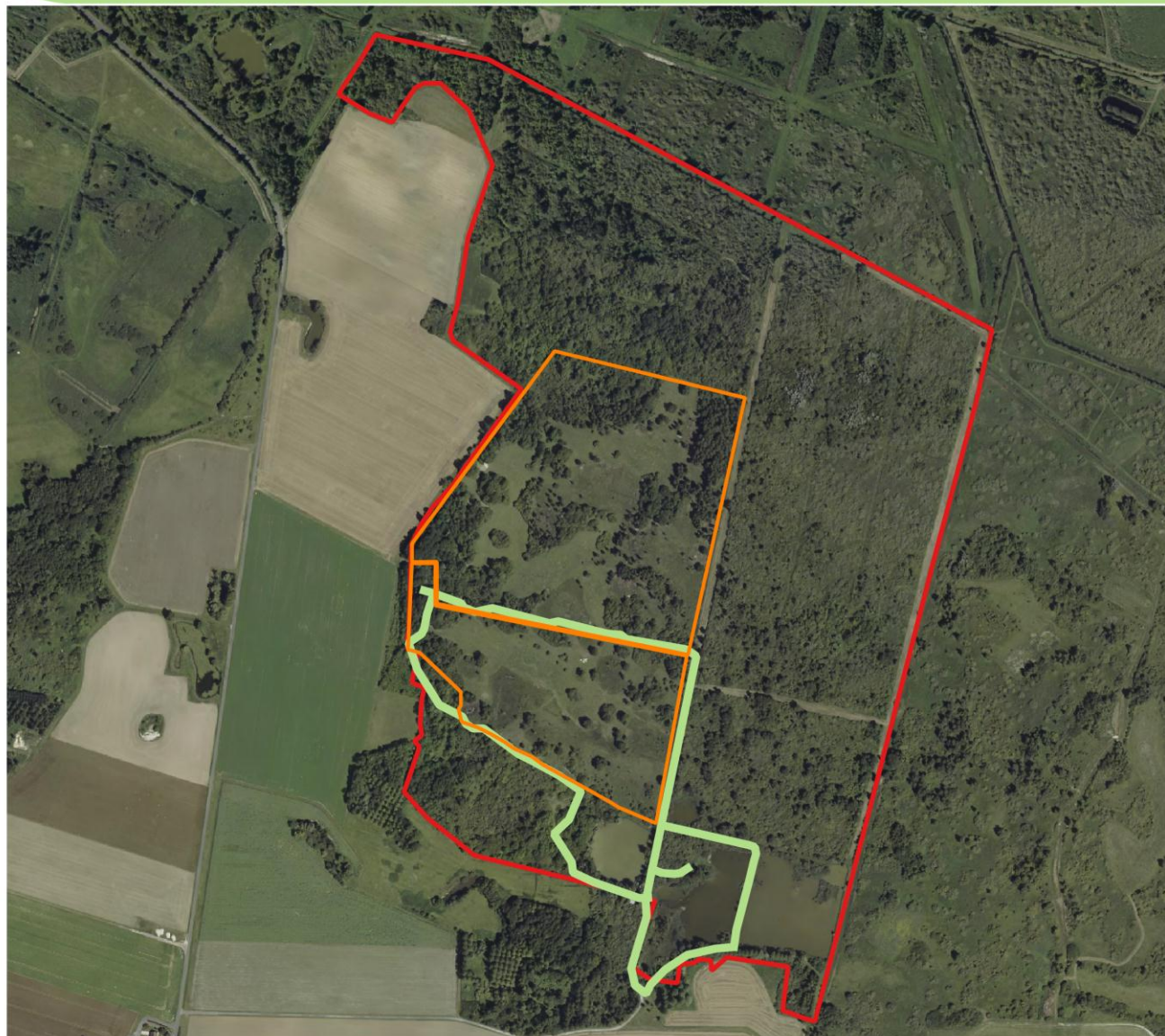
Action IO2	Mise en sécurité du sentier et entretien des équipements, du parcours, du mobilier ou autres infrastructures.	Priorité
		1 2 3
Description de l'action	Le sentier doit être entretenu pour diverses raisons : - sécurité (éviter les chutes de branches ou d'arbres et empêcher les bovins de sortir du parc de pâturage, pose de platelages sur pilotis entre les 2 parcs de pâturage,...) - visuel (montrer que le site est entretenu pour l'aspect paysager du site)	
Surface d'intervention	La totalité du sentier pédagogique (1,7 kms), ensemble des aménagements pédagogiques existants (panneaux, bornes signalétiques ...)	
Organisation générale	Gestion administrative par le gestionnaire : Rédaction d'un cahier des charges pour mise en concurrence. Réfléchir sur la possibilité de remettre des pictogrammes de réglementation sur certaines bornes. Réalisation des opérations liées au projet : Coordination/suivi du projet par le gestionnaire Mise à jour du panneau d'accueil (réglementation) et des panneaux réglementaires à l'intérieur de la réserve (1 panneau au niveau des étangs). Pose de platelages sur pilotis entre les parcs par un prestataire, Entretien du sentier, du mobilier et des équipements par un prestataire, opérations consistent en : - Du débroussaillage sur les secteurs tendant à se refermer et autour des bornes et panneaux - De l'entretien des secteurs de sentiers déroulants (balayage et fauche régulière) - Nettoyage des bornes et panneaux (lavage, peinture, ...) - Du remplacement des panneaux de sensibilisation et bornes directionnelles si nécessaire - De l'entretien des passerelles nécessaires au passage des fossés Opérations pour la mise en sécurité du public : - Abattage/Débroussaillage d'arbres ou branches susceptibles d'occasionner un accident et situés à environ 15m des chemins ou layons d'accès Restauration et entretien des clôtures et pompes à museau.	
Pilote de l'action	Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne	

Calendrier d'intervention												
Résumé de l'opération	Nb jour											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination/suivi	2	2	2	1.5	2	1.5	2	1.5	2	1.5	18	CENCA
Total (j.)	2	2	2	1.5	2	1.5	2	1.5	2	1.5	18	
Estimation financière												
Résumé de l'opération	Euros (€)											Maîtres d'œuvres potentiels
	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6	N+7	N+8	N+9	N+10	Total	
Coordination/suivi	810	810	810	607.5	810	607.5	810	607.5	810	607.5	7290	CENCA
Réalisation des opérations	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis	?	Prestataire
Total (€)	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	?	

Estimation basée sur un coût journalier CENCA de :	405
--	-----

Localisation des travaux du plan de gestion

IO2 : Travaux d'entretien du sentier pédagogique



Réserve Naturelle Régionale
MARAIS DE REUVES

Légende

-  Périmètre de la réserve
-  Parcs de pâturage
-  IO2 : Travaux d'entretien du sentier

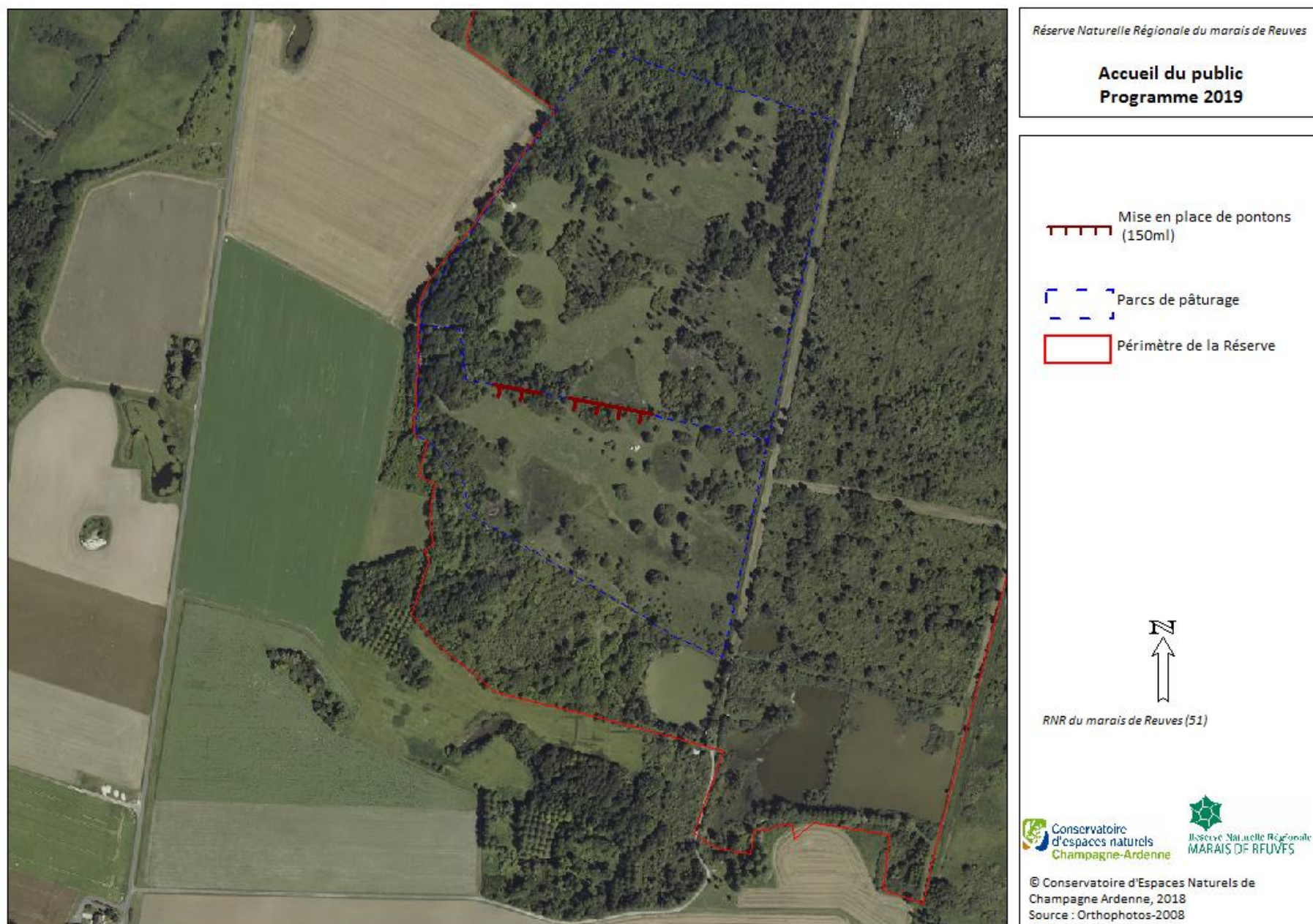


0 100 200 300 m

© Conservatoire d'Espaces Naturels de
Champagne-Ardenne, 2018
Source : BD Orthophotos 2013, IGN



Conservatoire
d'espaces naturels
Champagne-Ardenne



BIBLIOGRAPHIE

- ANTOINE A., ZABINSKI D., DETCHEVERRY P., 2011** – *Inventaires complémentaires des Lépidoptères Rhopalocères, suivi de l'avifaune nicheuse, cartographie d'espèces végétales envahissantes. Réserve Naturelle Régionale du marais de Reuves (51)*. Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 19p + annexes.
- ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS (ATEN), 1998**, *Guide méthodologique des plans de gestion des réserves naturelles*, Ministère de l'environnement, 100p.
- BEHR R, BIZOT A, DIDIER B, MISSET C, ROYER JM, THEVENIN S, WORMS C, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, octobre 1999**, *Liste rouge des espèces végétales et des habitats de Champagne-Ardenne* ; 19 p.
- BOURNERIAS M., 2001**, *Guide des groupements végétaux de la région parisienne*, Belin, 640 p.
- BOURNERIAS M., DEMANGE M., DEMARES M., ENGEL R., GERBAUD O., MELKI F., QUENTIN P., TYTECA D. et al., 1998**, *Les orchidées de France, Belgique et Luxembourg*, Société française d'Orchidophilie, Parthénope Collection Paris ; 416 p.
- BRIQUET M., 2015**, *ETUDE DES REMPLISSAGES SEDIMENTAIRES DU SECTEUR DES MARAIS DE SAINT-GOND (MARNE, FRANCE)*, MEMOIRE DE MASTER II, GEGENA², UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, 100 P.
- CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL, 1999**, *Liste rouge des Insectes de Champagne-Ardenne* ; 3 p.
- CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL, 1999**, *Liste rouge des Mammifères de Champagne-Ardenne* ; 1 p.
- COGNET, 1997**, *Plan pour une gestion par le pâturage extensif, Mise en œuvre d'une gestion conservatoire dans le cadre d'un développement durable*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 30 p.
- CONSERVATOIRE DES SITES NATURELS DE PICARDIE, 2000**, *Le Grand Marais d'Haye, mauregny-en-haye (AISNE), plan de gestion 2001-2005*, Conservatoire des Sites Naturels de Picardie, 45 p.
- COPPA G., 1990**, *Éléments cartographiques et écologiques sur les Odonates de Champagne-Ardenne*, AGURNA, 92 p.
- CPNCA, 1997**, *Intérêt hydrologique des marais de Saint-Gond, Note bibliographique*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 6p.
- CRESPI C., 1996**, *Le Grand Marais, Tourbières de la Bar, Harricourt-Autruche, Ardennes, Plan de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 81 p.
- DETCHEVERRY P., ZABINSKI D., 2005**, *Suivi scientifique sur 5 ans des effets du pâturage (Etat des lieux), communes de Oyes et Reuves (51)*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 60p.
- DETCHEVERRY P., 2005**, *Volet écologique du Document d'objectifs du site Natura 2000 n°38 « Marais de Saint-Gond »*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 70p + tome II annexes + tome III atlas cartographique.
- DIDIER C., COPPA G., 1988**, *Cartographie des espèces végétales protégées des marais de Saint-Gond*, URCANE.
- DUHAMEL, 1998**, *Flore et cartographie des Carex de France*, BOUBEE, 293 p.
- DUMENIL G, 2015-2016**, *Mémoire de cent ans de paysage. Le MARAIS DE-SAINT-GOND, Un marais tourbeux au cœur du paysage champenois*, - Mémoire personnel d'étude et de recherche, Formation des paysagistes D.E.P. École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux.
- DUPIEUX N., 1996**, *La gestion conservatoire des tourbières atlantiques, Méthodes de gestion et essai de synthèse des premières expériences*, Fédération Centre-Bretagne Environnement, 146 p.
- DUPIEUX N., 1998**, *La gestion conservatoire des tourbières de France : premiers éléments scientifiques et techniques*. Espaces Naturels de France, programme Life « Tourbières de France », 244 p.
- DUPUIS M-F., RABILLER C., 1979**, *Les Marais de Saint-Gond, Etude et propositions de protection*, Centre Technique du Génie Rural des Eaux et des Forêts, Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, 79p.
- DUQUET, 1992**, *Inventaire de la faune de France. Vertébrés et principaux invertébrés*. Museum d'Histoire Naturelle et Nathn.

- ENGREF, 1997**, *CORINE Biotope, Types d'habitats français*, ENGREF, 217 p.
- ERARD, JARRY, 1978**, *Importance ornithologique des Marais de Saint-Gond*, MNHN, 76 p.
- ERARD, SPITZ, 1964**, *Observations sur l'avifaune des Marais de Saint-Gond, 1956-1963*, Oiseaux de France n°40, p 12-76.
- FAUVEL B., 1992**, *Les oiseaux de Champagne-Ardenne*, Centre ornithologique de Champagne-Ardenne, 290 p.
- GALAND N., 2006**, *Suivi scientifique d'une opération de décapage superficiel de la tourbière sur le Grand Marais de Oyes, commune de Oyes (51)*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, Boulton-aux-Bois, 16p.
- GALAND N., 2007**, *Inventaire des Odonates et Orthoptères du Petit et du Grand Marais à Oyes et du marais de Reuves - communes de Oyes et Reuves (51)*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, Boulton-aux-Bois, 12p.
- GEOGRAM, 1996**, *Etude des tourbières alcalines de Champagne, impact de l'exploitation de la tourbe sur la diversité biologique et restauration des tourbières, première phase : rapport bibliographique*, DRIRE et DIREN de Champagne-Ardenne.
- GEOGRAM, 1996**, *Etude des tourbières alcalines de Champagne, impact de l'exploitation de la tourbe sur la diversité biologique et restauration des tourbières, 2e phase : Prélèvements d'échantillons et analyses de tourbes*, DRIRE et DIREN de Champagne-Ardenne.
- GEOGRAM, 1996**, *Etude des tourbières alcalines de Champagne, impact de l'exploitation de la tourbe sur la diversité biologique et restauration des tourbières, 3e phase : Derniers résultats et synthèse*, DRIRE et DIREN de Champagne-Ardenne.
- GIRARD S., 1997**, *Le Marais, Marais de Saint-Gond, Reuves (51). Plan de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 74 p.
- GIRARD S., 1997**, *Réserve Naturelle Volontaire de Reuves- Marais de Saint-Gond- Notice de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 37 p.
- GOUBET P., 2015**, *Compte rendu d'étude commandée par le Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne. Caractérisation pédologique et proposition de modèle fonctionnel de la Réserve naturelle régionale du Marais de Reuves (Marne)*. Cabinet Pierre GOUBET, Ardes. 18 p.
- GOUBET P., 2017**, *Compte rendu d'étude commandée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne. Caractérisation piézométrique de la Réserve naturelle régionale du Marais de Reuves à Reuves, Marne, France*. Cabinet Pierre Goubet, Ardes-sur- Couze, 22 p.
- G.R.E.F.E. (Groupe Régional Etude Faune, Flore, Ecosystèmes) (1997)** *Répartition régionale des espèces végétales protégées de Champagne-Ardenne*, Direction régionale de l'Environnement de Champagne-Ardenne, 163 p.
- LAMBINON J., DE LANGHE J.-E., DELVOSALLE J., DUVIGNEAU J., 1992**, *Nouvelle Flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines*, Editions du Patrimoine du Jardin botanique national Belgique, Meise, 4^{ème} édition ; 1092 p.
- LANG E., 1997**, *Marais de Saint-Gond : inventaire des espèces animales de la Directive Habitats (annexe II)*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 22 p.
- LANG E., 1997**, *Marais de Saint-Gond : inventaire des populations d'amphibiens*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 24 p.
- INSTITUT EUROPEEN D'ECOLOGIE, 1981**, *Inventaire des tourbières de France, région Champagne-Ardenne*, Ministère de l'Environnement, 36 p.
- MANN C. & ANTOINE A., 2013** – *Etudes et suivis scientifiques, 2013*. Réserve Naturelle Régionale du marais de Reuves. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 41p.
- MANNEVILLE O., VERGNE V., VILLEPOUX O. et le Groupe d'étude des tourbières, 1999**, *Le monde des tourbières et des marais, France, Suisse, Belgique et Luxembourg*, Delachaux et Niestlé, 320p.
- MARTINEAU R., CHARPY J-J, AFFOLTER J., LAMBOT B., LES MINIÈRES DE SILEX NÉOLITHIQUES DES MARAIS DE SAINT-GOND (MARNE)**, *Revue archéologique de l'Est, tome 63 | 2014, 25-45*.
- MARY M., 2002**, *Évaluation des plans de gestion 1997 – 2002 du Petit et du Grand Marais de Oyes*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 22 p.

- MARY M., 2002**, *Évaluation des plans de gestion 1997 – 2002 du Marais de Reuves*, Conservatoire du patrimoine naturel de Champagne-Ardenne, 20 p.
- MORINIERE S., 1996**, *Inventaire des habitats naturels et des espèces de la Directive Habitats-Marais de Saint-Gond, Programme LIFE Natura 2000*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 34 p.
- MOULINAT J., MARY M., 2002**, *Le Grand et le Petit Marais de Oyes, Plan de gestion 2003-2007*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 73p. + annexes.
- MOULINAT J., 2002**, *Suivi scientifique d'une opération de décapage superficiel de la tourbière sur le Grand Marais de Oyes, Bilan 1997 – 2002*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 9p. + annexes
- MOULINAT J., MARY M., 2002**, *Le Marais de Reuves, Plan de gestion 2003-2007*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 65p. + annexes.
- PETIT M. & ANTOINE A., 2012** – *Rapport d'activité, 2012*. Réserve Naturelle Régionale du Marais de Reuves. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 47p.
- PROUDHON C., 1997**, *Complément à l'inventaire des habitats inscrits à l'annexe I de la Directive 92/43/CEE, Programme LIFE Natura 2000*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 39 p.
- RENAULT J., 1989**, *Approche phytoécologique des prairies permanentes des marais de Saint-Gond (Marne)*, MNHN, Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes, 38p.
- RIVEZ S., FROC S., 2003**, *Document d'objectifs du site Natura 2000 n°42 « Marais de Germont-Buzancy »*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 66p.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999**, *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. 560 p.
- ROUSSEL L., 1996**, *Le Marais, marais de Saint-Gond, Reuves (51). Plan de gestion*, Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne, 56 p.
- SALAUN F., 2000**, *La genèse et le fonctionnement actuel des marais de Saint-Gond : introduction à l'Hydrologie et à l'Hydrogéologie des marais*, Groupe de Recherche de L'Université de Reims Champagne-Ardenne (GREURCA), 131 p.
- SCHOULER F., MOLINE R., 1994**, *Au cœur des Marais de Saint-Gond*. CDDP de la Marne, 91 p.
- SINNASSAMY & MAUCHAMP, 2001**, *Roselières, Gestion fonctionnelle et patrimoniale, Cahier technique n° 63*, l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), 96 p.
- ROYER JM, BEHR R, BIZOT A, DIDIER B, LANFANT P, MISSET C, THEVENIN S, WORMS C, COLLET A, AMON-MOREAU D, RABATEL J**, *Répartition régionale des espèces végétales protégées de Champagne-Ardenne 2^{ème} édition* Ministère de l'environnement, Direction Régionale de l'Environnement de Champagne-Ardenne, septembre 1997, pp 163
- ROYER J-M., FELZINES J-C., MISSET C., THEVENIN S., 2006**, *Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne*, Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest, n°25.
- TERNOIS V., DRUART D., BROUILLARD Y., LAMBERT J-L., 2008**, *Première mention de Ceriagrino tenellum (de Villers, 1789), dans le département de la Haute-Marne et état des connaissances pour l'Aube (Odonata, Zygoptera, Coenagrionidae)*, Naturelle n°2, pp 26-31.
- THEVENIN S. et WORMS C., 1990**, *Le marais du Vivier de Chenay*, URCANE, Ministère de l'environnement, 39p.
- THEVENIN S., 1991**, *Etude phytosociologique du marais du Vivier de Chenay*, Communes de Chenay et Trigny (51). Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Reims n°5, p. 31-48.
- THEVENIN S., 1993**, *Groupements végétaux des zones d'érosion dans les tourbières alcalines*, Bull. Soc. Et. Sc. Nat. Reims n°7, p. 54-59.
- WENDLING J. & PETIT M., 2015** – *Suivis scientifiques, 2014*. Réserve Naturelle Régionale du Marais de Reuves. Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, 33p.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., 1994**, *Atlas des oiseaux nicheurs de Champagne-Ardenne*, Société Ornithologique de France, 776p